A450



JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME III.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, No. 46, au Marais.

1823.

(Juillet 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE
SUR LAO-TSEU,

Philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère, qui a professé les opinions attribuées à Platon *et à* Pythagore (1).

Par M. Abel-Rémusat.

Peu de sujets, dans le domaine de l'histoire ancienne, sont propres à faire naître plus de curiosité que les antiques rapports et les liaisons maintenant presque oubliées qui doivent avoir existé entre ces nations, dont l'origine remonte aux premiers âges du monde. A l'intérêt déjà si vif qu'inspire tout ce qui tient aux mœurs, aux arts, au génie des Égyptiens, des Assyriens, des Perses, des peuples de l'Inde et de la Chine, se joint une sorte d'étonnement quand on croit apercevoir quelques traces de communications qu'on est accoutumé à regarder comme impossibles. Une seule particularité de ce genre, quand elle est bien constatée, fournit matière à une foule de questions piquantes et à un plus grand nombre de

(1) Cet extrait a été lu à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 juillet 1820.



conjectures. Telle est la cause de l'empressement que les savans ont toujours mis à les rassembler et à les expliquer. Souvenirs fugitifs, traditions presque effacées, analogies dans les usages et dans les opinions, tout a été recueilli avec avidité. Les faits les plus minutieux ont acquis de l'importance par le but qu'on se proposait, et qui n'était autre, en réalité, que de retrouver, en marquant les relations des peuples, l'origine et la succession des sciences, des arts, et de la civilisation.

C'est aussi là le motif qui a engagé tant d'hommes judicieux à rechercher l'histoire des fables et des erreurs : vaste et importante partie de l'histoire de l'esprit humain. Car, s'il ne s'agissait pour nous que de prendre une idée plus juste et plus précise des écarts auxquels notre entendement est exposé, nous pourrions bien, sans aller si loin et sans remonter si haut, en trouver autour de nous, et dans nous-mêmes, les preuves les plus satisfaisantes et les exemples les plus multipliés. Pour l'objet qui l'occupe, l'antiquaire laisse de côté ces méprises communes dans lesquelles notre raison se laisse naturellement entraîner, en tout tems et en tout lieu, par un effet de sa faiblesse et de son orgueil; mais il s'attache de préférence à ces erreurs si singulières, à ces imaginations si bizarres, ou à ces subtilités tellement raffinées, qu'il est difficile de croire qu'elles aient été trouvées deux fois. Pour lui, les plus fortes absurdités sont les meilleures, parce qu'elles sont mieux caractérisées, et que les conclusions qu'il en déduit sont plus rigou-

reuses. C'est ainsi qu'on peut tirer parti des erreurs mêmes en faveur de la vérité, et faire tourner les fables au profit de l'histoire. Car enfin, la vérité est une, et peut se trouver partout sans rien prouver ; mais le champ du mensonge est immense, et, quand on s'y rencontre, il faut bien qu'il y ait quelque raison pour cela. Que deux hommes raisonnent juste à trois mille lieues l'un de l'autre, cela n'a rien d'extraordinaire, et peut s'attribuer au bon usage qu'ils font de leurs facultés. Mais s'ils se trompent tous deux sur le même sujet, et précisément de la même manière, il y a à parier que leur méprise vient d'une source commune, et qu'ils ont eu le même instituteur.

Il y a ainsi telle erreur grossière qui a fait le tour du monde plus vite que n'aurait pu faire une vérité, et dont on est bien embarrassé de suivre la marche et de tracer l'itinéraire. Comment se fait-il, par exemple, que ces notions fantastiques par lesquelles les anciens savaient si bien suppléer au défaut de connaissances géographiques, aient été portées à l'autre extrémité du continent? Les hommes sans tête, qui ont les yeux sur la poitrine; ceux dont les oreilles sont si grandes, que l'une leur sert de matelas quand ils sont couchés, tandis qu'ils s'enveloppent de l'autre comme d'une couverture ; les amazones, les pygmées et leurs combats avec les grues, les cyclopes et tous ces monstres dont l'imagination des Grecs avait peuplé les régions qui leur étaient inconnues, reparaissent chez les Mythologues de l'Asie orientale. Les mêmes

attributs, les mêmes aventures les caractérisent. On a seulement été contraint de changer le lieu de la scène, et, par une sorte de réciprocité, l'Occident est devenu pour les anciens Chinois ce que l'Orient était pour les Grecs, le séjour ordinaire des monstres et la région des êtres chimériques. Du reste, on a mis à conserver ces folies une scrupuleuse exactitude, qu'on souhaiterait de rencontrer souvent dans des sujets raisonnables. Les Calmouques connaissaient peut-être avant nous les héros de ces contes puérils dans lesquels Perraut n'a pas même eu le mérite de l'invention. Il importe peu que ces rapports roulent sur des circonstances frivoles ou de futiles absurdités. Ce n'est pas de leur plus ou moins de valeur qu'il s'agit. L'analogie existe : elle ne saurait être attribuée au hasard. En l'expliquant, on résoudrait des problèmes historiques dignes de toute notre attention.

Si des erreurs populaires on passe à celles des hommes instruits, je veux dire aux anciens systèmes de philosophie, on y trouve des marques non moins caractéristiques, et la matière de rapprochemens tout aussi concluans. Ceux-ci offraient à l'érudition une matière intéressante et digne de l'exercer. Aussi ont-ils été remarqués depuis long-tems. Mais si l'on ne manque pas de faits de ce genre recueillis dans les écrits des philosophes grecs et orientaux, on manque moins encore de systèmes imaginés pour en rendre raison. Toutefois, l'explication des rapports qu'on observe dans les opinions philosophiques des divers peuples de l'antiquité, laisse encore beaucoup à dési-

rer. Comme il n'y a pas de meilleur moyen d'éprouver les hypothèses et de simplifier les explications, que de multiplier les aperçus en augmentant le nombre des faits, j'ai entrepris d'en ajouter un à tous ceux qu'on avait déjà réunis, et, dans cette vue, j'ai soumis à un examen approfondi la doctrine d'un philosophe très-célèbre à la Chine, fort peu connu en Europe, et dont les écrits très-obscurs, et, par conséquent, très-peu lus, n'étaient guère mieux appréciés dans son pays, où on les entendait mal, que dans le nôtre, où on en avait à peine ouï parler.

Les traditions qui avaient cours au sujet de ce philosophe, et dont on devait la connaissance aux missionnaires, n'étaient pas de nature à encourager des recherches sérieuses. Ce qu'on savait de plus positif, c'est que ce sage, qu'une des trois sectes de la Chine reconnaît pour son chef, était né il y a environ 2,400 ans, et qu'il avait fait un ouvrage qui est venu jusqu'à nous, sous le titre de *Livre de la Raison et de la Vertu*. De ce titre est venu celui de ses sectateurs, qui s'appellent eux-mêmes *Docteurs de la raison*, et qui justifient par mille extravagances cette pompeuse dénomination. C'est d'eux qu'on avait appris que la mère de leur patriarche l'avait porté 81 ans dans son sein, qu'il était venu au monde avec les cheveux blancs, ce qui lui avait valu le nom de *Lao-tseu, vieil enfant*, sous lequel on a coutume de le désigner. On savait encore que vers la fin de sa vie ce philosophe était sorti de la Chine, et qu'il avait voyagé fort loin à l'Occident, dans des pays où, suivant les uns, il

avait puisé ses opinions, et où, suivant les autres, il les avait enseignées. — En recherchant les détails de sa vie, j'ai rencontré beaucoup d'autres traits merveilleux qui lui sont attribués par les sectaires ignorans et crédules, qui s'imaginent pratiquer sa doctrine. Ainsi, comme ils ont admis le dogme de la transmigration des ames, ils supposent que celle de leur maître, quand elle vint animer son corps, n'en était pas à sa première naissance, et que déjà précédemment elle avait paru plusieurs fois sur la terre. On sait que Pythagore prétendait avoir régné en Phrygie sous le nom de Midas, qu'il se souvenait d'avoir été cet Euphorbe que blessa Ménélas, et qu'il reconnut dans le temple de Junon, à Argos, le bouclier qu'il avait porté au siége de Troie. Ces sortes de généalogies ne coûtent rien à ceux qui les fabriquent. Aussi celle qu'on a faite à *Loa-tseu* est-elle des plus magnifiques. Entre autres transformations, son ame était descendue bien des siècles auparavant dans les pays occidentaux, et elle avait converti tous les habitans de l'empire romain plus de 600 ans avant la fondation de Rome.

Il me parut que ces fables pouvaient se rapporter à l'origine des principes enseignés par *Lao-tseu*, et peut-être offrir quelque souvenir des circonstances qui les avaient portés jusqu'au bout de l'Asie. Je trouvai curieux de rechercher si ce sage, dont la vie fabuleuse offrait déjà plusieurs traits de ressemblance avec celle du philosophe de Samos, n'aurait pas avec lui par ses opinions quelque autre conformité plus

réelle. L'examen que je fis de son livre confirma pleinement cette conjecture, et changea du reste toutes les idées que j'avais pu me former de l'auteur. Comme tant d'autres fondateurs, il était sans doute bien loin de prévoir la direction que devaient prendre les opinions qu'il enseignait ; et s'il reparaissait encore sur la terre, il aurait lieu de se plaindre du tort que lui ont fait ses indignes disciples. Au lieu du patriarche d'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs, je trouvai dans son livre un véritable philosophe, moraliste judicieux, théologien disert et subtil métaphysicien. Son style a la majesté de celui de Platon et, il faut le dire aussi, quelque chose de son obscurité. Il exprime des conceptions toutes semblables presque dans les mêmes termes, et l'analogie n'est pas moins frappante dans les expressions que dans les idées. Voici, par exemple, comme il parle du souverain Être : « Avant le chaos qui a précédé la naissance du » ciel et de la terre, un seul être existait, immense » et silencieux, immuable et toujours agissant. C'est » la mère de l'univers. J'ignore son nom ; mais je le » désigne par le mot de Raison...... L'homme a son » modèle dans la terre, la terre dans le ciel, le ciel » dans la raison, la raison en elle-même. » La morale qu'il professe est digne de ce début. Selon lui, la perfection consiste à être sans passions pour mieux contempler l'harmonie de l'univers. « Il n'y a pas, » dit-il, de plus grand péché que les désirs déréglés,

» ni de plus grand malheur que les tourmens qui en » sont la juste punition. » Il ne cherchait pas à répandre sa doctrine. « On cache avec soin, disait-il, » un trésor qu'on a découvert. La plus solide vertu » du sage consiste à savoir passer pour un insensé. » Il ajoutait que le sage devait suivre le tems et s'accommoder aux circonstances : précepte qu'on pourrait croire superflu, mais qui sans doute devait s'entendre dans un sens un peu différent de celui qu'il aurait parmi nous. Au reste, toute sa philosophie respire la douceur et la bienveillance. Toute son aversion est pour les cœurs durs et les hommes violens. On a remarqué ce passage sur les conquérans : « La paix la » moins glorieuse est préférable aux plus brillans » succès de la guerre. La victoire la plus éclatante » n'est que la lueur d'un incendie. Qui se pare de ses » lauriers, aime le sang, et mérite d'être effacé du » nombre des hommes. Les anciens disaient : Ne » rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres ; » accueillez-les avec des pleurs et des cris en mé» moire des homicides qu'ils ont faits, et que les mo» numens de leurs victoires soient environnés de » tombeaux. »

La métaphysique de *Lao-tseu* offre bien d'autres traits remarquables, que je me suis attaché à développer dans mon Mémoire, et que, par divers motifs, je me vois contraint de passer sous silence. Comment en effet donner une idée de ces hautes abstractions et de ces subtilités inextricables où se joue et s'égare l'imagination orientale? Il suffira de dire ici

que les opinions du philosophe chinois sur l'origine et la constitution de l'univers, n'offrent ni fables ridicules ni choquantes absurdités; qu'elles portent l'empreinte d'un esprit noble et élevé, et que dans les sublimes rêveries qui les distinguent, elles présentent une conformité frappante et incontestable avec la doctrine que professèrent un peu plus tard les écoles de Pythagore et de Platon. Comme les pythagoriciens et les stoïciens, notre philosophe admet pour première cause la raison, être ineffable, incréé, qui est le type de l'univers, et n'a de type que lui-même. Ainsi que Pythagore, il prend les ames humaines pour des émanations de la substance éthérée, qui vont s'y réunir à la mort, et de même que Platon, il refuse aux méchans la faculté de rentrer dans le sein de l'ame universelle. Comme Pythagore, il donne aux premiers principes des choses les noms des nombres, et sa cosmogonie est en quelque sorte algébrique. Il rattache la chaine des êtres à celui qu'il appelle *un*, puis à *deux*, puis à *trois* qui ont fait toutes choses. Le divin Platon qui avait adopté ce dogme mystérieux, semble craindre de le révéler aux profanes. Il l'enveloppe de nuages dans sa fameuse lettre aux trois amis; il l'enseigne à Denys de Syracuse, mais par énigmes, comme il le dit lui-même, de peur que ses tablettes venant, sur terre ou sur mer, à tomber entre les mains de quelque inconnu, on ne puisse les lire et les entendre. Peut-être le souvenir récent de la mort de Socrate contribuait-il à lui imposer cette réserve. *Lao-tseu* n'use pas de tous ces détours; et ce qu'il y

a de plus clair dans son livre, c'est qu'un être *trine* a formé l'univers. Pour comble de singularité, il donne à cet être un nom hébreu à peine altéré, le nom même qui désigne dans nos livres saints celui qui a été, qui est, et qui sera. Ce dernier trait confirme tout ce qu'indiquait déjà la tradition d'un voyage de *Lao-tseu* dans l'Occident, et ne laisse aucun doute sur l'origine de sa doctrine. Vraisemblablement il la tenait ou des Juifs des dix tribus que la conquête de Salmanazar venait de disperser dans toute l'Asie, ou des apôtres de quelque secte phénicienne, à laquelle appartenaient aussi les philosophes qui furent les maîtres et les précurseurs de Pythagore et de Platon. En un mot, nous retrouvons dans les écrits de ce philosophe chinois les dogmes et les opinions qui faisaient, suivant toute apparence, la base de la foi orphique, et de cette antique sagesse orientale dans laquelle les Grecs allaient s'instruire à l'école des Égyptiens, des Thraces et des Phéniciens.

Maintenant qu'il est certain que *Lao-tseu* a puisé aux mêmes sources que les maîtres de la philosophie ancienne, on voudrait savoir quels ont été ses précepteurs immédiats, et quelles contrées de l'Occident il a visitées. Nous savons par un témoignage digne de foi qu'il est venu dans la Bactriane. Mais il n'est pas impossible qu'il ait poussé ses pas jusque dans la Judée, ou même dans la Grèce. Un Chinois à Athènes, offre une idée qui répugne à nos opinions, ou, pour mieux dire, à nos préjugés sur les rapports des nations anciennes. Je crois, toutefois, qu'on doit s'habituer à

ces singularités ; non qu'on puisse démontrer que notre philosophe chinois ait effectivement pénétré jusque dans la Grèce, mais parce que rien n'assure qu'il n'y en soit pas venu d'autres vers la même époque, et que les Grecs n'en aient pas confondu quelqu'un dans le nombre de ces Scythes qui se faisaient remarquer par l'élégance de leurs mœurs, leur douceur et leur politesse.

Au reste, quand *Lao-tseu* se serait arrêté en Syrie, après avoir traversé la Perse, il eût déjà fait les trois quarts du chemin, et la partie la plus difficile. Depuis qu'on s'attache exclusivement à la recherche des faits, on conçoit à peine que le seul désir de connaître des opinions ait pu faire entreprendre des courses si pénibles. Mais c'était alors le tems des voyages philosophiques ; on bravait la fatigue pour aller chercher la sagesse, ou ce qu'on prenait pour elle ; et l'amour de la vérité lançait dans des entreprises devant lesquelles l'amour du gain eût reculé. Il y a dans ces excursions lointaines quelque chose de romanesque qui nous les rend à peine croyables. Nous ne saurions nous imaginer qu'à ces époques reculées, où la géographie était si peu perfectionnée et le monde encore enveloppé d'obscurité, des philosophes pussent, par l'effet d'une louable curiosité, quitter leur patrie, et parcourir, malgré mille obstacles et en traversant des régions inconnues, des parties considérables de l'ancien continent. Mais on ne doit pas nier tous les faits qui embarrassent, et ceux de ce genre se multiplient chaque jour, à mesure qu'on approfondit l'histoire

ancienne de l'Orient. Ce qu'on serait tenté d'en conclure, c'est que les obstacles n'étaient pas si grands que nous les supposons, ni les contrées à traverser si peu connues. Des souvenirs de parenté liaient encore les nations de proche en proche. L'hospitalité, qui est la vertu des peuples barbares, dispensait les voyageurs de mille précautions qui sont nécessaires parmi nous. La religion favorisait leur marche, qui n'était en quelque sorte qu'un long pélerinage de temple en temple et d'école en école. De tout tems aussi le commerce a eu ses caravanes; et, dès la plus haute antiquité, il y avait en Asie des routes tracées qu'on a suivies naturellement jusqu'à l'époque où la découverte du cap de Bonne-Espérance a changé la direction des voyages de long cours. En un mot, on a cru les nations civilisées de l'ancien monde plus complètement isolées, et plus étrangères les unes aux autres qu'elles ne l'étaient réellement, parce que les moyens qu'elles avaient pour communiquer entre elles et les motifs qui les y engageaient nous sont également inconnus. Nous sommes peut-être un peu trop disposés à mettre sur le compte de leur ignorance ce qui n'est qu'un effet de la nôtre. A cet égard, nous pourrions justement nous appliquer ce que dit, par rapport à la morale, un des disciples les plus célèbres du sage dont nous venons de rechercher les opinions : « Une » vive lumière éclairait la haute antiquité; mais à » peine quelques rayons sont venus jusqu'à nous. Il » nous semble que les anciens étaient dans les ténè» bres, parce que nous les voyons à travers les nuages

» épais dont nous venons de sortir. L'homme est un » enfant né à minuit ; quand il voit lever le soleil, il » croit que *hier* n'a jamais existé. »

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte LANJUINAIS, Pair de France.

(Troisième suite) (1).

LA CRÉATION.

« Tout le monde fut d'abord caché sous les eaux, » et l'eau dans l'*Atma*, l'eau qui par la volonté éter- » nelle enfanta le monde. Le monde fut d'abord reçu » par le feu ; c'est-à-dire, *Haranguerbéhah* exista, » ainsi que les corps subtils des bons génies. *Oupn.* » 8, *Brahm.* 88, p. 8.

» L'ange (*le préposé*, *l'agent*) de la parole, lequel » est feu, est la parole de Dieu.... La parole de Dieu » a produit la terre et les végétaux qui en sortent, et » le feu qui les mûrit. *Oupn.* 11, *Brahm.* 99.

» La parole du Créateur est elle-même le créateur » et le grand fils du Créateur. *Oupn.* 48, *Brahm.* 168, » p. 386, et *Brahm.* 169, p. 391. *Voy.* aussi p. 118.

» Le *Pran'* (*l'ancien* ou la *respiration*), qui était » seul, devint toutes choses. *Ibid.*, *in fine*.

» Avant toute production, l'*Atma* existait seul. Il » voulut produire les mondes ; et tous les mondes » furent produits. D'abord, il fit l'eau sans rivage, qui

---

(1) Voyez ci-devant, T. II, p. 213, 265 et 344.

» est au-dessus du paradis; puis ce qui est entre le » paradis et la terre; puis la terre, où naissent les » choses mortelles; puis les eaux qui sont sous tous » les étages de la terre.

» Le Créateur voulut que le monde qu'il avait fait » eût des gardiens sans lesquels il eût pu tomber en corruption, et il produisit les gardiens du monde » (*les anges*). *Oupn.* 11, *Brahm.* 100, p. 17.

» Dans une assemblée de ceux qui cherchaient la » vérité on disait : Est-ce le Créateur ou un autre » être qui a produit le monde? et nous qui sommes » animés, qui nous a faits? qui nous fait agir? qui » nous fait éprouver la joie ou la tristesse? quel est » enfin le principe de tout?

» Plusieurs disent que c'est le tems qui a fait le » monde; que le monde existe dans le tems, et va s'y » absorber.

» D'autres, que le monde existe et va par lui-» même.

» D'autres, qu'il est l'effet d'une cause.

» D'autres, qu'il est l'effet nécessaire de la lune.

» D'autres, qu'il provient du mélange des élémens.

» D'autres, que ce qui a produit tout, c'est le juste » tempérament des trois qualités productrice, conservatrice et destructrice.

» D'autres, que c'est le *Haranguerbéhah* (*les élémens purs, la matière première*).

» D'autres, que tout cela est la cause du monde.. » Ceux qui cherchent la vérité, méditant en eux-» mêmes, ont vu que cet être, qui est lumière pure,

» a produit le monde par sa puissance voilée sous les » trois qualités..... C'est *Maïa* (l'*apparence illusoire*) » qui, mêlée avec le Créateur, a produit le monde. » *Oupn.* 13, *Brahm.* 110.

» C'est Dieu qui a fait paraître le monde, ce fantôme » sans réalité. *Oupn.* 23, *Brahm.* 111, p. 123.

» Il est une personne (*universelle*) qui a des têtes à » l'infini, des sens extérieurs et intérieurs à l'infini.

» Elle est tout ce qui a été, fut et sera ; elle est le » Seigneur qui sauve. Tout ce qu'il y a de grand » dans le passé, le présent et le futur, c'est sa gran- » deur.

» Tout l'univers est portion d'elle-même....

» Elle a trois pieds, et dans ces trois pieds sont la » production, la conservation et la destruction.

» Pour elle, respirer, c'est produire ; retenir son » haleine, c'est conserver ; la retirer, c'est opérer la » grande résurrection (*l'absorption en Dieu*).

» Quand elle veut créer de nouveau, sa première » production est le *Haranguerbéhah* (*Dieu sous l'ap-* » *parence de matière première*).

» Du *Haranguerbéhah*, sortit la figure de tout le » monde (*Pradjapati*) ou *Vrath* (1). (Ce dernier mot veut dire *personne universelle*).

» *Vrath* produisit un homme qui fut appelé *Man*, » qui est composé de cinq élémens (*l'eau*, *le feu*, » *l'air*, *la terre et l'éther*).

---

(1) Mais *Vrath* n'est pas *samscrit*. Si ce mot est de la famille du mot *samscrit*, *Prathama*, il signifie le *premier*, ce qui rentre assez dans le sens du texte persan.

» Et cet homme unique se multiplia dans ses en-
» fans.... *Oupn.* 46, *Brahm.* 160.

» Au tems que le Créateur, l'être unique voulut
» paraître multiple, en se méditant lui-même, lors-
» qu'il eut rendu le monde apparent, entré dans l'in-
» térieur de tout, il fut lui-même avec figure et sans
» figure, universel et particularisé, et tout ce qui lui
» est attribué, fut et ne fut pas; il fut deux (*en appa-*
» *rence*).

» Il fut dans le lieu et hors le lieu, subtil et gros-
» sier, vérité et mensonge; car il fut tout, et renferma
» en soi les caractères, parce qu'il est tout ce qui
» existe véritablement. *Oupn.* 38, *Brahm.* 158. »

C'est *Maïa* qui nous trompe, nous faisant paraître le monde comme une figure sans ame, et qui nous fait croire à la pluralité. Comme il fait paraître le néant, ce qui est absurde, ce qui n'existe pas; il est aussi lui-même le néant, l'absurde; il a toujours été le néant absolu (1). *Oupn.* 50, *Brahm.* 180, p. 444 et 446.

LE MONDE ET LES ANGES.

Dans cet ouvrage, il est tantôt parlé d'un monde unique, tantôt de deux, tantôt de trois et davantage.

---

(1) Un célèbre illuministe de nos jours, feu M. de St.-Martin, trouvait qu'on n'aurait pas dû blâmer si légèrement ceux qui pensent que la matière n'est qu'apparente, page 405 du livre *des Erreurs et de la Vérité*; et dans le *Tableau naturel des rapports entre Dieu, l'homme et l'univers*, page 83, il dit nettement : « Il est très-vrai » pour les corps, que les corps existent... mais aussi, cela n'est » vrai que pour les corps... La matière est vraie pour la matière, » et ne le sera jamais pour l'esprit. »

C'est toujours Dieu qui se manifeste sous des apparences qui au fond n'existent pas, qui font illusion, qui n'existent que relativement.

Quand il est parlé du monde comme unique, tous les mondes y sont compris. En ce sens, il est dit : « Le » monde est un arbre dont la racine est en haut, » dont les rameaux sont en bas, et il s'appelle *Asouata;* » c'est-à-dire, *variable, dont les feuilles sont tou-* » *jours en mouvement.* Il n'a pas été fait (*puisqu'il est* » *Dieu même qui est éternel*); il a été produit (*par* » *émanation*), et non pas hier, mais depuis long-tems.

» La racine de cet arbre est le Créateur..... Tout » le monde est sorti du Créateur, et se meut dans le » Créateur..... Tout le monde le craint comme on » craint un maître qui tient le glaive levé sur nous. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 154. »

Quand on a comparé et médité attentivement les textes nombreux des *Oupnek'hats* qui parlent du monde ou des mondes, voici le tableau qu'on peut s'en former.

Avant tout est *le monde de l'être* ou *du Créateur*, appelé aussi *le grand degré de l'être*, ou *le grand monde, le suprême paradis, la grande demeure sans pareille, le siége où reposent tous les saints parfaits.* C'est Dieu même considéré à part de tout ce qui est émané de lui, et contenant dans lui-même, *en puissance* ou *en acte*, tous les mondes. Viennent ensuite les mondes créés, qui sont des émanations ou modifications de Dieu.

Ces mondes sont supérieurs ou inférieurs.

Les supérieurs sont au-dessus de la sphère de la lune, et sont disposés graduellement. Le monde du soleil, le monde d'*Indra*, chef des bons anges, et celui de *Pradjapati*, génie préposé à l'univers, sont des mondes supérieurs. Ces mondes supérieurs s'appellent tous d'un nom commun, *le paradis*, *le monde du paradis*, ou *le monde des bons anges*, d'où les bons anges ont pu tomber par leur déréglement, dans les mondes inférieurs, et d'où retombent jusque sur la terre sous diverses formes les ames des hommes qui n'avaient mérité qu'un bonheur céleste passager, qui, à leur mort, n'étaient pas dignes de l'absorption dans le Créateur.

Les mondes inférieurs, l'enfer, c'est d'abord la terre; c'est aussi la lune, autrement *le monde des ames*; c'est l'atmosphère de la terre; ce sont les mondes de l'air et du feu; les mondes de la lune, de l'air et du feu, sont des lieux de repos, mais d'un repos qui n'est que passager.

Les mauvais anges, les anges tombés, sont relégués dans ces mondes inférieurs, sous forme d'hommes ou de bêtes; ils y sont en état d'expiation, y subissant diverses métamorphoses, et ils y retombent même après s'être élevés dans quelques degrés du *paradis*, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au *monde de l'être*; c'est-à-dire, à l'union substantielle ou l'absorption en Dieu, dernier degré du bonheur céleste que les Indiens appellent *Mokcha* (1), et qui est le salut éternel, ou *le*

---

(1) *Mokcha* signifie en samscrit *Liberatio*, la délivrance absolue, *Moukta* délivré

grand, le plus grand degré de l'être; dans cet état, on est exempt de tout le mal que peuvent éprouver les choses créées, quoique toutes les choses créées ne soient que des manifestations, des modifications, des émanations de Dieu; on est heureux et pour toujours d'un bonheur infini; on est Dieu lui-même.

Les bons anges (*dityas, dewas*) ont vaincu autrefois les mauvais (*asouras*); ils ont vaincu en reconnaissant Dieu, en l'appelant à leur secours, et invoquant le nom mystique de Dieu. *Voyez* p. 48, 93, 391.

Le chef des bons anges est *Indra;* celui des mauvais est *Satan* (1), ou l'adversaire, *le grand ennemi*, qui est *péché, erreur et mort;* mais qui ne peut rien contre ceux qui connaissent Dieu. *Voyez* p. 18 et 331.

Il est dit de Dieu, p. 85, 368 et 386, qu'il a tué une grande tribu de *Djénian* à trois têtes, parce qu'ils ne reconnaissaient pas Dieu; qu'il a de sa foudre tué *Bratr*, appelé *Satan*, qui est sur les montagnes en forme de serpent, qui est appelé *Serpent*.

Les mondes matériels n'étant qu'une apparence trompeuse, il ne faut pas s'étonner si le soleil et les astres qui sont les mondes, si les élémens même sont des génies qui obéissent à Dieu. *Oupn.* 37, n°. 154.

Les planètes sont les génies du premier ordre, puisque la planète Vénus est un des grands *Fereschetchha*, p. 257.

---

(1) Le mot *satan* est étranger au samscrit; c'est un terme arabe, introduit par les auteurs de la version persanne. *Bratr* peut se rapporter au radical samscrit, *bhram'*, errer, ou au radical *bhrans'*, tomber.

Parmi les magnifiques éloges donnés au soleil, il en est un qui nous a particulièrement frappés, c'est celui-ci : *le Soleil est Adam ; il est père du genre humain. Oupn.* 30, *Brahm.* 139.

» Pour trouver (*Dieu*) la vérité des vérités, le so-
» leil retient ses sens et son esprit ; il pratique la re-
» ligion ; et de là sa grandeur, de là sa brillante lu-
» mière qui éclaire, échauffe l'univers.

» Quiconque s'est dévoué à la pratique de la reli-
» gion doit invoquer d'abord le secours du soleil ; il
» doit dire : Avec le secours du soleil, qui est lumière,
» puissé-je acquérir la dévotion, parvenir au monde
» du Créateur, obtenir le salut, garder mon cœur
» affermi dans la foi ! que le soleil m'accorde sa lumière,
» que sa voie m'éclaire et me fasse arriver au paradis,
» devant les bons anges ! car le soleil est la porte du
» paradis..... La voie de sa lumière fait parvenir au
» monde du Créateur. Sous ce rapport, il mérite nos
» respects et nos louanges. Sa lumière fait croître et
» décroître la lune ; et nos ames proviennent de la lu-
» mière de la lune. » *Oupn.* 13, p. 103 et 104.

LES HOMMES.

La nature de l'homme, sa destination et ses devoirs, ses moyens d'arriver au bonheur : nous rangerons sous ces trois principaux chefs ce qui concerne l'homme dans le système indien, et les fragmens corrélatifs tirés des *Oupnek'hats*.

Nature de l'homme.

D'après ces anciens textes, les corps n'ont qu'une

existence relative et réellement illusoire. Mais l'illusion même a ses phénomènes. Les sages de l'Inde avaient étudié avec beaucoup d'application les phénomènes du corps humain, et leur physiologie qui est assez détaillée n'est pas sans intérêt pour ceux qui aiment à connaître les premiers pas, et à épier les progrès de l'esprit humain dans toutes les sciences.

La question qui a fait quelque bruit de nos jours, sur le moyen de procréer les sexes à volonté, est traitée et résolue de deux manières différentes dans les *Oupn.* 14, *Brahm.* 112, et 28, *Brahm.* 136; mais les deux solutions ne sont que des hypothèses comme celles de nos Européens, qui ont examiné le même problème avec un grand appareil d'érudition et de raisonnement.

Les caractères qui distinguent les hommes des animaux et des végétaux, sont tracés dans le fragment qui suit : « Le signe de la présence de l'*Atma* (ou *de* » *Dieu*) dans les végétaux, c'est la sève ; dans les animaux, c'est le sentiment. Dans les animaux, il y a » mouvement des liqueurs, et de plus il y a sentimens : c'est que l'*Atma* s'y montre plus apparent, » plus lumineux. Les végétaux ont des liqueurs; mais » ils n'ont point de sentiment comme les animaux.

» Dans les animaux, dans l'homme, l'*Atma* se » montre plus apparent, plus lumineux : en effet, » l'intelligence est parfaite dans l'homme.

» L'homme pense et exprime sa pensée; il aperçoit, » il sait plusieurs choses, même futures. Il distingue » ce qu'il faut apprendre et ce qu'il ne faut pas ap-

» prendre ; et, dans un corps qui meurt, il désire » connaître l'*Atma* qui ne meurt point. Ce trésor de » la science est particulier à l'homme : c'est là sa préé- » minence sur les autres animaux; tous savent manger » et boire, mais l'homme seul parle et vit dans l'a- » venir. Les autres animaux ne savent pas distinguer » ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut ignorer ; leur » science ne va pas jusque-là. *Oupn*. XI, *Brahm*. 99».

De l'Ame humaine.

« Dans le corps (de l'homme), au milieu de l'ou- » verture du cœur où réside la science, il y a deux » ames, le *Djiw-Atma* (*l'Atma lié, ou l'Ame humaine,* » *parcelle de l'Ame universelle*), et le *Param-Atma* » (*la première ame, Dieu*). Tous deux goûtent le plai- » sir de la récompense des œuvres, ou plutôt le *Djiw-* » *Atma* seul goûte ce plaisir : le *Param-Atma* n'y est » que spectateur ; les deux ne font qu'un seul ; c'est » sous ce rapport que les deux goûtent le plaisir. Les » Brahmanes savans comparent le *Param-Atma* à la » lumière, et le *Djiw-Atma* à l'ombre. » *Oupn*. 37, *Brahm*. 151.

» C'est le *Djiw-Atma* qui aperçoit par les sens; qui » est sensible aux couleurs, aux saveurs, aux odeurs, » à l'impression du toucher, etc. Chaque sens fait sa » fonction et ne peut en faire une autre : concevez de » là que l'*Atma* est distingué du corps, et opérant » partout.

» Ce *Djiw-Atma* est l'*Atma* lui-même; c'est lui qui » a des perceptions dans le sommeil de l'homme et

» pendant la veille. Il est grand, tout est est compris » dans son immensité. Quand les savans l'ont reconnu » (en eux), ils sont exempts de tout chagrin..... Ils » ne craignent rien, ils savent que leur *Djiw-Atma* » (*leur ame*) et l'*Atma* est Dieu même..... Qui dis- « tingue ces deux *Atmas*, en quelque monde qu'il par- » vienne, ne sera point délivré de la mort. L'homme » doit toujours se dire dans sa pensée : je suis lui- » même. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 152.

« Le *Djiw-Atma* n'a pas été fait, il a été produit » (*par émanation*). » *Oupn.* 37, *Brahm.* 153. En effet, puisque l'ame humaine est Dieu (*particularisé*), elle n'a point eu de commencement, comme elle n'aura point de fin.

» Les savans ne croient pas que le corps qui périt » soit l'ame.... Personne ne peut tuer l'ame : tuer et » périr sont des mots qui ne peuvent se dire que du » corps et non de l'ame. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 150.

« Le *Djiw-Atma* n'a point de sexe. » *Oupn.* 13, *Brahm.* 110. »

De la destination de l'homme et de ses devoirs.

« Tous les animaux, selon le degré de science et » d'intelligence qu'ils ont eu dans ce monde, vont en » d'autres mondes (1).

» L'homme est un océan; il est plus que tous les » mondes.

---

(1) Le célèbre Bonnet, qui a soutenu le système de l'immortalité des ames des bêtes, n'eût pas désavoué cette doctrine du *Véda*.

» Quand il désire les délices du monde de la terre, » ne lui dites pas qu'il n'en est pas digne : il en est » digne, et d'autres délices plus grandes.

» S'il désire le monde de l'atmosphère, ne lui dites » pas qu'il n'en est pas digne : il est digne d'un monde » plus élevé (*le suprême paradis*).

» S'il désire les délices du paradis, ne dites pas qu'il » n'en est pas digne : il est digne d'un monde plus » élevé. » *Oupn.* 11, *Brahm.* 99.

« La science du créateur est la grande science ; qui » la possède et s'abstient du péché (1), parvient au » Créateur qui est le grand par excellence. » *Oupn.* 18, *Brahm.* 121.

« L'homme qui avait pour but la récompense de ses » bonnes œuvres, étant mort, va au monde de la lune. » Là, il est au service des préposés de la moitié de la » lune dans son croissant. Ceux-ci l'accueillent avec » joie ; pour lui il n'est pas tranquille, il n'est pas » heureux : toute sa récompense est d'être parvenu » pour un tems au monde de la lune. Ce tems écoulé, » le serviteur des préposés de la lune en son croissant » redescend dans l'enfer ; il y renaît (2) ver, papillon, » lion, poisson, chien, ou sous une autre forme (*même » sous une forme humaine*). » *Oupn.* 28, *Brahm.* 136.

---

(1) Dans les *Oupnek'hats*, les péchés sont souvent appelés les *ennemis* intérieurs de l'homme, ainsi que dans les psaumes.

(2) Il est dit dans le *Baghavat-guita*, sect. XVI, que les hommes méchans renaissent dans des matrices d'anges de ténèbres et de bêtes impures. Même doctrine dans le *Chastah-bhada*, publié par Hollwel.

« Aux derniers degrés de sa descente, si on lui » demande, qui êtes-vous? Il répond : je viens du » monde de la lune, prix des œuvres faites en vûe de » la récompense. Me voilà de nouveau revêtu d'un » corps; j'ai souffert dans le ventre de ma mère, » et lorsque j'en sortais; j'espère enfin acquérir la » connaissance de celui qui est tout, entrer dans la » voie droite du culte et de la méditation sans vue de » la récompense. » *Oupn.* 12, *Brahm.* 106.

« Le monde de la lune est celui où l'on reçoit la » récompense des bonnes œuvres faites sans avoir re- » noncé à leur fruit, à leurs mérites; mais cette ré- » compense n'a qu'un tems fixé, après lequel on renaît » dans un monde inférieur, un monde mauvais, un » monde de la récompense du mal. » *Oupn.* 14, *Brahm.* 112.

« Au contraire, par la mortification, la renoncia- » tion à tout plaisir, et à la récompense des œuvres, » cherchant Dieu avec une foi ferme, on parvient à » ce soleil qui est sans fin, qui est le grand monde, et » d'où l'on ne retourne point dans un monde de la ré- » compense du mal. » *Oupnek.* 14. *Brahm.* 112.

« Il y a le bien de ce monde et celui du monde » futur : l'homme est susceptible de l'un et de l'autre.

» Qui désire le bien du monde futur devient bon » lui-même; et qui désire le bien de ce monde, est » privé de celui du monde futur, qui est le bien prin- » cipal.

» L'intelligent, le savant choisit et recherche le » bien du monde futur; l'ignorant, l'homme sans in- » telligence choisit le bien de ce monde; il veut en

» acquérir et en amasser. C'est illusion pure; car tous » les biens de ce monde passeront.... les deux mon- » des sont contraires l'un à l'autre, leurs récompenses » sont contraires : il y a entre eux de la différence » comme du jour à la nuit.....

» Il y a de prétendus savans qui, par ignorance, » croient savoir, et qui choisissent le monde actuel. » Ils marchent par un chemin tortueux, et ils recueil- » lent des peines. Ne croyant pas à l'autre monde, » par erreur et négligence, ils ne comprennent pas; » ils croient qu'il n'y a pas d'autre monde, que tout » finit pour eux avec cette vie, et ils tombent dans les » liens de la mort. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 150.

« Ceux qui ont compris le Créateur, demeureront » éternellement..... Ceux qui ne l'ont pas compris » avant de mourir, demeurent dans les liens des autres » mondes (*inférieurs*).... Il faut donc que l'homme » avant de mourir connaisse le Créateur.

» Comme il voit son visage dans un miroir, il faut » que dans le miroir de sa pure intelligence, il voie » l'*Atma* clairement.

» Ceux qui ne peuvent pas le voir clairement dans » le miroir de leur intelligence pure, le verront dans » le monde des ames (*la lune*), comme on voit en » songe; et s'ils vont dans le monde des anges, ils le » verront comme on voit son visage dans une eau » trouble; et ceux qui seront parvenus au monde du » Créateur, verront l'être véritable comme une lu- » mière, et le monde comme une ombre.

» Le premier et le dernier de ces degrés de vision » valent mieux que les deux autres.

» Le premier est celui des savans (1), de ceux qui » voient le Créateur dans le miroir de leur intelli- » gence. Le second et le troisième sont des récom- » penses des œuvres. Le quatrième est propre à ceux » qu'on appelle *Salek* (2) (*qui sont morts après s'être* » *conformés aux règles des Vedas*). » *Oupn.* 37, n°. 154.

Différens degrés de bonheur après la mort.

« Imaginez un jeune homme doué d'une belle figure, » d'une santé parfaite, d'une complexion vigoureuse, » qui a lu les *Vedas*, qui peut les faire lire à d'autres, » qui abonde en richesses, qui est roi de toute la » terre; cent fois aussi heureux est celui qui, par les » œuvres pures, est devenu après sa mort un des bons » anges de lordre des musiciens célestes; et telle est » la félicité de celui qui sait les *Vedas* et qui a re- » noncé au mérite des œuvres.

» Cent fois aussi heureux que celui qui, par les » œuvres pures, est devenu musicien céleste; cent » fois aussi heureux est le bon génie musicien céleste » par nature; et telle est, etc.

---

(1) *Gnani*, les sectateurs de la doctrine du *Veda*, sont appelés *Savans* par emphase. C'est ainsi que certains sectaires demi-chrétiens s'appelaient *Gnostiques*. Cette qualification particulière de *savant* ou *gnostique*, n'est pas à beaucoup près le seul point de ressemblance qu'on puisse remarquer entre les premiers et les seconds.

(2) *Salek*. Mot arabe passé dans le persan. Son corrélatif *samscrit* nous est inconnu.

» Cent fois aussi heureux que le musicien céleste » par nature est la personne qui a sa demeure pour » long-tems dans le monde des ames; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que celui qui pour long- » tems demeure dans le monde des ames, est celui » qui, par ses œuvres pures, est parvenu au monde » des bons anges, et est appelé *ame divine;* et telle » est, etc.

» Cent fois aussi heureux que l'*ame divine* est celui » qui, par les œuvres du culte conformes au *Veda,* » devient bon génie de l'ordre des *Carma-deva;* et » telle est, etc. (*Carma* en samscrit, *œuvre*).

» Cent fois aussi heureux que le *Carma-deva* est le » *deva* par nature; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que les *Devas* par nature, » est *Indra* leur roi; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux qu'*Indra* est *Mouschta-* » *ry* (1), le maître ou l'instituteur des bons anges; et » telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que *Mouschtary* est *Prad-* » *japati*; et telle est, etc.

» Cent fois aussi heureux que *Pradjepati* est *Ha-* » *ranguerbéhah*; et telle est, etc.

» Et le bonheur du Créateur.... Toutes les félici- » tés dont on vient de parler, jusqu'à celle de *Ha-*

---

(1) Ce mot arabe signifie la planète *Jupiter*, et répond au mot samscrit *Vrihaspati*, ou *Brahaspati* dans le dialecte du Bengale; *Brahaspadi* dans celui du Malabar; *Braspatr* en plusieurs endroits des volumes dont nous donnons l'analyse.

» *ranguerbêhah*, toutes ensemble ne sont qu'une
» parcelle de ce bonheur. » *Oupn.* 38, *Brahm.* 158.

Allégorie sur le monde du Créateur ou le paradis suprême.

« Lorsque meurt celui qui est dans la voie du culte
» (selon les *Vedas, et sans vue de la récompense*),
» le Créateur le fait parvenir successivement aux gé-
» nies du feu, de l'eau, du soleil, puis dans le monde
» d'*Indra*, puis dans le monde de *Pradjapati*, puis
» dans le monde du Créateur.

» A l'entrée du monde du Créateur est une fosse
» pleine des eaux de la volonté, de la colère, de l'ava-
» rice, de la luxure, de l'orgueil et de l'envie; sur ses
» bords se tiennent les génies qui s'opposent à la mor-
» tification.

» Après cette fosse, on trouve la mer où sont ra-
» jeunis les vieillards qui s'y baignent.

» Puis on trouve l'arbre *Al* (1), qui porte toutes
» les espèces de fruits.

» Vient ensuite une ville appelée *Sabeh*, d'une vaste
» circonférence : au milieu de cette ville est l'édifice
» invincible.

» Ses portiers sont *Indra*, le roi des génies, et *Prad-*
» *japati*, génie préposé à l'Univers.

» Aussitôt qu'on y entre, on sent qu'on est supé-
» rieur à tout; on ne peut s'empêcher de dire : Je suis
» le Créateur.

---

(1) Dans les livres samscrits, l'arbre du paradis est appelé *mandara* et *calpavrikcha*; ce dernier mot signifie *arbre du devoir*.

» Au milieu de cet édifice est une estrade qu'on
» appelle Intelligence universelle.

» Sur cette estrade est un trône qu'on appelle Abon-
» dance de lumière et où est assise une femme de
» toute beauté, appelée Mère de l'Intelligence et du
» Sentiment.

» A travers de ses vêtemens on découvre tous les
» mondes, sous l'apparence de femmes ornées de
» voiles transparens; on y remarque des figures char-
» mantes, comme celle d'une mère tendre, et qui
» tient un langage doux et gracieux.

» Au milieu de la ville est la Science, celle qui pu-
» rifie le cœur.

» Lorsque le nouveau bienheureux le (*Maschgoul,*
» *c'est-à-dire contemplateur*), est arrivé en cet endroit
» avec le Créateur, le Créateur dit à un homme de
» son monde : Allez, apportez les ustensiles de l'hos-
» pitalité; car celui-ci a passé la mer qui rajeunit les
» vieillards : sa jeunesse sera éternelle.

» Aussitôt cinq cents jeunes filles viennent au-
» devant de lui : cent d'entre elles apportent une
» guirlande de perles; cent autres apportent le vase
» où il doit prendre le bain, et cent autres de magni-
» fiques vêtemens qui lui sont destinés. En revêtant
» ces habits précieux, cette personne comprend qu'elle
» devient le Créateur.

» Pour traverser, sans y être submergé, la fosse
» pleine des eaux de la volupté, de la colère, de l'a-
» varice, de la luxure, de l'orgueil et de l'envie, il
» faut être exempt de tous ces vices, avoir le cœur pur.

» Les génies opposés à la pénitence et à la contem-
» plation, qui habitent les bords de cette fosse, se
» détournent et s'enfuient quand ils voient y arriver
» un observateur du *Maschgouli* et du *Selouk* (*un*
» *contemplateur fidèle au culte*).

» Celui-ci, quand il a traversé cette fosse et la mer,
» est affranchi des liens de toutes œuvres bonnes
» et mauvaises. Les mauvaises sont le partage de
» ceux qui maudissent sa mémoire; et les bonnes,
» celui de ses amis, de ses compagnons, de ses en-
» fans (1). Il ne faut pas dire de mal d'un *Maschgoul*
» ou contemplateur : ses ennemis tombent dans le pé-
» ché, et la pureté est accordée à ceux qui l'aiment.

» Le *Maschgoul*, dans cet état, est absolument déli-
» vré des liens des œuvres : il voit les bonnes et les
» mauvaises aussi tranquillement que le conducteur
» d'un char voit marcher les roues, et c'est alors que
» le *Maschgoul* prend la forme du Créateur.

» Quand il passe sous l'arbre *Al*, il sent tous les
» parfums délicieux dont jouit le Créateur.

» En entrant dans cette ville, il participe à la science
» réservée au Créateur, en ce qu'elle a de plus ex-
» cellent.

» Parvenu au milieu de cet édifice, il est pénétré
» de toute la lumière du Créateur : en sorte qu'*Indra*
» et *Pradjapati* ne peuvent pas supporter la splendeur

---

(1) Il est dit, *Brahm.* 141, qu'un *savant*, par ses mérites, peut sauver de la renaissance, dans les mondes inférieurs, non seulement lui-même, mais ses pères et aïeux et ses descendans.

» de la lumière dont il brille, comme ils ne peuvent
» supporter celle du Créateur.

» Arrivé au lieu de l'assemblée, il aperçoit qu'il
» est grand comme le Créateur.

» Lorsqu'il monte sur l'estrade, il reçoit l'Intelli-
» gence universelle; il connaît tous les mondes.

» Et lorsqu'il s'assied sur le trône, il semble qu'il
» s'asseye sur le Créateur.

» Ce trône est resplendissant de lumière : ses deux
» pieds de derrière sont le passé et le futur; les deux
» autres sont les vrais biens, et la terre. Ses deux bras
» sont deux versets du *Sama-Veda*, lus avec mélodie;
» les deux côtés qui font la largeur du trône sont deux
» autres versets du *Sama-Veda*, et ces quatre ver-
» sets ont leur nom propre. Tous les autres versets du
» *Rig-Veda* et du *Sama-Veda* sont comme la trame
» du tissu du trône; et les versets du *Yadjour-Veda*
» en sont comme la chaîne. La lumière de la lune en
» est le siége, et l'harmonie du *Sama-Veda* en est le
» tapis; les mesures du *Veda* en sont le coussin.

» C'est là que le Créateur est assis; le *Maschgoul*
» avance et s'assied aussi sur ce trône. Le Créateur
» lui demande : Qui es-tu? Il répond : je suis le tems,
» je suis le passé, le présent et le futur. Je suis émané
» de celui qui est lumière par lui-même. Tout ce qui
» fut, qui est, qui sera, émane de moi. Vous êtes
» l'ame de toutes choses; et tout ce que vous êtes, je
» le suis. » *Oupn.* 12, *Brahm.* 106.

(*La suite au numéro prochain.*)

N° II

N° I

Lithog. de C. Motte.

NOTICE DE DEUX PAPYRUS ÉGYPTIENS

EN ÉCRITURE DÉMOTIQUE,

Et du règne de Ptolémée-Épiphane-Eucharistе;

Par M. CHAMPOLLION-FIGEAC (1).

ON connaît déjà, par les travaux des archéologues et des critiques, plusieurs de ces *papyrus* rapportés d'Égypte dans ces dernières années, et qui, de peu d'étendue comparativement aux autres papyrus en écriture *hiéroglyphique* ou en écriture *hiératique*, offrent ordinairement un texte égyptien en écriture *démotique* ou populaire. On les a désignés sous la dénomination particulière de *contrats*, parce que, en effet, leur contenu se rapporte ordinairement à des transactions entre particuliers, ainsi qu'on l'a reconnu soit par une espèce d'enregistrement ou de sommaire écrit *en grec* et ajouté à une marge du texte égyptien, soit par l'examen de ce texte même, ou bien enfin par des contrats purement grecs, analogues dans la forme et dans l'objet aux contrats égyptiens. De plus, on sait aujourd'hui que la langue égyptienne, et ses trois écritures diverses, n'ayant pas cessé d'être d'un usage général en Égypte sous la domination des rois macédoniens, on y rédigeait très-souvent les con-

(1) Cette notice a été lue à la séance de la Société Asiatique du 2 Juin 1823.

trats dans les deux langues simultanément, en écriture *démotique* et en égyptien, la langue de la nation, et en grec, la langue de l'administration publique. Il existe, en effet, en Angleterre, outre l'inscription de Rosette; un contrat grec, qui est la traduction d'un contrat égyptien récemment acquis pour le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque du Roi de France. M. le docteur Young vient de publier cette copie grecque, qui est à Londres, ce savant Anglais ayant d'abord reconnu l'identité des deux textes, d'après la lecture des noms propres du protocole de l'acte égyptien, qui lui a été communiquée par mon frère l'année dernière. Les deux actes sont, réellement, les mêmes; le texte grec est intitulé: ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ΣΥΝΓΡΑΦΗΣ ΑΙΓΥΠΤΙΑΣ *copie du contrat égyptien;* ils commencent l'un et l'autre par la même date, et les noms des officiers publics qui les ont signés sont aussi les mêmes. Le sens du mot ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ne présente aucun doute; mais il pourrait encore servir, vu la circonstance dans laquelle il est employé, à expliquer entièrement la nature des fonctions de l'ΑΝΤΙΓΡΑΦΕΥΣ qui est toujours nommé avec le ΔΙΑΓΡΑΦΕΥΣ et l'ΥΠΟΓΡΑΦΕΥΣ dans l'enregistrement grec de tous les contrats rapportés d'Égypte, et qui aurait pu être aussi une espèce de *copiste* ou *traducteur-juré*, délégué de l'autorité publique pour écrire, dans la langue administrative, des contrats rédigés en langue et en écriture du pays. Ainsi l'étude de ces précieux débris de l'antiquité égyptienne, peut fournir chaque jour quelque résultat nouveau, et l'on ait combien le petit nombre des contrats connus et

publiés a déjà procuré de notions historiques de quelqu'intérêt. Il devait d'ailleurs en être ainsi, d'après l'usage adopté, dans la rédaction des actes publics passés en Égypte durant la domination des Ptolémées, de mentionner dans leur protocole non-seulement l'année du règne et le surnom du souverain régnant, mais encore plusieurs prêtres ou prêtresses, et au premier rang parmi eux, le prêtre d'Alexandre-le-Grand, fondateur de la monarchie macédonienne en Égypte, et dont le nom est suivi dans ces contrats des noms de tous les rois Ptolémées morts depuis Alexandre et associés à ses honneurs, jusques au roi régnant. Ainsi, le protocole, dans les actes publics de quelque importance, et, pour cela même, plus soignés dans leur texte, offre la série généalogique et chronologique des rois Ptolémées, et ces documens sont très-précieux pour leur histoire. Nous avons fait voir ailleurs (1) comment le seul contrat grec, appelé de *Ptolémaïs* et publié par M. Boëck, à Berlin, a suffi pour mettre hors de doute le règne d'un *Ptolémée-Eupator*, que nous avions exhumé, en quelque sorte, de l'oubli absolu où l'avaient laissé tous les historiens et tous les critiques avant nous; et encore pour confirmer pleinement ce que nous avions aussi cherché à établir sur la véritable durée du premier règne de Ptolémée-Soter II, portée à dix-sept ans par les uns, à quinze par d'autres, et qui est fixée à dix ans dans nos

(1) Éclaircissement sur le contrat grec de Ptolémaïs, p. 25 à 32

Annales des Lagides (1). L'examen soigneux de ces contrats est donc, à bien juste titre, l'objet des travaux des philologues de notre tems; il promet quelques heureux résultats, et de plus nombreux encore à mesure que l'époque relative de ces contrats divers se rapprochera de plus en plus, que le texte de leur protocole sera plus régulier et plus complet; surtout enfin quand, au lieu de la simple mention des divers prêtres qu'il était ordonné d'y relater, on y trouvera de plus et leurs noms et ceux de leur père, avec l'énoncé de leurs fonctions. C'est de là qu'on doit tirer en effet des données certaines, et qui nous ont manqué jusqu'ici, sur l'ordre de ces prêtres, sur leurs familles, leurs noms, leur succession, et sur la durée *annuelle* ou *perpétuelle* de leur sacerdoce.

Bien des doutes restaient *encore* à éclaircir sur ce point pour l'Égypte des Lagides; mais les deux papyrus qui sont le sujet de cette notice, et qui font partie d'une seconde collection d'antiquités égyptiennes récemment envoyée à M. Thédenat du Vent fils, serviront à résoudre quelques-uns de ces doutes. Ces deux contrats sont l'un et l'autre du règne de Ptolémée-Épiphane, l'un de l'an 4 et l'autre de l'an 8; chacun d'eux, ce qui n'existe sur aucun autre contrat connu, contient, pour *son* époque, le nom du *prêtre* d'Alexandre, le nom de l'*athlophore* de Bérénice-Évergète, celui de la *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe, et enfin le nom de la *prêtresse* d'Arsinoé-

(1) Tome II, p. 182 à 196.

Philopator. L'inscription de Rosette est du même règne et de la 9e année; elle contient aussi les noms de ce prêtre et de ces prêtresses : ainsi nous avons à comparer trois monumens du même règne et de trois époques différentes, l'an 4, l'an 8 et l'an 9; ce hazard peut se présenter encore pour d'autres règnes; arrêtons-nous à examiner ce qu'il peut nous apprendre sur celui de Ptolémée-Épiphane en particulier, et, en général, sur l'état, en Égypte, des prêtres chargés du culte posthume des rois et des reines qui furent ses ancêtres. Nous verrons aussi comment il peut concourir à expliquer, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, deux passages importans de l'inscription de Rosette.

En faisant notre examen critique d'après la traduction française du protocole de ces deux contrats égyptiens écrits en caractères *démotiques*, traduction faite avec le secours de l'alphabet de cette écriture, complété et publié par mon frère (1) après les travaux de MM. Silvestre de Sacy et Ackerblad, je ne dois pas craindre qu'il s'élève des doutes sur l'exactitude de cette traduction, la certitude et la facile application de cet alphabet, les épreuves auxquelles il a déjà été soumis (2), et ses résultats naturels, devant nous dispenser de la justifier quant aux noms propres des Ptolémées inscrits dans ces contrats, et quant à

(1) Lettre à M. Dacier, relative à l'*Alphabet des Hiéroglyphes Phonétiques*. Paris, F. Didot, 1822; in-8°., planche IV.

(2) Sur le texte *démotique* de l'inscription de Rosette, et plusieurs *papyrus démotiques* aussi, du Cabinet du Roi.

leurs surnoms et à quelques mots autres que des noms, qui se lisent également dans le texte des deux protocoles, le sens des signes démotiques qui les expriment ne saurait non plus offrir aucun doute, le *littéré* de ces protocoles étant le même dans tous les contrats, sauf le nombre des noms selon les époques, et quelques-uns de ces signes existant aussi, et avec le même sens déjà reconnu, dans l'inscription de Rosette. Toute autre démonstration est d'ailleurs hors du cadre de cette notice; nous y joignons un *fac simile* lithographique du protocole de ces deux contrats.

Voici la traduction française de ces deux protocoles :

Papyrus, n°. 1. Dans l'année 4ᵉ. du roi Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux (Philopatores); étant *prêtre* d'Alexandre, et des dieux Adelphes, et des dieux Évergètes, et des dieux Philopatores, et du roi Ptolémée-Euchariste, Démétrius, fils de Sitaltès; étant Areia, fille de Diogène, *athlophore* de Bérénice-Évergète; étant Nicias, fille d'Apelle, *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe; étant Irène, fille de Ptolémée, *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator.

Papyrus, n°. 2. Dans l'année 8ᵉ. du roi Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux (Philopatores); étant *prêtre* d'Alexandre, et des dieux Adelphes, et des dieux Évergètes, et des dieux Philopatores, et des dieux Soters, Ptolémée, fils de Ptolémée, fils de Horoshermès; étant Dropion, fille de Ménapion, *athlophore* de Bérénice-Évergète; étant Démétria, fille de Philinus, *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe;

étant Irène, fille de Ptolémée, *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator.

Il n'est pas inutile de transcrire ici le protocole analogue de l'inscription de Rosette, le voici : (ligne 4), dans l'année 9ᵉ., (ligne 9), (du roi Ptolémée, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopatores); (ligne 4), étant Aëtès, fils d'Aëtès, *prêtre* d'Alexandre, et des dieux Soters, et des dieux Adelphes, et des dieux Évergètes, et des dieux Philopatores, et du dieu Épiphane-Euchariste; étant Pyrrha, fille de Philinus, *athlophore* de Bérénice-Évergète; étant Aréia, fille de Diogène, *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe; étant Irène, fille de Ptolémée, *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator.

Nous ne croyons pas nécessaire de rapporter ici le texte grec, très-connu, de cette partie de l'inscription de Rosette, ni de soumettre à ses formules le texte des deux autres protocoles, leur discussion devant entièrement porter sur les faits et non pas sur les mots de ces textes. Nous ferons donc remarquer dès l'abord l'analogie de ces trois protocoles : dans les trois, la date de l'année se trouve à leur commencement, et nous expliquerons plus bas celles des deux papyrus. Le nom du souverain régnant y suit immédiatement cette date de l'année; et ce souverain est le cinquième des Ptolémées, le fils et le successeur de Ptolémée et d'Arsinoé Philopatores, comme le disent les trois textes : il s'ensuit que les deux nouveaux *papyrus* que nous examinons, sont les plus anciens de

tous ceux des tems des Lagides que l'on connaît jusqu'ici.

Immédiatement après le nom du prince régnant, on y lit les noms du prêtre d'Alexandre et des quatre Ptolémées, ses premiers successeurs, Soter, Philadelphe, Évergète et Philométor : on doit toutefois avertir que le nom des dieux Soters (Ptolémée Soter et Bérénice, sa femme) est omis dans le *papyrus*, n°. 1, et que, dans le n°. 2, ces mêmes noms, qui doivent être les premiers dans l'ordre des tems, y sont au contraire les derniers. Mais de semblables inadvertances peuvent exister sans conséquence dans des contrats de cette nature, ouvrages d'officiers publics plus ou moins attentifs à la régularité chronologique de ces protocoles, desquels la valeur du contrat ne pouvait dépendre nullement.

Nous avons déjà fait remarquer, dans le texte du contrat grec de Ptolémaïs, des irrégularités d'un autre genre, d'abord dans la mention des prêtresses des trois reines Lagides auxquelles cet honneur fut déféré, où l'écrivain mit καὶ θεᾶς Ἀρσινόης au lieu de ἱερίας Ἀρσινόης, et je dis l'écrivain, parce que je crois que M. Boëck a très-bien lu ce passage du *fac simile* du manuscrit original, et que les mots καὶ θεᾶς sont très-apparens dans les copies gravées, publiées par le même M. Boëck, à Berlin, et par M. Jomard, à Paris. Il en résultait contre le texte formel des monumens existans, que la *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe était en même tems la *canéphore* d'Arsinoé-Philopa-

tor, et que celle-ci n'avait pas sa *prêtresse* particulière. Nous avons exposé, dans nos *Éclaircissemens historiques sur le contrat de Ptolémaïs* (pages 32 à 36), nos doutes sur l'exactitude de cette leçon, sur la certitude du fait historique qui en résultait, et nos motifs pour y substituer, d'après l'inscription de Rosette, les mots καὶ ἱερέιας Ἀρσινόης qui conservaient l'ordre ordinaire de ces faits; ces motifs paraissent avoir été admis postérieurement dans une Notice insérée au *Journal des Savans* (1); et comme on l'observe très-bien à ce sujet, la question est résolue par le contrat grec de la quatrième année du règne de Cléopâtre et de Soter II, analysé par M. Saint-Martin dans cette *Notice* que nous citons, contrat qui porte sans difficulté ἱερέας (pour ἱερέιας) Ἀρσινόης. Ainsi nos doutes et notre substitution se trouvent pleinement confirmés; et M. Young a admis cette correction dans le texte de ce contrat, qu'il vient de réimprimer dans son ouvrage tout récemment publié à Londres (2).

On trouve encore dans le même contrat de *Ptolémaïs* le surnom du quatrième Ptolémée, écrit εὐπάτωρ au lieu de φιλοπάτωρ, et nous avons aussi indiqué ce mot comme une fausse leçon; on a cru, et MM. Letronne (3) et Saint-Martin (4) se sont rencontrés sur

---

(1) *Notice sur quelques Manuscrits grecs* apportés récemment d'Égypte; par M. Saint-Martin. Cahier de septembre 1822, page 559.

(2) *An Account of some recent Discoveries in Hieroglyphical Literature, and Egyptian Antiquities. London, Murray*, 1823, *p.* 147.

(3) *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, p. 125.

(4) Notice précitée, p. 560 et note 1.

cette idée, que Ptolémée-*Philopator* a pu porter aussi le surnom d'*Eupator ;* c'est le contrat seul et le désir d'expliquer cette espèce d'anomalie qui sont la source de cette opinion ; il est vrai que Josèphe dans un passage cité par ces deux académiciens, désignant, dans l'intervalle de quelques lignes, le même Ptolémée d'abord par le surnom d'*Eupator*, et, un peu plus bas, par celui de *Philopator* (1), appuie singulièrement leur sentiment. L'on peut toutefois remarquer que le contrat de Soter II, qui porte bien le surnom de *Philopator,* ainsi que l'inscription de Rosette, exigent cette correction dans le contrat de Ptolémaïs; Josèphe reste donc seul avec sa leçon εὐπάτορα, qui peut être vicieuse, rectifiée même par quelque manuscrit, et qui, isolée, se trouve en contradiction manifeste avec tous les auteurs grecs qui ont parlé de Ptolémée-*Philopator*, qu'ils n'ont jamais désigné par le surnom d'*Eupator* : nous inclinerions donc à corriger à la fois le texte de Josèphe en même tems que celui du contrat de Ptolémaïs, par le texte du contrat de Soter II, et celui des autres manuscrits grecs qui désignent tous unanimement le fils de Ptolémée-Évergète I par le seul surnom de *Philopator.* Pour les mêmes motifs encore nous laisserions l'inscription de Paphos en l'honneur d'un Ptolémée-*Eupator*, au jeune fils de Philométor qui, sans nul doute, porta ce surnom d'*Eupator*, et régna quelques mois en Égypte, ainsi que nous l'avons suffisamment démontré ailleurs (2).

(1) *Joseph., Antiq. Jud., Lib. XII, cap.* 3.

(2) *Annales des Lagides*, II, 167. — *Éclaircissemens historiques sur le Contrat de Ptolémaïs*, , p. 28 à 32.

Revenant aux deux nouveaux contrats, on voit que les noms des prêtres d'Alexandre et des Ptolémées, sont suivis des noms des *athlophores* de Bérénice-Évergète, des *canéphores* d'Arsinoé-Philadelphe, et de la *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator; et l'on remarquera que, excepté pour la *prêtresse* de cette dernière Arsinoé, tous les autres noms sont différens pour les deux époques de ces contrats. Ils sont très-précieux sous ce point de vue, puisque les autres contrats connus ne rapportent point les noms de ces prêtres dont on s'est contenté d'y mentionner le sacerdoce. Réunis aux noms de ces mêmes prêtres consignés dans l'inscription de Rosette, on a leurs noms et ceux de leur père pour trois époques du règne d'Épiphane; le tableau suivant les présente dans leur ordre successif et hiérarchique :

Prêtres d'Alexandre et des Ptolémées.

Pour l'an IV. Démétrius, fils de Sitaltès.
—— VIII. Ptolémée, fils de Ptolémée, fils d'Horos-hermès.
—— IX. Aëtès, fils d'Aëtès.

Athlophores de Bérénice-Évergète.

—— IV. Aréia, fille de Diogène.
—— VIII. Dropion ou Tropion, fille de Ménapion.
—— IX. Pyrrha, fille de Philinus.

Canéphores d'Arsinoé-Philadelphe.

—— IV. Nisias ou Nicias, fille d'Apelle.
—— VIII. Démétria, fille de Philinus.
—— IX. Aréia, fille de Diogène.

Prêtresses d'Arsinoé-Philopator.

—— IV. Irène, fille de Ptolémée.
—— VIII. Irène, fille de Ptolémée.
—— IX. Irène, fille de Ptolémée.

Cette série nous fait donc connaître dix-sept noms appartenant à sept familles différentes.

1°. Sitaldès ou Sitaltès, père de Démétrius.
2°. Ptolémée, fils d'Horoshermès, père de Ptolémée et d'Irène.
3°. Aëtès, père d'Aëtès.
4°. Diogène, père d'Aréia.
5°. Ménapion, père de Dropion ou Tropion.
6°. Philinus, père de Pyrrha et de Démétria.
7°. Apelle, père de Nisias ou Nicias.

Cette liste pourra servir peut-être un jour à l'intelligence plus complète de quelque autre monument; aujourd'hui nous en retirons ce premier fait, très-présumable d'avance, mais qu'il était de quelqu'intérêt de dégager de toute incertitude, c'est que le sacerdoce des prêtres d'Alexandre et des Ptolémées, des athlophores de la reine Bérénice-Évergète, des canéphores de la reine Arsinoé-Philadelphe, était annuel ἘΠΈΤΕΙΟΣ. M. Letronne, dans son beau travail sur les inscriptions grecques et latines de l'Égypte, appliquées à l'histoire civile et religieuse de cette contrée, l'avait déjà conjecturé d'après le titre de δὶς ἱερεὺς, *deux fois prêtre*, que porte un Psentuaxis, dit Panuphis, dans une inscription grecque des car-

rières de Gartas en Nubie (1), et nos contrats vont mettre ce point historique dans tout leur jour. Ce sacerdoce annuel était d'ailleurs d'un usage général en Grèce; l'institution des prêtres qui furent affectés au culte des rois, ne paraît remonter ni en Égypte, ni en Syrie, au-delà des tems d'Alexandre, et rien n'autorise à croire que l'Égypte des Pharaons, si pieuse envers la Divinité, eût adopté une pareille pratique. Sous les Ptolémées, elle eut donc des prêtres annuels pour ses rois et pour quelques-unes de ses reines : on comprend par là toute l'importance qui serait propre à la collection plus ou moins étendue de leurs noms dans l'ordre de leur époque, puisqu'ils pourraient être une espèce d'échelle chronologique, et ce que nous apprennent les deux nouveaux contrats réalise en partie et confirme les espérances que nous avions déjà rattachées dans un autre écrit (2) à ces diverses listes sacerdotales, dans l'intérêt des recherches historiques : on doit donc de toutes parts s'appliquer à les accroître.

La comparaison des deux nouveaux contrats avec l'inscription de Rosette, nous apprend donc avec quelque certitude :

1°. Que le sacerdoce du prêtre d'Alexandre et des

---

(1) *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, tirées des Inscriptions grecques et latines, relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux. (Paris, Bolland — Tardieu, 1823, in-8°.) p. 489. Voyez aussi p. 214 du même ouvrage.

(2) *Éclaircissemens historiques sur le Contrat de Ptolémaïs*, p. 28 et 29.

dieux Ptolémées, ses successeurs, était annuel; les noms sont différens pour chacune des trois années; nous ne voyons pas non plus que le même personnage ait rempli deux fois les mêmes fonctions dans les trois époques que nous connaissons, et aucun d'eux ne porte le titre de δια ἱερεὺς, quoique appartenant à des familles en quelque sorte privilégiées pour le sacerdoce; ce qui n'empêchait pas que le chef suprême de l'ordre sacerdotal, l'Ἀρχιερεὺς, sous les Lagides, pût être perpétuel, et son fils l'héritier de son titre, comme le rapporte Hérodote pour son tems (1). Il paraît toutefois par l'inscription de Rosette (ligne 6) qu'il y avait alors plusieurs grands-prêtres en Égypte, un peut-être pour chaque dieu ou pour chaque temple principal; mais nous ignorons encore si, au tems des Lagides, leurs fonctions étaient annuelles ou perpétuelles.

2°. Que le sacerdoce des athlophores de Bérénice-Évergète I était également annuel.

3°. Qu'il en était de même de la canéphore d'Arsinoé, première femme de Philadelphe; et nous avons dit ailleurs que c'était à cette Arsinoé, et non pas à la seconde femme de ce roi, nommée aussi Arsinoé, que les honneurs de la canéphore appartenaient, parce

---

(3) *Ἀλλὰ πολλοὶ (ἱρέες) τῶν εἷς ἐστὶ Ἀρχιερεύς· ἐπεὰν δέ τις ἀποθάνῃ, τούτου ὁ παῖς ἀντικατίσταται.* Lib. II, cap. 37, T. I, p. 171, éd. J. B. Gail. Cf. Diod. sic. p. 84 et 98; *Euseb*, Præp. Evang., Lib. II, p. 50. Ce que ces auteurs rapportent pourrait donner lieu à une longue discussion, que l'observation de faits certains et encore ignorés pourrait seule rendre utile dans ses résultats.

que la seconde n'eut point d'enfans, et que la première fut la mère de l'héritier de la couronne, Ptolémée-Évergète (1). Cette opinion ne réunit pas tous les suffrages, et, en attendant que quelque monument la confirme plus directement, nous ajouterons ici quelques considérations qui nous semblent propres à l'appuyer. Ce ne put être qu'après l'avénement d'Évergète, que cette Canéphore put être instituée; car on ne connaît point de sacerdoce de ce genre pour des reines encore vivantes, et c'est à sa propre mère que le roi Évergète dut naturellement le destiner. Le texte de l'inscription d'Adulis et des autres monumens analogues connus jusqu'ici, dans lesquels Évergète I est désigné comme le fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, *les dieux frères*, Βασιλεὺς μέγας Πτολεμαῖος, υἱὸς Βασιλέως Πτολεμαίου καὶ Βασιλίσσης Ἀρσινόης θεῶν ἀδελφῶν, ne contredit point cette assertion, puisque les reines d'Égypte, comme vient de le prouver M. Letronne (2), portaient le titre de *sœur* du roi leur mari, quoiqu'elles ne fussent pas réellement leurs sœurs. Comme Évergète I n'était pas le fils de la seconde Arsinoé, mais bien de la première, il est tout simple et même de rigueur, que, dans l'inscription d'Adulis et ailleurs, ce prince, qui se dit fils de Ptolémée et de la reine Arsinoé, *les dieux frères*, désigne réellement le Ptolémée et l'Arsinoé qui étaient de fait l'un son père et l'autre sa mère; c'est-à-dire, Ptolé-

---

(1) *Annales des Lagides*, I, 233.

(2) *Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte*, p. 8, 348, etc.

mée-Philadelphe et la première Arsinoé, fille de la seconde et du roi Lysimaque. *Philadelphe* porta d'ailleurs ce surnom royal dès son avénement à la couronne, et avant d'avoir épousé sa seconde femme, qui était sa sœur. On connaît en effet une médaille d'une Arsinoé, avec la légende : ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ ; ceux qui l'ont décrite observent que la tête indique *une femme très-jeune* (1), et cette médaille n'a point de date. Or, on sait par l'histoire, que Ptolémée-Philadelphe ne parvint à la couronne, qu'à l'âge de vingt-quatre ans, qu'il se maria trois années après avec Arsinoé, fille de Lysimaque, de laquelle il eut trois enfans ; que quatre années plus tard encore, il épousa sa sœur Arsinoé en secondes noces ; enfin, que cette Arsinoé était plus âgée que Philadelphe, et hors d'état de lui donner des enfans (2). C'est donc à la première Arsinoé qu'on doit attribuer cette Médaille d'Arsinoé jeune ; et il en résulte, que ce prince ayant porté dès son avénement le surnom de *Philadelphe*, ce même surnom dut aussi être commun à sa première femme, et que les dieux *Adelphes* ou *Philadelphes* peuvent également s'entendre de Ptolémée et de cette première Arsinoé. Les médailles s'accordent donc en ce point avec ce que nous apprennent les inscriptions.

(*La suite au Numéro prochain.*)

---

(1) Mionnet, Description, VI, p. 13, no. 118.

(2) *Annales des Lagides*, II, 13, 14, 19 ; et Vaillant, *Histoire Ptolém.*, 30.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Sur la Chrestomathie sanskrite de M. Frank.

M. Frank, professeur de philosophie à Munich, a publié, dans cette ville, à la fin de 1820 une chrestomathie sanskrite, composée des morceaux suivans :

Le discours de Dhritarashtra, tiré du *Mahabharata*, avec les Scholies de *Nilakanta*.

L'exorde du Mahabharata.

Des extraits de l'ouvrage de *Sankara-Atcharia* sur les *Vedas*, et du *Commentaire d'Ananda* sur l'ouvrage de *Sankara*.

L'auteur a donné le premier morceau en caractères *dévanagari*, avec une lecture interlinéaire en lettres romaines ; et il a placé, au bas de chaque page, l'analyse en lettres simples des caractères composés. — Ce texte est suivi d'une exposition grammaticale et *mythique*, où M. Frank applique les règles de la langue, et fait ce que les écoliers appellent *les parties* grammaticales des mots. C'est pour les commençans, auxquels l'ouvrage est destiné, la partie la plus utile du travail de M. Frank. Aux explications grammaticales, il joint partout les éclaircissemens nécessaires pour faire connaître les personnages mythologiques que le poète indien a mis en scène, les faits et les usages qui caractérisent l'antique civilisation de l'Inde. Il analyse tous les mots composés, il en indique la racine, et il écrit en caractères *dévanagari* toutes les expressions qui deviennent l'objet d'une remarque. Le texte avec les remarques oc-



cupe 122 pages in-4°. ; et l'on peut assurer que les abréviations, dont l'auteur fait un usage perpétuel, l'ont matériellement raccourci d'un tiers.

Les caractères *dévanagari* ne sont pas moins rares en Allemagne qu'en France. M. Bopp, qui a donné en 1818, l'épisode de *Nala*, autre pièce tirée du *Mahabharata*, a fait imprimer son livre à Londres, avec les beaux caractères de Charles Wilkins, l'un des hommes qui, de nos jours, ont le mieux mérité de la littérature sanskrite; le petit nombre de mots sanskrits, employés par M. de Schlegel, dans sa *Bibliothèque Indienne*, proviennent d'un caractère qu'il a fait graver à Paris, chez M. Lions. Pour M. Frank, il a été obligé d'écrire lui-même tous ses caractères *dévanagari* dans des espaces ménagés, sur la feuille où il avait fait imprimer toutes les parties de son travail qui sont écrites en caractères romains, et de les *lithographier* ensuite. Il ne lui a pas fallu moins de cinquante-neuf pierres pour *lithographier* tout l'ouvrage, et c'est certainement ce travail long, difficile et dispendieux, qui le tient au prix élevé auquel il se vend.

Il ne faut pas omettre que MM. Bopp et Frank ont été envoyés, aux frais du gouvernement bavarois, à Paris et à Londres, où ils ont passé plusieurs années, chargés de s'instruire dans la littérature indienne, et d'importer dans leur patrie des connaissances et des livres qui y avaient manqué jusque là. Il paraît que ces deux savans ont rempli, avec autant de zèle que de succès, l'honorable mission qui leur avait été confiée. M. Frank, en particulier, a enrichi la bibliothèque royale de Munich des meilleurs livres en ce genre; « livres, dit-il, que certainement on ne trouverait rassemblés dans aucune autre partie de l'Allemagne. » Il paraît que le gouvernement de Suède a suivi cet exemple au moins M. Frank nous apprend-il qu'il a trouvé à Londres

M. Ekenstan, savant suédois, qui s'occupait à réunir avec des soins infinis des monumens indiens, dont il essayait d'éclaircir l'origine et le but par de savans commentaires.

A peine de retour, MM. Bopp et Frank se sont empressés de publier des ouvrages propres à faciliter l'étude du sanskrit. Outre la traduction du *Nala*, M. Bopp a donné une analyse comparative des langues sanskrite, grecque, latine et teutonique, pour montrer l'identité primitive de leur structure grammaticale ; on lui doit encore un système de la conjugaison des verbes sanskrits ; enfin, il a annoncé une grammaire de cette langue en latin. — M. de Schlegel a fait imprimer le texte du *Bhagavat-gîta*; il prépare une édition de l'*Hitopadesa*, avec une version et des notes, et il s'occupe en ce moment d'une grammaire sanskrite, dont plusieurs chapitres sont achevés. M. Frank promet une seconde partie à sa chrestomathie, avec une dissertation, un glossaire et des notes (*préface*, page 12). Nous ne parlons ici que des ouvrages qui ont pour objet l'étude de la langue.

En France, quoique nous possédions une foule de manuscrits sanskrits, et malgré le zèle des savans recommandables qui se sont occupés de la littérature indienne, nous paraissons moins avancés. La bibliothèque royale renferme le *Mahabharata* en entier; elle en possède en outre plusieurs parties séparées, et, entre autres, deux copies du *Bhagavat-gîta*. Il suffit de jeter les yeux sur le catalogue dressé en 1807 par M. Hamilton, et traduit par M. Langlès, pour voir que les ouvrages les plus importans de la littérature indienne sont à Paris, et que cette capitale est après Londres la ville d'Europe qui offre à exploiter la mine la plus riche.

Le roi a fondé, au collége de France, une chaire de sanskrit, et elle est remplie par un homme sur l'habileté

duquel il n'y a qu'une voix; enfin, nous avons depuis un an une société asiatique qui compte parmi ses membres nos plus célèbres orientalistes. Malgré cette réunion de circonstances favorables, non-seulement nous n'avons pas de grammaire sanskrite, nous n'avons même aucun des livres élémentaires, qui pourraient aider le commençant dans l'étude de cette langue qui paraît si difficile et si riche. La société asiatique s'est occupée plusieurs fois de cet objet important; il y a eu des résolutions prises, une commission nommée, un alphabet dessiné. Tout nous fait donc espérer que nous jouirons bientôt du fruit de ces travaux. Cependant quelque diligence qu'on y mette désormais, nous arriverons les derniers dans la lice, et l'on ne peut s'empêcher d'en éprouver quelque regret.

Dans cette attente mêlée d'incertitude, le plus sûr pour nous autres commençans, est de nous attacher à tirer parti des secours que nous offre le zèle actif des savans étrangers, et la chrestomathie de M. Frank doit être comptée parmi les plus utiles. Nous avons déjà parlé de son glossaire sur le discours de *Dhritarashtra*. Dans la pièce suivante, qui est l'exorde du *Mahabharata*, l'auteur a donné le texte en caractères romains, avec une version latine en regard. Ainsi l'élève peut s'exercer à rétablir le texte en *dévanagari* d'abord en caractères simples, ensuite en caractères composés, en s'aidant des exemples qu'il trouvera dans la première partie. La version latine guidera le commençant, et elle rectifiera l'interprétation qu'il essaiera lui-même de faire.

Il faut convenir que la troisième partie sera moins utile à ceux qui bornent leurs travaux à l'étude de la langue, parce que la préface du commentaire de *Sankara* sur les *Védas*, et l'exposition d'*Ananda* sur le commentaire de *Sankara*, sont relatifs à des points très-obscurs de

la philosophie des Indiens; mais ces extraits doivent avoir un attrait particulier pour les amateurs de cette philosophie. M. Frank en parle de manière à piquer vivement la curiosité des savans. Le nom de *Sankara* est illustre dans l'Inde. Ce philosophe, dit M. Frank, qui vivait avant l'ère vulgaire, est le plus célèbre des interprètes des *Védas*; W. Jones le représente comme un homme d'un rare savoir et d'un jugement exquis; fondateur d'une école qui prêchait le renoncement aux intérêts et aux affections terrestres, il combat avec véhémence tous ceux qui rejettent l'autorité des *Védas*, et entre autres les *Nastikis*, sectaires qui, non contens de nier l'inspiration des livres sacrés, poussaient l'impiété jusqu'à nier l'existence de Dieu. Il a composé des vers sous le nom d'*Amarou*. On a aussi du même auteur une hymne en l'honneur de l'épouse de *Siva*, et d'autres poésies; mais son grand ouvrage, celui qui dans l'Inde jouit de plus de célébrité, est le *Bhashia* ou *le commentaire* par excellence, livre où il explique les principales et les plus difficiles parties des *Védas*, en s'arrêtant presque sur chaque mot. Sans l'intelligence de cet ouvrage, continue M. Frank, il paraît presque impossible d'acquérir la connaissance de la partie la plus élevée et la plus importante de la philosophie des Indiens, et de pénétrer toute l'étendue de leur sagesse dans les *Mythes* et les monumens de l'art. Aussi le *Bhashia*, ou *le Commentaire*, a-t-il trouvé lui-même un grand nombre de commentateurs; et, si parmi ses interprètes, l'auteur de la chrestomathie a donné la préférence à l'exposition d'*Ananda*, c'est que l'ouvrage lui a paru meilleur en soi, et que le manuscrit, quoique unique à Londres, lui a semblé aussi mériter plus de confiance. Ce qu'il ajoute nous paraît digne d'une grande attention. « On » peut déjà comprendre, par les extraits que je donne de ces » deux auteurs, que la philosophie indienne n'est point celle

» qui, sous ce nom, est parmi nous exaltée par les uns et
» combattue par les autres, et qu'il est fortement à souhaiter qu'elle soit appréciée d'après ses véritables caractères, et non d'après des notions vulgaires puisées dans des sources corrompues. Certes, dans cette philosophie, telle que l'explique *Sankara* d'après les *Védas*, toute la religion des Indiens, tous ses *Mythes*, ont un sens lumineux, *sensum et lucem*, et ces *Mythes* embrassent l'ensemble de la littérature, des mœurs et des monumens des Indiens et de plusieurs autres peuples. Leur influence aurait-elle été aussi féconde, aussi générale, si elle n'était pas fondée sur une philosophie sublime et vraie ?.... Je montrerai ailleurs, par une foule d'exemples, combien il est facile d'errer en ce sujet difficile, en donnant constamment à un terme qui a plusieurs significations, son acception la plus ordinaire (*préface*, page 8). »

Toutefois l'auteur avoue que dans les écrits de ces philosophes, il se trouve des points traités avec trop de brièveté, d'autres qui sont obscurs ou qui manquent d'une liaison suffisante, d'autres enfin qui semblent contradictoires. Ces imperfections, si elles existent (car c'est à nos maîtres à en juger), n'empêcheront point sans doute les amateurs de la philosophie de rechercher avidemment ces fragmens, ignorés jusqu'ici en Allemagne et en France, et d'attendre avec impatience la publication entière des commentaires sur l'*Oupanichdda*, dont M. Frank a fait choix, parce que c'est celui qui a le plus exercé les interprètes.

M. F. Littré.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 juillet 1823.

Les personnes dont les noms suivent, sont admises au nombre des membres de la Société.

MM. Capefigue, élève de l'école des Chartes.
Villemain, membre de l'Académie française.

M. le comte de Romanzoff, chancelier de l'empire de Russie, écrit à la Société pour la remercier de sa nomination comme membre souscripteur, et il annonce son intention de porter sa souscription à 240 francs annuellement.

M. le baron Coquebert-de-Montbret, forcé de s'absenter pour de fréquens voyages, écrit au conseil pour donner sa démission des fonctions de membre de la commission du Journal, et M. Klaproth est nommé pour le remplacer.

M. Stanislas Julien adresse au conseil le manuscrit d'une traduction latine verbale du livre du philosophe chinois *Meng-tseu* ou *Mencius*, rédigée dans le but d'être utile à ceux qui veulent se livrer à l'étude du chinois. Il demande que la Société lui fournisse les moyens de publier cet ouvrage; MM. Klaproth, Saint-Martin et Kieffer sont nommés commissaires pour l'examen de cet objet.

M. Amédée-Jaubert rend compte au nom de la commission nommée dans la dernière séance, du travail auquel elle s'est livrée pour rédiger une série de questions destinées à être remises à M. Dubois de Beauchêne.

M. de Nerciat présente un *Specimen* d'un système d'écriture, pour représenter aussi exactement que possible la prononciation de la langue persanne, au moyen des caractères français, aidés de quelques signes de convention indispensables à cause du petit nombre de lettres qui existent dans notre alphabet.

M. Grangeret de la Grange lit divers morceaux traduits de l'arabe de Moténabby.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Klaproth, *Verzeichniss der Chinesischen und Mandshuischen bücher und Handschriften*, etc.; 1 vol. in-f°.; *Origin of Paper-Money*, broch. in-8°.—Par M. Jomard, *Voyage à l'Oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'orient et à l'occident de la Thébaïde*, par M. Cailliaud, de Nantes, première livraison, in-f°., texte et planches; *Voyage à l'Oasis de Syouah*, 1re., 2e. et 3e. livraisons, in-f°., texte et planches.— Par Sir G. Staunton, *Miscellaneous notices relating to China*, etc., 1 vol. in-8°.; *Memoir of the Life and Family of the Late Sir G. Th. Staunton*, 1 vol. in-8°.; *Réglemens de la Société Asiatique de Londres*. — Par M. Dubois de Beauchêne, un Manuscrit persan, contenant un *Voyage de l'Inde en Angleterre*, par Ilam-eddin; un autre Manuscrit persan intitulé: *la Portion des Enfans et la Crême recueillie de la Grammaire arabe*; diverses Brochures et Almanachs publiés dans l'Inde, en anglais, hollandais et sanskrit, ainsi que des Dessins.—Par M. Andréa de Nerciat, *Linguæ hebraicæ institutiones, auctore Quinquarboreo*, in-4°.; *Le Trône enchanté*, conte indien, traduit du persan par M. le baron Lescallier, 2 vol. in-8°.; deux Exemplaires d'une notice sur les Wéhabis, par M. de Nerciat. — Par M. Pell-Platt, *Catalogue of the Ethiopic Biblical manuscripts in*

the royal Library of Paris and in the Library of the British and Foreign Bible Society, etc., 1 vol in-4°.

Souscriptions extraordinaires.

M. le duc de Blacas. . . . . 100 fr.

M. le comte de Romanzoff. 240

Le lieutenant-colonel Wilford, membre de la Société Asiatique de Calcutta, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), est mort à Benarès, le 4 septembre 1822. Ce savant, bien connu des personnes qui ont étudié la littérature indienne, était un des plus anciens membres de la Société Asiatique de Calcutta; il s'était occupé particulièrement de l'histoire ancienne et de la littérature des Hindous, mais, il faut le dire, avec plus d'ardeur que de succès. Les résultats de ses travaux sont consignés dans un grand nombre de mémoires qui ont été insérés dans les *Recherches asiatiques*.

M. Félix Carey, fils aîné du docteur Carey si connu par ses travaux sur les langues de l'Inde, est mort à Sirampour, le 10 novembre 1822, âgé de 36 ans; il était auteur d'une *Grammaire de la langue burmane;* d'un *Dictionnaire burman*, manuscrit; d'une *partie* de la traduction du Nouveau Testament dans la même langue; d'une grammaire *Pali*, avec une traduction en sanskrit, prête à imprimer; du *Vidyahara-vouli*, ouvrage d'anatomie en bengali, formant le premier volume d'une Encyclopédie bengalie, un vol. in-8°. avec planches; d'un *grand Dictionnaire bengali*, sous presse, et publié par le Dr. Carey et Schri-Ram-Komoul-Sen; d'un ouvrage sur la jurisprudence en bengali, dont l'impression n'est pas encore achevée; d'une traduction dans le même idiome de l'histoire abrégée d'Angle-

terre, par Goldsmith; du *Pilgrim's progress*, traduit aussi en bengali, et imprimé à Sirampour; d'une autre traduction d'un ouvrage de chimie, par le rév. John Mack; et d'une version dans la même langue d'un abrégé de l'Histoire de l'Inde-Anglaise, de M. Mill; ces ouvrages sont sous presse.

Le Drogmanat français vient de perdre dans la personne de M. Joinard, premier drogman du consulat général de France, à Bagdad, l'un de ses membres distingués. M. Joinard (Toussaint-Charles-Olivier) né le 5 décembre 1788, à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, fut nommé *jeune de langues* en 1797. Il s'est acquitté avec honneur pendant plusieurs années des fonctions de drogman et de chancelier en Perse, en Macédoine et en Morée. Il se rendait à son nouveau poste à Bagdad, lorsqu'il mourut à Marseille le 1er. avril 1823. La perte de cet interprète, jeune encore, est d'autant plus sensible, que M. Joinard réunissait à la connaissance théorique et pratique des langues orientales, celle des affaires, une grande habitude du Levant, et ce courage si nécessaire à tous les officiers du roi qui parcourent la dangereuse et honorable carrière du Drogmanat.

— On écrit de Pétersbourg : Les interprètes russes de l'établissement de Pékin, ont rapporté à leur retour, que le *Dalaï-Lama* est mort depuis cinq ans, et qu'il n'a point encore *reparu* jusqu'à présent, parceque la cour de Pékin veut qu'il renaisse dans la personne d'un prince mandchou, ce à quoi le parti tibétain ne semble pas disposé. — On dit aussi qu'il y a dans ce moment, à Lhasa, beaucoup d'Anglais qui y font un commerce très-considérable. Il n'est pas question, comme on peut croire, de je ne sais

quelle reine de Tibet qui aurait, suivant certains journaux, envoyer demander à Rome une centaine de moines pour convertir son peuple à la religion chrétienne.

L. B.

Le cahier de Mai de l'*Asiatic journal* contient une lettre du docteur Morrison, où est relevée une faute assez grave du docteur Montucci. La polémique entreprise par ce dernier se prolonge ainsi depuis plusieurs années, et l'on peut regretter que des savans aussi distingués perdent leur tems en discussions sur des points qui n'arrêtent plus les commençans qui ont six mois d'étude. Deux caractères chinois qui se prononçent également *li*, ont été l'occasion du malentendu du docteur Montucci; mais ils ont fait tomber les éditeurs du *Journal Asiatique* de Londres dans une méprise bien plus singulière. La prononciation en lettres latines, qui, dans le manuscrit de M. Morrison, était à la suite des caractères, a été prise pour un caractère chinois, gravée en bois avec beaucoup de soin, et fidèlement mise à sa place dans l'imprimé. Ainsi on a pris les lettres LE pour un hiéroglyphe chinois. Cela prouve, ou que le docteur n'écrit pas fort lisiblement, ou que son correspondant de Londres ne sait lire que très-imparfaitement. Nous renvoyons cette *inexactitude* à un admirateur exclusif du *Journal Asiatique* de Londres, qui signe E. G. dans la *Revue encyclopédique*.

X.

M. Marshman fils a dû présenter à la séance générale de la Société Biblique, laquelle s'est tenue à Londres, le mercredi 7 mai, le premier exemplaire complet de la Bible, traduite en chinois par le docteur Marshman, son père, et imprimée à Sirampour. D'un autre côté, la traduction de

MM. Morrison et Milne doit aussi être terminée, et vraisemblablement les derniers livres de l'Ancien Testament ne tarderont pas à paraître à Malacca. Ainsi l'on possédera deux versions chinoises complètes de la totalité des saintes Écritures, indépendantes l'une de l'autre, dues à des auteurs différens, et publiées par des procédés particuliers. Celle de Malacca est imprimée en planches de bois, gravées à la manière chinoise. Celle de Sirampour est composée avec des types mobiles, suivant la méthode européenne. On grave les poinçons en acier, on fait les matrices et l'on coule les caractères en plomb, comme à l'ordinaire. La gravure de chaque poinçon ne coûte que deux shellings. On doit en avoir gravé pour la publication de la Bible, environ 4,000. Ils sont arrangés dans une salle disposée à cet effet, dans des cases particulières et d'après l'ordre des clefs. Les plus usités, ceux qui reviennent à chaque ligne, sont placés sous la main du compositeur, comme les lettres de notre bas de casse. Un compositeur peut assembler mille caractères par jour. — On a lieu d'espérer que maintenant le docteur Marshman pourra continuer sa traduction de Confucius et les autres ouvrages littéraires qu'il avait entrepris.

On annonce de Calcutta la publication d'un nouveau journal qui paraîtra tous les trois mois, et sera intitulé l'*Observateur asiatique*, ou *Mélanges religieux, littéraires et philosophiques*.

Un autre journal vient de paraître à Macao; c'est une feuille qui se publie tous les jeudis de chaque semaine; elle est écrite en portugais et publiée par les Portugais de Macao; son titre est *A Abelha da China* (l'Abeille de la Chine). Le premier numéro a paru le 12 septembre 1822. Ce journal, dont nous avons plusieurs feuilles sous les yeux,

est fort bien imprimé et paraît bien rédigé. Outre les actes du gouvernement portugais de Macao, il contient toutes les nouvelles relatives aux pays environnans et à la Chine en particulier. On trouve dans le N°. 14 du 21 novembre 1822 le récit du dernier incendie de Canton, dont nous avons parlé, t. II, p. 251 ; il contient des détails plus exacts et plus précis que ceux qui ont été fournis par les journaux anglais.

Nous extrairons du N°. 8, (31 octobre 1822) les nouvelles suivantes, qui nous apprennent que dans ce moment-ci les Chinois ont à soutenir une guerre contre quelque nation mongole ou tartare. « Les gazettes de Pékin contiennent quelques nouvelles relatives aux opérations militaires sur la frontière nord-ouest. L'ennemi a tenté de pénétrer dans la province de *Sze-chuen*, en même tems qu'une autre division s'avançait par le Thibet ; mais *épouvantés* par l'armée impériale, les ennemis ont réuni leurs forces, ont livré une bataille dans laquelle ils ont été mis dans une déroute complète, et se sont enfuis par les montagnes couvertes de neiges de la Tartarie. Les fuyards ont laissé un grand nombre de morts, et la campagne a été promptement terminée. »

BIBLIOGRAPHIE.

ANGLETERRE.

A Grammar of the three principal Oriental Languages, *Hindostanee*, *Persian and Arabic*, on a plan entirely new, and perfectly easy ; to which is added, a Set of Persian Dialogues, composed for the Author, by Mirza Mohammed Saulih of Shiraz; accompanied with an English translation, by William Price. Londres, 1823, in-4°.

A Catalogue of the Ethiopic Biblical Manuscripts in the Royal Library of Paris, and in the Library of the British and Foreign Bible Society; also some Account of those in the Vatican Library at Rome, with Remarks and Extracts, by Thomas Pell Platt, Cambridge, 1823, in-4°.

Outre les objets indiqués dans ce titre, ce livre contient encore des *specimens* des versions du Nouveau Testament dans les idiômes modernes de l'Éthiopie, l'analyse grammaticale d'un chapitre écrit dans le dialecte amharique et des *fac simile* d'un manuscrit éthiopien et amharique.

Sketch of the History and Influence of the Press in British India, by Leicester Stanhope. Londres, 1823, in-8°.

ALLEMAGNE.

Psalmi annotationibus perpetuis illustrati, ab Fr. C. Rosenmüller, editio secunda, Leipsick, 2 vol. in-8°. 1822.

Biblia hebraica manualis, ad præstantiores editiones accurata; cura et studio J. Simonis, editio tertia emendatior. Hall, 1822, 1 vol. in-8°.

FRANCE.

Verzeichniss der Chinesischen und Mandshuischen bücher und handschriften der koeniglichen Bibliothek zu Berlin, verfasst von Julius Klaproth, (Catalogue des livres et manuscrits chinois et mandchous de la Bibliothèque royale de Berlin, par M. J. Klaproth). Paris, 1822, 1 vol. in-f°. tiré à deux cents exemplaires seulement.

Asia polyglotta, von Julius Klaproth (en allemand). Paris, 1823, 1 vol. in-4°. avec un atlas (*Sprachatlas*), contenant une carte polyglotte de l'Asie, et des tableaux comparatifs des langues.

Nous ferons connaitre d'une manière plus particulière ces deux importans ouvrages.

(Août 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DE LA MANIÈRE DE COMPTER,

Au moyen des jointures des doigts, usitée dans l'Orient.

Le voyageur danois Niebuhr, dans sa *Description de l'Arabie*, dit : « Je crois avoir déjà lu quelque » part, que les orientaux ont une méthode particu- » lière de conclure un marché devant plusieurs per- » sonnes, sans qu'aucune d'elles sache le prix stipulé; « ils se servent encore très-souvent de cet art. Je » voyais avec peine que quelqu'un m'achetât quel- » que chose de cette façon, parce qu'elle donne oc- » casion au courtier ou au commissionnaire, de » tromper, même en sa présence, celui pour lequel » il fait le marché. Les deux parties donnent à con- » naître ce qu'on demande et ce qu'on veut payer, » en se touchant les doigts ou les jointures de la » main, qui marquent 100, 50, 10, etc. On ne fait » pas un mystère de cet art, qui, si c'était un secret, » ne serait pas d'une grande utilité, mais, à cause » des assistans, on se couvre la main du pan de sa » robe. » (*Descr. de l'Arab.*, éd. de 1770, p. 91.)

Hadji-Khalfa a fait mention de ce procédé dans son *Dictionnaire bibliographique*, au mot علم حساب

العقود, et il a indiqué deux écrivains qui en ont traité. Le premier est *Ebn-Alharb* ; son ouvrage est intitulé ارجوزه في حساب العقود ; le second est *Schéref-eddin-Yezdi*, et il a donné à son ouvrage le titre de رساله. M. de Hammer n'a pas omis d'en parler dans son ouvrage intitulé *Encyclopaedische Uebersicht der Wissenschaften des Orients*, page 315 (1). Mahomet, dit-on, s'est servi quelquefois de ce procédé.

On trouve dans le sixième volume de l'*Asiatic Journal*, cahier d'octobre 1818, un morceau très-curieux sur cette manière de compter. L'auteur de cet article, qui déguise son nom sous celui de *Gul-chin*, a donné un texte extrait d'un dictionnaire persan, où se trouve exposé en détail ce système de numération, et il a observé que ce même passage se lit dans le dictionnaire nommé *Djihan-ghiri*. Le texte persan, donné par M. *Gul-chin*, et auquel il a joint une traduction anglaise, renferme quelques omissions et des fautes assez graves ; mais on peut le corriger au moyen du *Djihan-ghiri*. C'est ce que j'ai fait, et j'ai pensé qu'il serait utile d'en donner une traduction française littérale, dans le Journal de la Société Asiatique. En effet, comme l'a déjà observé M. *Gul-chin*, la connaissance de cette méthode de numréation est nécessaire pour entendre certains passages des poètes per-

---

(1) Voyez aussi *Ward's A view of History, Litterature and Mythology of the Hindoos*, 3e. édit., To. III, p. 209.

sans qui y font allusion. Il cite pour exemple un vers de Senaï, qui dit :

انچه دو صد باشد نزد شمال
بیست شمارند بسوی یمین

« Ce qui exprime 200 de la main gauche, de la » droite ne compte que pour 20. » Le poète *Khakani* dit aussi :

عاشق بکشی بد تیغ غمزه
چندان که بدست چپ شماری

« Tu tues ton amant par le glaive acéré de tes œil- » lades, autant de fois que tu peux compter avec ta » main gauche. » C'est-à-dire mille et mille fois, parce que c'est la main gauche qui sert à nombrer les centaines et les mille. *Hariri*, dans sa quarante-neuvième séance, emploie aussi une expression empruntée de cette numération, qu'on appelle en arabe حساب عقد الاصابع, *numération des jointures des doigts*, quand il dit : « On rapporte qu'*Abou-* » *Zeïd*, quand il toucha de près *à la main fermée*, etc. » On voit dans le commentaire joint à mon édition, que *la main fermée*, dans cette méthode de numération, signifie 93, et, quoique quelques commentateurs entendent autrement ce texte, cette métaphore me paraît convenir tout-à-fait au style de *Hariri*, et je suis fort porté à croire que c'est là le vrai sens de ce passage.

Voici le passage du *Djihan-ghiri.*

Explication des jointures des doigts.

« Il est bien connu des hommes instruits qu'au

moyen des figures et des positions des doigts de la main humaine, de ces instrumens auteurs de tant de merveilles, on a formé dix-neuf figures, correspondant aux divers ordres de nombres, de sorte qu'on peut chiffrer avec les doigts depuis *un* jusqu'à *dix mille*. Voici comment se fait cette numération. Des doigts de la main droite, l'auriculaire, l'annulaire et le doigt du milieu servent à exprimer les neuf unités ; l'index et le pouce à exprimer les neuf dixaines ; des cinq doigts de la main gauche, l'index et le pouce sont employés à exprimer les neuf centaines ; l'auriculaire, l'annulaire et le doigt du milieu expriment les neuf unités de l'ordre des mille ; ainsi les figures des nombres depuis un jusqu'à neuf, et celles des mille, depuis mille jusqu'à neuf mille, sont semblables. Par exemple, si l'on place l'extrémité du doigt du milieu sur la paume de la main, cela vaut 5 du côté de la main droite, et 5,000 du côté de la main gauche. Les figures des dixaines et des centaines sont aussi les mêmes, et ne diffèrent entre elles que parce que l'on fait usage pour les unes de la main droite, et pour les autres de la main gauche : d'où il suit que la même figure qui dans la main droite exprime 90, vaut dans la main gauche 900. Après ces premières notions, nous allons décrire en détail les dix-neuf figures dont il s'agit.

» Pour le nombre *un*, il faut baisser le doigt auriculaire ; pour *deux*, joindre l'annulaire à l'auriculaire ; pour *trois*, joindre aux deux doigts précédens celui du milieu ; mais dans ces trois figures, il

faut avoir soin que l'extrémité du bout des doigts soit aussi près que possible de leur racine ; pour le nombre *quatre,* il faut lever le doigt auriculaire, les deux autres restant dans la position précédemment indiquée ; pour *cinq*, il faut lever aussi l'annulaire ; pour *six* il faut lever le doigt du milieu, en laissant l'annulaire seul baissé, en sorte que le bout de ce doigt soit sur le milieu de la paume de la main ; pour exprimer *sept,* on lève aussi l'annulaire, et l'auriculaire seul doit demeurer plié, de sorte que son extrémité s'incline fortement vers le poignet ; pour *huit*, il faut faire la même chose avec l'annulaire, et pour *neuf*, faire aussi de même avec le doigt du milieu. Dans ces trois dernières figures, il faut avoir attention que les bouts des trois doigts reposent sur l'extrémité de la paume de la main, afin qu'elles ne ressemblent pas aux trois premières figures. Pour *dix*, il faut appliquer l'ongle de l'index de la main droite sur la première articulation du pouce, en sorte que l'intervalle laissé entre les deux doigts ressemble à un cercle ; pour *vingt*, la partie de la phalange inférieure de l'index qui est près du doigt du milieu, doit être passée sur la convexité de l'ongle du pouce, en sorte qu'il semble que le bout du pouce soit serré entre les racines de l'index et du doigt du milieu, sans toutefois que le doigt du milieu contribue en rien à l'indication du nombre vingt, parce que les positions de ce doigt sont réservées à indiquer par leurs variations les figures des unités, et que la réunion de l'ongle du pouce avec le bord de la phalange inférieure de l'in-

dex, exprime seule et par elle-même le nombre vingt; pour *trente*, il faut tenir le pouce droit et poser l'extrémité du bout de l'index sur son ongle, en sorte que de la disposition du pouce avec celle de l'index, il résulte une figure semblable à un arc et à sa corde, et quand, pour faciliter cette position, il faudrait que le pouce fut courbé, la figure n'en marquerait pas moins le nombre dont il est question, et il n'en résulterait aucune confusion; pour *quarante*, on place la partie intérieure du bout du pouce sur le dos de la phalange inférieure de l'index, de manière à ne laisser aucun intervalle entre le pouce et le bord de la paume de la main; pour *cinquante*, il faut tenir l'index droit et élevé, et courber tout-à-fait le pouce, le plaçant sur la paume de la main vis-à-vis l'index; pour *soixante*, on tient le pouce courbé, et on place la partie intérieure de la seconde phalange de l'index sur la convexité de l'ongle du pouce. Pour *soixante-dix*, le pouce étant dressé, on appuie la partie intérieure de la première ou de la seconde phalange de l'index sur l'extrémité de l'ongle du pouce, en sorte que la convexité de cet ongle demeure entièrement découverte; pour *quatre-vingts*, il faut tenir le pouce dressé, et poser l'extrémité du bout de l'index sur la convexité de la première articulation; pour *quatre-vingt-dix*, on pose l'ongle de l'index sur l'articulation de la seconde phalange du pouce, de même que pour dix il faut le poser sur l'articulation de la première phalange.

» Si on a bien présentes à l'esprit ces dix-huit figures, savoir les neuf combinaisons du doigt auri-

culaire, de l'annulaire et du doigt du milieu, ainsi que les neuf combinaisons du pouce et de l'index que nous avons exposées, on comprendra facilement, d'après les notions préliminaires données précédemment, que ce qui dans la main droite sert de signe à l'une des unités depuis *un* jusqu'à *neuf*, indique dans la main gauche le même nombre de l'ordre des mille depuis *mille* jusqu'à *neuf mille*, et aussi que ce qui dans la main droite sert de signe à un nombre de l'ordre des dixaines depuis *dix* jusqu'à *quatre-vingt-dix*, indique dans la main gauche le même nombre de l'ordre des centaines depuis *cent* jusqu'à *neuf cents*. Ainsi on peut de cette manière compter avec les doigts des deux mains, depuis 1 jusqu'à 9,999. Pour indiquer *dix mille*, il faut réunir l'extrémité du bout du pouce en entier avec l'extrémité de l'index et une portion de sa seconde phalange, en sorte que l'ongle de l'index soit vis-à-vis de l'ongle du pouce, et l'extrémité de l'un de niveau avec l'extrémité de l'autre. »

S. DE SACY.

ANALYSE DE L'OUPNEK'HAT;

Par M. le Comte LANJUINAIS, Pair de France.

(Quatrième et dernière suite) (1).

Devoirs de l'homme et ses moyens de salut.

« Faites pénitence, retenez vos sens, et faites de

---

(1) Voyez ci-devant, T. II, p. 213, 265 et 344, et T. III, p. 15.

» bonnes œuvres avec un cœur pur, comme enseigne le » *Véda;* professez la droiture qui est le principe de » tout bien, voilà l'*Oupnek'hat* et la véritable voie. » *Oupn*. 36, p. 298.

« Il y a trois genres d'œuvres pures : les œuvres de » miséricorde, les sacrifices et la lecture des *Védas*. » *Oupn*. 37, p. 303.

« La mortification ou la pénitence comprend la » douceur, la véracité, l'étude, la repression des sens » extérieurs et intérieurs, la libéralité, le sacrifice. » *Oupn*. 30, p. 256.

Le plus grand sacrifice est le *Sarbmideh*, en sansc. *Sarva-medha*, sacrifice universel. Il consiste à jeter en imagination tous les mondes et ce qu'ils contiennent dans le feu de la puissance du Créateur. « Regardez » comme feu la puissance du Créateur, et, dans votre » pensée, lancez dans ce feu tous les mondes. » *Oupn*. 8, p. 11.

« Pour arriver à Dieu, le corps est le char, les sens » sont les chevaux qui le trainent, les volontés » sont les rênes qui guident les coursiers, l'intel- » ligence est le postillon, l'ame est le maître du » char, celui qui est monté dessus; les objets sensi- » bles sont la voie à parcourir.

» Le postillon, habile à manier les rênes, à con- » duire le char, trouve les chevaux dociles, et fait » parvenir le maître à un degré de grandeur qui ne » finira point, à celui du grand conservateur qui est » le suprême degré.

» Mais s'il est inhabile, les chevaux sont rétifs; ils » ne font point parvenir leur maître au grand degré;

» au contraire, ils le versent en de mauvais endroits, » ils le précipitent dans les abîmes inférieurs. » *Oupn.* 37, *Brahm.* 151.

« La voie qui conduit au grand degré est large et » spacieuse. » *Ibidem*, *Brahm.* 150.

Dans un autre sens, peut-être, il est dit ailleurs (*Brahm.* 151) : « la voie qui mène à lui est difficile » et plus étroite que le tranchant d'un rasoir. »

« Il n'est donné de voir Dieu qu'à celui qui est sans » volonté, qui ne cherche point le mérite des œuvres, » qui est sans tristesse, qui a purifié son cœur (*Brahm.* » 150); à celui qui est sans égoïsme et sans hypocri- » sie, sans inquiétudes humaines, etc. » *Brahm.* 141.

« Lorsque l'homme est délivré de ses volontés pro- » pres, dès ce monde (1) il est sauvé, sans subir la » mort; en quelque tems de la vie qu'il rompe les » nœuds de la folie et de l'ignorance (de Dieu), il est » sauvé de la mort pour toujours. Voilà le premier » principe de la doctrine. » *Brahm.* 155.

« Les hommes d'une vue pénétrante, d'un esprit » plein de sagacité, ayant retiré leurs sens en eux- » mêmes, les anéantissent; ils anéantissent le cœur » en le soumettant au domaine de l'intelligence; ils » anéantissent l'intelligence en l'assujettissant à leur » ame; ils anéantissent leur ame dans la collection » des ames, et la collection des ames dans la grande » ame. » *Brahm.* 151.

---

(1) Même doctrine, *Brahm.* 110, p. 101. Voilà cette impeccabilité professée depuis par des sectes de Gnostiques, de Quiétistes, et qui couvrait les plus honteuses faiblesses.

« Celui qui, par son intelligence, a retranché de
» son cœur les mauvaises qualités qui causent le
» doute, et qui par le raisonnement posséde la science
» certaine, celui-là connaît Dieu et sera sauvé.

» Lorsque de cœur et d'esprit il a soustrait ses
» sens aux choses sensibles, et qu'il les retient sans
» mouvement vers elles, c'est là le grand degré de
» l'union (*à Dieu*). Dans cet état, l'homme attentif ne
» tombe point dans l'erreur par méprise ou négli-
» gence ; il veille sans cesse pour s'en préserver.

» Par la lecture, sans cette science et cette atten-
» tion on ne parvient point à Dieu, et sans son se-
» cours (1), on ne peut ni le nommer ni le connaître.
» Il n'y a de voie pour arriver à lui que lui-même...
» Quiconque parvient à lui, devient lui-même. »
Oupn. 37, *Brahm.* 155.

« Si tous ne voient pas l'*Atma*, c'est que l'*Atma*
» détourne de lui leurs sens et les fait tendre au de-
» hors..... car il est le vrai maître ; il fait tout ce
» qu'il veut.

» Ce n'est que par la volonté de Dieu que le sa-
» vant, ayant retiré ses sens au dedans pour se sauver,
» voit l'*Atma*, et que les ignorans et les petits esprits
» se laissent prendre par les choses extérieures ; de
» là ils tombent dans les filets de la grande mort qui
» les enveloppe de toutes parts, et ils ne peuvent
» se relever. » *Brahm.* 152.

---

(1) La doctrine de la prédestination et de la nécessité de la grâce, ou du *secours*, fait partie du système indien. *V.* Section XVI du *Baghavat-guita*, intitulée *Du bon et du mauvais destin.*

« Dieu est maître de son choix : l'ame humaine ne » l'est pas. » *Brahm.* 110, p. 100.

« C'est Dieu qui agit par nos sens : il fait la vo- « lonté; il fait le péché; il ressent la volupté; il » cause le désir. » *Brahm.* 104.

« Les savans qui voient Dieu dans eux-mêmes, » eux seuls et nul autre, auront ce repos éternel. » *Brahm.* 153, p. 320.

Mais il se trouve de ces savans dans toutes les classes d'hommes; car il est dit (*Brahm.* 161) que les Brahmanes et les Radjas (*ceux des deux premières castes*), ET LES AUTRES, qui ont la science du Créateur, deviendront lui-même : et (*Brahm.* 165, p. 370) on voit que *tous arrivent à Dieu par toutes les voies ;* ce qui pourrait signifier qu'il y a dans toutes les religions des hommes qui se sauvent en s'unissant à Dieu; et qu'en définitif, et après les expiations convenables, les méchans comme les bons sont absorbés dans la Divinité. Cela paraît inévitable dans le système indien, qui admet plusieurs créations et plusieurs destructions successives et complètes de tout l'univers.

THÉORIE DE LA VISION DE DIEU, OU DE L'UNIFICATION A DIEU.

« Qui sait que tout est le Créateur, celui-là est » absorbé en lui, devient lui-même, et il est digne » de tout culte. » *Brahm.* 88, p. 10.

» Celui qui sait par qui il existe, qui se rend un » avec lui, n'est plus esclave de *Maïa*, ou de l'appa- » rence illusoire; et parce qu'il comprend l'être-lu-

» mière, il est affranchi des liens de l'ignorance, du
» moi, de la volonté, de la haine, de la crainte.
» Ainsi il est exempt de renaître et de mourir en
» d'autres mondes; il est sauvé; et parce qu'il a
» connu cet être-lumière, il est exempt du monde
» du paradis, ainsi que du monde inférieur; il ob-
» tient le pouvoir suprême; il sera dans le troisième
» monde, qui est celui de l'être par excellence (*le su-
» prême paradis au-delà des mondes supérieurs*). »
Oupn. 13, *Brahm.* 110, p. 101.

» En connaissant le Créateur, vous devenez lui-
» même : cette science dure toujours. » *Brahm.* 131.

» Renoncer à ses volontés propres, c'est le moyen
» d'être le Créateur même; tout ce qui n'est pas
» cela n'est que vanité..... En prononçant son nom,
» l'on devient lui-même. » *Brahm.* 132 et 166.

*Méthodes-pratiques d'*UNIFICATION*, avec leurs effets merveilleux; divers signes et degrés d'*UNION.

C'est ici le côté le plus faible du système indien. Il offre tant de rêveries et de puérilités, qu'il serait trop long et trop inutile de les exposer toutes; et ces ridicules assertions, premiers abus, sans doute, d'une théorie souvent sublime et pure, ont dû finir par amener des maximes perverses, une dissolution déplorable. Le spiritualisme, le matérialisme absolu et le quiétisme, comme tous les extrêmes, ont conduit partout aux mêmes résultats. Les passions indomptées ne sont que trop ingénieuses à faire abus des doctrines même les plus repressives, en les corrompant.

On trouve dans le *Bhaghavat-guita*, les *Institutes* de *Menou*, l'*Ezourvedam*, les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, et surtout dans le *Systema Brahmanicum* et le *Viaggio alle Indie Orientali* du père Paulin de saint Barthélemi, des recherches et des notions très-intéressantes sur les quatre instituts ou régimes de vie successifs, de *Brahmatchári*, de *Grehasthah*, de *Vana-Prastha* et de *Sanniasi* (1); mais après tous ces ouvrages, on lira encore avec intérêt et avec fruit ce qu'en disent les *Oupnek'hat*, qui, étant des extraits des *Védas* mêmes, paraissent plus près de l'institution primitive que tous les ouvrages qu'on vient de citer.

Entrer dans ces détails, ce serait dépasser les bornes d'un extrait. Nous nous arrêterons à ce qui concerne les méthodes mêmes prescrites aux *Sanniasis* et aux autres qui, par la contemplation, prétendent s'unir à Dieu; autrement, qui se procurent des extases par l'enthousiasme et le délire; en un mot, qui prétendent à être *Yogih*, c'est-à-dire *unis* ou plutôt *unifiés* avec Dieu.

« Savoir qu'on est le Créateur, et que tout est le
» Créateur, voilà le secret et la substance du *Véda*.
» Quand on en est à ce dégré, plus de lectures, plus
» d'œuvres; les lectures et les œuvres sont l'écorce,
» la paille, l'enveloppe : il ne faut plus y songer

---

(1) *Brahmachari*, initié qui *marche à Brahma*. (*Char*, aller, marcher.) — *Graha*, maison; *grehasthah*, qui reste à sa maison, étant marié, observant le *Véda*. — *Vanaprastha*, habitant des forêts, *qui stat in sylvis*. — *Sanniasi*, qui a tout abandonné.

» quand on a le grain et la substance, le Créateur. »
Oupn. 26, *Brahm.* 134.

« Quand, par la science, on connaît le grand Créa-
» teur, il faut abandonner la science comme un flam-
» beau qui a servi à nous conduire au but.

» Il faut faire d'*Oum* son char, de *Vischnou* (1) le
» conducteur du char; avoir un brûlant désir d'arriver
» au monde du Créateur, se représenter vivement le
» Créateur, anéantir ses sens intérieurs et extérieurs;
» et, par-là, étant devenu le Créateur, abandonner
» toutes ces pratiques.

» Il faut retenir son haleine, lier sa pensée à un
» objet particulier, raisonner en soi selon les *Védas*,
» penser que l'ame n'est qu'un avec Dieu; voilà
» comme on est absorbé en lui.

» Retenir son haleine, au sens mystique, c'est ou
» l'attirer, ou la garder, ou l'expirer.

» Quand on l'attire, il faut s'en gonfler pleinement.

» Quand on la garde, il faut rester sans mouve-
» ment, et en même tems dire, autant de fois qu'on
» le peut, le nom mystique de Dieu (*Oúm*).

» Quand on l'expire, il faut penser que le vent est
» sorti de l'éther, et va s'y absorber.

» Dans cet exercice, il faut se rendre comme
» aveugle et sourd, et immobile comme un morceau
» de bois.

» Il faut se tenir dans une place unie et propre;

---

(1) *Oúm* est le nom mystique de Dieu vu triple. *Vischnou* est la seconde personne de la Trinité indienne, Dieu, considéré comme *pénétrant*, conservant l'Univers.

» bâtir autour de soi, en esprit, un mur de sépara-
» tion, pensant que Dieu nous garde de tous côtés, et
» méditant sur lui.

» Il faut se reposer sur les quatre genoux, ou sur
» deux, si on le peut sans gêne, et le visage tourné
» vers le nord.

» Avec un doigt on ferme une aîle du nez, par
» l'autre on attire l'air, puis on la ferme avec un doigt,
» en pensant que Dieu est le Créateur, qu'il est dans
» tous les animaux, dans la fourmi comme dans l'élé-
» phant : on doit rester enfoncé dans ces idées.

» D'abord, on dit *Oúm* douze fois; et pendant chaque
» aspiration, il faut dire *Oúm* quatre-vingts fois, puis
» autant de fois qu'il est possible, se représentant le
» Créateur comme un être parfait, et pensant qu'on
» peut le voir par le moyen de sa lumière, etc.

» Faites tout cela pendant trois mois, sans crainte,
» sans paresse, mangeant et dormant peu. Au qua-
» trième mois les bons anges se feront voir à vous;
» au cinquième vous aurez acquis toutes les qualités
» des anges; au sixième vous serez sauvé, vous serez
» devenu Dieu.

» Il n'y a pas là-dessus le moindre doute. » *Oupn.* 43.

Voici une méthode plus singulière, mais qui n'est pas moins efficace : le mécanisme en est plus difficile.

Elle consiste à attirer le vent de bas en haut, successivement, et à le fixer dans la septième région du corps.

» Avec le talon bouchez l'anus, puis tirez le vent
» de bas en haut par le côté droit, et faites-le tourner

» trois fois autour de la seconde région; de là, faites-» le parvenir au nombril qui est la troisième, puis à » la quatrième qui est au milieu du cœur, puis à la » cinquième qui est la gorge, puis à la sixième qui est » l'intérieur du nez entre les deux sourcils : là, retenez » le vent; il est devenu le vent de la respiration » (*l'ame universelle*).

» Alors, pensez au grand nom *Oúm*, qui est le nom » du Créateur, qui est la voix universelle, la voix pure » et indivisible qui remplit tout; cette voix-là, c'est » le Créateur..... Elle se fait entendre au contempla-» teur de dix (1) manières. Le premier son est comme » la voix d'un petit moineau, le second est le double » du premier, le troisième est comme le son d'une » cloche, le quatrième comme le son d'un certain co-» quillage, le cinquième comme celui de l'instrument » musical appelé *vina* (2), le sixième comme celui » d'un autre instrument appelé *tal*, le septième res-» semble au son d'une flûte de bambou, posée près de » l'oreille, le huitième au son de l'instrument *pa-» k'aoudj*, frappé avec la main, le neuvième au son » d'une petite trompette, et le dixième au son du » nuage qui rugit et qui fait *dda*, *dda*, *dda*.

» A chacun de ces sons le contemplateur passe » par différens états, jusqu'au dixième, auquel il de-» vient Dieu.

---

(1) Les Indiens ne donnent que sept tons à leur gamme musicale. V. *Oupnek.*, T. II, p. 389; mais il ne s'agit pas de cela ici.

(2) La lyre indienne.

» Au premier, les poils de tout son corps se dressent;

» Au second, ses membres sont engourdis;

» Au troisième, il ressent dans tous ses membres la » fatigue qui suit les jouissances de l'amour;

» Au quatrième, la tête lui tourne, il est comme » ivre;

» Au cinquième, l'eau de la vie arrive dans son » cerveau;

» Au sixième, cette eau descend en lui, et il s'en » nourrit;

» Au septième, il devient maître de la vision, il » voit au dedans des cœurs, il entend les voix les plus » éloignées;.....

» Au neuvième, il devient si subtil qu'il peut se » transporter où il veut, et, comme les anges, tout » voir sans être vu;

» Au dixième, il devient la voix universelle et in- » divisible; il est le grand Créateur.... l'être éternel, » exempt de tout, et, devenu le repos parfait, il des- » tribue le repos au monde. » *Oupn.* 10, *Brahm.* 94.

Autre méthode. S'asseoir sur les genoux et les talons, se tenir la poitrine, le cou et la tête élevés, rester immobile en dirigeant vers le Créateur toutes les pensées, toutes les forces de l'esprit.

Autre. Observer certaines règles sur le boire, le manger et le dormir; ne respirer que par nécessité, par le nez, et très-lentement; se tenir sur un terrain écarté, uni, bien exposé au jour et à l'abri du vent; imaginer ensuite que le Créateur entre dans notre ame, en forme de perle, ou d'un nuage obscur de fu-

mée, ou comme la lumière du soleil, ou comme un feu, un ver luisant, un éclair, un brillant cristal, ou enfin comme la lumière de la lune.

Par ces pratiques, on est exempt de la vieillesse, de la maladie et de la mort; on devient léger, subtil; on a le repos du cœur; on a le visage lumineux, la voix douce; on exhale une odeur suave; on rend peu d'excrémens.

C'est là le commencement de l'unification. *Brahm.* 110, p. 104 et 107.

Autre. Regarder attentivement le bout de son nez; contempler dans soi, dans son cœur, la lumière divine. *Oupn.* 20 et 21.

Jusqu'à présent le quiétisme et l'unification indienne ne paraissent que des illusions dignes de pitié; telles furent celles des *hésychastes* ou quiétistes grecs qui, dans l'onzième et le quatorzième siècles, retenant aussi leur haleine et les yeux fixés attentivement sur leur nombril, croyaient y contempler la lumière du *Thabor*, la lumière increéée; tel était le quiétisme de madame *Guyon*, etc. Tel est celui des *soufis*.

Mais voici dans les *Oupnek'hat* même, ou peut-être dans les additions qui sont passées dans le texte, des excès plus pernicieux. C'est la morale commode et burlesque foudroyée dans les Provinciales; c'est le *molinosisme* dans ses derniers excès; c'est une dévotion compatible avec tous les vices et tous les crimes.

D'abord le mensonge est permis en certains cas, par exemple, pour facilitr les mariages, pour exalter les mérites d'un *brahmane* ou les bonnes qualités d'une vache, l'un étant le ministre, et l'autre l'emblême vi-

vant de la Divinité (*Brahm.* 112, p. 136). C'est apparemment de ces mensonges permis qu'il faut entendre ce qui suit : « *Sat* (qui signifie *vérité*) est le » nom de Dieu, et Dieu est *trabrat*, c'est-à-dire, *trois* » *ne font qu'un*. Qui sait cela, ne ment jamais ; et s'il » ment quelquefois, son mensonge est légitime. » *Brahm.* 99, p. 43.

La seule lecture d'un *Oupnek'hat*, ou la récitation de certaine prière, suffit pour effacer les plus grands péchés. Il ne faut pas s'en étonner, puisque, par d'autres lectures, les mauvaises actions deviennent bonnes, et soi-même on devient Dieu. *Brahm.* 87, p. 3 ; *Brahm.* 162, p. 356; *Brahm.* 92, p. 26.

Mais si l'on était encore assez endurci pour négliger ces lectures si faciles, il y a des *mesures*, c'est-à-dire de très-courtes formules, dont quelques-unes consistent en un seul mot, en une seule syllabe, et qui expriment ces grands principes, que Dieu seul existe, que Dieu est tout. Ces *mesures* bienheureuses, pourvu qu'on en considère attentivement la vérité, *quelque péché qu'on fasse*, couvrent les péchés et préservent de malheur. *Brahm.* 99, p. 44.

On sent que cela peut encore gêner. Eh bien! prononcez seulement *Pra-Brahma*, qui veut dire *premier créateur*, et vous serez purifié, vous serez le Créateur même. *Brahm.* 92, p. 21.

Voici des traits plus étonnans :

« Quelque péché que vous commettiez, quelque » mauvaise œuvre que vous fassiez, si vous connaissez » Dieu, vous ne péchez pas ; et quand même vous

» tueriez père et mère, quand vous voleriez et même » tueriez un *brahmane* instruit dans le *Véda,* quelque » chose que vous fassiez, votre lumière n'en sera pas » diminuée..... Qui me connaît, quelque péché qu'il » fasse, n'est pas pécheur, parce que je suis l'ame » universelle (*qui dans l'homme opère le bien et le* » *mal*). » *Brahm.* 108, p. 85 et 92.

En effet, si Dieu seul existe, s'il agit lui seul, si les actions que l'on croit appartenir à l'homme ne sont que des actes de Dieu, se modifiant lui-même, il est clair qu'il n'y a et ne peut y avoir ni justes ni pécheurs. Or, voici ce qu'on lit mot-à-mot (*Brahm.* 132, p. 223) : « La vérité est qu'il n'y a ni production, ni » destruction, ni résurrection, ni contemplateur, ni » sauvé, ni salut. »

Et ailleurs (*Brahm.* 158, p. 337) : « Le désir de » faire une œuvre pure, la crainte de faire une œuvre » mauvaise, ne font point de peine au savant ; car il » sait que l'œuvre pure et l'œuvre mauvaise sont l'une » et l'autre Dieu même (*qui agit*). Qui connaît ainsi ce » que c'est que l'œuvre pure et l'œuvre mauvaise, » deviendra Dieu. » Voilà l'abus qui se glisse et le secret qu'il faut tenir caché. Même enseignement, *Brahm.* 177, p. 432.

« Dieu goûte (*dans les hommes*) le plaisir de l'u- » nion des sexes : ce plaisir est Dieu. » C'est encore ce qu'on trouve, *Brahm.* 159, p. 342.

On sent assez où peuvent mener ces maximes, et les Indiens ne les mettent que trop en pratique dans leurs mœurs publiques et privées. La vie commune

des peuples se conforme aisément à la doctrine, même secrète, de leurs aveugles instituteurs, quand cette doctrine est favorable aux passions.

Nous croyons avoir fait connaître avec candeur et vérité toute la substance des *Oupnek'hat*.

L'exactitude et la fidélité de la version de M. Anquetil sont reconnues et vantées même par les Anglais ; partout il a scrupuleusement traduit mot pour mot, et partout il a soin de mettre sous les yeux du lecteur le texte persan des endroits obscurs ou difficiles.

Il faut avouer que, les procédés grammaticaux des langues persane et latine différant à beaucoup d'égards, il se trouve que le texte latin des *Oupnek'hat* est fatigüant et peu intelligible pour le commun des latinistes, et qu'en général on n'en saisit le sens qu'en y apportant une grande attention. Il est permis de croire qu'une version moins littérale eut été pour tout le monde plus commode et plus utile, étant accompagnée, où il convient, du texte persan, et des autres secours et observations philologiques qui ne manquent point dans cette édition, et qui sont plus que suffisans pour entendre tout ce qu'il paraît y avoir d'essentiel dans l'original.

L'*Oupnek'hat* renferme un système de philosophie très-digne d'attention ; 1°. par son ancienneté : il remonte à 4,000 ans ; 2°. par l'étendue immense des pays où il est connu et pratiqué : il l'est depuis les tems anciens dans la Perse, l'Inde et le Thibet, la Chine et le Japon ; il est plus ou moins répandu en

Tartarie, il a pénétré dans la Laponie, la Sibérie, et dans beaucoup de pays voisins de ceux que l'on vient de nommer; en un mot, c'est le fond de la religion des *Brahmanes* et de celle des disciples de *Bouddha*. Cette dernière est appelée en Tartarie et dans le Thibet, la religion des *Lamas*; dans la Chine, la religion de *Fô*; celle de *Somonacodom* dans le royaume de Siam, etc. En un mot, l'*indianisme* varié couvre un espace d'environ sept mille lieues, s'étend sur presque toute l'Asie.

Ce système, à part l'abus qu'on en a fait, a un caractère de sublimité, auquel l'imagination des Grecs, ni celle des Romains n'ont pu atteindre (1) : un seul *être*, et cet être est un esprit éternel, et l'homme est cet esprit; et cependant l'ordre commun est maintenu dans les choses humaines; les rapports de la créature au Créateur, des êtres raisonnables entr'eux; la subordination des genres et des espèces, les anneaux de cette chaîne, l'harmonie qui les unit; tout cet ensemble est conservé comme dans le système qui admet tout-à-la-fois pluralité d'êtres et co-existence d'esprit et de corps.

L'Européen voit ici une pleine contradiction, et condamne l'*unité* indienne sans vouloir approfondir le système; le partisan des *Védah* ou des *Oupnek'hat*, n'y voit qu'une contrariété apparente :

(1) Parmi nos modernes Européens, Berkley et Arthur Collier ne voulaient reconnaître que des esprits. Il y a loin encore de ce spiritualisme à celui des *Brahmanes* et des *Bouddhistes*, qui ne veulent voir en tout qu'un seul esprit se modifiant soi-même.

il admet l'*unité* spirituelle et la *pluralité* des esprits et des corps; unité en soi dans la spéculation, dans la *vérité* (1); pluralité *relativement* à cette vie d'ici-bas, dans la *réalité*, dans la pratique, mais avec une tendance à l'infini vers l'unification; par la méditation, en domptant les sens, les passions; diminuant les besoins et les actes, faisant abnégation de soi-même et de sa propre existence individuelle, par une sorte de mort philosophique et religieuse, qui consiste à ne vouloir plus se sentir et se voir que dans l'immense Océan de l'Être unique et spirituel.

En deux mots, ne *penser* qu'à un être *unique*, *agir* ici-bas comme s'il y en avait effectivement plusieurs, le *produisant* et ceux qui seraient vraiment produits, celui dont tout *émane* et ceux qui semblent *émanés*; se mettre bien dans l'esprit qu'il y a comme *deux raisons*; celle qui règle tout dans ce bas monde, et celle du monde supérieur.

L'une souvent paraît, mais n'est pas vraiment opposée à l'autre.

Ce qui regarde la vérité en *elle-même*, l'essence des choses, les attributs du premier principe, la vraie nature de l'ame, se règle par la seconde raison, ne peut être connu que par elle.

Ce que c'est *pour nous* que l'espace, le mouvement, le tems, la production ou l'émanation, la conservation

---

(1) Voyez le *Traité des Extrêmes*, ou *Élémens de la science de la réalité*; par M. Changeux, Liv. I, ch. 8, 9, 10, 11, 12 et 13, *Paris*, 1767, in-12, 2 volumes.

ou la destruction, les qualités ou *modalités*, l'esprit, la matière, la liberté, le volontaire, la vérité par rapport à l'homme, les axiômes, les lois, le bien et le mal, le mérite et le démérite, les récompenses et les punitions, les esprits tels qu'on les conçoit, les corps tels qu'on les voit, leur action réciproque, enfin tout ce qui appartient aux êtres sublunaires dans leur existence sensible, tout cela est soumis à la première raison.

Ainsi, tout paraît multiple et n'est réellement qu'un. L'ordre moral, religieux et politique, *ressortit* à la première raison; l'union ineffable à Dieu appartient à la seconde. C'est en cette union que consiste le perfectionnement de l'universalité des êtres : par là, tout est réduit à l'unité; tout, excepté Dieu, se réduit au néant.

C'est à peu près de cette manière que le traducteur, dans ses notes, explique et justifie le système indien; il en développe toutes les parties, il les éclaircit par les rapprochemens les plus curieux, mais toujours professant le plus ferme attachement à la religion chrétienne et au catholicisme, toujours les défendant, les soutenant par ses réflexions et ses recherches savantes.

CONCLUSION.

Il faut bien distinguer l'ancienne religion brahmanique ou indoue selon les *Védah* ou selon les *Oupnek'hat* réputés la portion des *Védah* la plus importante, d'avec la religion brahmanique et indoue

selon les *pouranah* (1) et selon les *tantrah* (2), c'est-à-dire, selon les doctrines idolâtres les plus commodes et les plus grossières, selon les pratiques populaires les plus superstitieuses et souvent les plus obscènes; car les cultes licencieux, fort étrangers aux *Védah*, dominent parmi les natifs indoux réputés brahmanistes.

Et dans la religion brahmanique selon les *Védah*, il faut encore distinguer le *gnanam* ou la *gnose*, le *gnosticisme*, la religion des savans hommes ou femmes de quelque caste qu'ils puissent être, d'avec la religion des ignorans de toutes les classes.

La religion brahmanique des savans, la seule absolument nécessaire selon divers textes des *Oupnek'hat*, a dû produire le *bouddhisme*; elle consiste dans le système de spiritualisme, de *panthéisme*, de méditation, de contemplation, de *quiétisme* désintéressé et d'*illuminisme*, sujet de cette analyse; elle seule procure le retour à Dieu, la transformation, l'absorption en Dieu qui est le bonheur éternel et suprême, qui est tout, puisque la matière n'est rien qu'une illusion. Ainsi le pur spiritualisme est la philosophie comme la théologie de l'Inde, et d'une grande portion de l'Asie.

La religion des ignorans est toute espèce de culte cérémoniel prescrit ou dans les *Védah* ou dans les

---

(1) Les anciennes (histoires).

(2) Les fils (conducteurs). Ce sont des dialogues entre *Siva* et sa femme *Dourgga*, autrement *Parvati*, *Kali*, *Oûma*, etc., approuvés par *Vischnou*. On les appelle aussi *Agama*. V. *asiat. Res*, T. V, p. 54.

autres livres orthodoxes; c'est donc le culte extérieur et cérémoniel de *Brahma*, de *Vischnou*, de *Siva*, attributs divins personnifiés, c'est le culte de la nature matérielle. des élémens, du soleil, de la lune et des autres corps célestes aussi personnifiés. Tous ces cultes extérieurs sont réputés par les *Oupnek'hat* également bons, mais en un sens; tous sont également inefficaces pour le vrai salut; ils ne peuvent procurer qu'un bonheur secondaire et passager dans l'atmosphère, dans la lune ou dans quelqu'autre corps céleste, et suivi de renaissances plus ou moins malheureuses sur la terre, qui est un enfer. Il y a des livres comme le code de *Manou*, autrement le *Manava dharma sastra*, qui ont osé faire des brahmanes et des *kshatriyah* ou *rajah*, *des dieux sur la terre;* il y a aussi des *pouranah* et des *tantrah* qui ont établi le culte ou les cultes infâmes du *linggam* et de l'*yoni*, devenus universels dans l'Inde; mais on ne trouve rien de semblable dans les *Oupnek'hat*, quoique ces dépravations soient anciennes sur la terre, et qu'elles se soient introduites ou répandues chez beaucoup de nations. Les *Oupnek'hat* parlent de plusieurs incarnations de la Divinité, mais on n'y aperçoit aucune trace de culte direct ou symbolique décerné à aucune partie quelconque, intérieure ou extérieure d'aucun corps humain; toutes ces corruptions étaient inconnues aux *grands précédens*, comme on dit dans l'Inde.

Je regrette de n'avoir pas expliqué les mots *Védah* et *Oupnek'hat*; il faut donc finir par où je devais commencer. Le mot *Védah*, auquel tiennent le mot

videre des latins et ses nombreux dérivés, auquel tiennent aussi tant de familles de mots dans beaucoup de langues de l'Asie et de l'Europe, est une forme sanscrite du mot sanscrit *vidya*, science; loi. Le mot *Oupnek'hat* est une forme persane du mot sanscrit *oupanishata* qui désigne les textes du *Védah* concernant la nature de Dieu et les moyens de se réunir à lui; littéralement, c'est *ce qui va sur* et *dans* (tout); c'est l'essentiel de la religion:

NOTICE DE DEUX PAPYRUS ÉGYPTIENS

EN ÉCRITURE DÉMOTIQUE,

Et du règne de Ptolémée-Épiphane-Euchariste;

Par M. CHAMPOLLION-FIGEAC.

(*Vide supra*, *p.* 35).

Peut-être voudra-t-on, 1°. supposer qu'il faut établir une distinction entre les mots *Philadelphe* et *Adelphe*, le premier se trouvant sur une médaille de l'Arsinoé qui fut la première femme de ce Ptolémée, et le second se lisant, à l'exclusion de l'autre, dans les inscriptions et les *papyrus* connus jusqu'ici, mais tous postérieurs au règne de Philadelphe; 2°. supposer encore que le premier surnom, *Philadelphe*, fût remplacé par celui d'*Adelphe*, lorsque Ptolémée eût épousé la seconde Arsinoé, sa sœur; 3°. et conclure de ces deux observations que ce dernier surnom d'*Adelphes* devrait toujours s'entendre de Ptolémée et de cette seconde Arsinoé, sa sœur. Mais cette distinction

même, si elle était admise, serait tout à fait favorable à mon opinion, puisque tous les contrats égyptiens connus, de même que l'inscription de Rosette, après avoir désigné le prêtre des *Dieux Adelphes*, Θεῶν Ἀδελφῶν, qu'on entendrait de Philadelphe et de la deuxième Arsinoé, mentionnent aussitôt après et unanimement la *Canéphore d'Arsinoé-Philadelphe*, Κανηφόρου Ἀρσινόης Φιλαδέλφου, qui ne pourrait plus s'appliquer nécessairement qu'à la première Arsinoé; et ce serait donc à cette même Arsinoé, comme nous l'avons avancé, que la *Canéphore* appartiendrait. Toutefois la distinction que nous venons de supposer entre les deux surnoms *Philadelphe* et *Adelphe*, ne serait pas très-juste; car quel que soit le motif qui fit adopter le mot Ἀδελφοί, il n'en est pas moins certain que le second Ptolémée, fils de Soter, porta le surnom de *Philadelphe* à toutes les époques de son règne, même durant son mariage avec la seconde Arsinoé, sa sœur; c'est ce que prouvent encore les médailles. Celle que nous venons de citer, avec la légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, et sans date, doit appartenir à la première Arsinoé, puisque sa tête est celle d'une femme très-jeune, et ne peut ainsi être attribuée à la seconde : d'autres médailles, avec la même légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, offrent une tête dont les traits, disent les numismatistes qui l'ont décrite (1), sont ceux d'une femme plus ou moins avancée en âge; et de plus, ces mêmes médailles portent les dates des années 23, 33 et 38 du règne de

(1) Mionnet, *Descript.*, VI, p. 13, n. 119, et j'ai vu les médailles.

Philadelphe (2) : or, elles ne peuvent être attribuées qu'à la seconde Arsinoé, comme le veut l'âge que la figure paraît annoncer, et comme le veulent surtout les dates des années 23 et suivantes du règne de Philadelphe, puisque la première Arsinoé fut répudiée dès la septième année de ce même règne, et qu'elle ne dût plus reparaître sur les monumens ni sur les médailles; ainsi donc le second Ptolémée porta le surnom de *Philadelphe* à toutes les époques de son règne; ce surnom fut commun aux deux Arsinoés qui furent successivement ses femmes, et la distinction supposée n'aurait aucun fondement.

Nous croyons d'ailleurs qu'en considérant la désignation Θεοὶ ἀδελφοὶ; *les dieux-frères,* comme applicable formellement à Ptolémée et à la seconde Arsinoé qui, de fait, étaient frère et sœur, ce serait donner au titre ἀδελφοὶ un sens trop formel et trop restreint tout à la fois, parce qu'il est comme certain aujourd'hui que ce titre, Θεοὶ ἀδελφοὶ, indique non pas deux frères absolument parlant, mais bien plutôt l'imitation par les Ptolémées de l'usage qu'avaient eu les Pharaons, de tirer les titres qu'ils prenaient dans leurs légendes royales, de ceux de leurs propres dieux; et le titre *dieux-frères* des Ptolémées n'était qu'une imitation de de ce même titre donné à Isis et Osiris, qualifiés aussi de *dieux-frères* dans beaucoup de textes hiéroglyphiques, de la même manière qu'un assez grand nombre d'autres divinités égyptiennes, comme Osiris lui-

(2) *Idem*, VI, p. 13 et 14, n. 119, 120, 122, 126, etc.

même, portent dans ces textes le titre de Σωτὴρ, *dieu-Sauveur*, qui fut le surnom du premier Ptolémée. L'inscription de Rosette fournit même cinq exemples d'imitations analogues, lorsqu'elle qualifie Ptolémée-Épiphane de *seigneur des périodes de trente années*, comme Héphaïstos (Phtha); de *roi des régions supérieures et inférieures*, comme Hélios (le soleil, *ré* ou *pré* en égyptien); de *fils d'un dieu et d'une déesse*, comme Horus fils d'Isis et d'Osiris; lorsqu'elle dit encore qu'Épiphane a fait rendre justice à chacun, *comme Hermès*; qu'il a exterminé les impies, *comme Hermès et comme Horus, etc.* Les surnoms, *dieux-Sôter, dieux-Adelphes*, appartiennent donc à un usage antérieurement pratiqué en Egypte, où les usages changeaient si rarement. Le titre Θεοὶ ἀδελφοὶ du second Ptolémée et d'Arsinoé, peut donc s'entendre à la rigueur comme un titre tiré de cet usage immémorial, commun à la fois et aux Pharaons et aux Ptolémées; car les cartouches des rois d'Égypte nous montrent aussi Alexandre, son père ou son frère Philippe, Ptolémée Soter, Ptolémée-Philadelphe, prenant les titres de *chéri par Ammon*, *approuvé par Ammon*, qu'avaient porté plusieurs Pharaons avant eux, entr'autres Ramsès-le-Grand ou Sésostris.

Revenant donc à notre première proposition, et ayant démontré 1°. que le surnom Θεοὶ ἀδελφοὶ est plutôt une qualification royale que l'indication du degré de parenté du prince et de la princesse sa femme, qui la prirent; 2°. que toutes les femmes des Ptolémées portaient le titre de *sœur du roi*, autre qualification

d'étiquette, quoiqu'elles ne fussent pas même leurs proches parentes ; 3°. qu'une distinction entre le mot Φιλαδελφοὶ et le mot Ἀδελφοὶ n'aurait dans l'histoire aucun fondement; nous sommes conduits par-là à reconnaître que, puisque le second Ptolémée porta le surnom de *Philadelphe* à toutes les époques de son règne, le titre de Θεοὶ Φιλαδελφοὶ fut commun et à ce roi et à sa première femme, Arsinoé; que la canéphore d'*Arsinoé-Philadelphe* peut s'entendre de l'Arsinoé qui fut la première femme de ce Philadelphe, quoiqu'elle ne fût pas sa sœur; et qu'on le doit même, puisque cette canéphore ayant été instituée par Ptolémée-Évergète(1), fils et successeur de Philadelphe et de cette même Arsinoé, c'est naturellement pour sa propre mère qu'Évergète, héritier par elle de la couronne, devait établir ce sacerdoce d'une canéphore, comme Ptolémée-Philopator institua une athlophore pour Bérénice-Évergète, sa mère, et comme nous verrons bientôt que Ptolémée-Épiphane institua aussi une *prêtresse* pour sa mère Arsinoé, veuve de ce Philopator, et quoiqu'elle eût été mise à mort par le roi. C'est donc à la première Arsinoé de Philadelphe qu'on doit atttribuer la *canéphore* mentionnée dans le protocole des actes publics de l'Égypte, et dans l'inscription de Rosette.

---

(1) On pourrait croire que ce sacerdoce était institué du vivant même de la reine; mais on ne connait aucun monument qui puisse décider cette question.

Nons citerons ici par occasion cette autre inscription grecque, recueillie par Muratori (1),

ΑΡΧΕΛΑΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ ΤΟΔ' ΑΓΑΛΜΑ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΥΠΕΡΤΕ ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΤΗΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ
ΚΑΙ ΤΕΚΝΩΝ ΚΑΝΗΦΟΡΟΥΣΗΣ ΔΩΡΟΘΕΑΣ
ΤΗΣ ΕΑΥΤΟΥ ΘΥΓΑΤΡΟΣ ΙΣΙΔΙ, etc.

et qui nous semble encore prouver que les fonctions de canéphore étaient annuelles dans d'autres contrées grecques ; Archélaüs, fils de Denys de Marathon, ayant consacré une image à Isis pour lui-même, pour sa femme et pour ses enfans, *dans l'année où sa fille Dorothée était canéphore*, ΚΑΝΗΦΟΡΟΥΣΗΣ ΔΩΡΟΘΕΑΣ ; enfin nous ferons remarquer qu'Aréia, fille de Diogène, canéphore d'Arsinoé-Philadelphe pour l'an IX, avait déjà rempli les fonctions d'athlophore de Bérénice-Évergète en l'an IV, nouveau témoignage de la courte durée de ces sacerdoces royaux, et de la faculté de passer de l'un à l'autre laissée aux personnes qui en étaient revêtues.

4°. Il paraît au contraire que le titre de *prêtresse d'Arsinoé-Philopator*, fut un sacerdoce perpétuel, διὰ βίου, puisque dans les trois monumens datés de la quatrième, de la huitième et de la neuvième année du règne d'Épiphane, c'est toujours Irène, fille de Ptolémée, qui en remplit les fonctions ; on doit remarquer aussi que cette Arsinoé, femme de Philopator,

---

(2) *Thes. Inscript.*, CLXXX, n. 1.

était la mère de Ptolémée-Épiphane, son successeur immédiat, et au règne duquel appartiennent les deux contrats et l'inscription de Rosette; qu'à la date du premier, l'an IV, l'institution de la *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator était toute récente, ne pouvant avoir eu lieu qu'à l'avénement d'Épiphane, puisque peu d'années avant cet avénement Philopator, livré à la plus honteuse dissolution de mœurs, avait fait égorger cette Arsinoé, sa femme. On peut donc croire qu'Irène, nommée aussi pour les deux années consécutives huit et neuf d'Épiphane, fut sa première prêtresse, et conserva ce titre durant sa vie, ou peut-être jusqu'à un certain âge seulement, comme la prêtresse de Neptune dans l'île de Calaurie, dont parle Pausanias (1), qui exerçait ce sacerdoce jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être mariée.

Ainsi, à l'égard des quatre ordres de prêtres mentionnés dans le protocole des actes publics de l'Égypte des Lagides, nous savons, par la comparaison des deux nouveaux contrats avec l'inscription de Rosette, que le *prêtre* d'Alexandre et de ses successeurs, l'*athlophore* de Bérénice-Évergète, et la *canéphore* d'Arsinoé-Philadelphe, étaient des sacerdoces *annuels*, et que la *prêtresse* d'Arsinoé-Philopator, au contraire, était perpétuelle, ou au moins en fonctions durant l'espace de plusieurs années consécutives. Ces notions nous manquaient jusqu'à présent; les deux contrats

(1) (Pausanias), Corinth., XXXIII, Tom. I, p. 562 et 563 de l'édit. de Clavier.

nous les fournissent positivement, et de nouveaux monumens serviront sans doute à confirmer ces nouveaux aperçus : c'est là un motif de plus pour porter à leur étude une attention plus particulière.

Il a été dit plus haut que les dix-sept noms propres que donnent les deux nouveaux contrats et l'inscription de Rosette, n'appartiennent qu'à sept familles seulement; ils sont tous grecs (1), et c'est une remarque qui s'applique assez généralement à tous les contrats égyptiens du tems des Lagides, comme aux inscriptions publiques. On y voit que tous les fonctionnaires publics de l'Égypte des Lagides, portent des noms grecs; les prêtres et les prêtresses, comme les agoranomes, les diagraphes, les hypographes et les antigraphes des contrats (2). La plupart de ces noms sont communs dans les écrits grecs; tels sont ceux de *Démétrius*, *Démétria*, *Irène* et *Diogène*, mais nous devons nous arrêter sur celui de *Ptolémée*, qui, sans que l'on puisse prouver que ceux qui le portaient fussent pa-

(1) Quelques-uns offrent une orthographe irrégulière, et sont même peu reconnaissables; mais on ne doit pas oublier 1°. qu'ils sont écrits par les Égyptiens qui ne parlaient pas grec; 2°. et que l'absence des voyelles dans ces noms sur les Papyrus, y jette quelques incertitudes.

(2) Contrat grec de Ptolémaïs; contrat grec du cabinet du roi; enregistrement grec de divers Papyrus, en écriture démotique; contrats démotiques publiés récemment à Londres. Ces trois contrats sont de Ptolémée-Evergète II, et portent des dates curieuses que nous expliquerons ailleurs. Sous la domination des Romains, les Égyptiens étaient revêtus de certaines fonctions, mais toujours sous l'autorité supérieure de Romains. *Letronne*, ouvrage cité, p. 276.

rens ou alliés de la famille des rois Lagides, doit avoir appartenu cependant à des personnes revêtues de fonctions importantes sous ces rois, et notamment sous Ptolémée-Épiphane. On connaît en effet par l'inscription de Rosette, par les deux nouveaux contrats, et par une inscription de la collection Drovetti, publiée pour la première fois par M. Letronne(1) :

1°. Irène, fille de Ptolémée, prêtresse *perpétuelle* d'Arsinoé-Philopator ;

2°. Ptolémée, fils de Ptolémée, prêtre d'Alexandre et de ses successeurs, en l'an VIII du règne d'Épiphane ;

3°. Ptolémée, fils d'Horos-Hermès, père du précédent ;

4°. Ptolémée, commandant des gardes-du-corps, grand veneur, et envoyé, par Épiphane, en Lycie ;

5°. Ptolémée, *un des premiers amis* du roi (2), et grand veneur, père du précédent ;

6°. Horos-Hermès, père d'un de ces Ptolémées.

En considérant que les personnes revêtues de ces charges de la couronne et de ces sacerdoces, sont toutes contemporaines du règne d'Épiphane et nommées à de petits intervalles de tems, on peut les croire toutes de la même famille, et peut-être encore réduire

---

(1) *Letronne*, ouvrage cité, p. 52.

(2) M. Letronne a très-bien expliqué ce qu'il fallait entendre par les *amis*, les *premiers amis*, les *parens*, les *frères*, les *pères*, titres honorifiques à la cour des Ptolémées et des Seleucides (*ouvrage cité*, pages 58, 60, 314, 320, 326, etc.) Ce savant critique a éclairci par-là un usage de ces contrées, dont l'ignorance avait laissé sans interprétation suffisante plusieurs passages des anciens, et qui trouvera de fréquentes applications dans les inscriptions grecques de cette grande époque.

les six individus à quatre seulement, formant trois générations, si, comme on peut le présumer avec quelque vraisemblance, Ptolémée, prêtre d'Alexandre et des dieux-Ptolémées, en l'an VIII du règne d'Épiphane, était le Ptolémée commandant des gardes-du-corps, grand veneur, et envoyé en Lycie en l'an XXI de ce même règne (1); et si son père, grand veneur aussi, et de plus *l'un des premiers amis du roi*, est le même que Ptolémée fils d'*Horos-Hermès*, père de Ptolémée prêtre d'Alexandre, et ensuite envoyé en Lycie, et d'Irène prêtresse perpétuelle d'Arsinoé-Philopator mère du roi Épiphane; ainsi ce dernier Ptolémée serait le père d'Irène; Ptolémée, fils d'*Horos-Hermès*, serait son père, et *Horos-Hermès* le chef de toute la famille (2). Nous ne prétendons pas donner à ce rapprochement historique plus d'importance qu'il ne saurait en avoir; mais il n'est peut-être pas sans quelque intérêt de développer dans tous leurs détails, quand cela se rencontre, les faits relatifs à l'état des personnes dans ces tems reculés, sur lesquels il reste encore tant de choses entièrement ignorées ou mal connues; d'ailleurs la science de l'antiquité ne s'est pas faite d'un seul jet, et il n'est point de médiocre

---

(1) Cette époque est approximativement indiquée par la mention des enfans d'Épiphane, ΚΑΙ ΤΑ ΤΕΚΝΑ, dans l'inscription de Ptolémée l'envoyé en Lycie, Épiphane n'ayant eu plusieurs enfans que vers la fin de son règne. *Annales des Lagides*, II, 125 et 395.

(2) On remarquera ce nom Horos-Hermès, composé d'un nom égyptien, *Horos*, et d'un nom grec, *Hermès*, et analogue à celui de *Hor-Apollon*, Horus-Apollon.

résultat qui, bien constaté, ne puisse contribuer plus ou moins à une meilleure connaissance de cet immense édifice, objet de tant de veilles et de tant d'efforts pour tant d'illustres critiques.

Ce que nous venons de dire de ces noms, nous conduit aux surnoms royaux de Ptolémée-Épiphane; ce prince fut le premier, comme nous l'avons établi ailleurs (1), qui en porta deux, ceux d'*Épiphane-Euchariste;* ils sont exprimés tous deux dans l'inscription de Rosette, mais le texte des deux nouveaux contrats fait naître une distinction historique importante, et qui peut servir à l'éclaircissement d'un passage assez étendu du texte grec de la pierre de Rosette. Ce monument est de l'an IX du règne d'Épiphane, et en quelque sorte le procès-verbal même de son intronisation à Memphis, à l'époque de son avénement au trône; les deux surnoms *Épiphane-Euchariste* y sont souvent répétés, et l'on doit en conclure rigoureusement qu'à la date de ce décret, ce roi les avait déjà pris ou reçus tous les deux. Sur le contrat de l'an IV, ce roi ne porte, au contraire, que le seul surnom d'*Euchariste; étant prêtre d'Alexandre. . . . . ., et du dieu* EUCHARISTE, *Démétrius, etc.*, passage analogue à celui de Rosette, *étant prêtre d'Alexandre. . . . . ., et du dieu Épiphane-Eucharisté, Aétès, fils d'Aétès;* il en résulte que ce roi portait déjà dans son enfance, et durant *sa minorité, le surnom d'Eucharisté* (*très-gracieux ou bienfaisant*), qualification tirée vraisembla-

(1) *Annales des Lagides*, II, 116 à 120, et 160, n. 2.

blement de l'usage établi précédemment en Égypte, de la donner habituellement encore aux Pharaons, dont elle précède très-souvent les noms dans les inscriptions hiéroglyphiques ; et de ce que ce même roi porta, après son avénement au trône, les deux surnoms d'*Épiphane-Euchariste*, on doit en conclure que, sans renoncer au second, ce roi reçut officiellement le premier, celui d'*Épiphane*, par l'acte même de son intronisation ce qui confirme ce que nous avons déjà dit, que les rois d'Égypte prenaient leur surnom royal seulement en parvenant au trône (1). La minorité d'Épiphane, qui, de tous les Lagides, fut le premier roi mineur, explique aussi pourquoi il porta le premier deux surnoms; et la comparaison des contrats avec l'inscription de Rosette, prouve qu'il ne prit celui d'*Épiphane* (*illustre ou manifesté*), qu'à son avénement. C'est ainsi encore que le second fils de Philométor, nommé d'abord *Alexandre*, prit en montant sur le trône; où l'appelèrent illégitimement les intrigues et les fureurs de sa mère Cléopatre-Cocce, la qualification de *Ptolémée-Philométor-Soter*, surnommé *Alexandre*, comme nous l'apprend le contrat de Ptolémaïs, combinant ainsi avec son titre royal, le prénom qu'il portait avant d'être roi; et pour Alexandre et pour Épiphane-Euchariste, ce prénom ou surnom était placé le second dans le protocole. Voyons com-

(1) *Annales des Lagides*, II, 49, n. 1, et 143, n. 1. Ils en prirent quelquefois d'autres durant leur règne, et par circonstance. *Voy.* les *Recherches* précitées de M. Letronne, p. 114.

ment ce premier résultat va trouver sa confirmation pour Ptolémée-Épiphane, dans deux passages de l'inscription de Rosette, dont il doit en même tems donner le véritable sens, encore inconnu aux critiques qui s'en sont occupés, et aider à remplir les lacunes.

Une des dispositions de ce décret sacerdotal (lignes 50 et 51), institue une fête en l'honneur de ce roi; cette fête doit être célébrée tous les ans durant cinq jours, les cinq premiers du mois de thôth; ceux qui feront les cérémonies d'usage doivent porter des couronnes, et le texte ajoute : Προσαγορε.... (ici une lacune de trente-quatre ou trente-cinq lettres), *και του θεου Επιφανους Ευχαριςου ιερεις, προς τοις αλλοις ονομασι των θεων, ων ιερατευουσι*, et l'on a traduit : « Ils seront appelés (ici la lacune), prêtres du dieu Épiphane, très-gracieux; ils » ajouteront ce nom aux autres qu'ils empruntent des » dieux au service desquels ils sont *déjà* consa- » crés (2) ». L'article suivant du même décret, tel que l'entend M. Letronne dans le nouveau travail qu'il va publier sur l'inscription de Rosette, article dont Ameilhon n'avait pas saisi le véritable sens, ordonne que dans tous les actes et déclarations émanés de leur autorité (*χρηματισμοὺς καὶ δογματισμοὺς*), les prêtres auront le soin de faire mention du sacerdoce affecté à Ptolémée-Épiphane-Eucharistе : or, nous voyons par le contrat de l'an IV, que le prêtre d'Alexandre et des dieux Ptolémées, ajoute déjà le nom de *Ptolémée-*

---

(2) Ameilhon, *Éclaircissemens sur l'Inscription grecque* de Rosette, p. 100 et 101.

Eucharistе aux autres noms qu'il emprunte des dieux au service desquels il est déjà consacré, et qu'on mentionnait encore très-exactement dans les actes publics, le sacerdoce affecté à ce même prince. On se demandera donc pourquoi les prêtres, dans leur décret de l'an IX, ordonnaient ces deux formalités qui se pratiquaient déjà dans l'an IV du même règne? M. Letronne, dans son Commentaire sur le même monument de Rosette, qu'il a bien voulu me communiquer, dit à ce sujet: « Le titre d'*Eucharistе*, qui accompagne et suit toujours, dans les monumens actuellement connus, le titre d'*Épiphane*, signifie *bienfaisant*, *généreux*; c'est le sens du mot εὐχαριστος dans la grécité des tems postérieurs à Alexandre (*Wesseling. ad Diodor. XVIII*, 28). Cette signification approche beaucoup de celle du mot εὐεργέτης; peut-être n'avait-on choisi le mot *Eucharistе* que parce que le mot *Évergète* était le titre officiel du troisième prince de la race des Lagides; et il est à remarquer que, dans la suite, on ne voit paraître le nom *Évergète* que comme un titre distinctif; au contraire, celui d'*Eucharistе* n'a jamais été caractéristique; il se montre toujours subordonné à celui d'*Épiphane*, dans les monumens relatifs au cinquième Ptolémée; peut-être se rattachait-il à quelque particularité de la vie de Ptolémée-Épiphane. Dans tous les cas, l'état de nos connaissances ne permet pas de dire si ce prince avait pris les deux à la fois, ou si l'un des deux avait précédé l'autre.» Cette dernière phrase renferme en effet toute la difficulté; le texte du contrat sert très-directement à la résoudre, et puisque

dans ce contrat de l'an IV, le cinquième Ptolémée porte déjà le surnom d'Eucharisté, et que ce n'est que dans l'inscription de Rosette, en l'an IX, qu'on le voit pour la première fois avec les deux surnoms *Épiphane-Eucharisté*, il est tout naturel de penser que les deux articles précités du décret de Rosette, sont très-expressément relatifs au nouveau surnom d'*Épiphane* donné à Ptolémée-*Eucharisté*; que ce second surnom d'Épiphane lui a été conféré à l'époque de son intronisation à Memphis, la veille même de la date de ce décret, et par les prêtres qui en sont les auteurs : ces mêmes prêtres ordonnent donc, dans le premier des deux articles en question, *que les prêtres de Ptolémée*, désigné jusque-là par *Eucharisté*, et qui le sera à l'avenir par *Épiphane-Eucharisté*, *porteront le titre de prêtres du dieu Ptolémée-Épiphane-Eucharisté, avec les autres titres qu'ils tirent des noms des autres dieux* (Alexandre et les Ptolémées ses successeurs), *au service desquels ils sont consacrés*; et par le second article, *que ces mêmes prêtres mentionneront, dans les actes et déclarations émanés de leur autorité, ce nouveau titre de prêtres de Ptolémée-Épiphane-Eucharisté*. Ce sera donc relativement au surnom d'*Épiphane*, ajouté à celui d'*Eucharisté*, que ces deux articles du décret de Rosette devront être entendus, et dans ce sens que leurs lacunes (lignes quarante-neuf à cinquante-deux), devront être remplies. Nous ne pouvons mieux faire à cet égard, dans l'intérêt de la science, que d'attendre le travail déjà préparé sur ce sujet, par l'habile critique dont nous venons de parler.

Il ne nous reste qu'à expliquer la date, d'ailleurs

sans difficulté, des deux contrats dont l'examen vient de fournir aux recherches historiques quelques bonnes données de plus, et que leur application à d'autres monumens analogues pourra confirmer et même étendre. Leur époque toutefois n'apprendra rien de plus sur les dates du règne d'Épiphane; ce prince, quoiqu'il soit mort par le poison à l'âge de ving-neuf ans, n'eût à subir aucune de ces intrigues de cour qui jetèrent tant de confusion sur les époques diverses des règnes de ses successeurs. Le premier contrat, de l'an IV, répond à l'année 200 avant l'ère chrétienne, et celui de l'an VIII vers 196, et nous fixerons plus précisément cette concordance, lorsqu'un autre travail, sur le corps même du contrat, aura donné l'indication certaine du mois et du jour des deux dates égyptiennes, ainsi que le lieu et l'objet du contrat. La date la plus récente n'est antérieure que de quelques mois à l'inscription de Rosette; ce que nous venons d'en dire suffit d'ailleurs à notre but. L'étroite relation de noms, de forme et d'époque des deux contrats avec le célèbre monument de Rosette, devait naturellement exciter notre intérêt; car c'est la comparaison des monumens qui doit fonder la véritable science archéologique, comme la comparaison des faits peut seule fonder toute science qui veut s'accréditer, et mériter réellement ce nom (1).

---

(1) Nous devons indiquer ici deux corrections nécessaires à la première partie de ce Mémoire, insérée au précédent cahier : p. 36, dernière ligne, *ait*, lisez *sait*; page 50, première ligne, *la première Arsinoé, fille de la seconde*, lisez *la première Arsinoé, peut-être fille de la seconde*.

EXTRAIT

*D'une Lettre de M. Schmidt, de St.-Pétersbourg, adressée à M. Klaproth, en réponse à l'*Examen des Extraits d'une Histoire des Khans mongols (1).

Saint-Pétersbourg, le 22 Mai 1823.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 15 avril avec l'examen de mes Extraits de l'Histoire mongole, et je vous demande la permission d'y faire les objections suivantes (2) :

1°. Je sais très-bien que la vie de *Tchinghiz-khan*, telle qu'elle est rapportée dans l'Histoire mongole de *Sanan-Sètsen*, diffère considérablement du récit des écrivains chinois et mahométans, et qu'il s'y trouve des anachronismes incontestables. Je ne cherche pas à défendre ces erreurs, et si vous lisez les notes que je prépare pour la traduction de cet ouvrage, vous y verrez que je soumets l'auteur mongol à une critique beaucoup plus sévère que vous ne l'avez fait vous même. Je suis, par exemple surpris que vous ayez passé sous silence plusieurs de ces erreurs, et entre

(1) Inséré dans le Journal Asiatique, V. II, p. 193 suiv.

(2) Plusieurs de ces objections confirment ce que j'avais dit du degré de confiance que méritait l'*Histoire ancienne des Mongols*, extraite par M. Schmidt. Pour les autres, j'ai ajouté des remarques qui servent à les affaiblir ou à les détruire entièrement. KL.

autres, *la paix de dix-huit ans*, qui, comme nous le savons positivement, n'a jamais existé. Mon auteur compte aussi parmi les khans mongols *Gouden* ou *Godan*, frère de *Gouiouk*, et il diffère en cela des historiens musulmans et chinois. La raison en est que ce prince et sa mère avaient un fort parti dans le peuple, et que les Mongols ont toujours eu la plus grande vénération pour lui et pour *Khoubilai*, parce-qu'ils sont les premiers qui ont introduit le *Bouddhisme* parmi eux. L'histoire de *Sanan-Setsen* ne dit absolument rien des princes mongols qui ont fait des conquêtes ou qui ont régné dans l'Occident de l'Asie, et le nom de *Khoulagou* même ne se trouve pas dans la liste des fils de *Tollai*. J'ai commis une faute en prenant *Arrik* et *Bœkè* pour des noms de deux princes différens; c'est un seul nom *Arik-Bœkè* (Arik-Bouga).

2°. Je ne crois pas que les *Solongos* soient les *Coréens*, mais bien les *Solons*, appelés encore aujourd'hui *Solong-Dakhour* par les Mongols. L'histoire de la guerre contre eux, paraît aussi indiquer la contrée, située sur le fleuve *Amour*, ou la *Daourie*.

Remarque. — Ici M. Schmidt se trompe : *Solonggos* est le nom mongol des Coréens. Le *Miroir de la langue Mongole* (Vol. V, fol. 3 *verso*) dit : *Tchookhianu kumæni* Solkho *kèmènoi; bassa* Solonggos *kèmènoi*. « Les gens » de *Tchao-sian* sont appelés Solkho ; on les nomme en- » core Solonggos. » *Solkho* est aussi en mandchou le nom de la Corée, appelée *Tchao-sian* par les chinois.

3°. Vous avez raison de lire *Tàyan-khân*. Ce nom

se trouve écrit de même dans l'ouvrage de *Sanan-Sètsen*. C'est dans un seul endroit qu'on lit *Daïn* ou *Taïn*. Dans le manuscrit que je possède le ≥ et le ∸ sont souvent confondus, ce qui occasionne de fréquentes méprises. De cette manière j'ai lu *Un-khagan* au lieu de *Ong* ou *Oung-khagan*.

4°. Mon historien dit seulement que *Temoudjin* a été élu *khaghan* par les *Aroulood* (ou plutôt *Aroulad*), dont le chef était *Bohrdji*, le premier et le plus fidèle des compagnons de ce prince. — *Marco Polo* met cet évènement en 1187, ainsi *deux ans* avant l'époque indiquée par l'histoire mongole.

5°. Vous auriez pu vous épargner la note sur l'impossibilité reconnue par tous les savans qui connaissent le Mongol, que jamais dans cette langue les quatre consonnes *ND GL* puissent se suivre immédiatement. Le mot *mondglokho* est une faute d'impression pour *monglocho*, qui est véritablement mongol. Votre *mongak*, est vraisemblablement *mongkak*; qui ne signifie pas *fou*, mais bien *obscur*, *hébété*, *barbare*. Vous attribuez ces dernières significations au mot *monggoo* (1), que je ne connais pas. *Mong*, signifie *hardi*, *audacieux*; de-là le nom *Mong-khamar*, que les Kalmuks donnent au plus haut promontoire de la chaîne des collines, qui, sur la frontière du gouvernement de *Saratow*, commence au *Wolga*, et se perd insensiblement dans le step. *Bergmann* se trompe

---

(1) C'était une faute d'impression. Le mot cité par moi doit être écrit *manggoo*. Kl.

en lui donnant le nom de *Moo-khamar*, qu'il traduit par *mauvais nez*. *Khamar* ou *khawar*, en kalmuk et mongol, signifie aussi bien *nez* que *promontoire* (1); comme *tologhai* (tête) est le nom ordinaire qu'on donne aux collines isolées dans le step. *Mong-khamar* est donc le *promontoire fier* ou *audacieux*, puisqu'on le voit de très-loin dans les vastes plaines habitées par les Kalmuks, auxquels il sert souvent de guide.

6°. Je ne renonce pas encore au nom des *Bidè*, que j'écrirai dorénavant *Bèdè*, puisqu'il se trouve prononcé de cette manière dans les livres kalmuks. Les *sinologues* assurent que les Chinois choisissent exprès des caractères d'un sens humiliant, pour rendre les noms des peuples voisins, qui sont leurs ennemis naturels. J'aurai bientôt le plaisir de démontrer que *Hioung-nou* ou *Khioun-nou* est véritablement un nom *mongol* (2).

Remarque. — Ce que M. Schmidt dit du nom *Bèdè*, qu'il pense être identique avec la dénomination 狄 北 *Pe-ti*, ou *barbares septentrionaux*, par laquelle les Chinois désignèrent autrefois les peuples de la race *toungouse*, ne peut avoir aucun fondement, puisque cette dénomination

---

(1) Comme *nos* en russe, *bouroun* dans les langues turques, et *oforo* en mandchou. Kl.

(2) *Hioung-nou* peut être un mot significatif en *mongol*; mais la nation qui portait ce nom était incontestablement *turque*. La ressemblance des sons des noms d'hommes ou d'endroits ne démontre nullement la parenté des peuples chez lesquels on les trouve. La ville russe de *Toula* n'a rien de commun avec *Toul*, *Toulon* et *Toulouse* en France, ni avec les *Toultegues* du Mexique. Kl.

est véritablement significative ; car les Chinois ont appelés *Ti* (barbares) ces mêmes peuples, long-tems avant de leur donner le nom de *Pe-ti* (barbares du nord). Il n'y a donc ici aucun point de contact avec *Bede*, qui est l'ancien nom tubetain des Mongols.

Outre les *Pe-ti*, ou barbares du nord, les historiens chinois parlent encore d'un autre peuple qui porte le même nom, écrit, à la vérité, avec d'autres caractères; savoir, 題白 L'histoire de la Chine méridionale, pendant la division de l'empire qui eut lieu dans le V[e]. et VI[e]. siècle de notre ère, dit : « Le nom de la famille du roi des *Pe-ti* » est *Tchhi*, et son nom propre *Szu-hi-ny*. Les ancêtres » de cette peuplade étaient une tribu séparée des *Hioung-* » *nou*. Quand *Kouan-yng*, sous les *Han*, faisait la guerre » contre les *Hioung-nou*, il fit mettre à mort un homme » de la tribu des *Pe-ti*. Cette tribu se trouve à l'orient du » royaume des *Houo*. En allant de ce dernier pendant six » jours vers l'occident, on entre dans la Perse (*Po-szu*). Leur » pays produit du blé et du froment, des melons, des fruits » et d'autres comestibles. Les *Pe-ti* ressemblent tout-à-fait » aux *Houo*. Sous la dynastie des *Liang*, la troisième des » années appelées *Phou-thoung* (522 de J.-C.), ils en- » voyèrent une ambassade, qui apporta un tribut consistant » en productions du pays (1) ». Le même ouvrage dit que les *Houo* étaient une tribu séparée des 師車 *Khiu-szu*, ou des *Ouigours*. Les *Pe-ti*, qui leur ressemblaient parfaitement, étaient donc aussi une *peuplade ouigoure*, et non pas des *Mongols*.

7°. Votre remarque, sur la signification du mot *dorona*, est fondée ; cependant son application ne

(1) Voyez *Youan-kian-louy-han*, Sect. CCCXXXVI, p. 27 *recto*.

peut pas être générale. Les Mongols, comme sectateurs de *Bouddha*, appellent l'Orient *dorona*, ou *dzègoun*; c'est-à-dire la *gauche*, parce qu'ils se tournent vers l'*Inde*, ou vers le *Midi* (*émunè-dzuk*, ou la *région du devant*) pour faire leur prière, et alors l'*Orient* est à leur *gauche*. Les Mongols, qui ne sont pas *Bouddhistes*, appellent au contraire l'Orient *émunè*, ou le *devant*, et alors ils ont le Nord à gauche (*dorona*). Je pourrais en citer un grand nombre d'exemples, si je ne craignais pas de donner une trop grande étendue à cette lettre. Les dénominations kalmukes des quatre points cardinaux démontrent parfaitement ce que je viens d'avancer. L'Orient s'appelle *ourghoukhoi*, ou le *levant*, la *croissance*; le Nord, *zœhn*, ou la *gauche*; l'Occident, *chinggèkoï*, le *coucher*, ou la *disparition*, et le Sud s'appelle *barohn*, la *droite*.

Remarque. — Ce que M. Schmidt dit ici est généralement exact; mais dans le livre *Nor-vou proung-va*, qu'il avait cité, *dorona* doit signifier l'Orient, puisque cet ouvrage tubetain a été composé par un *Bouddhiste*, qui se tournait vers l'*Inde* ou vers le *Midi*, pour faire ses prières, et qui, de cette manière, avait l'Orient à *gauche*.

8°. Vous dites, Monsieur, que les historiens chinois et mahométans ne font aucune mention de *Bidètsoughan*, ou *Bidètsèkhan*, fils de *Burtè-Tchino*. Cependant, dans le passage du *Ouan-sing-thoung-pou*, que vous citez à la page 208 (passage pour lequel je vous remercie beaucoup), je trouve le nom de *Batachi-khan*, qui me paraît être identique avec

celui de *Bidètsèkhan*, dans l'histoire mongole de *Sanan-Sètsen-Khoung-Taidji*. Une preuve évidente que les deux ouvrages parlent d'un même personnage, c'est que dans l'histoire mongole le fils de *Bedètsèkhan* est nommé *Tamatsak*, et *Tamatcha* dans le livre chinois que vous citez. *Burtè-tchino* signifie le *loup en hiver*; car *burtè* désigne *la couleur plus claire que le poil de certaines bêtes fauves prend en hiver*. Mon auteur mongol ne lui attribue pas la *couleur bleue*, mais bien à son prédécesseur *Toou-tingunggetou*, qui vint de l'Inde se sauver dans le Tubet, plus de trois cents ans avant notre ère. *Toou-ting* est un mot tubetain qui signifie *bleu de ciel*. Il s'agit donc ici d'un origine céleste, ou d'un fils du ciel.

Remarque. — Après la publication de mon *Examen de l'Histoire mongole*, j'ai trouvé un autre passage chinois sur l'origine des Mongols. Dans l'encyclopédie *San-thsai-thou-hoey* (de l'Homme, Vol. XII, fol. 6 *verso*), il est dit : « Une autre race tire son origine de *Batatchi-khan* (*Tabatchi-khan*, dans le texte, est une faute d'orthographe. » Dans l'histoire secrète de la dynastie des *Youan*, on lit : « Un loup, couleur bleu de ciel, l'engendra avec une » biche blanche et féroce. Son descendant, à la vingt-» cinquième génération, était *Temoudjin*, qui fut le chef » de la grande tribu des Mongols, et qui prit le titre » d'empereur auguste. Pendant long-tems ce peuple habi-» tait à 600 *ly*, au nord du désert de *Cha-mo* (ou *Goby*); » après il vint s'établir sur le versant septentrional de la » chaîne des montagnes qui borde la Chine au Nord, » où il portait le titre honorifique de *Tha-tha* (*Tatar*) ». On voit dans ce passage que le nom de *Burtè-tchino* est

traduit par *loup couleur bleu de ciel*, et celui de sa femme *Goh-maral* par une *biche blanche et féroce*. En effet *marâl* signifie une *biche* en mongol, et le mot chinois *thsan*, que j'avais traduit par *délaissé*, peut aussi se rendre par *cruel* et *féroce*.

KLAPROTH.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 août 1823.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. BOCCARD (Adrien), ancien professeur de l'université;

GOLOFFKIN (le comte George).

Associé étranger.

M. NOEHDEN, conservateur du Cabinet d'antiquités du Musée britannique et secrétaire de la Société Asiatique royale de Londres.

M. Saint-Martin, en son nom et en celui de M. Abel-Rémusat, fait un rapport sur un manuscrit javanais, déposé à la bibliothèque par M. Babinet, membre de la Société, le 2 juin dernier (1).

Ce manuscrit, copié sur papier européen, paraît être

(1) Voyez T. II, p. 378.

assez récent; l'écriture en est mauvaise et fort négligée mais il est facile de reconnaître, en la comparant avec les alphabets javanais publiés par M. Stamford-Rafles, dans sa belle *Histoire de Java*, que ce livre présente les lettres de l'alphabet kavi, destiné à exprimer les sons de la langue que les Javanais employent dans leurs compositions poétiques et mythologiques. Quelques notes en anglais écrites au crayon, et placées à côté des figures grossières qui sont dispersées dans ce volume, ont fourni quelques indications assez curieuses. Quoique ces notes soient fort difficiles à lire, et presqu'entièrement effacées, nous avons pu cependant déchiffrer plusieurs des noms des personnages représentés dans ces dessins, tels que la reine Prabustri, le radja de Balambangan, et Tamer-oulang, guerrier qui paraît être le principal héros de cette histoire.

La reine Prabustri, nommée aussi Prabou-kanya, régnait vers le milieu du 14e. siècle sur l'île de Java, et elle résidait à Medjapahit. Cette ville, détruite maintenant, fut autrefois grande et puissante; elle était décorée de plusieurs beaux monumens dont les ruines subsistent encore actuellement, et elle fut pendant plusieurs siècles la métropole de Java. Le grand roi ou *maharadja* Alit-Vidjaya ne laissa en mourant qu'une fille et un fils; celui-ci étant trop jeune pour prendre les rênes du gouvernement, sa sœur fut déclarée souveraine. Le radja de Balambangan, qui est souvent figuré dans les informes dessins qui accompagnent notre manuscrit, tenta de profiter de cette circonstance pour usurper l'empire; il envahit la plus grande partie des états possédés par les rois de Medjapahit, et il voulait contraindre la princesse Prâbou-kanya à se marier avec lui, quand celle-ci implora l'assistance d'un héros nommé Tamer-oulang, fils d'un saint personnage nommé Andara, descendant d'Aria Babanga. Elle fut délivrée par la valeur

de ce guerrier, qui vainquit et mit à mort le rebelle radjah de Balambangan, et se rendit maître de ses états, qui lui furent concédés par la souveraine qu'il avait délivrée. Quand Angka-vidjaya, frère de Prabou-katya, fut en âge de régner par lui-même, celle-ci lui remit le sceptre et se retira dans la partie orientale de l'île, où elle épousa Tamer-oulang, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la monarchie javanaise. Tous ces événemens arrivèrent environ un siècle avant l'introduction de la religion musulmane dans l'île de Java. Notre manuscrit renferme le récit de tous ces événemens, et on ne peut douter qu'il ne contienne une partie très-intéressante des Annales javanaises.

Le même membre, au nom d'une autre commission composée de MM. Klaproth, Kieffer et Saint-Martin, fait lecture d'un rapport sur la traduction littérale en latin de l'ouvrage chinois du philosophe Meng-tseu, adressée au Conseil par M. Stanislas Julien. Les conclusions de ce rapport, adoptées par le Conseil, sont que cet ouvrage peut être d'une grande utilité pour les personnes qui se livrent à l'étude de la langue chinoise, et qu'il mérite d'être imprimé aux frais de la Société. En conséquence, la commission des fonds sera consultée sur les moyens de mettre cet arrêté à exécution.

M. de Nerciat termine la lecture de son Mémoire sur la transcription des alphabets orientaux. Sur la demande qu'il en a faite, l'examen de ce mémoire est renvoyé à une commission composée de MM. Saint-Martin, Grangeret de la Grange et Garcin-de-Tassy.

Ouvrages offerts à la Société.

Par la Société biblique de Paris, Ier., IIe. et IIIe. *Rapports annuels*, et *la Collection des Bulletins mensuels* pu-

bliés jusqu'à ce jour. — Par M. J. Klaproth, *Voyage au Mont Caucase et en Géorgie*, 2 vol. in-8°. avec carte. — Par M. Abel-Rémusat, *Mémoire sur la Vie et les Opinions de Lao-tseu*, philosophe chinois, broch. in-4°. — Par M. l'abbé de la Bouderie, J. *Perizonii*, *origines Babylonicæ et Egyptiacæ, etc.*, 1 vol. in-12, 1711. — Par le même, *Evangelium infantiæ vel Liber apocryphus, etc.*, 1 vol. in-12, 1697, arabe-latin. — Par M. Dureau-de-Lamalle, *Poliorcétique des Anciens*, 1 vol. in-8°. avec planches in-4°. — Par le même, *Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée*, 1 vol. in-8°. avec cartes. — Par le même, *Mémoire sur la position de la Roche Tarpéienne, etc.*, broch. in-8°. — Par le même, *Mémoire sur la position des Villes et Pays qu'habitait Phinée*, broch. in-8°. — Par le même, *Antiquités Botaniques, etc.*, broch. in-8°.

Parmi les ouvrages offerts à la Société Asiatique dans la séance du 7 juillet 1823, par M. Dubois de Beauchêne, on remarque huit brochures in-8°. contenant huit ouvrages publiés à Calcutta de 1816 à 1821, et tous par le feu *brahmane* nommé en sanscrit *Ramayana Radja*, et en bengali *Rammohun Roy*.

De ces huit brochures, il y en a quatre qui sont des versions en anglais de quatre *Oupanischadah* des *Vêdah*; savoir :

1°. *Translation of the Céna upanishad, one of the chapters of the Sama-véda; establishing the unity, and the sole omnipotence of the supreme Being and that he alone is the object of worship*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1816. in-8°. VII et 11 pages.

Il y a de cet ouvrage une réimpression et une version

en bengali, par le même auteur, publiées l'une et l'autre à Calcutta en 1817 et 1818.

2°. *Translation of the Ishopanishad, one of the chapters of the Yajur-véda establishing the unity and incomprehensibility of the supreme being; and that his worship alone can lead to eternal beatitude*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1816, in-8°. *xxiij* et 8 pages.

3°. *Translation of the Moonduck opunishud of the Uthurva-véda*, by Rammohun Roy. Calcutta, 1819, in-8°. iij et 25 pages.

4°. *Translation of the Kuth opunishud of the Ujoor-véda*, by Rammohun Roy, *iv* et 40 pages.

Les quatre autres brochures de Rammahun Roy, sont :

5°. *An apology for the pursuit of final beatitude, independently of the brahminical observances*; by Rammohun Roy. Calcutta, 1820, in-8°., quatre pages en anglais, et vingt-cinq pages partie en sanscrit et partie en bengali.

6°. *The Precepts of Jesus, the guide to peace and happiness; extracted from the books of the new Testament ascribed to the four Evangelists*. Calcutta, 1820, in-8°., *iv* et 32 pages.

7°. *An appeal to the Christian public in defence of the precepts of Jesus, by a friend*. Calcutta, in-8°., 1820, 32 pages.

8°. *Second appeal to the Christian public, in defence of the precepts of Jesus*, by Rammohun Roy. Calcutta, in-8°., 1821, *xiv* et 173 pages.

Le même *brahmane*, qui est mort en 1821 ou 1822, avait publié, à Calcutta, d'autres ouvrages du même genre; savoir :

1°. Un *petit Traité contre l'idolâtrie des Indous*, en langue arabe, et le même ouvrage en langue persane.

2°. *A Defence of Hindoo theism in reply to the attack*

of an advocate for idolatry. Calcutta, in-8°., 1817, 52 pages.

3°. *A second Defence of the monotheistical system of the Veds*. Calcutta, in-8°., 1817, *ij* et 58 pages.

4°. Un *Oupanishada* du *Sama-Véda*, en sanscrit et en bengali, et un *Oupanishada* de l'*Yadjour-Véda*, aussi dans ces deux langues. Ce sont deux brochures, l'une de 17 et l'autre de 37 pages, publiées à Calcutta en 1818. V. *Revue Encyclop.*, T. VII, année 1820, p. 326.

5°. *Translation of an abridgment of the Vedanta, or resolution of all the Veds, establishing the unity of the supreme Being, and the he alone is the object of propitiation, and worship*, by Rammohun Roy, Calcutta, 1818, in-8°., 16 pages.

6°. *Translation of a Conference between an advocate and an opponent of the practice of burning widows alive, from the original bungla* (bengali). Calcutta, 1818, in-8°., 28 pages.

On trouvera dans un prochain Numéro des observations de M. Lanjuinais sur les ouvrages de Rammohun Roy.

Le nombre des versions de la Bible, dans les divers idiômes de l'Orient, s'accroît tous les jours, grâce au zèle infatigable de la Société biblique d'Angleterre. Sur son invitation, M. Zohrab, docteur arménien, a entrepris une traduction complète du nouveau Testament en arménien vulgaire; ce travail, commencé depuis près de trois années, est entièrement terminé, et la Société biblique doit, dit-on, le faire imprimer à Paris sous les yeux de l'auteur. Personne ne pouvait mieux exécuter cette grande entreprise que le savant qui en a été chargé, soit à cause de la réputation méritée qu'il doit aux nombreux ouvrages ar-

méniens qu'il a publiés, soit à cause de la profonde connaissance qu'il a de l'idiôme littéral et de la langue vulgaire de sa nation. On possède depuis long-tems des preuves irrécusables de sa capacité sous ces deux rapports. Le docteur Zohrab est bien connu dans le monde savant, par sa belle édition critique de la Bible arménienne. Cette édition, pour laquelle on a consulté un nombre très-considérable d'anciens manuscrits, est purgée de toutes les interpolations et de toutes les erreurs qui déparent les Bibles imprimées à Amsterdam, à Constantinople, à Venise et ailleurs; elle est la seule qui présente dans toute sa pureté la version arménienne, cette version si importante pour le perfectionnement des études bibliques. En l'an 1802, M. Zohrab a fait imprimer à Venise, en un volume in-8°., une *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament,* en arménien vulgaire, qui obtint un tel succès parmi les Arméniens, qu'il s'en fit en l'année suivante une nouvelle édition, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, qui sont tous passés à Constantinople et dans le Levant.

— Un docte interprète d'Homère, qui semble s'être depuis peu de tems épris de belle passion pour la philosophie de Confucius, témoigne un regret sincère de n'avoir pu, malgré tous ses efforts, lire le *Tchong-yong* dans une version fidèle. Sans doute celle du P. Noël (dans les *Sinensis Imperii libri classici sex*, *Pragæ*, 1711, in-4°.), ne lui aura pas paru assez littérale pour l'objet important qu'il se propose. Moins encore aura-t-il voulu se fier à celle de Pluquet (chez de Bure, 1784, 7 vol. in-18), malgré l'avantage qu'elle avait pour lui d'être écrite en français. Mais peut-être eût-il trouvé ce qu'il cherchait dans la traduction interlinéaire du P. Intorcetta, dont l'édition originale, im-

primée à Canton et à Goa, est vraiment très-rare, mais elle a été réimprimée dans le *Confucius Sinarum philosophus* (Paris, 1687, in-fol.); inséré dans la Collection de Thévenot (Paris. 1672), et reproduite dans les *Analecta Vindobonensia.* Il y avait encore la traduction française du *Tchong-yong*, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, tom. 1, pag. 459. Enfin, si tout cela ne suffisait pas, l'amateur dont nous parlons est de l'Institut, et, par conséquent, il a part à la distribution que l'Académie des Inscriptions fait de la Collection des *Notices et Extraits* qu'elle publie, et dans le tome X de cette Collection, pag. 297, il eût pu lire l'ouvrage qu'il estime tant, sous quatre formes, texte chinois, traduction tartare, latine et française, avec tous les éclaircissemens nécessaires, par son confrère M. Abel-Rémusat. C'est dans l'avertissement de cette édition que nous venons de puiser la notice bibliographique des éditions du *Tchong-yong*, ou *de l'invariable milieu.* On va quelquefois chercher bien loin ce qu'on a sous la main; vraisemblablement le changement de titre a égaré notre auteur dans ses recherches, comme le sens apparent des noms a trompé un ses collaborateurs, jeune savant bien profondément versé dans la littérature *vraiment asiatique*, qui, en annonçant l'ouvrage de M. Bernstein sur la Chronique syriaque d'Aboulfarage, nous assure que cet auteur, nommé aussi *Gregorius Bar-Hebræus*, *est un docte Israélite*, dont Assemani *a fait connaître* les travaux, et que ledit *Gregorius est auteur d'une Chronique* (Revue Encyclopédique, mai 1823, tom. XVIII, pag. 367). M. Bernstein a dû être bien touché des éloges donnés à sa *vaste érudition* par un pareil connaisseur. Celui qui nomme *Bar Hæbrees un docte hébreu*, prendrait sans doute *Mathieu Pâris* pour un savant *parisien*, et *Lenglet Dufresnoy*, ou M. *Langlès*, pour des érudits *anglais*.

Ce *docte israélite* n'est pas autre que le *maphrian* ou primat des Chrétiens syriens, Grégoire Abou'lfaradj, surnommé *Bar-Hebræus*, parce qu'il était fils d'un médecin juif, auteur d'une Chronique en langue syriaque, abrégée ensuite par lui-même et traduite en arabe. Cette traduction publiée depuis long-tems par Edouard Pococke, avec une version latine, est connue de toutes les personnes qui ont appris à lire l'arabe. L'écrivain à qui il échappe de ces méprises, est cependant celui qui *traduit* de l'anglais les vignettes de Heath, et du français les Contes arabes de Galland.

X.

M. Klaproth, après avoir à peine terminé quatre ouvrages importans, dont nous espérons bientôt entretenir nos lecteurs, annonce la publication prochaine d'une *Description Géographique, Statistique et Historique de l'empire de la Chine et de ses dépendances.* Cet ouvrage qui sera rédigé en anglais, formera deux volumes in-4°., accompagnés d'une carte. On sait depuis long-tems que toutes les descriptions de la Chine, qui ont été publiées en Europe, ne sont plus au niveau des connaissances actuelles; elles reproduisent toutes, plus ou moins bien, la partie géographique du livre du P. Duhalde, rédigée sur des descriptions faites sous la dynastie des *Ming*. Le principal guide de M. Klaproth, sera la description générale de l'empire, dressée par le prédécesseur de l'empereur actuel. Les documens qu'il en tirera et ceux que lui fourniront les autres livres chinois et mandchoux qu'il possède, en les combinant avec tous les autres renseignemens que fournissent les voyages et les missionnaires, contribueront sans doute à former un ouvrage très-important, et digne de la réputation de l'auteur.

Extrait du *Litterarisches Conversationsblatt* de Berlin

n°. 62, 1823. — Nous possédons dans notre ville une curiosité assez rare, et sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs, parce qu'il pourrait se faire qu'ils eussent l'occasion de voir ailleurs les *deux chinois*, dont je veux parler; quoiqu'on ait l'intention de retenir ici pour toujours ces deux hommes remarquables, pour en tirer des renseignemens sur la langue, la culture et les mœurs de leur pays, ce qu'ils sauront d'autant mieux faire, qu'ils paraissent avoir reçu une bonne éducation. Il n'y a point de doute que ces deux hommes ne soient de véritables Chinois. Les pièces dont est muni leur conducteur hollandais le prouvent suffisamment.

Goethe s'exprime ainsi à leur sujet : « Les deux Chinois, » *Assing* et *Hass*, qui ont été introduits à Weimar et depuis » chez moi, par M. *Lasshausen*, méritent l'attention de » tous les hommes instruits, le premier surtout; il expli- » que avec vivacité (mais toutefois avec des mots à moitié » européens et par des gestes expressifs), plusieurs écrits » originaux de sa langue, qui traitent de sujets mytholo- » giques, de légendes, et aussi de sujets ordinaires; de » manière qu'on pouvait acquérir par là, autant que la » brièveté du tems le permettait, une certaine connais- » sance de ces écrits. »

M. *Blumenbach* dit : « Les deux individus, *Assing* et » *Hass*, sont de véritables Chinois; je m'en suis convaincu » par des raisons tirées de l'histoire naturelle et par des » moyens grammaticaux et *ethnographiques*. Outre le teint » jaunâtre tirant sur le brun, les paupières obliques, l'ex- » trémité du nez aplatie, la structure de leurs oreilles est » tout à fait celle qui est particulière à la race mongole, » c'est-à-dire, qu'il leur manque le lobe inférieur, et » que les *processus* intérieurs sont peu distincts. Ils écri- » vent et lisent parfaitement bien le chinois, ce qui prouve

» qu'ils ont reçu une éducation soignée; aussi ont-ils une » connaissance exacte des usages de leur pays. Ceux qui » pourraient les voir, ne devraient point négliger cette oc- » casion, pour se procurer des renseignemens sur la langue, » les mœurs et les usages de la Chine. »

Les heures que j'ai passées auprès de ces hommes si remarquables pour nous Européens, ont été pour moi des plus agréables et des plus instructives. Je ne me suis pas intéressé autant pour leur danse, leur déclamation et leur escrime, que pour leur musique, qui, de même que leurs tableaux et leur poésie lyrique, est extrêmement monotone, sans mesure, et, par conséquent, sans expression. Je fus frappé surtout de leur conversation facile à entamer; tous les deux sont des hommes assez instruits; ils ont acquis dans l'espace de moins d'une année une connaissance de la langue allemande, suffisante pour entendre les questions qu'on leur adresse ordinairement, et pour y répondre.

Leur capacité est prouvée par un fait assez remarquable, savoir, que celui des deux qui connaît la musique (*Assing*), n'a pas seulement appris, pendant son séjour de peu de mois à Berlin, l'air *des Jungfernkrantz*, tiré de l'opéra allemand *der Freischütz;* mais qu'il peut le jouer sans aucune faute sur son instrument, qui est une espèce de violon à deux cordes.

Parmi les ouvrages que le Conseil du collége de Madras a adressés à la Société Asiatique de Calcutta, dans sa séance du 14 novembre 1822, on remarque *la Grammaire Telougou* de M. Campbell; *le Dictionnaire Telougou* du même; *la Grammaire Carnate* de M. Mac-kerrelie; une nouvelle édition de la *Grammaire Tamule* du P. Beschi; des *Contes* en telougou; et un *Traité sur la syntaxe arabe*.

Dans la même *séance*, on a communiqué à la *Société* un mémoire sur Benarès, accompagné d'une carte et d'une notice sur les principales familles hindoues et musulmanes de cette ville, par M. James Prinsep. Les traditions mythologiques font remonter l'origine de cette ville, qui portait d'abord le nom de *Kaschi*, jusqu'à une époque prodigieusement reculée. Aussi célèbre par sa magnificence que par sa sainteté, elle était bien déchue dans l'âge actuel du haut degré de splendeur où elle était parvenue autrefois, puisqu'elle était réduite à n'être, il y a environ huit cents ans, qu'un misérable village, nommé alors *Benarès*. On voit par les écrivains persans, qu'à l'époque de l'invasion de Mahmoud le Ghaznevide, un radja nommé *Bounar*, possédait cette ville avec un vieux fort. L'un et l'autre furent pris et saccagés par le général Masoud, en l'an 1020 de J. C. Le sultan Ghauride Kotb-eddin la pilla aussi en 1193. Il y a une vingtaine d'années, on comptait dans la même ville, 650,000 habitans logés dans 3,000 maisons qui ont pour la plupart six étages de hauteur. Chacune de ces maisons contient ordinairement 200 locataires.

On a encore lu dans la même séance des remarques du lieutenant A. Gérard, sur les parties hautes du *Kounawer*, région située sur les deux rives du *Setledj*, dans l'Inde septentrionale, vers les frontières du Tibet et de la Tartarie.

Dans la séance du 26 décembre 1822, la Société Asiatique de Calcutta, après la réception des programmes, lettres et livres qui lui ont été adressés par le Secrétaire de la Société Asiatique de Paris, a décidé, à l'unanimité, qu'elle enverrait à cette dernière Société la Collection de ses Mémoires.

BIBLIOGRAPHIE.

ALLEMAGNE.

Alterthümer am Nordgestade des Pontus, von Peter von Koeppen. Vienne, 1823, in-8°.

Ce petit volume, relatif aux antiquités grecques trouvées dans les provinces russes qui avoisinent la mer Noire du côté du nord, contient plusieurs inscriptions grecques fort intéressantes. On en remarque une très-grande et très-belle qui a été trouvée dans les ruines de l'antique *Olbia*. Cette inscription qui paraît être du premier ou plutôt même du second siècle de notre ère, nous présente un décret rendu par la république d'*Olbia* en l'honneur d'un citoyen nommé *Protogènes*, fils de *Hérosôn*, qui avait rendu de grands services à sa patrie. Ce monument renferme une multitude de détails intéressans sur l'économie politique, sur l'histoire, le commerce et les usages des Grecs et des Scythes qui habitaient ces régions.

Vocabularium Vet. Test. Hebræo-chaldaïcum, ut cum Bibliis hebraicis manualibus compingi queat, *concinnavit* F. C. Rosenmüller. Hall, 1822, 1 vol. in-8°.

Maimonidis medici, qui seculo florebat XII, Specimen diæteticum, iterum ex hebraico textu vertit notisque adjectis edidit, L. S. Kirschbaum. Berlin, 1 vol. in-8°., 1822.

Reise nach der Insel Kreta im griechischen Archipelagus, (Voyage dans l'île de Crète et dans l'Archipel grec fait en 1817) par F. W. Sieber. Leipsick, 1822, 2 vol. in-8°, avec planches et cartes.

Locmani fabulæ, et plura loca ex codicibus maximam partem historicis selecta, in usum scholarum arabicarum, edidit G. W. Freytag. Bonnæ, 1823, in-8°. de 94 pages.

Outre les fables de Locman, cet ouvrage contient trois

Fragmens historiques inédits : 1°. Un extrait du *Tarikh-ed-doual* de Fakhr-ed-din-alrazi; 2°. un autre de l'*Akhbar-ed-doual el-monkatiat* de Djemal-ed-din elhalebi el-azedi; 3°. un long fragment de l'*Histoire* d'Alep, dont M. Freytag a publié déjà plusieurs morceaux choisis. Le livre se termine par trois fables tirées de l'ouvrage inédit d'Ibn-Arabschah intitulé : *Fakeet el-kholâfa.*

Ce nouveau travail de l'un des plus laborieux orientalistes de l'Europe, sera non-seulement utile aux jeunes gens qui se livrent à l'étude de la langue de Mahomet, il fera encore le plus vif plaisir à tous les *arabisans*, qui, ne pouvant avoir toujours des manuscrits à leur disposition, liront avec intérêt les morceaux choisis qu'il contient.

G. T.

Symbolæ ad interpretationem sac. Codicis ex lingua persica, auctore Petro a Blohen *Jeverano.* Leipsick, 1822, in-4°.

Fundamenta linguæ arabicæ. Accedunt selectæ quædam magnamque partem typis nondum exscriptæ sententiæ primis legendi ac interpretandi periculis destinata, Auct. A. Oberleitner. Vienne, 1822, 1 vol. in-8°.

Otto Friederichs von Richter Wallfahrten im Morgenlande. (Pélerinage en Orient; par Othon Frédéric de Richter). Berlin, 1822, 2 vol. in-8°., avec planches.

Ces deux volumes, extraits du Voyage de M. Richter, par M. Ph. Gust. Evers, contiennent beaucoup de détails curieux, sur la géographie, l'histoire naturelle, la géologie et les antiquités de la Syrie, de l'île de Chypre, de l'Asie mineure et des îles de l'Archipel. Les planches qui accompagnent cet ouvrage représentent plusieurs des monumens antiques de ces régions.

Mohammed oder die Eroberung von Mekka (Mahomet,

ou la Conquête de la Mecque); drame historique, par l'auteur de Chirin et de Rosenal. Berlin, 1823, in-8°.

Ce drame qui, dit-on, a obtenu beaucoup de succès en Allemagne, est l'ouvrage d'un savant bien connu par ses travaux sur la littérature orientale, et qui a voulu garder l'anonyme.

FRANCE.

Voyage au Mont-Caucase et en Géorgie, par M. Jules Klaproth. Paris, 1823, 2 vol. in-8°. avec une carte.

C'est une édition française du Voyage publié en allemand par le même auteur, Hall et Berlin, 1812 et 1814, 2 vol. in-8°. avec cartes. La première contient de plus un Traité sur la langue et l'écriture des *Ouighours* et quelques autres pièces, avec des détails que l'auteur a jugé à propos de supprimer dans l'édition française.

Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu, *philosophe chinois du* VI[e]. *siècle avant notre ère, qui a professé les opinions communément attribuées à Pythagore, à Platon et à leurs disciples*, par M. Abel-Rémusat, brochure in-4°. Paris, 1823, Imprimerie Royale.

Nous avons donné dans notre dernier Numéro, p. 3-15, un Extrait considérable fait par M. Rémusat lui-même, du Mémoire qu'il vient de faire imprimer. On trouve ici tous les textes chinois tirés du *Tao-te-king*, ou *Livre de la raison et de la vertu*, par *Lao-tseu*, qui peuvent nous faire connaître les opinions de ce philosophe célèbre, contemporain de Pythagore. Ce mémoire renferme en outre une multitude de détails fort intéressans qui n'étaient qu'indiqués dans cet Extrait. Ils contribuent à démontrer la conformité qui existe entre la doctrine des antiques sages de l'Orient et celle des plus illustres philosophes grecs.

(Septembre 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

SCÈNES CHINOISES, extraites du *Hoa-thou-youan*, et traduites du chinois par M. F. FRESNEL.

LE morceau dont j'offre aujourd'hui la traduction m'a paru assez indépendant des choses qui le précèdent dans l'ordre de la narration pour pouvoir paraître sans une récapitulation préalable. S'il se trouve quelque part une allusion dont l'intelligence nécessite la connaissance d'un fait antérieur, je relaterai brièvement ce fait dans une note. Les scènes que l'on va voir se passent entre des personnes de bonne compagnie ; elles pourront servir à donner quelques idées de plus sur le genre de politesse qu'une vieille civilisation a introduit à la Chine dans les relations d'homme à homme, et à rectifier quelques opinions sur le degré de liberté dont les femmes jouissent dans ce pays.

Comme je me propose de traduire et de publier en entier le roman chinois dont je donne aujourd'hui un second extrait (1), je crois devoir profiter de l'occasion qui m'est offerte pour m'expliquer sur le mode

(1) Le premier chapitre du *Hoa-thou-youan* a paru dans le 4e. cahier du Journal asiatique. Le 3e. chapitre a été lu dans la séance publique du 21 avril dernier.

de traduction que j'ai suivi, et provoquer, s'il m'est possible, de la part des auteurs et lecteurs de traductions, des avis qui tournent au profit de la mienne.

Ceux des lecteurs français à l'opinion desquels j'ai tâché de me conformer jusqu'à ce jour, sont bien les gens du monde les plus difficiles à satisfaire; aussi n'ai-je subi leurs lois que parce qu'elles m'ont paru fondées sur les principes de la raison et du goût. Mais si par hasard je m'étais trompé avec eux, quelle obligation n'aurais-je pas à celui qui ferait cesser mon erreur, puisqu'il rendrait en même tems ma tâche plus facile.

En permettant l'importation des idées et des productions de l'Orient, les lecteurs dont je parle repoussent impitoyablement la phraséologie orientale, et veulent qu'on écrive en français tout ce qu'on leur destine, fût-ce une version du Javanais ou du Tibétain. Je conviens qu'ils font une exception en faveur des noms propres, et je ne doute pas qu'ils ne fussent les premiers à rire du traducteur qui de *Pomponius* aurait fait *M. de Pompone*, ou du général chinois *Sang* le général français *Dumourier* (1); mais à cela près il faut leur trouver des équivalens pour tout, et Dieu sait le tems qu'on y passe. Ce n'est point par les formes du langage, dont ils se soucient peu, mais par les idées et les choses qu'ils veulent faire connaissance avec les nations étrangères. La nécessité,

(1) Le mot chinois *Sang*, qui forme l'un des *Pe-kia-sing* ou noms de famille, signifie *mûrier*.

souvent si commode (1), *de conserver la couleur locale*, n'est point une excuse auprès d'eux ; ils ne font pas plus de grâce aux métaphores bizarres qu'aux locutions étranges ; et s'il s'en trouve beaucoup dans une version d'un livre oriental, ils nous diront crûment que ce n'était pas la peine de la faire. Cependant ils veulent qu'un traducteur soit fidèle, et ils soutiennent qu'on peut l'être autant qu'il faut sans cesser d'écrire en français. De cette proposition vraie en spéculation, résulte un double précepte qui, malheureusement pour nous, est beaucoup moins facile à observer qu'à imposer.

Je sais qu'il y a dans le monde un assez bon nombre d'orientalistes amateurs qui jugent les traductions d'après des principes tout opposés ; car ils en jouissent d'autant plus qu'elles sont moins françaises. En travaillant pour cette classe de lecteurs, il ne faudrait pas se tourmenter à chercher des équivalens ; que dis-je? ils sont si bien préparés aux formes extraordinaires, que ce serait tromper leur attente, et par suite encourir leur mécontentement, que de leur offrir des traits de ressemblance, quelque réels qu'ils fussent, entre l'Orient et l'Occident.

Ceci s'applique particulièrement à la Chine. Comme cette contrée est la plus lointaine de celles dont on cultive la littérature en Europe, ils en concluent que

(1) Il y a nombre de phrases, même en arabe, qui, traduites verbalement, ont une physionomie orientale, mais qui deviennent triviales pour nous, dès qu'on les rend par les expressions françaises qui leur correspondent réellement.

les usages de ses habitans doivent s'éloigner des nôtres plus que ceux de toute autre nation asiatique. Or, s'ils savent qu'un arabe n'appelle pas sa maîtresse *mademoiselle*, comment recevront-ils M[lle]. *Houng-iu*, M[lle]. *Lan-iu*, et tant d'autres qui, par les grâces de leur esprit, ont fait les délices de Pékin, et qu'on se propose de produire incessamment à Paris? Accoutumés qu'ils sont à traiter avec des *cadis*, comment accueilleront-ils nos préfets et nos sous-préfets chinois? Sur le seul titre de nos personnages, ils révoqueront en doute leur origine. Nous avons, je l'avoue, un moyen bien simple de prévenir leurs soupçons et de satisfaire leur goût. Au lieu de rendre *Siao-tsie* par « mademoiselle » qui y correspond exactement, au lieu de traduire *Tchi-fou* et *Tchi-hian* par les mots « préfet » et « sous-préfet » qui s'en rapprochent le plus possible, il nous suffirait, en travaillant pour ces lecteurs commodes, de transcrire en lettres romaines les caractères chinois dont la version serait *trop française*; et, dussent-ils confondre les noms propres avec les termes honorifiques que le tems et la civilisation ont introduits à la Chine, nous leur ménagerions ainsi le plaisir de prononcer en nous lisant moins de français que de chinois.

Nous aurions aussi nos coudées franches dans la traduction des phrases, et c'est surtout alors que nous sentirions le prix des facilités dont ils nous font un devoir. La clarté, la précision auxquelles les auteurs du siècle dernier nous avaient accoutumés, devraient être proscrites de nos versions; car si ce sont là les

traits distinctifs de la littérature française, il est évident que les caractères inverses doivent appartenir à la littérature des peuples qui sont situés de l'autre côté du globe. . . . Assurément les lecteurs qui conçoivent ainsi notre travail sont aussi précieux pour nous que les autres sont désespérans ; et l'on me dira sans doute qu'il faudrait être ennemi de soi-même pour se donner tant de peine à faire des traductions françaises, quand par là on est sûr de déplaire aux uns sans être certain de parvenir à contenter les autres.

Mais, quelle que soit la rigueur des préceptes auxquels je me suis soumis, je ne saurais les enfreindre volontairement avant d'avoir cessé de croire à leur bonté. Jusque-là je m'efforcerai d'écrire en français des versions fidèles ; je tendrai sans cesse, quoique avec la certitude douloureuse de rester bien loin du but, vers cette double perfection dont on verra bientôt un modèle dans la traduction si impatiemment attendue du roman des *Deux Cousines*, par M. Abel-Rémusat. Toutefois, je préviens les lecteurs en général que, s'ils ne doivent pas s'attendre à trouver toujours dans ma version la valeur rigoureuse des phrases dont le génie de notre langue repousserait la traduction verbale, ils peuvent compter du moins que je ne substituerai jamais sciemment à un passage intraduisible des choses qui ne pourraient pas entrer dans le cercle des conceptions chinoises.

Tandis que les ennemis de *Lieou-thsing*, réduits au silence par les dernières mesures de l'autorité publique, préparaient dans l'ombre une nouvelle attaque contre la réputation de ce jeune homme, celui-ci n'était occupé que de *Hoa-thian* son défenseur.

« Il ne m'a pas même entrevu », disait-il à sa mère; « et pour s'être arrêté une fois dans notre jardin, il m'a écrit des vers tout pleins d'amitié, des vers qui partent du cœur. Il s'est chargé de mon infortune, et s'est exposé pour moi au ressentiment de mes ennemis. Enfin, au moment de son départ, il a obtenu par sa recommandation un édit qui me place sous la protection des autorités. Fût-il mon père ou mon frère, il n'aurait pas pu faire davantage; c'est un ami tout divin. Mais après tant de faveurs reçues, je ne lui ai point encore donné le moindre signe de ma reconnaissance; comment pourrais-je goûter le repos? Heureusement il n'y a pas très-loin d'ici à Canton. J'ai dessein d'y aller pour lui faire mes remercîmens en personne, et lui montrer que je ne suis pas un ingrat. »

— « Il serait bon sans doute », répondit Madame *Yang* (1), « de lui faire vos remercîmens en personne; mais vous êtes tout jeune, et n'avez jamais

(1) En prenant le titre de *Fou-jin*, Madame, les femmes mariées conservent en Chine leur nom de famille. Ainsi Madame *Yang* était Mlle. *Yang* avant son mariage. Cet usage n'est cependant point constant; et quelquefois les femmes prennent le nom de famille de leur mari.

passé le seuil de notre porte ; comment oserez-vous entreprendre ce voyage ? »

— « Ma mère », répondit *Lieou-thsing*, « prenez garde, en m'élevant trop délicatement, de faire de moi un homme inutile. Puisque j'ai abordé ce sujet, voyez notre ami *Hoa-thian* ; il n'est pas beaucoup plus âgé que moi, et cependant, parti du *Tche-kiang*, il a traversé le *Fo-kian*, et est allé à Canton présenter un plan de campagne au gouverneur militaire ; il a déjà fait le service d'un homme ; il s'est déjà montré chinois. Pour moi, je ne demande qu'à l'aller voir afin de lui témoigner ma gratitude. Ce devoir rempli, je reviens au logis. Ce ne sera jamais qu'une absence d'un mois et demi ; quel obstacle y voyez-vous ? »

— « Durant ce voyage vous aurez à souffrir des injures de l'air. D'ailleurs vous n'avez jamais voyagé ; et puis la province de *Kouang-toung* est vaste .... où irez-vous chercher votre ami ? »

— « Il est bon que jeune encore je m'accoutume aux fatigues des voyages. Quant à notre ami, il remplit les fonctions de conseiller près du gouverneur militaire de la province ; ce poste élevé le met en évidence. Comment donc pouvez-vous craindre que je ne le trouve pas ? ... Rassurez-vous, ma mère ; c'est un mois de vacances que je vais prendre ; mais il n'y a aucune raison pour que je ne revienne pas au logis. »

Madame *Yang* ne fit plus d'objections et s'occupa des préparatifs du voyage. Elle ordonna au vieux

serviteur d'accompagner son fils et de se faire suivre des deux jeunes gens attachés au service de la bibliothèque.

Au moment du départ, Mlle. *Lan-iu* (1) recommanda la discrétion à son frère. « Je regarde », lui dit-elle, « le seigneur *Hoa-thian* comme un homme d'un grand mérite, comme un homme de cœur et d'esprit. Quand vous serez avec lui, gardez-vous bien de lui laisser entrevoir ce qu'il doit ignorer. »

— « Je saurai me taire », répondit *Lieou-thsing*, « et garder votre secret en ce qui dépendra de moi. Mais si, après avoir lu vos vers, il veut me mettre à l'essai, mon ignorance paraîtra au grand jour ».

Cette observation fit sourire la jeune fille, et *Lieou-thsing* s'étant levé partit accompagné de ses gens.

Cependant *Hoa-thian*, ramené à Canton, avait été accueilli par le général *Sang* de la manière la plus honorable. Du reste, le général ne songeait aucunement à exécuter le plan de campagne de son jeune conseiller en attaquant les brigands dans leurs forts. Une expédition aussi hardie était trop au-dessus de son courage, et puis les circonstances avaient changé. Les bandes qui étaient venues au pillage peu après le départ de *Hoa-thian*, ayant eu la retraite coupée, grâce aux documens trouvés dans son mémoire, les brigands intimidés par cet échec n'osaient plus se montrer dans la plaine, et la tranquillité dont on

(1) Sœur de *Lieou-thsing*. Elle avait composé pour son frère une réponse en vers à une lettre de *Hoa-thian*.

jouissait depuis quelque tems n'avait servi qu'à fortifier l'indolence du gouverneur.

Hoa-thian reconnut que, dans un tel état de choses, il ne pouvait point se signaler par l'accomplissement du grand œuvre qui l'avait amené au quartier général, et médita dès-lors une seconde évasion. Il attendait vainement depuis son arrivée l'instant favorable à l'exécution de ce projet. Pour charmer son ennui, il prit un jour les vers de *Lieou-thsing*, et les lut plusieurs fois avec beaucoup d'attention.

Tandis qu'il savourait cette lecture, on lui apporta un billet de visite en lui annonçant que M. *Lieou* (1) du *Fo-kian* venait lui rendre ses devoirs. A cette nouvelle il saisit précipitamment le billet, et voyant dessus le nom de *Lieou-thsing*, il s'écria, plein de joie et de surprise : « se peut-il qu'il soit venu ? » En même tems il se leva pour aller à sa rencontre.

Parvenu à la porte du salon, il vit en dehors le vieux domestique de la maison *Lieou*. « Est-ce que ton maître est venu en personne », lui demanda-t-il? — « Mon maître », répondit le serviteur, « est en ce moment devant la porte de l'hôtel. » — *Hoa-thian* jeta les yeux vers la porte extérieure, et alla recevoir son ami la joie dans le cœur et le sourire sur les lèvres. Il vit un jeune homme qui se tenait en dehors dans une attitude respectueuse, et au premier coup d'œil il fut frappé des grâces de sa personne.

---

(1) Le même que *Lieou-thsing*. A la Chine, ainsi qu'en Europe, on ne met ordinairement que le nom de famille avec le titre qui correspond à *Monsieur*.

Après quelques instans d'une admiration muette, il s'avança vers lui, et d'un ton moitié respectueux, moitié amical, « M. *Lieou* », lui dit-il, « a donc bien voulu descendre vers moi des régions célestes. »

—« Je suis accouru de toutes mes forces », répondit *Lieou-thsing*, « mais c'est seulement de cet instant où j'ai le bonheur de contempler vos traits, qu'on peut dire que j'ai atteint les célestes régions. »

Charmés l'un de l'autre, les deux amis gagnèrent le salon au milieu d'un échange continuel de complimens et de sourires. Lorsqu'ils furent entrés, *Hoa-thian* allait s'acquitter des devoirs d'usage envers *Lieou-thsing*; mais celui-ci le prévint. Il ordonna au vieux domestique d'étendre un tapis rouge sur le plancher, et de placer un siége sur le tapis, puis s'adressant à *Hoa-thian* :

« Avant que nous nous fussions vus », dit-il, « votre divine amitié est venue à mon secours, et m'a sauvé des malheurs dont j'étais menacé. Depuis lors ma mère et moi avons sans cesse présente à l'esprit la grâce insigne que vous nous avez faite, et dont nous conservons une reconnaissance profonde. C'est pourquoi j'avais ordonné à notre vieux serviteur de vous inviter à revenir chez nous, afin que je pusse vous exprimer une partie de ce que je ressens. Malheureusement pour moi, l'urgence des affaires publiques vous obligea de retourner en toute hâte à Canton. Dès ce moment je ne pouvais ni manger le jour, ni dormir la nuit. Aujourd'hui, je viens principalement pour vous offrir l'hommage de ma recon-

naissance. Je vous supplie donc de vous asseoir sur ce fauteuil, tandis que je frapperai le plancher de mon front, et mettrai mon cœur à vos pieds. »

Hoa-thian répondit : « Le premier pas que j'ai fait vers vous était une véritable indiscrétion (1) ; mais ensuite, épris de votre mérite, et souhaitant ardemment de vous voir, je me suis arrêté long-tems dans votre jardin. — Quant à l'explication que j'ai eu lieu de donner au sous-préfet (2), ce n'est qu'une pièce inpromptu jouée en passant, et non le fait d'un héros de race rouge ; comment donc aurais-je mérité que vous prissiez la peine de venir de mille *li* (3) ? Ce témoignage de votre bienveillance est tellement hors de proportion avec mes services, que je ne saurais en parler sans confusion ; mais puisque j'ai obtenu un de vos regards, qui vaut mieux que cent amis ordinaires, je veux m'incliner jusqu'à vos pieds pour vous prouver ma vive gratitude. »

Après une lutte prolongée d'humilité, les deux amis se saluèrent réciproquement de quatre révérences, et finirent par s'asseoir aux places que l'usage a fixées pour celui qui rend une visite et celui qui la reçoit.

---

(1) *Hoa-thian*, passant par le *Fo-kian*, à son retour de Canton, était entré par curiosité dans les jardins de *Lieou-thsing*. Mais il ne put pas voir ce jeune homme, qui se tenait alors caché pour se soustraire aux poursuites de ses ennemis.

(2) *Hoa-thian*, instruit de l'affaire de *Lieou-thsing*, avait plaidé sa cause près des autorités de son département.

(3) Environ cent lieues.

« Je suis dépourvu de talent », dit *Lieou-thsing;* « je n'ai pas encore pu m'élever au premier grade. Depuis la mort de mon père, j'ai été constamment en but à l'injustice des hommes. Ces jours passés, si votre force n'était venue à mon secours, j'aurais été maltraité infailliblement. En venant vers vous aujourd'hui, je n'ai pas été mu par le seul besoin de vous rendre des actions de grâces pour les bienfaits déjà reçus; j'élève mes regards vers les hauteurs de votre talent, et je souhaite de *m'appuyer sur votre table*, dans l'espoir que vous voudrez bien m'aider de vos conseils. Si je puis m'approprier le superflu de votre esprit, la faveur dont j'aurai joui près de vous n'aura point été temporaire, mais elle s'étendra sur toute ma vie. »

—« Monsieur », répondit *Hoa-thian,* « ne poussez pas si loin l'humilité. Etant dans votre jardin, j'eus lieu de vous écrire, et alors je n'aurais pas osé prétendre à une réponse sur mes rimes. J'ai pourtant eu l'honneur d'en recevoir une où vous m'avez prodigué les plus doux parfums, et où votre bienveillance s'exprime avec tant de grâces, que vous rendez vos lecteurs confus de leurs propres écrits. Doué comme vous l'êtes d'un si beau talent, ce n'est pas avec un ami qui vous connaît et vous apprécie, que vous devez chercher à vous rabaisser. »

— « En vous priant de m'aider de vos conseils, je forme un vœu bien sincère, et j'exprime un besoin bien réel. Monsieur, douter ainsi de ma bonne foi, c'est repousser mon amitié ».

—« Profitons de nos loisirs pour causer en paix », dit *Hoa-thian*. « Puisque la connaissance est faite, et que nous sommes réunis, livrons-nous aux rêveries qui délassent l'esprit. Un bon moyen de nous entendre est de boire gaiement ensemble durant la dixaine. Dans cet intervalle, nous trouverons, je l'espère, autre chose à nous dire ».

Aussitôt il se leva, et après avoir dit au vieux domestique de porter le bagage de son maître dans la chambre des hôtes, il conduisit *Lieou-thsing* dans la sienne pour y boire avec lui. Les deux amis s'étant établis dans l'appartement intérieur, et le vin ayant été apporté, ils commencèrent à boire ensemble. Tout en buvant, ils causèrent un peu de la littérature, de la poésie et des convenances sociales; un peu des affaires du siècle et de l'empire de la faveur; un peu des charmes de la campagne, de ses fleurs et de ses saules, de ses montagnes et de ses eaux. Chaque demande obtenait une réponse immédiate, et la conversation marchait avec un parfait accord.

Lorsqu'ils furent à demi ivres, *Hoa-thian* dit en souriant : « J'ai une pensée dont l'expression vous paraîtra peut-être un peu hardie. Si je ne craignais d'offenser votre délicatesse, je vous demanderais la permission de vous la communiquer ».

— « Entre gens qui se connaissent assez pour causer familièrement ensemble, comment peut-on craindre de déclarer sa pensée; et que signifie l'embarras où je vous vois? »

— « Puisque vous voulez bien ne pas me faire un

crime de ce que j'ai à vous dire, je vais hasarder une observation téméraire. J'ai ouï dire que parmi les lettrés fameux dans les tems anciens et modernes pour les charmes de leur personne, *Fan-'an* et *Weï-kiaï* (1) occupaient le premier rang; mais aujourd'hui que je vous vois, je ne saurais croire que leur beauté ait égalé la vôtre. »

— « Vos éloges sont excessifs », répondit en souriant *Lieou-thsing*. « Quoique j'aie lieu de savoir gré à mes parens du don qu'ils m'ont fait d'une figure à-peu-près humaine, comment oserais-je entrer en comparaison avec les personnages de l'antiquité ? »

— « Ce que j'en dis n'est point pour vous flatter (2). . . . mais je pense que toute la quintessence des deux fluides éthérés (3) et toute la vertu des deux principes formateurs (4) ont agi du ciel et de la terre pour produire dans votre personne le chef-d'œuvre de la nature. Les anciens disaient : *joli à croquer;* mais aujourd'hui, qu'en buvant avec vous je me repais de votre beauté, je m'aperçois que c'est

---

(1) Ce sont apparemment deux Adonis chinois.

(2) Textus sinensis addit : « Nec mihi animus est pudorem tuum temerare. »

(3) Ces deux fluides ou élémens matériels sont le *Yang* et le *Yin*. Le premier est *actif*, subtil, lumineux et chaud ; le second est *passif*, grossier, obscur et froid. Tous deux entrent dans la composition des corps animés.

(4) Ce sont le *Tsao* et le *Hoa*. Le *Tsao* est le principe ou la force qui produit ou qui crée. Le *Hoa* est la force qui agit dans les transformations.

de la neige (1) que j'avale. Voilà sans doute pourquoi je vous admire sans m'enivrer. »

—« Pour moi », répartit *Lieou-thsing*, « en écoutant vos discours, il me semble que je bois un vin capiteux ; sans y penser je m'enivre, et c'est trop pour moi d'une tasse de ce breuvage. »

Les deux amis se regardèrent en souriant, et continuèrent de rincer leurs tasses avec du vin, tant qu'à la fin ils parvinrent au dernier période de l'ivresse. Alors *Hoa-thian*, ayant observé *Lieou-thsing*, se mit à rire, et lui dit : « Tandis que vous buviez, la marée rose a envahi les pommettes de vos joues, et un halo blanc s'est répandu tout autour. Cela forme précisément cet heureux mélange de blanc et de rose que le ciel offre à notre admiration dans les femmes ; vous l'avez reçu dans tout son éclat. — Il y aurait de l'indiscrétion de ma part à mettre sur le tapis les personnes qui vous touchent de près; loin de moi cette pensée ; mais à coup sûr, on ne peut pas naître aussi joli que vous dans des circonstances ordinaires. »

Lieou-thsing, qui était alors dans le *royaume de l'ivresse*, lâcha une réponse irréfléchie. « Je ne vous cacherai point la vérité », dit-il à *Hoa-thian*; « lorsque ma mère me portait dans son sein, elle rêva que le *Chang-ti* (2) lui donnait une grenade avec sa fleur, et que, l'ayant reçue, elle la mangeait. Bientôt après

---

(1) La neige est pour les Chinois le symbole de la pureté comme de la beauté.

(2) Le suprême régulateur, le Dieu du ciel; *mot à mot*, l'autocrate d'en haut.

elle mit au monde deux enfans, ma sœur et moi. » — A cet endroit du récit, *Hoa-thian* ne put s'empêcher d'interrompre *Licou-thsing* par un éclat de rire, et frappant ses mains l'une de l'autre, « hà! hà! », dit-il, « voilà une merveilleuse grossesse... mais à ce compte vous avez donc une sœur? »

Licou-thsing s'aperçut alors de l'indiscrétion qu'il avait commise, et se rétractant aussitôt, « il n'est question que de moi », dit-il; « de quelle autre voulez-vous parler? ».

Hoa-thian, n'ayant pas en ce moment la jouissance de toutes ses facultés, crut qu'il avait mal entendu et en demeura là. De son côté, *Licou-thsing* témoigna le désir de se retirer...... (1), et son hôte chargea quelqu'un de le conduire dans la bibliothèque où il devait passer la nuit. *Licou-thsing* se retira en disant: « Je suis reconnaissant des grâces que j'ai reçues. »

Le lendemain, *Hoa-thian* et *Licou-thsing* se trouvèrent dans une harmonie si parfaite, que déjà ils ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre, soit pour boire à l'hôtel, soit pour aller se promener hors des murs. Ce même jour *Hoa-thian* vint à parler d'un lieu situé à l'occident de la ville, et que l'on nom-

---

(1) Hunc locum altera *provisio moralis*, ut ita dicam, in sinensi textu occupat.— « Quum eodem hospitio commoremur », ait *Hoa-thian*, « officii mei nunc esset te usque in cubiculum tuum comitari; sed cum nativa venustate mirum in modum eniteas, timerem ne quam pravi animi suspicionem excitaremus; ideo non ausim...» Jussit igitur famulum comitari *Licou-thsing*-um etc.

mait le *Champ des fleurs*. Une belle femme y avait été enterrée, et depuis lors le sol de ce champ avait produit comme de lui-même une espèce de jasmin dont l'odeur était d'une suavité extraordinaire. L'on était précisément au tems où les fleurs venaient de s'épanouir. Pouvait-on se dispenser d'aller voir ce beau lieu ?

Les deux amis convinrent donc d'y faire un tour ; mais au moment où ils sortaient, *Hoa-thian* reçut l'ordre de se rendre au quartier-général pour délibérer sur une affaire pressée. N'ayant aucune raison plausible de s'en dispenser, il pria *Lieou-thsing* de le devancer au Champ des fleurs, et promit de le rejoindre aussitôt que l'affaire serait expédiée. Il partit ensuite avec les messagers du gouverneur.

De son côté, *Lieou-thsing*, suivi de ses gens, se dirigea vers l'occident de la ville. Parvenu au Champ des fleurs, il vit effectivement un lieu rempli de fleurs, et fut délicieusement affecté de leur parfum.

« C'étaient partout d'épais ombrages, partout des bouquets d'arbres odorans. »

« Ne vantez ni la verdure des feuilles, ni le pourpre des fleurs ; »

« Ne dites rien du parfum pénétrant, rien de la blancheur native des fleurs de jasmin ; »

« Mais dites qu'un corps de neige et des ossemens de jaspe en furent la semence ». (1)

Charmé de l'odeur des jasmins, *Lieou-thsing* alla

---

(1) Ces quatre phrases répondent à autant de vers du texte chinois.

se promener sous de grands saules, et se mit à contempler vaguement tous les objets qu'il avait sous les yeux.

Nombre d'oisifs, attirés par les fleurs nouvelles, allaient et venaient dans le même lieu, trois à trois, quatre à quatre, se succédant sans interruption. Pour *Lieou-thsing*, il y avait déjà long-tems qu'il se promenait seul, lorsque des garçons de la taverne des fleurs l'invitèrent respectueusement à boire. « Le vin est tiré », dirent-ils; « nous ne savons pas quand viendra le seigneur qui l'a commandé; mais en l'attendant, monsieur *Lieou* voudrait-il boire une tasse de vin? » *Lieou-thsing*, animé par le spectacle des fleurs, accepta la proposition. Aussitôt les garçons étendirent un tapis sous le feuillage, dressèrent une table sur le tapis, et prièrent *Lieou-thsing* de s'asseoir et de se rafraîchir.

Après avoir bu quelques tasses, il vit venir un grand nombre de femmes en voitures et de soldats à cheval, formant l'escorte d'une chaise que par le nombre de ses porteurs *Lieou-thsing* jugea devoir appartenir à un officier supérieur. La personne ainsi escortée venait aussi pour jouir des fleurs nouvelles, et sa voiture passa près du bosquet où *Lieou-thsing* était assis.

Il est bon de dire que le Champ des fleurs était une promenade aussi vaste que belle, tellement que ceux qui s'y rendaient pouvaient choisir l'un une place, l'autre une autre, pour dresser des tables et former des banquets ou des jeux. Chacun s'y mettait à son aise sans avoir à redouter la moindre opposition.

La voiture principale s'arrêta au plus bel endroit du jardin ; aussitôt les femmes qui en formaient le cortége mirent pied à terre, et s'étant approchées de cette voiture, aidèrent une jeune demoiselle à en descendre. Elles l'environnèrent ensuite, et l'accompagnèrent dans tous les lieux où il y avait de belles fleurs à voir.

Lieou-thsing avait cru d'abord que c'était quelque matrone de haut parage, et ne songeait point à se déranger pour l'aller regarder. Mais en passant dans sa chaise derrière le bosquet où était *Lieou-thsing*, la jeune fille avait vu le beau jeune homme assis et buvant seul. Elle avait été frappée de sa bonne mine. Dès-lors la nécessité de parcourir avec ses femmes toutes les parties du jardin lui paraissait insupportable. Elle arriva cependant près du bosquet où *Lieou-thsing* était assis ; et s'en étant approchée pour considérer les fleurs qui l'environnaient, elle fut aperçue par le jeune homme qui reconnut en elle une fille de quinze ou seize ans.

En la voyant, *Lieou-thsing* se dit avec étonnement : « Je n'aurais jamais cru qu'il y eût dans l'empire une aussi charmante personne. » En même tems il allait se lever pour l'envisager de plus près ; mais à la vue des soldats qui l'environnaient au loin, il reconnut que la jeune demoiselle était une personne de distinction, et craignant de s'attirer quelque affaire par un empressement indiscret, il concentra son admiration. Toujours assis, il la regardait à la dérobée, mais il tremblait qu'elle ne s'éloignât, et qu'en res-

tant à sa place il ne manquât l'occasion d'être vu. Sa perplexité était extrême. Heureusement la jeune fille lança un regard d'amour sur *Lieou-thsing* au moment même où *Lieou-thsing* lançait un regard d'amour sur elle. Placée sous les jasmins, elle feignait de prendre les rameaux pour respirer le parfum des fleurs, et de chercher à droite et à gauche des sensations innocentes ; mais toute son ame, tous ses regards rayonnaient sur *Lieou-thsing*. Cette situation dura long-tems; mais enfin pressée par ses femmes de retourner au logis, elle remonta quoique à regret dans sa chaise, et partit escortée comme auparavant.

La jeune fille partie d'un côté, *Hoa-thian* arriva bientôt de l'autre à cheval et au galop. Voyant *Lieou-thsing* qui buvait seul sous le feuillage, « J'ai manqué à mon devoir », lui dit-il avec empressement; « je vous en demande pardon. » *Lieou-thsing*, plongé dans une rêverie profonde, était immobile sur sa chaise, et paraissait n'avoir rien entendu de ce qu'on lui disait.

Hoa-thian le frappa légèrement sur l'épaule ; « Monsieur *Lieou*, vous ne me dites mot ; êtes-vous fâché contre moi parce que j'ai tardé à venir ? »

Lieou-thsing, se sentant frappé, sortit de sa rêverie, et se levant aussitôt : « Vous voilà donc de retour, Monsieur *Hoa*. . . . Que n'êtes-vous venu un instant plutôt ! »

Hoa-thian vit le trouble de *Lieou-thsing*. « Je vous connais pour un homme sensé », lui dit-il; « d'où vient donc ce changement subit dans votre air? Certes il

vous est arrivé quelque chose d'extraordinaire. Pourquoi ne me diriez-vous pas ce que c'est? »

— « Pour celui qui a traversé l'océan, il n'y a plus d'eaux sur la terre », répondit *Lieou-thsing*; « pour celui qui s'est élevé sur la montagne des enchantemens, il n'y a plus de nuages dans l'air. Puisque vous avez pu vous tromper à mon avantage, jusqu'à louer mes dehors vulgaires, et m'accorder de la beauté, je regrette bien que vous ayez tardé d'un pas. Si vous étiez arrivé un instant plutôt, vous auriez vu cette jeune fille dont les eaux les plus pures ont tracé les contours, dont la glace et la neige ont formé la taille, et vous auriez pris ma laideur en aversion. Tout ce que j'avais vu de beau jusqu'à ce jour n'avait fait sur moi qu'une impression passagère; mais aujourd'hui cette jeune fille s'est emparée de toute mon ame. Voilà la cause de cette absence profonde où vous m'avez surpris. Les anciens vantaient la beauté des femmes de *Yen* et de *Tchao* (1); mais qui eût dit qu'il y avait dans le *Kouang-Toung* une aussi charmante personne? »

—« Doué vous-même d'une rare beauté, » répondit avec étonnement *Hoa-thian*, « puisque vous louez la sienne, il faut croire qu'elle a des charmes plus qu'humains; mais nous ne savons pas à quelle famille elle appartient; il faut nous en instruire. »

En conséquence, il chargea des gens du bureau

---

(1) Contrées situées dans le nord de la Chine.

militaire de prendre des renseignemens exacts sur tout ce qu'il leur importait de savoir. Ceux-ci ayant été aux informations, revinrent bientôt apprendre aux deux amis que la personne en question était la fille du major *Tchao*, alors âgée de seize ans; que non-seulement elle était douée de toutes les qualités extérieures, mais qu'elle possédait la science des livres et des relations sociales; qu'elle savait composer en vers et en prose; qu'enfin c'était elle qui tenait toute la correspondance particulière et officielle du major son père.

A cette nouvelle, *Lieou-thsing* ne fut pas maître de sa joie. « Quelle rencontre», s'écria-t il! « En voyant la tournure élégante et la physionomie grâcieuse de cette jeune fille, j'ai jugé qu'elle devait avoir un esprit supérieur, et voilà mon pressentiment vérifié. — Mais pourquoi faut-il que je sois dépourvu de talent, et ne puisse réussir dans la carrière des lettres. Mon incapacité met un abîme entr'elle et moi. »

Hoa-thian observa que la fille d'un major n'était pas un si beau parti. « Issu comme vous l'êtes », dit-il à *Lieou-thsing*, « des premiers rangs de la magistrature civile, ce serait ravaler la robe jusqu'à l'épée que de vous allier à la famille du major; je ne vois donc pas que vous ayez grand sujet de vous réjouir. Cependant si vous avez ce mariage à cœur, je vous promets d'en faire mon affaire, et de m'entremettre pour vous. Mais ce n'est pas là ce qui doit nous occuper aujourd'hui; je vous prie donc d'aban-

donner ce soin, et de ne point nous exposer, au milieu de ce jardin, *à la risée des saules et des fleurs.* »

Lieou-thsing fit effort sur lui-même pour ne plus penser à la jeune fille, et les deux amis se mirent à boire, à causer et à rire, jusqu'à ce que le soleil se fût caché dans l'occident. Alors ils montèrent à cheval, et retournèrent à leur hôtel.

La fille du major-général *Tchao* se nommait *Houng-choui*. Elle était née avec une beauté incomparable et une pénétration extraordinaire. Elle avait bien deux frères ; mais leur science se bornait à monter à cheval et à tirer de l'arc ; du reste ils ne savaient pas un mot de littérature. La jeune *Houng-choui* n'avait eu ni précepteur ni compagnon d'étude, mais elle avait reçu de la nature de si merveilleuses dispositions, qu'il lui suffisait, pour savoir et comprendre, d'avoir vu ou entendu. A l'âge d'onze ou douze ans elle pénétrait le sens de tous les livres ; à l'âge de quatorze ans elle composait parfaitement ; enfin c'était un docteur féminin. Aussi son père, dont elle était le secrétaire général, l'aimait-il comme ce qu'il avait de plus précieux. Parmi les officiers ses collégues il y en avait bien qui auraient souhaité sa fille pour bru ; mais connaissant l'excellence de son mérite littéraire, ils pensaient avec raison que le major *Tchao* ne voudrait pas donner sa fille à quelque héros brutal de l'armée. Aussi aucun d'eux n'avait osé en ouvrir la bouche.

En conséquence, la jeune fille était parvenue jus-

qu'à l'âge de seize ans sans avoir reçu les premiers cadeaux de noces. En attendant, elle employait ses loisirs à parcourir les montagnes, à se promener au bord des eaux, à composer des vers, en un mot, à suivre tous ses penchans. Son père et sa mère, qui la regardaient comme un jeune lettré, la traitaient aussi comme telle, et se prêtaient à tous ses désirs.

Comme la demoiselle *Houng-choui* était une fille de sens, elle pensait bien que son père étant officier militaire, aucun lettré ne viendrait de lui-même la demander en mariage. Aussi ses fréquentes promenades n'étaient qu'un prétexte *pour montrer la fleur de son mérite*, et choisir elle-même un gendre à son père.

Le hasard lui ayant fait voir *Lieou-thsing*, l'élégance et la beauté de ce jeune homme lui donnèrent aussitôt des pensées de mariage. Voilà pourquoi elle tournait autour du bosquet sous lequel il était assis ; voilà pourquoi elle eut tant de peine à quitter le Champ des fleurs.

De retour au logis, elle ne cessa point de songer à la rencontre qu'elle avait faite, et envoya au Champ des fleurs un de ses gens, homme habile en affaires, pour savoir qui était le jeune homme qu'elle avait vu sous le feuillage. Le serviteur arrivé sur les lieux vit *Hoa-thian* qui buvait avec *Lieou-thsing*, et connaissant le premier, mais non le second, il revint dire à la demoiselle qu'il avait vu le seigneur *Hoa*, conseiller militaire de la province, traitant un de ses amis.

Sur ce rapport, *Houng-choui* dit en elle-même :

« L'autre jour mon père a parlé d'un conseiller militaire *Hoa* qui avait proposé un plan de campagne contre les brigands, et dont il disait que le gouverneur faisait le plus grand cas. C'est donc lui que j'ai vu? — Mais si jeune, comment a-t-il pu imaginer un plan de campagne? Il y a là quelque chose de surnaturel. J'éclaircirai ce mystère. »

MÉMOIRE SUR LES KHAZARS.

Les *Khazars* sont une des nations les plus remarquables de celles qui, à l'époque du moyen âge, ont fondé de puissans empires dans l'occident de l'Asie et dans la partie orientale de l'Europe. Leur domination s'étendait sur une grande portion de la Russie actuelle; ils possédèrent la Crimée et le nord du *Daghestán*. Leur gouvernement était régulier, fixe et bien organisé. Ce n'étaient pas des barbares farouches comme les *Huns* et les *Avares*. L'influence de plusieurs croyances religieuses, telles que le *judaïsme* et le *christianisme*, et vraisemblablement une des innombrables branches de la religion de l'Inde, répandues à-la-fois parmi eux, avait adouci leurs mœurs. Plus tard, l'*islamisme* trouva aussi de nombreux sectateurs chez les *Khazars*.

Le nom de ce peuple se trouve dans l'histoire à une époque assez reculée. Moïse de Khorène les appelle *Khazirs*. Il parle d'une irruption qu'ils firent

en Arménie, avec les *Basiliens*, en passant par la porte de *Soura* ou de *Derbend*. Cette invasion eut lieu sous le règne de *Vagharsch*, roi d'Arménie, entre 178 et 198 de notre ère. Cent ans plus tard *Tiridate* II les attaqua dans leur pays. Quand les *Huns* arrivèrent dans les contrées caucasiennes, les *Khazars* se rangèrent au nombre de leurs alliés. En 449, toutes leurs tribus, à l'exception d'une seule, se trouvèrent sous la domination des *Huns*; *Attila* leur donna son fils aîné pour roi. La mort de ce conquérant leur rendit leur indépendance; mais ils furent bientôt soumis par les Hongrois, les Bulgares et les Sarogures. Vers le milieu du 6e. siècle, les *Khazars*, étant devenus très-puissans au nord du Caucase, firent des guerres sanglantes aux Persans. Cependant *Qôbad*, roi de Perse, les contraignit à cesser les hostilités, et mit un terme à leurs déprédations, en fermant les défilés du *Daghestân* par la célèbre *muraille caucasienne*, dont on voit encore les ruines dans le voisinage de *Derbend*.

Les écrivains Byzantins font pour la première fois mention des *Khazars* en l'an 626. Ils les appellent aussi *Turcs* ou *Turcs orientaux*. Quoique la puissance des *Khazars* se soit accrue rapidement, ils restèrent cependant presque toujours en bonne intelligence avec les empereurs de Constantinople. Ce fut par les soins de ces princes que le christianisme fut prêché à ce peuple vers l'an 860, et il y fit des progrès considérables. A l'époque de la fondation de la monarchie Russe, par les *Warèghes*, commença le déclin de la puis-

sance *khazare*. Dans les premières années du onzième siècle ils perdirent la Crimée; alors ils ne dominèrent que sur les bords orientaux de la mer Caspienne, et sur le pays arrosé par le Wolga inférieur. Ils y restèrent jusqu'au moment où leur nom disparut de l'histoire.

Les écrivains du moyen âge qui parlent des *Khazars*, ne nous ont laissé aucun monument sur l'origine de ce peuple. Cependant les historiens modernes se sont cru en droit de supposer qu'il appartenait à la *race turque*. Exposons les raisons qui les ont amenés à cette conclusion.

1°. Chez les historiens de *Byzance*, les *Khazars* sont souvent appellés *Turcs*, et *Turcs orientaux*.

2°. Suivant les mêmes auteurs, les rois des *Khazars* portaient le titre de *Khaghan*, et leurs princes celui de *Pekh*. Ces deux titres sont turcs, de même que *Khathoun*, qui était celui de leur reine, comme le dit la cosmographie arménienne, attribuée à Moïse de Khorène.

3°. Dans la géographie persane attribuée par erreur à *Ibn-Hhauqal*, écrivain arabe du Xe. siècle, et dans la version anglaise faite sur cette traduction par sir W. Ouseley (1), on lit le passage suivant, qui paraissait décisif : « *Their language* (*of the Khazars*)

---

(1) *The Oriental geography of Ebn-Haukal, an arabian traveller of the tenth century.* Translated by Sir *W. Ouseley*, Knt. LL. D. London 1800. 4°. pag. 186. — D'après les Recherches de M. *Uylenbroek*, l'ouvrage persan dont il s'agit ici est antérieure de cinquante ans environ à l'ouvrage arabe d'*Ibn Hhauqal*. — Voyez le *Journal des Savans*, 1823, janvier, p. 21.

» *is like that of the Turks, and is not understood by* » *any other nation.* » (Leur langue est comme celle des Turcs, et elle n'est comprise par aucun autre peuple.)

Ces trois points semblaient démontrer évidemment que les *Khazars* étaient une nation turque, et moi-même je me suis autrefois rangé de cette opinion. Des recherches ultérieures me font abandonner cette hypothèse.

La première raison alléguée pour faire regarder les *Khazars* comme un peuple turc, est de bien peu de poids, puisque les historiens Byzantins confondent presque toujours ensemble les nations d'origines très-différentes.

Quant aux titres des rois et des personnages éminens chez les *Khazars*, il n'est pas difficile d'en découvrir la source, si on se rappelle que les Turcs de l'intérieur de l'Asie avaient déjà, au milieu du VIe. siècle, étendu leur puissance jusque dans l'occident de l'Europe. Il n'est donc pas invraisemblable, qu'à l'exemple d'Attila, les empereurs turcs aient installé une branche de leur famille comme *Khaghans* des *Khazars*, et que ces derniers, quoique d'origine différente, aient obéi pendant plusieurs siècles à une dynastie turque. De cette manière, les titres de *Khaghan*, *Khathoun* et *Pekh*, usités chez les *Khazars*, paraissent faciles à expliquer. Un passage de *Masoudi*, auteur arabe qui écrivait vers l'an 947 de notre ère, nous apprend qu'alors les *Khazars* étaient gouvernés en même tems par un *roi* et par un

Khaghan héréditaire. Ce dernier n'avait dans la réalité aucun pouvoir. Le roi s'arrogeait même le droit de le sacrifier à la première demande du peuple, quand celui-ci croyait que le *Khaghan* portait malheur au pays. Il est donc à présumer que l'autorité des *Khaghans* d'origine turque s'était considérablement affaiblie dans les derniers tems de la monarchie *khazare*. Des espèces de *maires du palais*, après avoir usurpé le titre de roi, étaient devenus les véritables souverains du pays, et tenaient les *Khaghans* dans une dépendance absolue.

Le troisième argument en faveur de l'opinion que les *Khazars* étaient des Turcs, ne peut se soutenir depuis que nous savons qu'il n'est fondé que sur une faute de la géographie persane, citée plus haut. *Ibn Hhauqal* dit justement le contraire; car il nous apprend *que la langue des Khazars différait totalement de celle des Turcs*. Il avait puisé ce qu'il dit sur les *Khazars*, dans un petit ouvrage d'*Ahhmed ben Foslan*. Celui-ci avait été envoyé en 309 de l'hegire (921 de J. C.) par le khalife *Moktadir billah* au roi des Bulgares, pour l'affermir dans la croyance musulmane. La relation du voyage de cet ambassadeur, extraite dans le dictionnaire géographique de *Iaqouti*, a été publiée par mon savant ami M. Fræhn de Saint-Pétersbourg (1). J'en emprunte le passage suivant :

« La langue des *Khazars* diffère de celle des Turcs

(1) *De Chasaris.* Excerpta ex scriptoribus arabicis. Interprete C. *M. Fraehnio.* – Petropoli 1822. 4°.

» et des Persans, et la langue d'aucun autre peuple » ne correspond avec elle. *Les Khazars* ne ressem- » blent pas aux Turcs. Ils ont des cheveux noirs, et » sont de deux races; l'une appellée *Qarâ-khazar* (2) » de couleur jaune tirant sur le noir, de sorte qu'ils » paraissent être une espèce d'Hindous; l'autre est » blanche et remarquable par sa beauté et par sa » stature. »

Quant à la langue des *Khazars*, *Ibn Hhauqal* en parle en termes plus précis :

« La langue des *véritables Khazars*, dit-il, diffère » de celle des Turcs et des Persans. » — Ceci semble indiquer que de son tems ce peuple était mêlé avec d'autres tribus qui avaient un idiôme différent, mais qui passaient pour *Khazars*.

Dans un autre endroit, le même auteur ajoute :

« La langue des *Bulgares* est aussi celle des *Kha-* » *zars*. Les *Berthas* ont une autre langue, et celle des » *Russes* diffère entièrement des idiômes des *Kha-* » *zars* et des *Berthas*. » — On voit donc qu'il y avait dans le Xe. siècle de notre ère trois langues différentes dans les pays arrosés par le *Wolga* et le *Kama* inférieur; savoir, 1°. celle des *Khazars* et des *Bulgares*; 2°. celle des *Berthas*, et 3°. la langue des *Russes*.

Malheureusement les auteurs Byzantins ne nous ont conservé que deux mots *khazars*, qu'on trouve dans le passage suivant de Constantin Porphyrogenète : « Près » du Danube inférieur, vis-à-vis de *Dristra*, dit

(2) *Khazars* noirs (*en turk*).

» l'auteur couronné, commence le pays des *Petche-*
» *nèghes*, et leur domination s'étend jusqu'à *Sarkel*,
» forteresse des *Khazars*, dans laquelle il y a une
» garnison qu'on change de tems en tems. Chez eux
» *Sarkel* signifie *habitation blanche* (*ἄσπρον ὁσπίτιον*). »
— Plusieurs savans, dans la conviction que les *Kha-zars* étaient originairement des Turcs, ont cherché d'expliquer le nom de *Sarkel* par le turc. Mais dans cette langue *blanc* est rendu par *aq*, et *kel* n'y signifie pas *habitation*. Ce dernier mot ressemble plutôt à *qala'h*, d'origine arabe et usité dans les langues turques, pour désigner une forteresse. Feu M. *Lehrberg*, auquel nous devons un mémoire très-intéressant sur la véritable position de *Sarkel*, a proposé de traduire le nom de cet endroit par *forteresse jaune* (*sari-qala'h*). Cette explication ne paraît pas satisfaisante, car elle diffère trop de celle que Constantin a donnée; et d'ailleurs le mot *qala'h* ne s'est introduit chez les tribus turques que par l'islamisme. Mais la plus grande difficulté se montre dans le mot *sar* qui doit signifier *blanc* et non pas *jaune*.

Je propose donc pour le nom de *Sarkél* une autre explication qui me paraît plus naturelle. Dans les dialectes Wogouls de la Sibérie occidentale, *sar*, *sarni*, *sorni* et *sairan*, signifient *blanc*. La racine en est *s-r*, avec une voyelle entre ces deux consonnes. Elle se retrouve avec la même signification chez plusieurs tribus samoièdes dans les mots *syr*, *sirr* et *siri*. — Une *maison* ou une *habitation* s'appelle dans les différens dialectes Wogouls *kell*, *kella*, *kuel*, *koual*, *kol*; et dans la langue des Tchouwaches *kil*.

Les *Wogouls* sont de la race des Finnois orientaux, et les parens des Hongrois de nos jours. Les *Khazars* (et avec eux les *Bulgares*) appartenaient donc à cette même race, puisque leur langue était identique avec celle des *Wogouls*. Ce fait établi doit nécessairement changer notre manière de voir dans le système ethnographique, adopté jusqu'à présent pour la grande migration des peuples. Il démontre aussi que *Schlœtzer* et *Thunmann* ne se sont pas trompés en supposant que les *Hongrois blancs* cités dans la Chronique russe de Nestor, n'étaient autres que les *Khazars* des *Byzantins*.

KLAPROTH.

LETTRE

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

MONSIEUR,

Vous avez inséré, il y a quelques semaines, dans votre savant journal un article sur l'état de la littérature hébraïque et de l'instruction religieuse chez les Israélites de l'Allemagne, comparées à ce qu'elles sont chez les Israélites de France. Puisque vous avez envisagé cette matière, d'ailleurs très-intéressante, comme étant renfermée dans le cercle des objets que la Société Asiatique se propose d'approfondir, j'ai conçu le dessein de vous soumettre quelques observations sur cet article, dans le double but de payer mon tribut à une société où l'on a daigné m'honorer de nom

breux suffrages pour faire partie du conseil d'administration, notamment dans la séance où un prince éclairé a parlé de l'étude des langues en homme qui les apprécie avec sa raison et son cœur, et dans le dessein de relever les inexactitudes et les omissions qui me paraissent se trouver en assez grand nombre dans cet article signé *K. Tsarphati.*

Je me bornerai, quant aux faits, à ajouter plusieurs noms aux noms des célèbres hébraïsans israélites de l'Allemagne cités dans cet article, ceux de *A. Wolfsohn*, *J. Levy*, *B. Lindau*, *J. Eischel*, *Sal. Sattnow*, *Schottlander*, *S. S. Cahen*, dont les quatre premiers furent parmi les plus actifs collaborateurs du journal littéraire hébreu publié à Berlin sous le titre de *Collecteur* המאסף par la société israélite nommée *les Amateurs du bien et de la sagesse* :שוחרי הטוב והתושיה et parmi les traducteurs et commentateurs les plus habiles qui, dans cette même société, continuaient la traduction allemande avec des commentaires hébreux des livres de l'Ancien Testament, commencée par l'illustre *Moses Mendelsohn*. On doit de plus à *J. Eischel* une excellente biographie de ce célèbre philosophe juif, dans un hébreu aussi élégant que pur תולדות רבנו משה בן מנחם ; et à *B. Lindau* une histoire naturelle dans la même langue, d'après celle de *Raff* en allemand ראשית למודים (*instruction première*). *Schottlander*, est directeur de la maison d'éducation pour la jeunesse israélite fondée à *Zeesen*, entre *Goettingue* et *Brunswick*, par le respectable *M. Jacobsohn* et *S. Cahen*, qui vivent encore. L'un

est connu par une traduction en vers hébreux des épitres d'Horace, et l'autre par un recueil de poésies pleines de verve, intitulé : *Plantes orientales sur une terre du nord* מטעי קדם על אדמת צפון. Quant au célèbre écrivain hébreu *Hartwig-Wesely*, il ne m'appartient pas de me plaindre de ce que l'auteur a passé sous silence une notice que j'ai publiée sur sa vie et sur ses ouvrages, avec la traduction de quelques passages de son poème appelé *les Chants de la majesté* שירי התפארת dans le *Mercure étranger* de 1815; *S. Sattnaw* a composé en hébreu un recueil de sentences morales et philosophiques dans le genre de l'Ecclésiastique et de la Sagesse.

Pour ce qui regarde les écrivains hébraïsans parmi les Israélites français, l'auteur de l'article n'en a nommé aucun. Je suppléerai à son silence en citant particulièrement feu *J. B. Bing*, qui traduisit le *Phédon* de *Mendelsohn* de l'allemand en hébreu; feu *S. M. Buchenthal*, de Strasbourg, mort à Berlin il y a quelques années, et qui se distingua comme poète tant en allemand qu'en hébreu; M. *M. Enskeim*, de Metz, actuellement fixé à Bayonne, qui fut à Berlin l'ami de *Mendelsohn*, et le coopérateur, par des poésies hébraïques vraiment sublimes, des continuateurs de ses travaux, M. *E. Halevy*, de Paris, connu par un poème hébreu, revêtu de l'imposant suffrage de votre illustre et respectable Président; et aussi M. le chevalier de *Cologna*, grand-rabbin, président du consistoire central des Israélites de France, dont le profond savoir et les ingénieuses compositions poétiques dans la

langue sacrée ne méritaient pas un oubli aussi complet. L'auteur de l'article aurait pu se citer lui-même, si la modestie ne l'en eût empêché, comme marchant honorablement sur les traces de ces écrivains, ses maîtres et ses modèles. Du reste, j'ai donné sur cette matière des détails bien plus étendus, dans un grand nombre de mes écrits, particulièrement dans le plus ancien, *l'Appel à la justice des nations et des rois*, dans le plus récent *extrait de la Revue encyclopédique*, et intitulé *de la Littérature hébraïque et de la Religion juive*; et dans une lettre à M. *Villenave*, sur les premières livraisons de l'*Israélite français*, ouvrage que regrette l'auteur de l'article. Ce recueil périodique eût, en effet, été dirigé vers un excellent but, si l'exécution n'en eût été si défectueuse; et il est à désirer que quelques écrivains israélites en fassent renaître l'existence sous des auspices plus favorables. La *Iedidia* de M. *Heinemann* de Berlin, et la *Soulamith* de M. *Frenkel* de Dessau, seraient dignes de lui servir de modèles. L'assurance que donne l'auteur de l'article que les Israélites français sont dans une pénurie complète de livres religieux élémentaires et d'éducation, n'est pas plus fondée; plusieurs ont été publiés avec succès, particulièrement mon *Abrégé de la Bible, et Choix de morceaux de piété et de morale*, à l'usage des Israélites de France, adopté par les écoles élémentaires de Nancy, Metz et Bordeaux, et *le Précis d'instruction religieuse* par les grands rabbins du consistoire central.

Je croirai augmenter le faible mérite de cette lettre

en vous envoyant la traduction en hébreu que je viens de faire de la *Prière universelle* de Pope, de cet écrivain dont le génie profond et flexible sonda le cœur de l'homme, et mit dans sa bouche les paroles les plus dignes d'être adressées à la Divinité.

Peut-être ne verrez-vous pas sans quelque intérêt la plus célèbre des prières modernes, rendue dans l'antique idiôme où retentirent pour la première fois les accens de la ferveur et de la reconnaissance des mortels vers le Créateur, et ce même idiôme, destiné autrefois à un seul peuple et à un seul culte, servant aujourd'hui de moyen d'expression à des accens de piété convenables à tous les peuples et à tous les siècles (1).

---

(1) M. Michel Berr a joint à cette lettre une copie de sa traduction, qui est déposée dans les archives de la *Société Asiatique*. Nous regrettons que la nature de notre journal, entièrement consacré à des matières ou à des discussions scientifiques, ne nous permette pas d'insérer ici cette pièce, dont il nous est impossible d'apprécier le mérite, mais qui paraît avoir reçu l'approbation des co-réligionnaires de l'auteur; au moins si nous en jugeons par une lettre de *M. S. Cahen*, professeur de l'école consistoriale israélite de Paris, dans laquelle nous remarquons le passage suivant. « Je suis charmé » de trouver en vous, non-seulement le défenseur invariable des » Israélites, mais encore un écrivain marchant sur les traces des » *Friedlaender* et des autres disciples de l'immortel *Mendelshon*. » Il était digne d'un philanthrope comme vous de rendre, dans » la langue sacrée, une prière chef-d'œuvre de tolérance et de » bonté. En rendant cet hommage à la fidélité de votre traduction » et à la beauté de vos expressions, en vous marquant combien » m'inspirent d'estime pour vous, votre zèle et votre persévérance à » plaider une cause que vous défendez depuis votre première » jeunesse, je remplis un devoir bien doux pour moi ». *Note du rédacteur.*

Après une traduction en hébreu, on lira peut-être avec plaisir quelques morceaux traduits de cette langue. Je vous en envoie deux tirés de ce même journal intitulé *le Collecteur,* dont on a quelquefois parlé, mais dont on n'a encore rien fait connaître en France.

Par une idée analogue à celle qui m'a fait concevoir le désir de traduire en hébreu la Prière universelle de Pope, le numéro du *Collecteur* que j'ai sous les yeux renferme aussi la traduction d'une prière attribuée à Socrate. Ces deux morceaux sont traduits en vers rimés, ce qui prouve contre l'article signé *K. Tsarphati*, et comme d'autres autorités que j'ai citées ailleurs, que la rime, quoiqu'étrangère à l'ancienne littérature hébraïque, a cependant été employée à diverses époques avec succès par des poètes distingués qui l'ont cultivée. On trouvera aussi, dans ces deux morceaux comme dans d'autres monumens religieux plus anciens de cette croyance, les sentimens et les principes de bienfaisance, de rémunération et d'immortalité, que l'ignorance, l'esprit de parti ou la prévention ont quelquefois voulu méconnaître dans les doctrines de diverses époques du judaïsme, et qui, découlant d'une source auguste et commune, ont remplacé dans les religions actuellement existantes du monde civilisé, avec les modifications des âges, des mœurs et des climats, la croyance dans les châtimens et les récompenses matérielles et sensuelles sur lesquelles reposaient les doctrines des anciens cultes.

Le premier de ces morceaux, tiré de la Biographie hébraïque de *Mendelsohn*, a été inspiré par la mort

de ce philosophe, et le souvenir de son *Phédon* allemand d'après celui de Platon. Le voici.

על כל תעלומות חכמה,
מסתרי תושיה,
הזיל כמטר לקחך,
הטיפו שפתותיך נפת;
על רוח אדם עולה מעל,
על רוח בהמה יורדתתחתיה
דברת גדולות: על השאריתה
שמת אות נתת מופת;
ראוהו עמים, ראוהו נבונים ויחבקוהו,
צרפת וספרד לא שקטו עדי העתיקוהו
ככפני קשט — סלה.

Sur tous les mystères de la sagesse, sur tous les secrets de l'auguste vérité, il a répandu, comme la rosée bienfaisante, les flots de sa parole, et des trésors de douceur ont découlé de ses lèvres. Sur le génie de l'homme s'envolant vers des régions supérieures, sur le souffle de l'animal s'enfonçant dans de ténébreux abîmes, tu proféras, ô Sage vénéré! de mémorables discours. Sur l'ame et son immortalité, tu fis entendre ta voix, en élevant à ton nom un monument impérissable. Les peuples l'ont vu et l'ont admiré; les sages, en le contemplant, ont embrassé sa doctrine. Les enfans de la Gaule, les fils de l'Hispanie, dans leurs langues diverses, firent passer les paroles de ton noble ouvrage, et en consacrèrent, pour tous les siècles à venir, le prix inestimable.

Voici maintenant l'autre morceau; il est destiné à célébrer la fondation d'un hospice israélite à Berlin.

א.

הלא ייטב פני עליון?

ראות חסד מתי ארצו
תמוך עני נכה חליון
סמוך דוה עלי ערשו

1re. VOIX.

Qu'il est agréable devant l'Éternel, quand les habitans de la terre exercent les lois de la charité, lorsqu'ils soutiennent l'indigent qui souffre, qu'ils soulagent le malade délaissé, et que, sur son lit de douleur, ils lui offrent un bras secourable.

ב.

גנוז חנון עלי בנין
אשר בנו ידי עמך
וחון אותם קנה קנין
בטוב צפון לטוב עמך

2e. VOIX.

Dieu de bonté, répands tes grâces sur cet édifice bâti des mains de ton peuple; protége ce peuple, prends-le sous ton égide; et puissent encore des bienfaits ignorés être cachés pour lui dans les trésors de ta miséricorde.

א.

שעה עליון לניב אביון
והט אזן לקול רחשו
תנה פדיון וסר רפיון
ולא תרד שאול נפשו

LA 1re. VOIX.

Tourne tes regards, Dieu tout-puissant, vers l'asile de l'indigent; prête l'oreille à la voix de ses souffrances, guéris-le; qu'en expiation de ses tourmens, ses fautes lui soient pardonnées, et que le sombre abîme n'attende pas son ame.

ב׃

רצה חסיון לכל יחסה
בצל בית לך נקדש
וכל עין לך יחזה
וכל לבב לך יוקדש

LA 2e. VOIX.

O couvre de ta protection bienveillante quiconque se réfugie à l'ombre de cette maison consacrée à ton nom, tous ceux dont les regards se tournent vers toi, dont les cœurs te sont dévoués !

א ו ב׃

מנע כליון שלח פדיון
רפא רפיון וסר חליון
וכל רעיון וכל הגיון
בשיר ירון לאל עליון

1re. et 2e. VOIX.

O ! détourne des calamités menaçantes; en échange de tourmens expiatoires, envoie les arrêts de ta clémence; qu'à ta voix souveraine s'évanouissent toutes les douleurs, et qu'avec des accens d'allégresse toutes les raisons et tous les cœurs élevent, vers ton trône consolateur et redoutable, la voix de la reconnaissance.

En vous envoyant ces travaux, il me semble, pour ainsi dire, remonter vers l'enfance ; car mes premières années d'étude, comme celles de tous les Israélites qui, à l'époque du changement que les circonstances opérèrent dans l'éducation de nos familles, cherchèrent à joindre l'instruction sociale à une instruction religieuse plus relevée, étaient employées en grande partie à des essais de ce genre ; et depuis je les a

quelquefois renouvelés dans des circonstances différentes. Mais puisqu'un écrivain, à l'instruction solide duquel je rends entièrement justice, a jugé à propos de jeter un intérêt nouveau sur cet ancien sujet de nos travaux communs, j'ai cru devoir ne pas rester en arrière de son zèle; et, en complétant son travail, chercher à mériter la continuation d'honorables encouragemens, qu'à diverses époques de ma vie j'ai dus à mes faibles titres dans ce genre de littérature, et qui, dans votre illustre et respectable société, ont dû être pour moi le sujet d'une nouvelle émulation.

J'ai l'honneur etc.

MICHEL BERR.

Réponse de M. ZOHRAB, *Docteur arménien, à une Brochure publiée par M. Cirbied.*

NOTE DU RÉDACTEUR. — En insérant dans le *Journal Asiatique* la première lettre de monsieur le docteur Zohrab, nous avions annoncé que nous admettrions également les réclamations dont nous pouvions prévoir qu'elle deviendrait l'objet. Après avoir réclamé l'exécution de cette promesse, que nous étions bien décidés à tenir, M. Cirbied a tout d'un coup renoncé à sa demande, et publié séparément sa réponse aux observations relatives à sa grammaire. Heureusement M. C. a pris lui-même le soin de justifier la Commission du Journal Asiatique; car il est évident, par les lettres qu'il a fait imprimer, qu'il a refusé le moyen de défense qui lui était offert. Pouvait-il raisonnablement exiger que, dans un recueil si peu étendu, on eût inséré une brochure de quarante pages, remplie de choses étrangères à la discussion? Tout le monde peut juger à

présent s'il n'eût pas mieux valu, dans l'intérêt de l'auteur, en retrancher les personnalités, les injures et les calomnies qui l'alongent sans utilité. Les observations toutes littéraires du docteur Zohrab ne touchaient en rien la personne de M. C.; elles sont graves, il est vrai; mais seulement en ce qu'elles sont relatives à un Arménien, qui devait connaître les premiers élémens de sa langue. Un juge impartial n'a rien de plus à dire. C'est à la partie attaquée à prouver que son adversaire est dans l'erreur. On en offrait les moyens à M. C.; mais il a préféré offenser plusieurs membres d'une société dont il ne fait pas partie, et des personnes que sa querelle n'intéressait en rien; il a même été jusqu'à insinuer que le rédacteur du Journal Asiatique était le véritable auteur de la critique dirigée contre lui; supposition calomnieuse qui ne mérite pas une réfutation. M. C. peut lui-même se désabuser, en demandant à voir l'original de M. Zohrab, que nous avons déposé dans les archives de la Société. Il verra que la personne qu'il lui plaît d'accuser s'est bornée, en sa qualité de rédacteur, à retrancher des qualifications trop fortes ou des incorrections de style, sorte de service qu'il aurait rendu très-volontiers à M. C., et ce n'aurait pas été pour la première fois. Le rédacteur n'est pas embarrassé, et il ne craint nullement de dire son opinion sur une production littéraire. S'il n'a pas encore parlé de la grammaire de M. C. dans le *Journal Asiatique*, c'est qu'il n'a pas cru qu'il fût convenable d'entretenir si souvent ses lecteurs d'un même ouvrage, et que d'ailleurs chargé d'en rendre compte dans le *Journal des Savans*, il avait cru devoir se borner à exprimer une fois le jugement qu'il en porte, sauf à le reproduire ici, si cela paraît nécessaire.

J. S.-M.

Au moment même où je m'occupais de rédiger une seconde lettre, au sujet de la nouvelle grammaire ar-

ménienne de M. Cirbied, j'appris qu'il venait de faire paraître une brochure contenant une prétendue réfutation de ma première lettre insérée dans le onzième cahier du *Journal Asiatique*. Bientôt après je reçus un exemplaire de cette brochure, accompagné d'une lettre de M. C. écrite en arménien, et remplie de flatteries, d'injures et de menaces, écrites d'un style très-incorrect, et bien extraordinaire pour une personne qui se vante de ne jamais blesser les convenances. Le tout me parvint avec une adresse en français qui n'est pas de M. C., mais peut-être de quelque protecteur. Je me propose d'insérer cette pièce curieuse dans la traduction arménienne de ma lettre, avec la défense de mon adversaire; elle divertira mes compatriotes du Levant, qui pourront apprécier le discernement des personnes qui admirent la science d'un tel professeur.

Dans cette lettre et dans sa brochure, M. C. s'efforce de me prouver que je ne suis pas l'auteur de la lettre que j'ai publiée ; il prétend même que je n'étais pas à Paris à l'époque où elle parut : je puis l'assurer que ses amis l'ont mal informé. Pour l'impression de cette lettre, j'ai retardé de quinze jours un voyage que je devais faire ; et pour en avoir des exemplaires tirés à part, je n'ai quitté Paris que quinze jours après la publication du cahier du Journal Asiatique où ma lettre est insérée. On comprendra facilement les raisons qui portent M. C. à faire une pareille supposition. Des critiques, qui tendent à prouver qu'il ne sait pas assez

d'arménien pour en écrire correctement une ligne, sont sérieuses ; il lui importe beaucoup de faire croire qu'elles ne viennent pas d'un Arménien. Personne ne sera assez crédule pour admettre une pareille assertion. Je suis, quoiqu'il en puisse dire, fort en état d'exprimer moi-même mes pensées, tout *sexagénaire* que je suis. Si l'âge était une raison suffisante pour récuser un adversaire, il n'aurait pas sous ce rapport un grand avantage sur moi ; on pourrait encore préférer les observations d'un *sexagénaire* qui a étudié, à celles d'un *sexagénaire* qui n'a peut-être appris à lire qu'au moment d'être fait professeur. Malgré la déclaration solennelle, qu'il a mise dans sa préface, pour assurer qu'il ne confie jamais à personne la rédaction de ses ouvrages, quoique tout le monde sache le contraire, j'avoue, et le fait paraîtra peut-être étonnant, que je ne crois pas M. C. auteur de la réfutation qu'il a signée. Je connais ses compositions arméniennes ; comment l'homme qui exprime si péniblement ses pensées dans sa propre langue, au point qu'elle lui semble tout-à-fait étrangère, aurait-il pu composer cet opuscule ? il faudrait supposer qu'en apprenant le français il a oublié l'arménien.

Quoiqu'il en soit sur ce point, qui ne m'importe en rien, je crois que dans son intérêt M. C. aurait bien fait de garder le silence sur mes observations, dont ses réponses feront voir toute la solidité, plutôt que de recourir à des ressources bonnes tout au plus pour

les personnes qui n'ont jamais cultivé l'arménien. Il devait bien penser que je répondrais, et que je mettrais la vérité dans toute son évidence. Je crois cependant que M. C. connaissait assez ses forces pour ne pas s'aventurer ainsi ; mais peut-être n'a-t-il pas été entièrement le maître de sa conduite dans cette occasion, et ses amis ou protecteurs, ne connaissant pas bien la capacité de leur client, ont engagé le pauvre homme dans une dispute dont les inconvéniens ne sont pas pour eux.

M. C., dans sa brochure et dans les diverses lettres qu'il a écrites, se plaint beaucoup de ce que ma critique est remplie d'injures grossières, de calomnies, d'attaques dirigées contre sa personne; je crois qu'il serait bien aise que ma lettre contînt effectivement de pareilles choses; il ne cesse de le répéter pour faire croire qu'elles s'y trouvent réellement, mais il n'en a pas allégué une seule, et je le défie de le faire. Dans ma première lettre, je n'ai parlé que de choses littéraires; les erreurs que j'ai relevées sont si graves, au moins pour des Arméniens, que j'ai dû les qualifier comme je l'ai fait. Je sais bien que la conséquence peut en paraître très-injurieuse à M. C., je le sais, mais si le fait est constant, il faut bien se résigner. C'est delà que vient sa colère; c'est dans cette conséquence rigoureuse que sont toutes les injures et les calomnies qu'il prétend trouver dans ma lettre; c'est de-là qu'il prend occasion de s'abandonner aux invectives les plus

violentes, non pas contre mes écrits, non pas contre mes critiques bonnes ou mauvaises, mais contre ma personne, contre les actions de ma vie privée. Mais qu'il y prenne bien garde, la question pourrait changer de nature; nous verrions alors ce que répondrait celui que les Arméniens de Livourne ne désignent que par le nom de *Garkourats*.

J'avoue cependant que, dans un endroit de ma lettre, je me suis permis une allégation d'où il résulterait que jamais on n'a donné à M. C. le titre de *Membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise*, qu'il prend en tête de ses ouvrages. Cette allégation, qui touche effectivement à son honneur, n'excite pas vivement sa bile; il se contente de dire, page 23, « qu'il en a pourtant le titre daté du 11 novembre 1811, « et que depuis cette époque tous les membres de cette « *société* n'ont cessé de l'honorer en arménien de la « qualification de *membre de notre Académie* ». Il m'offre même d'en faire voir le titre qu'il serait, j'en suis sur, bien embarrassé de montrer, et il joint à cet offre des menaces qui n'ont d'autre objet que de m'empêcher d'entrer en discussion sur ce point délicat.

M. C. n'est pas *membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise* : je l'ai dit, je le répète; par une raison bien simple, parce qu'il n'a jamais existé à Venise une telle académie. Il n'y a dans cette ville qu'un collége dans l'île de Saint-Lazare, où habitent des religieux chargés d'instruire la jeunesse armé-

nienne qui se voue aux ordres sacrés. Il y a eu et il y a encore dans cette maison des savans respectables, mais ils ne forment point un corps littéraire, une académie; ils n'ont point de séances, ni de correspondans littéraires; ils ne confèrent point de diplômes; rien n'y ressemble enfin aux établissemens purement scientifiques de l'Europe avec lesquels M. C. voudrait l'assimiler. C'est tout simplement une congrégation religieuse qu'on pourrait comparer aux bénédictins en France, et je la connais bien, puisque j'en fais partie. On ne peut en être *membre* qu'autant qu'on y a été élevé, qu'on y a vécu, ou qu'on y a long-temps rempli des fonctions, et M. C. ne peut à aucun titre en faire partie, puisqu'il n'a pas été élevé à Venise, et qu'il n'a jamais vu cette ville.

Notre congrégation, dont le but dans l'origine était de répandre parmi les Arméniens la véritable doctrine catholique-romaine, accorde bien, il est vrai, quelquefois un espèce de titre d'affiliation ou de confrérie aux personnes pieuses qui se vouent à seconder les vues de nos religieux. M. C. ne peut non plus être agregé à cet établissement en cette qualité; il sait bien pourquoi. Si le contraire avait eu lieu, comme à l'époque indiquée (le 11 novembre 1811), j'étais à Venise, j'aurais nécessairement pris part à cette décision qui, je le répète, n'aurait rien eu de littéraire, et aurait été tout-à-fait religieuse.

J'ajouterai encore deux mots pour expliquer l'ori-

gine de cette prétendue académie. Quand Venise tomba sous l'empire de Napoléon, on voulut supprimer la congrégation arménienne comme toutes les autres couvents; je fis alors le voyage de Milan. Tout le monde sait que c'est à mes démarches et aux sollicitations de mes amis que notre maison fut redevable de sa conservation ; je parvins à faire comprendre au gouvernement l'inconvénient qu'il y aurait à soumettre, à l'exécution d'une pareille mesure, un établissement utile, peuplé d'étrangers. Pour éluder la difficulté, on lui permit de subsister sous la dénomination italienne d'*Academia armena di Venezia*, ce qui ne changea en rien l'organisation intérieure de la maison. Les religieux prirent quelquefois ce nouveau titre sur les frontispices italiens, français et anglais de quelques-uns de leurs ouvrages, mais jamais sur les frontispices arméniens ou même latins.

Après tous ces détails, je passe à l'objet essentiel. qui est d'examiner en ce qu'elle a de littéraire chacun des points de la prétendue réfutation de M. C. Je mettrai dans toute leur évidence les subterfuges employés pour atténuer, s'il est possible, des raisons aussi claires que le soleil. Je serai aussi court que M. C. est long et embrouillé.

J'ai dit dans ma lettre, page 229, que M. C. avait commis une faute grave en employant le mot *ունկն* *oreille*, que c'était-à-peu près comme une personne qui dirait en français *un yeux* et *des œils*. Selon M. C.

on le trouve employé « ainsi dans le dictionnaire « arménien publié en 1749, qui est jusqu'à présent, « pour les Arméniens, ce que le Dictionnaire de « l'Académie française est pour les Français ».

Cette citation est évidemment faite pour les personnes qui ne savent pas l'arménien. Celles qui peuvent consulter ce dictionnaire y verront la preuve que M. C. allègue un témoignage qui est contre lui, puisque le contraire y est formellement énoncé. Heureusement j'avais répondu d'avance sur ce point dans une addition faite aux exemplaires de ma lettre, tirés à part. J'y avais dit, page 7 : « les Arméniens instruits « savent que parmi tous nos auteurs, il n'en existe « qu'un seul qui ait employé ce mot au pluriel et en « un seul endroit; encore ce n'est pas au propre, « mais dans un sens métaphorique : les *oreilles*, pour « *les anses d'un panier, d'une corbeille*, mais dans ce cas « là cet auteur ne dit pas ունկս comme M. C., car « c'est un barbarisme, mais il se sert de la forme « ունկունս, qui est plus élégante et plus régulière. » Voilà comment le dictionnaire, qu'il cite avec tant d'emphase, justifie le double barbarisme de M. C.

Puisqu'il est question de ce dictionnaire, je vais donner quelques détails sur son origine et sa composition, et l'on verra alors s'il est pour les Arméniens ce qu'est le dictionnaire de l'Académie française pour les Français, et s'il mérite toute la confiance que lui accorde M. C. qui, comme un mauvais écolier, re-

court toujours au dictionnaire pour montrer qu'il n'a pas tort.

Ce dictionnaire fut entrepris par Mékhithar de Sebaste, instituteur de la congrégation des Mékhitharistes. Il le fit exécuter sous sa direction par ses jeunes disciples. La longue maladie qui l'emporta en 1749, ne lui permit pas de les guider avec tout le soin convenable; il en abandonna la rédaction à ses élèves, et parmi eux on doit distinguer Baptiste Ananian, homme d'un rare mérite. C'est de là que viennent les inégalités, les inexactitudes et les erreurs que l'on remarque dans ce dictionnaire, et qui sont les inconvénients inévitables d'un premier travail. Voilà pour le premier volume; quant au second, imprimé en 1769, vingt ans après la mort de Mékhithar dont il porte le nom, quoique ce savant respectable ne l'ait jamais vu, il est l'ouvrage de quatre personnes.

Les religieux Mékhitharistes ne tardèrent pas à reconnaître l'imperfection de ce dictionnaire. Ils résolurent donc de le refaire totalement. Trois personnes furent chargées de ce travail, Gabriel Avédikian, Khatchadour Sourmélian et moi. Nous devions lire attentivement et analyser tous les manuscrits arméniens connus, et en extraire les mots et les passages nécessaires pour justifier la légitimité, l'usage et le sens de chacun des mots de la langue. Les trois collaborateurs s'occupèrent six ans entiers de ce travail, depuis 1784 jusqu'en 1790; d'autres occupations et les révolu-

tions de l'Italie empêchèrent la continuation de cette entreprise. Depuis, soit à Venise, ou dans mon voyage littéraire de Pologne, ou enfin à Paris, je n'ai cessé de perfectionner la partie du travail qui m'était confiée. Depuis, mes deux collaborateurs ont abandonné leurs recherches à une personne à qui je souhaite de mettre dans son ouvrage l'exactitude et la fidélité qui devaient former la base de notre commun travail.

Dans la page 4, M. C. prétend que j'ai dit qu'au « lieu de մինչև, *jusque, lorsque,* on aurait dû se servir « du mot մինչ, *jusque, lorsque,* et que ces deux voix « n'indiquent ordinairement que les mêmes idées, » et il cite encore le même dictionnaire. Si pareille chose se trouvait dans ma lettre, j'aurais dit une chose ridicule; mon adversaire sait bien qu'elle ne s'y trouve pas. J'ai seulement remarqué que dans cet endroit M. C. s'était servi d'une phrase vicieuse et rebutante; qu'au lieu de faire usage du verbe ou de l'adverbe qui convient, il avait fait comme font les commençans, il en avait employé un autre. Pour lui faire voir que je ne l'ai pas accusé à tort, je rapporterai sa phrase et les corrections qu'il fallait y faire; je mettrai celles-ci en lettres capitales, pour qu'il les voie au moins à présent. Au lieu de մինչև ոչ կարել ումեք ունել զնոսա՝ մինչ դեռ կամիցին մնալ անդ; une personne qui saurait un peu d'arménien dirait ՄԻՆՉ ոչ կարել ումեք ունել զնոսա՝ ԵԹԷ կամիցին ԿԱԼ ԱՆԴԷՆ:

Page 300; c'est une faute qu'on ne saurait justifier

que d'employer l'adverbe Հրապարակաբար *publiquement* pour Հրապարակաւ c'est comme si en français on disait *maniériquement*, *ignorantement*, *guerrièrement*. M. C. prétend que le mot Հրապարակ n'est ni barbare, ni inusité. Je le sais bien ; j'ai seulement dit que l'adverbe qu'on en dérive n'était pas usité, quoique formé d'une manière régulière. M. C. soutient qu'il n'y a aucune parité entre les mots arméniens et les exemples français que je cite ; et que Հրապարակ étant arménien, les dérivés qu'on en forme le sont aussi. Il prétend encore que *maniérique*, dont je n'ai point parlé, est une expression barbare, ce que personne ne lui contestera. Je serais curieux cependant de connaître le français qui lui a appris que *ignorante* est une forme inusitée : *ignorante* et *guerrière* sont des mots aussi bons en français que Հրապարակ en arménien, et les adverbes *ignorantement* et *guerrièrement* seraient des barbarismes, quoique formés régulièrement, comme *publiquement* de *public*. Sans se donner tant de peine, M. C. aurait mieux fait de citer un seul passage arménien où se serait trouvé l'adverbe qu'il a forgé.

J'ai dit dans la même page que les mots *սողեալ ընդ տիղմս* ne signifient pas *traîné dans la boue*, mais *glissant dans la boue*, expression assez singulière quand il s'agit d'un visage, et que M. C. avait tort de se servir au pluriel du mot տիղմս usité au singulier seulement. Que répond M. C. ? il oublie սողեալ qui ne signifie pas *traîné*, mais *glissant*, et il me renvoie au dictionnaire déjà cité, où par erreur տիղմս est

marqué au singulier et au pluriel, mais sans être appuyé par aucune autorité.

Dans la même page j'ai dit qu'en écrivant *մարտնչեցան* pour *մարտեան*, on commettait une faute qu'on ne pardonnerait pas à un enfant de cinq ans; que c'était comme si en français on disait *j'ai coudu*, *je boivais*, pour *j'ai cousu*, *je buvais*.

Voici ce que répond M. C. : « Tout Arménien, ou » tout Français instruit dans l'arménien, n'aurait jamais « avancé un pareil jugement; car il aurait su que la « forme *մարտեան*, est une déviation, ou une irrégu- « larité employée seulement dans le littéral; et que « celle *մարտնչեցան*, est plus étendue dans le vul- « gaire; par conséquent elle ne peut être comparée « aux expressions barbares, inusitées et inintelligibles, « *j'ai coudu*, *je boivais* ». Cet aveu est précieux; c'est précisément là ce dont on accuse M. C., puisqu'il a prétendu écrire en littéral. Certainement en français *j'ai coudu*, *je boivais* seraient plus réguliers que *j'ai cousu*, *je buvais*; mais ces mots ne sont usités que dans le *vulgaire*. M. C. se trompe quand il assure qu'ils sont inintelligibles, ils sont au contraire fort intelligibles, et peut-être trop pour son honneur; le français qui s'en servirait serait jugé sans autre explication; il en est de même pour les erreurs semblables que l'on peut commettre en arménien.

Le mot *սրածութիւն* ne signifie pas *carnage*, mais *la peste*, je l'ai dit, je le répète; je sais que selon

son étymologie il signifierait *destruction par l'épée*, ce qui n'empêche pas qu'il n'a jamais été employé qu'au sens figuré; aussi M. C. dit-il, pag. 8, que c'est *un des mots qu'on emploie plus dans le vulgaire que dans le littéral.* C'est sa ressource ordinaire; elle n'est pas heureuse, puisqu'elle prouve justement ce qu'on lui reproche. Il cite ensuite les explications erronées du dictionnaire qui ne fait mention que du sens étymologique et inusité, et il s'étonne de ne trouver que le sens figuré de ce mot dans le dictionnaire du P. Avker; c'est que ce dernier a reconnu l'erreur des disciples de Mékhithar.

J'ai aussi avancé que tous les Arméniens savaient que la préposition *'ի վերայ* gouvernait le génitif, et que c'était une bien grande méprise que de mettre le datif *այնմիկ* pour le génitif *այնր* ou *այնորիկ*. Les deux pages que M. C. a employées pour justifier, ou plutôt pour ne pas justifier ce barbarisme, ne sont là que pour donner le change aux lecteurs européens qui ignorent l'arménien. Il est vrai que souvent, en cette langue, des pronoms démonstratifs au datif sont considérés comme des génitifs, lorsqu'ils se rapportent à des noms au génitif; mais c'est quand ils sont régimes d'un verbe sans l'intermédiaire d'une préposition. C'est à cet usage que s'applique le passage de la grammaire de Ciamcian, page 369. M. C. n'avait qu'à lire la page précédente, il y aurait vu sa condamnation, il y aurait appris qu'après une préposition

il en était tout autrement. Quant aux citations de la grammaire de Ciamcian, p. 203, et d'Avédikian, p. 272 et 417, elles ne sont là que pour faire nombre.

J'ai remarqué que le verbe տանիլ se conjugue régulièrement à l'indicatif présent տանիմ, տանիս, տանի, et que M. C. dit toujours տանեմ, տանես, տանէ, et que c'était un barbarisme. Au lieu de répondre, mon adversaire se perd en considérations sur la première et la seconde conjugaison. En arménien on n'a jamais ni dit, ni écrit տանեմ, տանես, տանէ, pas plus dans le vulgaire que dans le littéral, mais toujours տանիմ, տանիս, տանի. Répondez.

Sur ce que j'ai dit, page 302, que M. C. avait eu tort de remplacer le substantif երեկոյ, *soir*, par un adjectif dérivatif, երեկոյեան, qui faisait l'effet le plus bizarre, il me répond que l'arménien est un des idiômes qui emploie le plus d'ellipses; il accumule les passages des grammairiens qui assurent ce fait, dont personne ne doute; il aurait pu assurément en citer plus encore, sans prouver davantage en sa faveur; il eût mieux fait de citer un seul auteur qui se fût servi d'une manière de parler aussi singulière, et bonne seulement pour un écrivain qui ne comprend pas la langue dont il se sert.

Dans la traduction de la même phrase, où il est dit qu'un visir en revenant tous les soirs du palais, se regardait avec étonnement dans une glace en se touchant la tête, M. C., au lieu du mot arménien qui cor-

respond à *regarder*, en a mis un autre qui signifie *cli-gnoter, faire signe de l'œil pour donner un rendez-vous, ou pour montrer à quelqu'un*. Pour se justifier, il cite le dictionnaire, qui prouve contre lui que tel est en effet le sens du verbe ակնարկել, et il prétend que *cligno-ter* doit s'exprimer par քթթել զաչս, il aurait pu voir que, dans ce dictionnaire, le verbe synonyme *cligner* est précisément rendu par ակնարկել. Tout ce qu'il dit ensuite des verbes réciproques ou réfléchis, qui n'existent pas en arménien, ne fait rien à la question.

Comme j'avais relevé ensuite une erreur bien plus étrange, commise par M. C., en plaçant une particule ou préposition destinée à marquer les cas devant un adverbe, la bile de notre professeur s'échauffe ; il an-nonce qu'il va faire connaître la *crasse ignorance* de son adversaire. Ce sont les politesses de M. C. ; elles sont toujours, comme il le dit dans sa lettre au président de la Société Asiatique, *exprimées dans les termes les plus convenables pour lui-même*. On croirait qu'il va me fou-droyer ; non, il se borne à rapporter six passages des grammaires de Ciamcian et d'Avédikian, cités avec inexactitude et qui ne prouvent rien, puisqu'ils se rapportent à d'autres objets.

Toutes ces finesses me dispensent d'insister plus long-temps ; on peut juger par là de la bonne foi de notre adversaire dans toutes les autres occasions.

J'avais remarqué aussi que M. C. avait pris կառ *un chardon*, pour կառք *un carrosse* ; il avoue, p. 19,

que cette faute est réelle, mais pour se tirer d'affaire, il la rejette sur son imprimeur, et il oublie qu'outre cette erreur, il y en avait une autre dans la même phrase, et qu'au lieu de *այն*, il y fallait *զայն*.

Pour se justifier de la première faute, il dit que « deux lignes après l'endroit en question, le même mot « arménien *carrosse* est répété une seconde fois et avec « le signe du pluriel, mais que le malveillant critique se « garde bien d'en dire un mot ». Je suis fort aise que M. C. me fournisse lui-même les moyens de justifier son imprimeur. L'exemple allégué ne prouve rien; car en cet endroit ce mot étant réellement au pluriel, il ne pouvait être écrit autrement, soit qu'il s'agît d'un *chardon* ou d'un *carrosse*. Mais je trouve un autre exemple bien plus concluant; deux lignes au-dessus de l'endroit en question, il y a un passage que je n'avais pas cité, et où la même faute se retrouve. M. C. s'est bien gardé d'en parler; comme il n'est pas long, je vais le rapporter en entier, et on verra que trois fois, ou au moins deux fois en cinq lignes, M. C. a pris un *chardon* pour un *carrosse*, et on jugera si c'est l'imprimeur qui se trompe: .Օ. զուար-ճութիւնն՝ զոր տայր ինքեան ԿԱՌՔՆ՝ ընծայեալն ՚ի Մայլզոլմ տալեալ է, այլ այսու անձնայնիւ՝ կար-ծեմ թէ ոչ ՚ի գործ ածէ նա .Օ.ԿԱՌՔՆ այն յաճախաբար. զի թագաւորք պարսից՝ ոչ ճա-նաչեն բնաւ զանուանումն ԿԱՌՍ ինչ ձևով և իցեն.

Ces quatre derniers mots contiennent encore une erreur d'écolier que je n'avais pas relevée. Il fallait au moins *զինչ ձևոյ*, ou plus exactement *զիարդ և իցէ ձևոյ*.

En se servant du verbe *արգելում* sous la forme barbare *արգելեմ*, le professeur a commis une faute semblable à celles que j'ai relevées p. 181 et 183, et qui ne sont commises que par des gens illettrés. Au lieu de répondre, il remplit deux pages de conseils sur l'esprit et la manière dont ma critique aurait dû être faite; je le remercie beaucoup de ses avis, mais comme le verbe dont il s'agit est d'un usage fort commun, j'aurais mieux aimé qu'il eut rapporté un seul passage où il se fût trouvé sous la forme qu'il lui donne.

Partout dans la brochure de M. C. on remarque les mêmes détours, la même attention à ne jamais répondre aux choses alléguées contre lui, en accumulant au contraire une multitude de passages qui tiennent de la place, et qui sont relatifs à des choses toutes différentes. On serait tenté de lui appliquer ce proverbe arménien qu'il comprendra, puisqu'il est dans le langage vulgaire, *Ես զանձ կոսեմ, դուն տանձ կըսես.* *Je parle chanson, vous répondez poire.*

Je ne m'amuserai pas à réfuter tous les éloges que M. C. donne ensuite à sa grammaire; il est tout simple qu'il la trouve excellente. Il est aussi fort naturel qu'il vante les peines qu'il s'est données pour faire graver des caractères, inspecter leur fonte, et

former des compositeurs. Il lui a fallu trois ans pour cette entreprise héroïque, ce qui ne fait pas beaucoup l'éloge de son habileté et de celle de ses ouvriers ; car son caractère principal, le même que nous employons ici, ce n'est pas lui qui l'a fait graver. Le caractère italique que M. C. a fait exécuter sur ses dessins et fondre sous sa direction, est mauvais sous tous les rapports ; quant à dresser des compositeurs, ce n'est pas une affaire bien difficile ; ceux du Journal Asiatique ont été formés en deux jours.

On doit bien penser que M. C. continue à employer la même tactique pour se défendre ; elle lui a été trop utile pour qu'il ne continue pas à s'en servir. Ainsi, au lieu de m'apprendre où il a puisé les renseignemens curieux et circonstanciés échappés à tous nos historiens, sur l'ancien état de la langue arménienne il y a deux mille ans, il me parle d'un auteur du VIIIe siècle déjà cité dans la grammaire d'Avédikian et connu de tout le monde, et qui nous apprend seulement qu'il y avait quelques mots de particuliers usités dans quelques provinces de l'Arménie, chose qui a toujours existé dans tous les tems et dans tous les pays. Au lieu de répondre au sujet d'un passage arménien de Moïse de Khoren, qu'il n'a pas compris, et dans lequel il fait dire à cet auteur, que les Albaniens *ne voulurent pas recevoir* l'alphabet inventé pour eux, par S. Mesrob, tandis que ce fut précisément le contraire, comme il pouvait le voir par la traduction

latine, *qui disciplinam ejus libenter accipientes,* au lieu, dis-je, de répondre sur ce point important, il soutient que l'ancienne langue albanienne ressemblait à l'arménien, chose que j'avais déclarée *assez indifférente dans cette discussion*, et il cite, en faveur de son opinion, le témoignage de Ciamcian (Hist. d'Arm. t. I. p. 496), dont l'autorité est, en pareil cas, aussi peu concluante que celle de M. C., puisque cet auteur vit encore à Constantinople.

C'est encore sur le compte de son imprimeur que notre professeur rejette une faute que j'ai relevée, p. 310, en disant : « Je n'imagine pas où l'auteur a » trouvé que jamais en arménien le mot *փառ* ait » eu le sens de *délire* ». J'ai supposé, pour l'expliquer, qu'il avait cru le dictionnaire du P. Avker fautif en cet endroit, et qu'il fallait y lire *délire* au lieu de *délivre*, ce qui suppose aussi peu l'habitude du français que de l'arménien. En faisant cette remarque, je savais quelle serait la réponse de M. C.; il est curieux de voir toutes les lamentations touchantes qu'il fait à cette occasion : malgré tout cela, son excuse n'est pas recevable, son erreur ne peut être attribuée à l'imprimeur, et ce n'était pas ici le cas de faire un *errata*, car le mot *փառ* ne signifie pas plus *délire* que *délivre*; pour qu'il ait ce dernier sens, il faut y joindre *տղայոյ*, et alors il ne peut être cité comme exemple du sens de *փառ* au singulier. Son imprimeur ne pouvait faire cette faute; elle doit

venir d'un Arménien qui ne sait pas l'arménien.

Je n'insiste pas davantage sur le reste de cette brochure qui ne présente rien d'important; pourquoi irai-je chercher à prouver à M. C. que les Arméniens n'ont pas d'article, et que les particules qu'il lui plaît d'appeler ainsi, sont de véritables prépositions destinées à marquer les cas? Ces prétendus articles et les prépositions elles-mêmes sont appelées en Arménien de la même façon նախդիր; s'il en veut une preuve, il la trouvera dans le dictionnaire qu'il aime à citer; il y verra նախդիր *préposition*, *particule mise devant les mots pour marquer les cas.* Ce sont les expressions mêmes dont je me suis servi; si M. C. les avait vues, il n'aurait sans doute pas dit, p. 19, « avant de quitter ce » point de chicane, où son auteur s'exprime en ré» gent de collége, je ne puis m'empêcher de le pré» vénir que les expressions de *particule* ou de *prépos*» *tion*, dont il s'est servi en parlant des articles, prou» vent qu'il ne connaît pas même les termes techni» ques de la grammaire, et qu'il est absolument étran» ger à la théorie et à la pratique du langage sur » lequel il prétend dicter des règles et donner des » leçons ».

Je ne sais si ce singulier docteur, qui donne des avis avec tant de modestie, a jamais été à l'école; à coup sûr, il ne fait pas honneur à son maître, et il ferait bien d'y retourner encore, plutôt que de donner des leçons aux autres. Je crois en avoir dit assez pour faire voir combien sont vaines et futiles les réponses

de M. C., sans préjudice cependant des observations que je dois encore donner sur sa grammaire: si j'avais eu à parler à des Arméniens, je n'aurais pas été aussi long, je n'aurais pas eu besoin de leur prouver que M. C. n'a jamais étudié notre langue, il suffit de l'entendre parler pour en être convaincu; il serait bien embarrassé s'il était obligé de nous dire avec vérité, quand, comment et avec qui il a étudié, quel grade littéraire il a obtenu. Quarante ans de travaux, les nombreux ouvrages que j'ai publiés, l'estime qu'ils ont obtenu chez les Arméniens, le titre éminent de *Vartabied*, plus élevé et moins commun que celui de docteur chez les Européens, me donnent le droit d'avoir une opinion sur un objet qui intéresse l'honneur de ma nation. Je ne fais qu'user du droit qui appartient à tout le monde de dire et de publier son opinion sur des ouvrages imprimés. Personne ne prétend ravir à M. C. le titre de professeur, comme il affecte de le craindre pour se rendre intéressant. Il pourrait se défendre sans recourir à une aussi infâme calomnie, bien digne de ceux qui ont pu l'imaginer et la mettre dans sa brochure; il n'a rien à redouter de mes critiques; qu'il se console, jamais on n'a tourmenté un auteur pour de mauvais livres : je ne demande rien à la France, et tous mes amis savent que je suis venu à Paris pour lire les manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, dont j'ai rédigé pour mon usage un catalogue raisonné, et non pour me faire professeur.

ZOHRAB, *Docteur arménien.*

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1er septembre 1823.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société;

MM. Beaufort (Eugène de), attaché à la marine royale.
Collot, directeur de la Monnaie.
Didelot de la Ferté.
L'abbé Langi (Michel-Ange), professeur d'arabe au collége de la Sapience à Rome.

Une lettre de M. Kosegarten, professeur à l'université d'Iéna, annonce le prochain envoi de la traduction d'un voyage fait par un Arabe dans l'île de Ceylan, au quatorzième siècle.

M. Klaproth lit ensuite un mémoire sur les Khazars, inséré dans ce cahier, et M. Stanislas Julien communique un fragment de sa traduction de l'ouvrage chinois de *Meng-Tseu*.

M. Langlès a bien voulu nous faire parvenir, pour la Bibliothèque de la Société, le *Specimen* du double caractère arabe qui a été gravé et fondu sous sa direction par M. Molé jeune. On sait ce que la typographie orientale devait déjà au zèle actif et éclairé de M. Langlès : c'est lui qui, dès 1787, a le premier fait graver un *corps* de mandchou, caractère jusqu'alors presque inconnu en Europe. Il y a joint depuis un autre corps plus petit et plus élégant encore que le premier, et il a fait exécuter, d'après les plus beaux livres du Cabinet des manuscrits, des poin-

çons bengalis, ouïgours et mongols qu'il serait à désirer de voir completter et mettre en œuvre. En offrant à un artiste habile les modèles d'un caractère arabe correspondant à notre *Saint-Augustin*, et d'un autre analogue au *Petit-Romain*, M. Langlès a voulu que ces deux caractères pussent servir à imprimer aussi le persan, le turk, l'hindoustani, le malais et le pouschto ou idiôme des Afghans; et il a fait graver ou frapper tous les signes particuliers à ces diverses langues, de manière à réunir dans une même casse les élémens de l'écriture des six peuples qui font usage de l'alphabet arabe. Le style d'écriture qu'il a adopté, et qu'il nomme *Nestaalik*, est une sorte de *Neskhi*, qui comporte un plus haut degré de liberté et d'élégance que le caractère ordinaire. Personne n'ignore les difficultés qu'on rencontre en voulant assujétir les formes variables et les combinaisons multipliées de la calligraphie arabe aux procédés réguliers de notre typographie. M. Langlès n'a pu les surmonter entièrement qu'en portant à 175 le nombre des poinçons, et à plus de 300 celui des *cassetins* ou *plombs*. On doit savoir à M. Langlès d'autant plus de gré de l'achèvement de cette belle entréprise, que les avantages n'en sont pas concentrés dans une seule imprimerie, et que cette nouvelle richesse typographique entrera effectivement en circulation. Déjà nous nous sommes empressés de nous procurer une fonte de ce nouveau caractère, et les rédacteurs de ce journal croient exprimer un sentiment commun à tous les amis de la littérature orientale, en remerciant M. Langlès de leur avoir procuré un secours qui leur manquait, et au moyen duquel la Société pourra publier plus facilement des ouvrages utiles, et donner plus d'importance et de développement aux discussions littéraires dont son Journal s'enrichira chaque jour de plus en plus.

A. R.

(Octobre 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Exposé des principaux Dogmes tibétains-mongols.

Extrait de l'ouvrage de *B. Bergmann*, traduit par M. Moris (1).

Parmi les religions polythéistes, aucune ne mérite autant d'exciter notre curiosité et notre attention, que la religion tibétaine-mongole, soit pour la combinaison systématique de ses dogmes, soit par l'élan poétique de ses principes, soit par la plus pure morale qui en fait le fondement.

Cette religion, qui s'est répandue dans une partie de l'Asie, principalement en Chine et dans les lieux où habitent les peuplades mongoles, d'après les mémoires kalmuks, tire son origine d'*Enetkek* ou de l'Inde. La vraisemblance de cette origine est pour

(1) Nous avons annoncé dans notre neuvième numéro (T. II, p. 179), la prochaine publication de la traduction de l'ouvrage de B. Bergmann, sur les Mongols. Nous pensons que nos lecteurs verront avec plaisir quelques échantillons de cette traduction, qui fera connaître en France un livre aussi curieux pour les savans, qu'intéressant pour les gens du monde, et qui donnera des idées justes sur la religion, les opinions philosophiques et les habitudes morales de l'une des branches les plus célèbres de la nation mongole. On ne peut qu'applaudir au zele que M. Moris a mis à faire passer dans notre langue l'un des ouvrages allemands les plus importans pour l'histoire et la géographie. N. d. R.

ainsi dire confirmée par la ressemblance frappante qu'il y a entre les dogmes indiens et les dogmes tibétains-mongols.

Les raisons qu'on peut donner à l'appui de cette opinion consistent : 1° Dans l'hypothèse, qui n'est pas contestée, que l'Inde fut jadis le berceau du genre humain, et par conséquent celui de la première religion; 2° dans la haute antiquité que les traditions indiennes donnent à cette origine qu'ils placent avant celle de *Brama*; 3° enfin dans l'enthousiasme pour la sagesse indienne qui régnait en Europe et en Asie, et qui a pu être communiquée aussi aux Mongols.

Les ressemblances frappantes, entre les dogmes indiens et les dogmes tibétains-mongols, se font remarquer partie dans leurs principaux dogmes, savoir : La chute des esprits et celle des hommes, la migration des ames, les châtimens futurs et les purifications; partie dans les suppositions cosmogoniques; partie enfin dans une foule d'usages religieux qui diffèrent fort peu entre eux chez les Indiens et chez les Tibétains-Mongols.

Quoiqu'il existe quelques différences entre les dogmes de l'Inde et ceux du Tibet, et que, dans l'un de ces pays, il y ait des dogmes qui ne sont pas adoptés dans l'autre, il n'en résulte point que l'origine de la religion tibétaine-mongole ne soit point indienne, puisque les tems et les lieux ont dû faire naître des changemens, ou faire oublier certaines choses. L'intérêt particulier et celui des peuples ont pu aussi étouffer certains dogmes, et en mettre d'autres, au contraire, dans la plus grande évidence.

Les Indiens réunissent le monothéisme et le polythéisme. Les Tibétains-Mongols honorent une foule de dieux, sans reconnaître un Créateur tout-puissant qui dirige tout, et qui rend hommage à *Brama*. Cette différence est assez grande; mais si l'on réfléchit que ce dogme, même dans l'Inde, est regardé comme secret parmi les prêtres, on trouve au moins une raison qui sert à expliquer pourquoi cette base du système religieux des Tibétains a été étouffée par les fondateurs, et le fut de telle manière, qu'enfin les prêtres et les peuples partagèrent la même ignorance et la même erreur. Peut-être aussi ce dogme est-il encore caché dans quelques livres mongols? Peut-être les prêtres mongols sont-ils plus secrets sur ce dogme que ceux de *Brama*.

Les Indiens croient à une espèce de trinité qui réunit, sous le nom de *Trimoutri*, c'est-à-dire trois personnes, les trois *ouréon*, du seul Dieu, tandis que les Mongols ne reconnaissent que les trois sublimes honorables (*Dedou-Gourban-Aerdeni*), sans qu'ils entendent par là une trinité. Le Mongol entend sous cette dénomination seulement la sainteté du *Bourkhan*, le dogme et les prêtres. La manière dont les Bramines envisagent leur *trimoutri* n'a-t-elle pu recevoir à dessein une autre signification dans les *Dedou-Gourban-Aerdeni* mongols? Il y a des raisons en faveur de cette opinion que je développerai plus tard.

Avant le commencement de toute chose, d'après les Mongols, il existait dans les régions supérieures du

ciel des êtres divins (*Tengheri*) parmi lesquels les uns étaient plus puissans que les autres. Un de ces êtres, nommé *Dewong-Kharra*, forma un monde tiré du chaos. Ce monde existera pendant six révolutions, dans lesquelles l'âge des hommes doit successivement décroître depuis 80,000 ans jusqu'à 10 ans, et augmenter de nouveau depuis 10 ans jusqu'à 80,000 ans. Les mers et les fleuves se dessécheront enfin, et la terre, détruite par le feu ainsi que les six ciels inférieurs et l'enfer, rentreront dans le néant.

Avant la création du monde, une longue période de tems avait existé confondue dans le chaos, lorsqu'un grand vent vint à souffler et forma une masse profonde de 1,600,000 *bères* (1), et longue de 10,000 *bères*. Une quantité de nuages d'or s'amoncelèrent, et se changèrent en une pluie dont les gouttes étaient de la grandeur d'une roue à chariot. Ce fut ainsi que la mer du monde fut formée. Sa longueur était de 1,120,000 *bères*, et sa largeur de 1,203, 450.

Sur la surface de cette mer immense, la force du vent forma une écume qui couvrit 320,000 *bères* de sa superficie; c'est à l'épaississement de cette écume qu'est due la formation du monde actuel.

Lorsque par l'épaississement de l'écume le monde commença à se développer, sur l'immense Océan flottait une tortue couleur d'or, que le divin *Manchouchari* avait créée, afin de la percer avec une flèche, et de l'enfoncer dans la profondeur de la mer; c'est sur cette tortue que fut fondée la montagne *Sumer*.

---

(1) Une mesure de huit *werstes* environ de longueur.

Les tempêtes venant des dix régions du ciel boulevesèrent l'Océan, réunirent l'écume en une seule masse pour former la montagne à laquelle on donna le nom de *Sumer*. La moitié de cette montagne *s'élève* au-dessus de la surface des mers, et l'autre moitié se cache dans ses profondeurs; chacune de ces moitiés s'étend à 80,000 *bères*. La partie visible de cette montagne forme un carré composé de quatre rochers, dont le circuit diminue à mesure qu'elle *s'élève*, et présente à la partie supérieure une plaine carrée; chacun des quatre côtés a un aspect charmant. La partie orientale est d'argent; la partie méridionale est d'azur; la partie occidentale est de rubis, et la partie septentrionale d'or.

La montagne *Sumer* est environnée par sept mers immenses et autant de montagnes. Six de ces montagnes sont en or, et la dernière, qui ferme toutes les autres mers et toutes les autres montagnes, est en fer. L'étendue de cette dernière (sur chacun de ses quatre côtés) est de 556,250 *bères*, et sa hauteur de 650. La montagne d'or, qui est la plus proche de celle en fer, a une hauteur de 1,250 *bères*; la suivante de 2,500, et la dernière de 40,000. La première mer, qui environne le *Sumer* a une largeur de 80,000 *bères*, et la dernière de 1,250.

Sur chaque côté du *Sumer* se trouve une des grandes îles qu'on peut regarder comme formant les quatre grandes parties du monde. La grande île qui est au sud, porte le nom de *Sampoutib*, à cause de l'arbre merveilleux *Sambou-Bararcha*, qui s'y trouve. Elle

est composée de pierres précieuses; sa forme est celle d'un triangle dont le circuit comprend 6,000 *bères*. C'est dans cette partie du monde qu'est renfermée notre terre.

La grande île orientale porte le nom de la figure de ses habitans *Ulumtchi-Bejetou Tib* (le pays des jolies formes). Cette partie du monde, aussi grande que la dernière, est toute en or; ses habitans vivent 150 ans, et parviennent à la grandeur de 8 coudées.

La grande île occidentale est nommée *Uker-Edlektchi Tib* (le pays qui fournit les bœufs), à cause de ses nombreux troupeaux de bœufs; elle est toute en rubis. Cette partie du monde est ronde, et son circuit est de 7,500 *bères;* ses habitans parviennent à l'âge de 500 ans, et sont hauts de 16 coudées.

La grande île septentrionale, qui est en argent, porte le nom de *Moo-Dootou Tib* (1), parce que les habitans, plusieurs jours avant leur mort, en sont prévenus par le son sinistre d'une voix qui la leur annonce. Ces habitans vivent 1000 ans, et ont 230 coudées de haut.

Chacune de ces îles renferme deux autres petites îles dont les habitans présentent les mêmes caractères.

La discorde et l'insurrection vint troubler la paix parmi les *Tengheri*, qui, suivant les Mémoires mongols, menaient, depuis l'origine des tems, une vie

---

(1) Nous lisons dans le second volume des *Mémoires sur les Mongols*, que ce nom signifie *monde habité par des hommes qui soupirent.* Cette signification n'existe pas dans l'expression du mot; car le mot *moo* signifie *mauvais, mal;* et le mot *dootou* dérive de *doohn* (voix).

heureuse dans les hautes régions du ciel. Il s'ensuivit qu'une partie des *Essouri-Tengheri* fut changée en *Assouri-Tengheri*.

Ainsi que tous les habitans du *Sumer* et des autres montagnes environnantes, ceux de la terre possédaient des qualités spirituelles et des forces qu'ils ont perdues ensuite. Leur volonté était satisfaite sur-le-champ ; ils avaient des visages rayonnans et des ailes ; ils vivaient sans nourriture, se multipliaient d'eux-mêmes, et parvenaient à l'âge de 80,000 ans ; leurs descendans étaient aussi parfaits qu'eux. Parmi ces derniers il y en eut 1000 qui montèrent au ciel comme *Bourkhan*.

La perfection se perdit parmi les hommes lorsqu'ils commencèrent à faire usage du *chimé sucré* (plante qui croissait à la surface de la terre). A peine eurent-ils goûté de cette nourriture qu'une fermentation subite se manifesta dans leurs corps, et il se fit une séparation de matière qui forma les intestins. La faim prit naissance, le brillant des visages disparut, les ailes tombèrent, les hommes furent condamnés à rester sur la terre, et leur âge diminua de 40,000 ans.

Aussi long-tems que les hommes conservèrent un visage brillant, ils n'eurent besoin ni du soleil ni de la lune ; mais dès que leur figure perdit son éclat, une obscurité générale se répandit sur toute la terre. Quatre *Tengheri* bienfaisans, *Bisné*, *Mandi*, *Oubla* et *Louchan* eurent pitié des hommes ; ils saisirent la montagne *Sumer* et lui firent subir une commotion terrible. La mer du monde en fut bouleversée jusque

dans ses abîmes, et deux grandes lumières furent formées; l'une est composée de feu et de verre, l'autre d'eau et de verre. Ces lumières furent nommées le soleil et la lune; une infinité d'autres petites lumières, qui devinrent des étoiles, furent aussi formées à cette époque.

Dans la théologie physique des Tibétains, le soleil est représenté comme un verre ardent vide et enflammé, dont la circonférence est de 150 *bères*; le bord intérieur de ce verre est habité par un *Tengheri*, dont la face rayonnante répand la chaleur et la lumière.

Cet immense fanal repose sur une plaine ornée de fleurs et couverte d'arbres *galbaras*. Cette plaine est entourée d'un mur haut de 2,000 coudées.

Ce lieu, ainsi que le fanal, est traîné une fois tous les vingt-quatre heures autour du *Sumer* par sept chevaux aériens (*Kihnrinn*), dirigés par un conducteur céleste. Lorsque le soleil lance ses regards vers l'Orient du côté de la montagne qui est en argent, le jour commence; il éclaire la partie azurée à midi, la partie de rubis le soir, et la partie d'or est éclairée pendant la nuit. Dans les parties méridionales du monde, lorsqu'il est midi, le jour commence pour l'Orient et le soir pour le Septentrion. La route du soleil autour du *Sumer* est déterminée suivant les saisons. Dans la mauvaise saison le soleil s'approche de la mer du monde, et se trouve obligé, à cause des tempêtes, de passer avec une vitesse extraordinaire. Dans la belle

saison, le soleil se meut vers les parties les plus élevées du *Sumer*, mais étant très-éloigné de la mer, sa route est plus lente.

Suivant la croyance tibétaine-mongole, la lune, semblable à un globe de verre rempli d'eau, est habitée ainsi que le soleil par un *Tengheri*. La rosée est un effet de la lune ; cinq chevaux aériens traînent ce globe d'un pas lent autour du *Sumer*. Les phases de la lune, suivant les uns, sont causées par la montagne *Sumer*, suivant d'autres, par sa plus ou moins grande distance du soleil.

Les taches de la lune sont aussi expliquées de différentes manières. Tantôt ce sont des réflexions causées par les parties environnantes du monde ; tantôt elles sont causées par des monstres marins qui se trouvent dans la grande mer du monde. L'opinion la plus commune est que ces taches sont l'ouvrage d'un puissant *Tengheri*, qui est honoré chez les Mongols sous le nom de *Chourmousta*. Par respect pour les hautes intelligences du ciel, *Dchachamouni* se changea une fois en lièvre, pour servir de nourriture à un voyageur affamé ; après quoi il plaça, dit-on, la figure de cet animal dans la lune.

Lorsque le soleil et la lune furent créés, les dieux tinrent une assemblée dans laquelle le méchant *Aracho* se glissa sans être aperçu, but le nectar des dieux, et remplit le vase vide d'un liquide immonde. Les dieux s'aperçurent bientôt qu'*Aracho* leur avait joué ce tour, et le cherchèrent pour le punir ; mais celui-ci s'était si bien caché, qu'il fut impossible de le trouver.

On s'informa auprès du soleil, mais sa réponse ne fut pas satisfaisante; on eut recours à la lune, celle-ci indiqua le lieu ou *Aracho* était caché. On le tira de son réduit, et son audace fut punie par les autres dieux. Depuis ce tems pour se venger il poursuit le soleil et la lune, et chaque fois qu'il parvient à saisir l'un ou l'autre de ces astres, il y a éclipse. Pour sauver ces corps lumineux du danger, on fait dans le ciel un bruit avec des instrumens de musique qui effraient *Aracho*, il lâche alors sa proie pour la poursuivre de nouveau.

Les autres étoiles sont aussi de grandes boules de verre brillantes; leur grandeur est très-loin d'être aussi considérable que celle du soleil et de la lune, puisque les plus grandes n'ont que 3,000 coudées de circuit, les moyennes 1,500, et les plus petites 500 (dans le *Jertunntchun-tooli* cette grosseur diffère). L'étoile polaire, qui porte le nom de Pieu d'or (*altan Gassounn*), est immobile; mais les autres étoiles sont traînées par des chevaux aériens. Pendant le jour la montagne *Sumer* nous cache les étoiles; leur nombre est de 285,000,000. La chute d'une étoile indique chaque fois la mort d'un *Tengheri* qui descend sur la terre pour animer un autre corps.

C'est à un monstre ailé (*lou*), qui habite paisiblement en hiver dans les sept mers, et qui en été s'élève au-dessus de leur surface, couronné de brouillards et de nuages, qu'est attribuée la cause de ces phénomènes de la nature. Un *Tengheri*, monté sur ce dragon monstrueux, l'oblige de faire entendre sa voix de tonnerre, et le feu qui sort de sa gueule enflammée est ce qui

produit l'éclair. Le *Tengheri* lance quelquefois sur la terre des flèches qui y portent la mort et le ravage.

Le changement qui avait eu lieu chez les hommes leur fit apercevoir leur nudité, ils en rougirent et se couvrirent; mais aussitôt les désirs prirent naissance. La faim ne put être rassasiée par le dangereux *Chimé*, car celui-ci fut consommé en telle quantité qu'en peu de tems il disparut. D'abord les hommes eurent recours au miel sauvage, ensuite au fruit *salla*. Ces moyens de subsistance tarirent aussi, car les hommes, par une prévoyance exagérée, commencèrent à amasser des provisions. Le superflu des uns, la pénurie des autres, fit naître des disputes sérieuses. Celles-ci obligèrent les habitans de la terre à choisir des chefs pour mettre un frein aux abus de la force, et établir des lois pour protéger les droits de chacun; mais ces chefs abusèrent de leur pouvoir, et de juges qu'ils devaient être, ils devinrent despotes; ce fut ce qui occasiona parmi les hommes la différence des conditions.

La dégénération des hommes ayant augmentée de plus en plus, leur âge diminua aussi, et bientôt ils ne parvinrent qu'à l'âge de 30,000, ensuite 20,000, puis 10,000 et 1000; enfin 100 ans. Cet âge est le plus haut où les hommes de la génération actuelle peuvent prétendre.

Lorsque la période de tems pendant laquelle les hommes doivent vivre 100 ans sera passée, leur vie sera réduite à 10 ans, et leur grandeur diminuera à proportion de leur âge. Les hommes futurs ne gran-

diront pas au-dessus d'une coudée. Un enfant qui aura reçu le jour dans la nuit, déjà le lendemain se mettra à courir autour du foyer. Les hommes se marieront à *5 ans.*

La dégénération continuelle du genre humain rendra sa destruction nécessaire, et une génération meilleure sera produite de nouveau. Quand l'époque fixée pour la destruction commencera, pendant sept ans de suite, la terre ne produira rien, et la plupart des pygmées périront. Ensuite, parmi les nains qui auront survécu, un des plus vertueux entendra une voix venant du ciel, qui annoncera que, pendant sept jours de suite, il pleuvera des épées. Ce pygmée, ainsi prévenu par cette voix, cherchera dans les cavernes de la montagne un lieu pour se retirer avec sa famille. Alors, pendant sept jours, il ne pleuvera que des épées, la terre sera couverte de cadavres et de sang, et tout sera détruit. Une forte pluie d'eau succédera à celle des épées, et lavera la terre; une seconde pluie bienfaisante ramenera la végétation. Une nouvelle pluie, qui succédera aux précédentes fera tomber des habits, des ornemens, des pierres précieuses, des vivres pour servir à ceux qui auront survécu, et qui, en sortant de leur caverne, se réjouiront de la nouvelle création. Les vertus reprendront peu à peu leur empire, et la vie des hommes augmentera dans la même proportion qu'elle avait diminuée.

LA PIÈCE D'OR (1),

Séance de Hariri, *traduite de l'arabe par* M. GARCIN DE TASSY.

JE me trouvais un jour dans une assemblée composée d'hommes aussi spirituels qu'aimables. Parmi eux le briquet du génie ne manquait jamais de donner des étincelles, et le feu de la dispute n'élevait point ses flammes dévorantes. La conversation roulait sur des objets littéraires, lorsque tout à coup un boiteux, portant la livrée de la misère, pénètre dans la salle où nous étions. Il s'avance vers nous, nous fait avec la plus rare éloquence le récit des malheurs auxquels il était en proie, et finit par implorer notre générosité (2).

A ces paroles, touché de compassion pour lui, je voulus soulager sa misère; et, frappé de la manière dont il nous avait tracé le tableau de son infortune, et du choix heureux de ses expressions, il me vint dans l'idée d'essayer s'il serait en état d'improviser des vers. Je tirai donc de ma bourse une pièce d'or, et la faisant briller à ses yeux, tiens, lui dis-je, si tu

(1) Voyez ce Journal, Tome I, p. 292.

(2) Je n'ai pas besoin d'avertir que, dans le texte, cet homme tient un long discours, plein de jeux de mots et de métaphores intraduisibles, qui finit par ces mots : « Oui, j'en jure par celui qui m'a fait venir de la tribu de *Caïla*, je suis le frère de la pauvreté. » De là vient que *Hariri* a donné à cette séance le titre de *Caïla*. On lit, dans plusieurs manuscrits, *Séance de la piece d'or.*

te sens capable de faire à l'instant même en vers l'éloge de cette pièce, elle est à toi. Je n'avais pas achevé ma proposition, que ces vers, *semblables à des perles*, découlèrent de sa bouche :

« Quelle agréable couleur ; qu'une pièce d'or est une jolie chose ! L'or traverse tous les pays, il a partout la même valeur ; il donne le contentement, il fait réussir l'homme dans toutes ses entreprises : sa vue seule réjouit, et l'amour violent qu'il inspire ne peut s'exprimer ; aussi celui dont il remplit la bourse est-il fier et superbe, car l'or peut lui tenir lieu de tout. Que de gens, qui par son moyen trouvent partout des esclaves prêts à exécuter leurs ordres, seraient sans lui condamnés à se servir eux-mêmes. Que d'affligés dont il dissipe l'armée des noirs chagrins ; que de beautés il parvient à séduire ; que de colères il appaise ; que de captifs dont il brise les chaînes et dont il sèche les larmes. Oui, si je n'étais retenu par les sentimens religieux, j'oserais attribuer à l'or la puissance de Dieu même. »

Après avoir proféré ces vers, le poète tendit la main demandant la pièce d'or. « Celui qui est bien né, dit-il, tient ce qu'il a promis, de même que le nuage envoie la pluie après avoir fait entendre le tonnerre. » Je m'empressai de lui remettre aussitôt le *dinar*. Notre étranger se disposait à partir après m'avoir remercié ; mais j'étais si content de la manière dont il avait fait l'éloge que je lui avais demandé, que tirant de ma bourse une nouvelle pièce d'or, je lui dis : « Pourrais-tu faire actuellement des vers con-

tre cette pièce, et je te la donnerai. » Il improvisa alors sur-le-champ ces nouveaux vers :

« Fi de cette pièce trompeuse qui a deux faces comme le fourbe, et présente à la fois et la couleur brillante des belles étoffes qui parent la jeune amante, et celle du visage hâlé de son ami, que l'amour a décoloré. La malheureuse envie de posséder l'or entraîne l'homme à commettre des crimes qui attirent sur sa tête l'indignation de Dieu. Sans l'or la main du voleur ne serait point coupée (1); sans l'or plus d'oppression, plus d'oppresseur; l'avare ne froncerait point le sourcil, lorsque, durant la nuit, on vient lui demander l'hospitalité; le créancier ne se plaindrait point des retards de son débiteur. On n'aurait point à craindre l'envieux qui attaque avec les flèches acérées de la médisance. D'ailleurs j'aperçois dans l'or un défaut palpable et bien propre à le déprécier, c'est qu'il ne peut être utile dans le besoin qu'en sortant des mains de celui qui le possède. Honneur à l'homme qui le méprise ! Honneur à celui qui résiste à ses perfides appâts (2). »

---

(1) « Autrefois on coupait (chez les Arabes) la main à un homme qui avait volé quatre pièces de monnaie d'argent ou une somme plus considérable. Pour un second larcin, il devait perdre le pied gauche, ensuite la main gauche, enfin le pied droit. Cette loi n'est guère en usage parmi les Turcs. La bastonnade est la peine ordinaire du vol. Souvent aussi on tranche la tête au voleur. Ce crime est bien rare dans les villes de Turquie; mais le défaut de police le rend fréquent sur les grands chemins, et surtout dans les déserts. » *Savary*, traduct. du Coran, t. I. p. 105.

(2) Voici la traduction de quelques vers sur le même sujet, qu'on

Lorsque notre improvisateur eut cessé de parler, je lui exprimai ma vive satisfaction. De son côté, il demanda avec empressement cette seconde pièce. Je la lui donnai, et lui dis : « Récite en actions de grace la première surate du Coran (1). » Il s'en retourna alors ne pouvant contenir sa joie, et je m'aperçus que c'était *Abou-zéid*, et qu'il ne boitait que par feinte.

---

trouve dans l'*Anvari soheili*. On s'apercevra, en les lisant, de la différence qui existe entre la littérature arabe et la littérature persane ; différence que j'ai essayé de caractériser dans mon *Coup d'œil sur la littérature orientale*.

« Acquiers de l'or à quelque prix que ce soit ; car l'or est ce qu'on estime le plus au monde. On prétend que la liberté est préférable ; ne le crois pas ; c'est l'or seul qui renferme la vraie liberté....

» La pièce de monnaie de ce beau métal a les joues riantes comme le soleil, et brillantes de pureté comme la coupe de Gemschid * ; c'est une beauté estampée au visage vermeil, un objet de bon aloi précieux et agréable. Tantôt l'or entraine dans le crime les belles au sein d'argent ; tantôt il les arrache à la séduction. Il réjouit les cœurs affligés ; il est la clef de la serrure des événemens fâcheux du siècle. »

(1) *Ebn-Rachik* a dit aussi en parlant d'une jeune fille :

Vers.

« Sa taille est régulière, l'ensemble de son corps est bien proportionné. Ses joues sont d'une couleur de rose si parfaite, que, si l'on y mettait des feuilles de rose, on ne pourrait pas les distinguer de celles de son teint. Que celui qui est émerveillé de sa beauté, récite la première surate du Coran. »

* L'ancien roi *Gemschid*, le Salomon des Perses, avait une coupe, disent les auteurs orientaux, par le moyen de laquelle il connaissait toutes les choses naturelles, et quelquefois même les surnaturelles. Herbelot, *Biblioth. or.* au mot *giam*.

Comparaison du Basque avec les Idiomes asiatiques, et principalement avec ceux qu'on appelle Semitiques.

Le Basque est un des idiomes les plus singuliers de l'Europe. Au premier coup d'œil il ne paraît offrir aucune ressemblance avec les autres langues connues, si l'on excepte toutefois les termes gothiques et latins qui s'y sont introduits postérieurement. Sans partager l'opinion des admirateurs du Cantabre, qui le regardent comme l'idiome le plus parfait de l'Univers et comme la mère de tous ceux de l'ancien Continent, j'ai cru qu'il serait intéressant de le comparer tant avec les langues asiatiques qu'avec les différens dialectes des Berbers, ou des habitans du mont Atlas. Pour arriver à ce but, j'ai soumis à un examen scrupuleux le petit Vocabulaire basque, rédigé par M. le baron Guillaume de Humboldt, et inséré dans le quatrième et dernier volume du *Mithridates* d'Adelung. Il contient à peu près six cents articles, parmi lesquels j'ai trouvé cent cinquante mots qu'on peut rapporter à des racines asiatiques et principalement semitiques. Les coïncidences avec le Berber sont presque nulles. Sans vouloir tirer de conséquences de ces observations, j'ai l'honneur de les présenter au Conseil de la Société Asiatique. Il me reste à remarquer que les formes bizarres de la grammaire basque n'offrent aucune analogie avec les semitiques. Je ne crois donc

pas que parce qu'on trouve des racines hébraïques et arabes dans leur langue, on puisse regarder les Cantabres comme une colonie semitique, émigrée vers l'Occident. Les personnes qui désirent l'explication de semblables phénomènes glottiques, la trouveront dans mon *Asia Polyglotta*. (p. 35—40, et Préface, p. IX.)

Age, maturité,	*adina.*	Chaldéen, עדן *i'dan;* tems, עת *a'et, et.* עתק *a'tyk*, âge.
Agneau,	*arcumea.*	Arabe, ارغ *arig'.*
	umeria.	Chaldéen, אמרא *immera.* Arabe, امر *immer;* عمروس *ou'mrous.*
Ame,	*arima.*	Arabe, ارماق *armaq*, le dernier soupir d'un mourant.
Aile,	*egaa.*	Hébreu, אגף *egaf.*
Aveugle,	*ichua, itsua.*	Arabe, عشى *a'chi.*
Avoine,	*oloa.*	Turc, يولاف *ioulaf.*
Baiser (le),	*apa.*	Turc, اوپوش *opuch.*
Barbe,	*bizarra.*	Ossete, *botzô.* Andi dans le Caucase, *bigajou.*
Bâton,	*maguila.*	Hébreu, מקל *maqel.*
Blanc,	*zuria, churia.*	Samoïède, *syr, sirr.* Wogoule, *sorni, sar.*
Blessure, plaie,	*zauria.*	Arabe, جرح *djarh'.* Turc, يارة *iareh.*
Bœuf,	*idia.*	Gallois, *eidion.*

Bois (le),	*zura.*	Arménien, ծառ *dzar.*
Bon,	*ona.*	Turc, اوگات *onat.*
Bouche,	*aoa.*	Nogaï, Bachkire, *aos*, *awouz.*
Boue,	*balxa.*	Turc بالچيق *baltchiq.*
Bras,	*besoa.*	Persan, بازو *bazou.*
Brebis,	*ardia.*	Estonien, *iar.* Touchi du Caucase, *arlhe.*
Brousaille,	*basoa.*	Persan, بيشه *bicheh.* Allemand, *busch.*
Cerf,	*oréna.*	Toungouse, *oron.* Slawe, *olén.*
Chat,	*catua.*	Arabe, قطّ *qytt.* Turc, كدى *kedy.*
Chaux,	*carea.*	Chaldéen, גירא *ghira.* Arabe, كرس *kirs.*
Cheval sauvage,	*zamaria.*	Syriaque, *khamodra.*
Cheveux,	*ulea.*	Slawe, *wolos.* Allemand, *wolle.*
Chèvre,	*auntza.*	Arabe, عنز *a'nz.*
Chien,	*potzou.*	Russe, *pes*, *pessik.* Allemand, *petze.*
Ciel,	*serua*, *cerua.*	Sanskrit, *souria.*
Clair,	*acena.*	Turc, اچق *atchiq.*
Clef,	*guilça.*	Persan, كليد *kilid.*
Cochon,	*charria.*	Hindoustani, سوأر *souaer.*
Corbeau,	*erroya.*	Arabe, أعور *aou'er.*
Crâne,	*cosca.*	Persan, كاسه *kaseh.*
Crapaud,	*zapoa.*	Hébreu, צב *dzab.* Arabe, صفدع *sifda.*

Crime,	*hobena.*	Arabe, حوبة *h'aubeh.*
Dent,	*ortza.*	Arabe, عارض *a'ryz.*
Doigt,	*atza.*	Hébreu, אצבע *etzba'.*
Dormir,	*lo, loa.*	Souane et Mingrelien, *louri.*
Douleur,	*mina.*	Persan, مان *mân.*
Dur, fort,	*zailla.*	Arabe, جلد *djald.* جليد *djalid;* صلد *sald, sild.*
Éclair,	*chimista.*	Turc, شمشك *chim-check.*
Étoile,	*izarra, zarra.*	Berber, ايثرى *itzri,* plur. ايثران *itzran.* Gallois, *seren.* Hindoustani du Dekan, *djarre.* Akoucha du Caucase, *zouri.*
Examiner, rechercher,	*aratu.*	Turc, ارامق *ara-maq.*
Faible, paresseux,	*lachoa.*	Persan, لاشه *lachah.*
Fange,	*cimaurra.*	Turc, كومره *kumreh.*
Feu,	*sua.*	Arabe, سعار *sou'ar.*
Feuille,	*orria.*	Arabe, ورق *ouerq.*
Fièvre,	*sukharra.*	Arabe, سكات *sekât.*
Filet,	*sarca.*	Arabe, شركه *charkah;* شرك *chark.*
Fille,	*nesca.*	Hébreu, נשׁ *nas.* Estonien, *netchit.* Samoïède, *neatzyke.*
Finir,	*neitu.*	Arabe, نهى *nehi.*

Flamme,	*garra.*	Arabe, حرق *h'arq;* feu.
		Kriwo-Livonien, *karst;* chaleur.
Flocon de neige,	*tela.*	Chaldéen, תלג *telag.*
		Arabe, ثلج *tzeldj.*
Fosse, trou,	*lezoya.*	Arabe, لجف *ledjef.*
	odia.	Teleoute, *oïdouk.*
Froid,	*otza.*	Ostiake du Wasiougan, *itchik.*
Frontière,	*muga.*	Ostiake de Berezow, *moûkout.*
		Tchetchentse, *moukhk.*
Fumée,	*quea.*	Lesghi de Tchar, *koui.*
		Samoïède de Touroukhansk, *kwoe.*
Gardien,	*zaina.*	Arabe, صيان *siyân.*
Gelée blanche,	*bitsuria.*	Persan پژه *peje,* پژ *pej.*
Genou,	*belana.*	Samoïède, *poul, poule, pouly.*
		Finnois, *polwy.*
Grains, céréales,	*artoa.*	Persan, آرد *ârd;* farine.
		Grec, ἄρτος.
Grand,	*andia.*	Samoïède Tawghi, *annia.*
Grappe de raisin,	*matsa.*	Boukhare, *maïsi.*
		Estonien, *mari, mari.*
Gras, gros,	*guicena.*	Arabe, كثم *ketzim.*
Grêle,	*garia.*	Hébreu, קרח *gerakh.*
Grenouille,	*zapallora.*	Hébreu, צפרדע *tsepharedda.* V. Crapaud.

Haut,	*goia.*	Hébreu, גאה *gaâh.*
Herisson,	*sagarroya.*	Persan, سغار *sag'âr;* سغر *sag'r.*
Joue,	*autza.*	Arabe, عذار *idzar.*
Lard,	*chingarra.*	Arabe, خنزير *khinzîr,* cochon.
Lie de vin,	*tortica.*	Persan, دردی *dordi,* prononcé ordinairement *torti.*
Lièvre,	*erbia.*	Arabe, ارنب *erneb.*
Loup,	*otsoa.*	Arabe, عساس *assâs,* عجوز *adjouz.*
Lumière,	*arguia.*	Hébreu, אור *ôr.*
Lune,	*illa.*	Arabe, هلال *hilal,* le croissant.
Maître,	*iauna.*	Arabe, عين *a'in.*
Mâle,	*arra.*	Turc, ار *ar, er.* Kalmuke, *arre.*
Manger,	*ian.*	Samoïède, *ieng.*
Maturité,	*aroa.*	Turc, ارش *arich.*
Mer,	*itsasoa.*	Arabe, عجوز *adjouz.*
Mère,	*ama.*	Mandchou, *ama.*
Mobile, léger,	*arina.*	Ioukaghire, *arrangya.* Arabe, رعين *ra'in.*
Moëlle,	*hunna.*	Arabe, هنة *hennet.*
Mordre,	*autsiquitu.*	Arabe, عض *azz;* عذم *a'dzm.* Turc, اصرمق *ysyrmaq.*
Mou,	*guria.*	Arabe, خرع *khary'.*
Mourir,	*il.*	Turc اولمك *eul-mek.*

Navire,	*ontzia.*	Samoïède de Tourou-khansk, *onou.*
		Toungouse, *ongosou.*
Nez,	*sudurra.*	Mordouine, *souda.*
Nid,	*oea, ohea.*	Turc Sibérien, ايا *ouia.*
		Turc de Constantinople, يوه *ioua;* يوا *iouava.*
Nom,	*icena.*	Arabe, اسم *ism, iscm.*
Nourrice,	*ana.*	Mandchou et Turc, انا *ana*, mère.
Nuque,	*garrondoa.*	Persan, كردان *kerdan;* كرد *kerd.*
Oblique, de travers,	*oquerra.*	Turc, ارقورو *arqourou;* اكرى *egri.*
Ombre,	*itzala.*	Arabe, ظلّ *dzyll.*
Ours,	*artza.*	Ossète du Caucase, *ars.*
		Latin, *ursus.*
		Persan, خرز *khyrz.*
Paresseux,	*aroya.*	Persan, اروان *arodn.*
Pays,	*erria.*	Chaldéen, ארעא *era'a.*
Père,	*aita.*	Turc, اتا *ata.*
Perdreau,	*eperra.*	Persan, پرپرم *perperem;* فرفر *ferfer.*
Peu,	*guti.*	Arabe, قيت *qit.*
	guichi.	Arabe, قيظ *qidz.*
Peur,	*baldtr.*	Persan, باليدن *baliden*, avoir peur, craindre.

Pierre,	*harria*, *arria*.	Persan, خارا *khara*. Gallois, *karreg*.
Pluie,	*uria*.	Romance, *orée*. Assane et Kotove en Sibérie, *ouri*.
Pointu,	*zorrotzo*.	Arabe, سراتى *sarati*.
Poisson,	*arraya*.	Samoïède, *harra*, *kharra*.
Poitrine,	*bularra*.	Arabe, بلد *beled*.
Poli, lisse,	*leuna*.	Arabe, لين *léïn*.
Pomme,	*segarra*.	Persan, زعزور *zoug'-rour*.
Poussière,	*autza*.	Arabe, عج *adjdj*; faire de la poussière. عجاجه *adjadjah*. Persan, اجاك *adjak*.
Prairie,	*soroa*.	Tchouwache, *seran*. Samoïède de Tomsk, *séïor*. Turc, چاير *tchaïr*.
Prune,	*arana*.	Turc, ارك *arik*.
Puce,	*cucuse*.	Persan, كيك *keik*.
Puissant,	*al*, *ahal*.	Hébreu, אל *el*.
Pur, net,	*aratza*.	Arabe, اريض *ariz*. Turc, آرى *ari*.
Racine,	*erroa*.	Arabe, عرق *yrk*.
Réjouir (se),	*potzou*.	Arabe, بجح *badjah'*.
Renard,	*azeria*, *aiseria*.	Arabe, هجرس *hedj-res*.
Rocher,	*aitza*, *acha*.	Japonais, *issi*. Permien, *is*.

Roseau,	*sesca.*	Turc, ساز *saz, sœz.*
Rouge,	*gorria.*	Wotiake, *gord.* Permien, *gordé.* Syraine, *goird.*
		Arabe, كرك *kirk.*
Rue,	*carrica.*	Arabe, غزين *garîn;* قرو *garω,* chemin droit.
Sable,	*kaska.*	Ienisëen d'Imbatzk, *khias, khas.*
		Samoïède de Tourou-khansk, *kotcha.*
Sac,	*çurruna.*	Persan, شيرار *chirâr;* شيراد *chirad.*
Sang,	*odola.*	Arabe, طلّا *tolla.*
Sec,	*agorra.*	Mongol, *khorai.*
		Turc, قرو *qourou.*
		Japonais, *kara.*
		Berber, يقّور *iaqqour.*
	chukhoa.	Slave, *soukho.*
Sifflet,	*hichtua.*	Persan, هشت *hicht.*
Soir,	*arratsa.*	Hébreu ערב *e'reb.*
		Syriaque, *a'roukto.*
		Permien, *rat.*
Songe,	*ametsa.*	Mandchou, *amou.*
Sourd,	*gorra.*	Arabe, خرس *khors.*
		Persan, كر *kar.*
Stable,	*bortiz.*	Arabe, بارد *barid.*
Stérile,	*agorra.*	Hébreu, עקר *aqar.*
		Arabe, عقير *a'qyr,* عقر *a'qar,* stérile, se dit des femmes.

Tendre, fin,	*bera.*	Persan, بارك *barik.*
	guria.	Arabe, خرع *khara'.*
Traîneau,	*nara.*	Kamtchadale, *narta.*
Trou,	*zuloa.*	Persan, سولاخ *sou-lakh.*
	ciloa.	Lettonien, *skile.*
Urine,	*pisya.*	Persan, پيشار *pichar.*
	chysia.	Persan, شاشه *chacha.*
	cerisuria.	Nabathéen, شيرزق *chirzeq.*
Vaincre,	*garraitcea.*	Arabe, قهر *qahr.*
Vautour,	*buzoca.*	Persan, باز *baz.*
Veine,	*zana.*	Arabe, شان *chan.*
Vestige,	*atzarma.*	Arabe, عثير *atzir.*
Viande,	*araguia.*	Arabe, عرق *a'rq ;* os couvert de viande.
Vieux,	*zar, zarra.*	Persan, زر *zar, zer.*
Ville,	*iria.*	Hébreu, עיר *i'r.*
Vite,	*sari.*	Arabe, سرع *sira'.*
Voix,	*oihuança.*	Arabe, هوا *haoua.*
		Persan, آواز *aouaz.*
Vol, (*furtum*)	*ohorga.*	Turc, اوغر *og'or,* voleur.
	soilla.	Hébreu, שלל *chalal.*
Volonté,	*gogoa.*	Turc, كوكل *gongoul.*
		Persan, خواه *khoua.*
Zèle,	*kharra.*	Arabe, حرّ *h'arr.*

KLAPROTH.

Extrait du cinquième chapitre de la seconde partie de Meng-tseu; *traduit du chinois par* M. Stanislas Julien.

§. Ier.

Kao-tseu. — La nature de l'homme ressemble au saule, et la justice à une coupe; le philosophe tire de la nature de l'homme la justice et l'humanité, comme un artiste habile tire la coupe du saule.

Meng-tseu. — Pourriez-vous laisser le saule dans son état primitif, et façonner une coupe? Ne faut-il pas auparavant le mutiler et le détruire? Faudra-t-il aussi anéantir l'homme pour obtenir de lui la justice et l'humanité?

§. II.

Kao-tseu. — La nature de l'homme ressemble à l'eau resserrée dans un vaste bassin; si on l'épanche à l'orient, elle coulera vers l'orient; si on l'épanche à l'occident, elle coulera vers l'occident. Ainsi la nature de l'homme est indifférente à faire le bien ou le mal, comme l'eau à couler vers l'orient ou vers l'occident.

Meng-tseu. — Il est bien vrai que l'eau est indifférente à couler vers l'orient ou vers l'occident; est-elle donc aussi indifférente à monter ou à descendre? La nature de l'homme est nécessairement bonne, de même que l'eau tend nécessairement vers les lieux bas; vous ne trouverez pas un homme qui ne naisse par-

faitement bon, pas un fleuve dont les eaux ne tendent vers les lieux bas.

Cette eau cependant, si vous la frappez avec la main, et que vous la fassiez jaillir, vous la verrez s'élancer au-dessus de votre tête; si une digue arrête l'impétuosité de son cours, elle ira baigner le sommet d'une montagne.

Direz-vous que ce phénomène vient de la nature de l'eau et non de l'impulsion qu'elle a reçue? Les hommes aussi peuvent être entraînés au mal, mais c'est quand la violence des passions pervertit et étouffe l'excellence de leur nature.

§. III.

Kao-tseu. — *La vie* s'appelle la *nature* et *une commune existence assimile entr'eux tous les êtres sensibles.*

Meng-tseu. — Dit-on que la *vie* est la *nature*, comme l'on dit qu'un objet blanc est blanc?

Kao-tseu. — Sans doute.

Meng-tseu. — Une plume blanche ressemble donc à de la neige; la neige ressemble donc au jaspe blanc?

Kao-tseu. — Sans doute.

Meng-tseu. — Si cela est, la nature du chien est donc la même que la nature du bœuf; celle du bœuf la même que celle de l'homme?

§. IV.

Kao-tseu.—Quand nous jugeons d'un mets ou d'un tableau, le plaisir de la vue et du goût réside en nous,

les saveurs et les couleurs dans les objets; ainsi je dirai : l'humanité est intérieure, la justice est extérieure.

Meng-tseu. — Comment cela?

Kao-tseu. — Cet homme est avancé en âge et je le respecte ; avant que je le visse, ce respect n'existait pas en moi. Cet homme est blanc, et je le juge blanc (1); voilà pourquoi je disais que la justice est extérieure.

Meng-tseu. — Le respect inspiré par l'âge diffère entièrement de l'affirmation de la blancheur; car la blancheur d'un cheval ne diffère nullement de la blancheur d'un homme; mais vous imaginerez-vous que je respecterai un cheval pour son grand âge, comme je respecte un vieillard? que faut-il en conclure? Que le respect ne naît point du calcul des années, mais d'un sentiment de vénération inné dans tous les hommes.

Kao-tseu. — J'ai de l'affection pour mon frère, je n'en ai point pour un habitant de *Tsin;* et cette préférence est une inspiration de mon cœur; c'est pourquoi je dis que l'humanité est intérieure. — Je respecte un vieillard du pays de *Tsou*, aussi bien qu'un parent avancé en âge, parce que leur vieillesse éveille en moi le même sentiment; c'est pourquoi je dis que la justice est extérieure.

Meng-tseu. — Voici deux plats de chair rôtie; l'un est préparé par moi, l'autre par un homme de *Tsin;*

---

(1) C'est d'autrui et non de moi que je tire cette idée de blancheur.

ces deux mets ont le même goût et excitent également mon appétit ; s'ensuit-il que mon appétit est extérieur ?

— *Meng-ky-tseu* interrogea *Kong-tou-tseu*, et lui dit : Comment votre maître soutient-il que la justice est intérieure ?

Kong-tou-tseu. — Nous puisons en nous-mêmes notre respect, c'est pourquoi il l'appelle intérieure.

Meng-ky-tseu. — Voici un de mes concitoyens qui a un an de plus que mon frère aîné ; auquel des deux dois-je le respect ?

Kong-tou-tseu. — A votre frère aîné.

Meng-ky-tseu. — Supposez maintenant que nous buvions ensemble, auquel dois-je verser le premier ?

Kong-tou-tseu. — A votre concitoyen.

Meng-ky-tseu. — Si vous tirez de la parenté les motifs du respect, de l'hospitalité ceux de la politesse, il est donc vrai de dire que la justice est extérieure et non pas intérieure ?

— *Kong-tou-tseu* ne put résoudre cette difficulté ; il alla trouver *Meng-tseu* qui lui dit : De votre oncle ou de votre jeune frère lequel respectez-vous ?

Kong-tou-tseu. — Mon oncle.

Meng-tseu. — Si dans un sacrifice votre jeune frère représente votre père ou votre aïeul, lequel respectez-vous ?

Kong-tou-tseu. — Mon jeune frère.

Meng-tseu. — Vous pouviez raisonner ainsi et lui dire : Je fais les honneurs à mon concitoyen, parce qu'il a le titre d'hôte ; mais le respect dû à mon frère

aîné est pour ainsi dire perpétuel, et celui que je témoigne à mon concitoyen n'est que passager.

— *Meng-ky-tseu* interrogea *Meng-tseu*, et lui dit : Tantôt *Kong-tou-tseu* respectera son oncle, tantôt son jeune frère; la justice est donc extérieure et non pas intérieure.

Meng-tseu. — En hiver je bois de l'eau tiède, en été de l'eau fraîche; direz-vous que mon goût pour tel ou tel mets, pour tel ou tel breuvage, est extérieur?

— *Kong-tou-tseu* interrogea *Meng-tseu*, et lui dit : *Kao-tseu* soutient que l'homme naît sans vice ni vertu; d'autres que la force de l'éducation le rend vicieux ou vertueux. C'est pourquoi sous les règnes heureux de *Wen-wang* et de *Wou-wang*, le peuple embrassa la justice; sous la tyrannie de *Li-wang* et de *Yeou-wang*, le peuple se précipita dans le vice. D'autres enfin prétendent que parmi les hommes, les uns naissent nécessairement bons, les autres nécessairement mauvais; ainsi le vertueux *Yao* ne peut corriger son frère *Siang*; le cruel *Kou-seou* ne peut pervertir son fils *Cheun*. *Tcheou* avait sur ses oncles *Wei-tseu-ky* et *Pi-kan*, toute la supériorité d'un prince, et cependant son funeste exemple n'altéra nullement l'éclat de leur sagesse. — Maintenant vous dites que la nature de l'homme est essentiellement bonne; tous les autres philosophes sont donc dans l'erreur?

Meng-tseu. — Si l'homme suit les vrais penchans de son cœur, il peut, sans effort, pratiquer la vertu; c'est pourquoi je disais que sa nature est essentiellement bonne; mais s'il se laisse aller au mal, devons-nous accuser ses dispositions naturelles?

Tous les hommes se sentent pénétrés de commisération pour le malheur, de haine pour le vice, de respect pour la vieillesse ; tous savent distinguer la vérité du mensonge.

La commisération n'est autre chose que l'humanité; la haine du vice, l'équité; le respect intérieur et extérieur, l'honnêteté; le sentiment du vrai, la prudence. Or cette humanité, cette justice, cette prudence, notre ame ne les puise pas dans les objets extérieurs; nous les possédons au dedans de nous, seulement nous ne songeons pas à exploiter cette mine féconde. C'est pourquoi le Sage a dit : *Si vous les cherchez, vous les trouverez au fond de votre cœur; si vous les négligez, vous les perdrez à jamais.*

Si cet homme est deux fois, cinq fois plus vertueux qu'un autre; si celui-là est riche de vertus sans nombre; cette différence vient du plus ou moins de zèle qu'ils ont mis à cultiver les dons de la nature.

Le livre des vers dit : « Quand Dieu laissa échapper » de ses mains cette multitude de peuples, il leur » donna la force vitale et le flambeau de la raison; » dès-lors les hommes s'attachèrent aux lois de la mo- » rale, et se passionnèrent pour la vertu. » Confucius, en lisant ce passage, s'écria : Qu'il connaissait bien le cœur humain, celui qui fit ces vers ! « Le ciel » donne à l'homme la force vitale, mais il lui faut » un guide pour la diriger; il verse dans son sein les » semences de la morale, et, docile à cette divine im- » pulsion, il trouve son bonheur dans la beauté de » la vertu. »

— *Meng-tseu* dit : la vertu règne dans les années

d'abondance; si dans les années de stérilité le vice étend ses ravages, devons-nous accuser le ciel et en chercher la cause dans les penchans qu'il nous a donnés? Le sage la trouvera dans le besoin ou la cupidité qui pervertit le cœur humain.

Voici deux mesures de millet; vous les semez et vous les recouvrez avec la herse; le terrain est le même, l'époque des semences, la même; les deux moissons germent, croissent et mûrissent ensemble; mais pour quelle raison le même millet ne donne-t-il pas la même récolte; c'est qu'ici la terre est stérile, que là elle est féconde, qu'elle a été nourrie de la rosée des nuits, et qu'enfin le laboureur n'a pas cultivé les deux moissons avec la même activité. — Si donc tout ce qui est de la même espèce a aussi la même nature, pourquoi vous forger de vains doutes, et vouloir que nous fassions exception?

Certes je ne suis qu'un homme ordinaire, mais je me crois formé des mêmes élémens que le coryphée des sages. Quand un cordonnier tresse un soulier sans en avoir pris la mesure, je suis bien convaincu qu'il n'ira pas faire une corbeille. Tous les souliers se ressemblent; les pieds de tous les hommes sont les mêmes.

Si nous parlons de la bouche, nous verrons que tous les goûts sont aussi les mêmes. C'est pour cela que les mets, préparés par le célèbre *Y-Ya*, flattent agréablement notre palais. Si son goût eût entièrement différé du goût des autres hommes, comme celui des êtres vivans qui ne sont pas de notre espèce,

comment tout l'empire rechercherait-il avec avidité les mets que nous devons à son talent? Si donc pour juger des saveurs, le goût de *Y-Ya* est la règle de l'empire, c'est que les goûts de tous les hommes sont les mêmes.

Passons aux plaisirs de l'ouïe ; si tout l'empire écoute avec ravissement les concerts de *Sse-kou-ang*, c'est que dans tous les hommes la faculté auditive est la même. Si nous parlons des yeux, nous porterons encore le même jugement. Dans tout l'empire, il n'y a qu'une voix sur les grâces de *Tseu-tou ;* quiconque ne les sent pas avec transport, est un aveugle qu'il faut plaindre. — Si donc la bouche trouve la même saveur dans un mets, l'oreille le même plaisir dans un concert, l'œil le même charme dans un tableau, pourquoi le cœur de l'homme ferait-il exception?

Mais quels sont donc ces dons précieux qui assimile tous les hommes? — *La raison* et *l'équité ;* et ces Anciens que nous honorons du nom de Sages, ont-ils eu d'autre mérite que de profiter habilement des avantages de la nature? La raison et la justice font les délices du cœur, comme un mets exquis fait les délices du goût.

— *Meng-tseu* dit : Voyez le mont *Nieou-Chan ;* jadis il était couronné de riche verdure ; mais parce qu'il était voisin d'un grand royaume, la hache et la cognée l'ont hideusement dépouillé ; peut-il à présent briller de sa première gloire? Pendant un tems le fer, suspendant ses ravages, permit aux troncs mutilés de jouir des feux du jour et de la fraîche rosée des nuits ;

déjà ils poussaient des jets vigoureux, et promettaient encore quelqu'ombrage ; mais bientôt les troupeaux y portèrent leur dent meurtrière, et maintenant son front chauve n'offre plus qu'une affreuse nudité ; si de loin un voyageur, n'apercevant sur cette montagne aucune trace de végétation, soutenait qu'elle a toujours été stérile, ne devrait-on pas avoir pitié de son délire ?

Si le même malheur arrive à l'homme, dira-t-on qu'il n'a jamais connu l'humanité et la justice ? Non ; de coupables écarts ont été pour son cœur la hache et la cognée ; et maintenant que les passions ont assiégé son ame, et flétri sa beauté native, peut-elle briller de ses premiers charmes ? Si pourtant, quand les tumultes de l'ame sont assoupis, le calme d'un matin ranime sa force vitale, comme les feux du jour et la fraîcheur des nuits ranimèrent quelque tems les arbres du *Nieou-Chan*, que l'homme fasse un pas, et il remonte au rang dont il est déchu. Mais si ces fruits de vertu sont détruits le soir du jour qui les a vu naître, si le fer tranchant des passions, renouvelle le lendemain les désastres de la veille, alors la force vitale languit et s'éteint ; ôtez à l'homme ce ressort céleste, et il tombe dans la classe des bêtes fauves. Si donc quelqu'un, voyant cet être sauvage et abruti, soutenait que la nature lui a refusé ses dons, ne devrions-nous pas le comparer au stupide voyageur ?

Poèmes *extraits du Diwan d'*Omar-ibn-Fâredh (1);

Par M. Grangeret de la Grange.

Parmi les poètes qui ont le plus contribué à donner de l'éclat à la littérature arabe, il faut placer, sans contredit, *Omar-ibn-Fâredh*. Les Orientaux en font le plus grand cas, et les éloges magnifiques qu'ils lui ont décernés unanimement, ne nous permettent pas de lui refuser notre estime. Celui qui a commenté ses œuvres, et qui, suivant ses propres expressions, avait conçu, dès sa plus tendre jeunesse, une vive passion pour les écrits de ce poète, et avait désiré les confier à sa mémoire avec la même ardeur que l'amant désire la présence de son amie, dit, dans les transports de son admiration, que Dieu a inspiré à *Omar-ibn-Fâredh* des vers auprès desquels les diamans les plus précieux et les colliers les plus riches sont vils et méprisables, qu'il l'a doué d'une éloquence qui brille comme les fleurs riantes des prairies, et comme la lumière qui déchire le voile de la nuit obscure; que ce poète s'est plongé dans les mers profondes de la poésie, et en a retiré des perles qui ont étonné les plus

(1) *Omar-ibn-Fâredh* naquit au Caire l'an 577 de l'Hégire (1181 de J.-C.), et mourut dans la mosquée *Alazhar* l'an 632 (1235). Son corps fut déposé au pied du mont *Mokattam*. Le biographe *Ibn-Khilcân*, qui avait connu plusieurs de ses compagnons, a laissé fort peu de détails sur sa vie.

habiles; que, dans l'art de célébrer les louanges d'une maîtresse, il a laissé, bien loin derrière lui, tous ses rivaux; qu'il doit être considéré comme le chef des amans, et qu'il est vraiment digne de leur donner des leçons et de leur servir de modèle.

Les vers d'*Omar-ibn Fâredh* sont pleins de grâce, de douceur et d'harmonie. *W. Jones*, dans son ouvrage qui a pour titre : *Commentarii poeseos Asiaticæ*, observe avec raison que les débuts de la plupart de ses compositions poétiques se distinguent par une merveilleuse beauté. La verve et l'enthousiasme caractérisent également cet auteur; et, pour la force et l'énergie de l'expression, il marche de front avec *Abou'tthayb Ahmed ben Hosaïn Almoténabby*.

L'intelligence parfaite de ses productions ne peut être que le fruit d'une étude longue et approfondie de la poésie arabe. Deux causes principales les rendent d'un difficile accès. La première, c'est qu'il arrive souvent à ce poète de quintessencier le sentiment; et alors ses idées sont si subtiles, si déliées et, pour ainsi dire, si impalpables, qu'elles échappent presqu'aux poursuites du lecteur le plus attentif : souvent même elles disparaissent dès qu'on les touche pour les transporter dans une autre langue. On voit qu'il a pris plaisir, par un choix de pensées extraordinaires, et par la singularité des tours, à mettre à l'épreuve la sagacité de ceux qui étudient ses ouvrages. Au reste, les lettrés de l'Orient pensent qu'un poète est sans génie et sans invention, ou bien qu'il compte peu sur leur intelligence, quand il n'a pas soin de

leur ménager des occasions fréquentes de faire briller cette pénétration qui sait découvrir les sens les plus cachés. Il faut donc que le poète arabe, s'il veut obtenir les suffrages et l'admiration des connaisseurs, n'oublie pas de porter quelquefois à l'excès le raffinement et la subtilité dans ses compositions, d'aiguiser ses pensées, et de les envelopper de telle sorte dans les expressions, qu'elles se présentent au lecteur comme des énigmes, réveillent son attention, piquent sa curiosité, et mettent en jeu toutes les facultés de son esprit. Or, il faut convenir qu'*Omar-ibn-Fâredh* n'a point manqué à ce devoir prescrit aux poètes arabes, et qu'il n'a point voulu que ses lecteurs lui reprochassent de leur avoir enlevé les occasions de montrer leur sagacité.

La seconde cause, qui me semble contribuer à répandre quelqu'obscurité dans plusieurs de ses poésies, est qu'il s'est plu à y semer des allégories religieuses et des idées mystiques où, sous le voile de peintures profanes et voluptueuses, sont figurés des objets purement spirituels. Les Orientaux se sentent beaucoup d'attrait pour ce genre de composition, parce que chez ces peuples il paraît suppléer, en partie, à cet intérêt qui, pour nous, résulte de l'emploi de la mythologie et du charme des fictions.

C'est dans l'Orient, sans doute, que la poésie mystique a fait entendre ses premiers accens. Graves et méditatifs, affranchis des distractions dans lesquelles sont incessamment engagées les nations européennes, par les rapports habituels d'un sexe avec l'autre, et

par des plaisirs toujours variés, mais cependant avides de jouissances intérieures, et tourmentés du besoin impérieux de se laisser subjuguer par quelque grande passion, les Orientaux ont pensé que la spiritualité, les idées abstraites et contemplatives pouvaient combler le vide qu'ils trouvaient au-dedans d'eux-mêmes, et donner à leur ame l'aliment qui lui est nécessaire, en la pénétrant de sentimens profonds, et de ces vives ardeurs qui multiplient son activité et son énergie.

La spiritualité s'est donc présentée à leur imagination sous l'aspect le plus séduisant; elle a fait une douce impression sur leurs cœurs; ils en sont devenus idolâtres, et, dans l'égarement de la passion, ils lui ont adressé leur encens et leurs hommages.

Mais ce langage mystérieux et allégorique qui, par la variété de sens qu'il présente, fait les délices des Orientaux, est peu susceptible de nous plaire longtems. La poésie se prêtant avec peine aux raisonnemens abstraits et bizarres de la spiritualité, nous sommes dégoûtés bientôt d'un auteur qui

D'un divertissement nous fait une fatigue.

L'imagination des poètes orientaux s'enflamme tellement pour les rêveries de la mysticité qu'elle les emporte souvent au-delà des bornes de la droite raison, leur fait sacrifier le soin d'être compris au désir de paraître mystérieux et profond, et les jette dans un dédale de subtilités puériles, qui embarrassent plus l'esprit qu'elles ne l'étendent et ne l'éclairent.

Omar-ibn-Fâredh avait embrassé la vie religieuse et contemplative. Dans la préface qu'il a mise à la tête

des *Œuvres d'Ibn-Fâredh, Ali,* l'un des disciples de l'ordre de ce poète, rapporte de lui des choses fort étonnantes, et auxquelles on ne se sent guère disposé à ajouter foi. Il dit qu'il tombait quelquefois en de violentes convulsions, faisait des bonds si impétueux que la sueur sortait abondamment de tout son corps, et coulait jusqu'à ses pieds, et qu'ensuite il se roulait avec fureur contre terre. Il paraissait assez souvent ravi en extase. Frappé de stupeur, le regard fixe, il n'entendait ni ne voyait ceux qui lui parlaient : l'usage de ses sens était entièrement suspendu. On le vit plusieurs fois renversé sur le dos et enveloppé comme un mort dans son linceul. Il restait plusieurs jours dans cette position, et pendant tout ce tems, il ne prenait aucune nourriture, ne proférait aucune parole, et ne faisait aucun mouvement. Lorsque, sorti de cet étrange état d'immobilité ou d'agitation, *Omar-ibn-Fâredh* pouvait s'entretenir avec ses amis, il leur disait que, tandis qu'on le voyait hors de lui-même, et comme privé de la raison, il conversait avec la divinité, était comblé de ses faveurs, et ressentait les plus heureuses inspirations poétiques (1).

Je vais maintenant essayer de donner une idée du génie poétique d'*Omar-ibn-Fâredh,* par la traduction de deux morceaux extraits de son Diwan. Le premier peut être considéré comme une élégie, classe dans laquelle il faut, comme je l'ai dit ailleurs, ranger la plu-

---

(1) Tous ces détails se trouvent dans le manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, numéroté 1395.

part des poèmes arabes, quoiqu'ils ne portent pas toujours ce titre. Ce morceau m'a paru remarquable par la vérité des peintures, la véhémence des sentimens, et les charmes d'un style toujours approprié aux objets décrits. Ma traduction est littérale; je n'ai ajouté ni omis aucune circonstance, et j'ai pris soin, autant qu'il m'a été possible, de rendre toutes les expressions de l'original.

*Plaintes et Souvenirs d'*Omar-ibn-Fâredh, *éloigné de la Mecque* (1).

Ralentis ta marche et compatis à mon sort, ô chamelier! songe que tu emportes mon cœur avec toi.

Ne vois-tu pas comme les chameaux gourmandés, remplis d'ardeur, tourmentés par la faim et la soif, soupirent après les délicieux pâturages?

La fatigue des déserts a transformé leur corps en un squelette qui n'est revêtu que d'une peau desséchée.

Leurs pieds dépouillés et meurtris, sont devenus si sensibles à la douleur que le sable, sur lequel ils marchent, paraît s'être changé en charbons ardens.

Leur extrême lassitude a tellement diminué leur embonpoint que l'anneau attaché à leurs narines ne soutient plus la bride flottante. Laisse-les paître librement le *thomâm* (2) qui croît dans les terres basses.

---

(1) Ce poème et le suivant n'ont point encore été traduits.

(2) Le *thomâm* est une espèce de chaume dont on se sert en Orient pour couvrir les maisons et en boucher les fentes. Voyez le *Kâmous* et le *Calila et Dimna* du baron Silvestre de Sacy, p. 292.

(*Moallaka* de Lébid.)

Leur bouillant courage les a exténués. Si tu manques d'eau pour calmer leur soif, hé bien ! conduis-les promptement dans des lieux creux où ils trouvent de quoi se désaltérer.

Marche devant eux pour mieux les guider, mais ne les fatigue point trop; tu sais qu'ils se rendent vers la plus sainte des vallées.

Que Dieu prolonge ta vie! si tu passes au matin par la vallée de *Janbou*, (1) par *Addahna* et par *Bedr ;*

Si tu traverses les sables d'*Annaka* et d'*Audân-Waddân*, pour te rendre à *Râbig*, dont les eaux rares calment un peu la soif du voyageur ;

Si tu franchis les plaines sèches et arides dans le dessein de visiter les tentes de *Kodaïd*, séjour de mortels vertueux ;

Si tu t'approches de *Kholaïs*, d'*Ousfân* et de *Marr Az-zharân*, qui est le rendez-vous des habitans du désert;

Si tu t'avances ensuite vers *Algamoum*, *Alkasr*, *Addakna*, lieux où descendent les voyageurs qui ont besoin d'eau ;

Si tu arrives à *Attan'im* à *Azzâhir* qui produit des fleurs, et te diriges vers le sommet des montagnes ;

Si, après avoir traversé *Alhadjoun*, tu poursuis ta course, désirant visiter le séjour des saints les plus austères;

Si enfin tu arrives à *Alkhiâm*, n'oublie pas alors de saluer souvent de ma part les Arabes chéris de cette contrée (2).

---

(1) Ces noms et ceux qui suivent sont donnés aux lieux par où passent les pélerins qui se rendent d'Égypte à la Mecque.

(2) Cette énumération n'est point aussi aride qu'elle le parait au premier coup-d'œil. On ne peut douter que l'aspect des lieux que les Arabes rencontrent sur leur route, lorsqu'ils font le pélerinage de la Mecque, ne soit capable de produire dans leur ame les plus

Captives-les par des discours pleins de douceur, et conte-leur une partie des peines que j'endure et qui ne doivent jamais finir.

O mes amis! quand est-ce que votre approche de l'asile inviolable que j'habite me rendra le sommeil qui m'a fui?

Qu'elle est amère la séparation, ô mes amis de la tribu! et qu'elle est douce la réunion après une longue absence!

Comment pourrait-il trouver des charmes à la vie, l'infortuné abîmé par l'excès de la souffrance, et qui cache dans ses entrailles des flammes qui le consument?

Sa vie et sa patience s'évanouissent, mais son amour et sa douleur augmentent sans cesse.

Hélas! son corps se trouve en Egypte, ses doux amis sont en Syrie, et son cœur est dans *Adjiad* (1).

O! s'il m'est jamais permis de faire une nouvelle station sur les pierres chéries d'*Arafât* (2), de quelles joies ne serai-je pas enivré après une aussi longue absence?

Puisse-t-elle ne jamais périr la mémoire du jour où nous nous réunîmes dans *Almosalla*, lieu sacré où nous fûmes invités à entrer dans la voie de la vérité!

Alors nos chameaux chargés du palanquin traversaient au lever de l'aurore les deux montagnes, et s'avançaient d'un pas rapide vers les défilés;

---

douces émotions. De plus, le poète a suffisamment corrigé la sécheresse apparente de son énumération, en donnant à la plupart des lieux qu'il nomme des qualifications qui les caractérisent et les distinguent; par une habile suspension, il tient le lecteur en attente, et le force de le suivre jusqu'à ce qu'il arrête son esprit sur ces paroles: *N'oublie pas alors de saluer*, etc...., paroles simples et touchantes, qui empruntent tout leur prix de la place qu'elles occupent.

(1) Lieu situé non loin de la Mecque, et très-révéré des *Musulmans*.

(2) Montagne où les pélerins musulmans font une station.

Alors des pluies abondantes et fécondes rafraîchissaient et nous tous rassemblés dans *Mozdalefat* (1), et les nuits délicieuses passées dans *Alkhaïf*.

Que d'autres ambitionnent des richesses et des dignités, pour moi je ne soupire qu'après la vallée de *Mina;* elle seule fait l'objet de tous mes désirs.

O habitans du *Hédjâz*! ô vous que j'aime si tendrement! si la fortune, soumise aux décrets divins, a voulu que je demeurasse séparé de vous;

Hé bien! apprenez donc que mon antique passion pour vous subsiste encore aujourd'hui, et que les doux sentimens que vous m'inspirâtes autrefois m'animent encore en ce moment.

Vous habitez dans le fond de mon cœur, mais, hélas! vous êtes bien loin de mes yeux.

O toi qui es pendant la nuit mon assidu compagnon! si tu veux m'être secourable, console mon cœur en m'entretenant de la Mecque.

Oui, le voisinage de la Mecque est ma patrie, sa terre est mon parfum; et c'est sur les bords du torrent que je trouve mes provisions de voyage.

Là sont les objets de ma tendresse, là je m'élevais à la perfection. J'étais toujours prosterné devant la station d'*Ibrahim*, et les faveurs du ciel descendaient sur moi.

Mais les destinées cruelles, en m'éloignant de la Mecque, ont arrêté le cours des célestes bienfaits; et mes communications avec Dieu sont interrompues.

Ah! si la fortune m'accorde de retourner à la Mecque, peut-être reverrai-je ces jours qui furent pour moi des fêtes ravissantes.

---

(1) Nom d'une mosquée qui se trouve dans la campagne de la Mecque, à peu de distance d'*Alkhaïf*, autre mosquée.

J'en jure et par le mur *Alhathym* (1), et par l'angle du temple, et par les voiles sacrés, et par les monts *Safa* et *Merwa*, entre lesquels courent les fervens adorateurs ;

Et par l'ombre d'*Aldjénâb* (2), et par la pierre d'*Ismaël*, et par la gouttière sainte (3), et par le lieu où sont exaucées les prières des pélerins ;

Non, je n'ai jamais respiré l'odeur suave du *Baschâm* (4), qu'au même instant elle n'ait apporté à mon cœur un salut de la part de *Soâd*, ma bien-aimée.

Le second morceau, dont je vais offrir la traduction, jouit d'une grande célébrité en Orient, et il est gravé dans la mémoire de tous les amateurs de la poésie. Ce morceau a pour titre *Alkhamryat*, c'est-à-dire *poème qui traite du vin*, ou l'*éloge du vin*. M. le baron Silvestre de Sacy l'a cité dans sa *Chrestomathie Arabe* (t. 3, p. 155). Cette composition singulière ne manque ni de grace ni de charme ; les idées en sont ingénieuses, délicates, quelquefois profondes, et toutes sont rendues avec force et précision. L'auteur a voulu, sous l'emblême du vin, et sous des expressions qui frappent les sens, figurer des choses purement spirituelles, et peindre

---

(1) Le mur *Alhathym*, qui faisait autrefois partie de la *Kaaba*, est très-révéré des *Musulmans*.

(2) *Aldjénâb* est le nom d'une montagne.

(3) En arabe, *almizâb*. Cette gouttière, longue de quatre pics, et d'argent doré, est placée au haut de la *Kaaba*.

(4) Le *baschâm* est le nom donné à un arbre odoriférant qui ressemble au baumier, et qui est très-commun dans les montagnes de la Mecque. (Voyez la *Relation de l'Égypte*, par *Abd-Allathif*, traduite par le baron Silvestre de Sacy, p. 22 et 93.)

cette vie contemplative où l'ame des saints s'absorbe tout entière dans la divinité et dans ce chaste amour, source intarissable des plus pures délices. La mystérieuse obscurité qui règne dans ce poëme allégorique, a ouvert une vaste carrière aux réflexions des commentateurs qui ont épuisé toute leur érudition pour écarter le voile qui le couvre, et pour faire céder la lettre à l'esprit, qui seul doit subsister. Il faut savoir que, suivant le langage des mystiques musulmans, le Bien-aimé (*Alhabîb*) est Mahomet; que le vin, dont il est fait mention dans ce poëme, et dont il est glorieux de s'enivrer, est un breuvage tout spirituel; c'est-à-dire l'amour divin qui pénètre et embrâse les cœurs. La vigne, dont il est aussi parlé, signifie tous les êtres qu'a créés la puissance éternelle. Quant aux autres expressions figurées qui se rencontrent dans cette pièce, je pense que l'on pourra, sans beaucoup de peine, en entrevoir le sens. Il est bon d'ailleurs, dans les matières de ce genre, qui souvent donnent lieu à des interprétations diverses, de laisser l'esprit du lecteur en liberté, et de le livrer à ses propres réflexions. Les personnes qui ont du goût pour les choses mystiques, se plaisent à y trouver je ne sais quoi de vague et d'indéterminé : elles aiment qu'on leur ménage le plaisir d'écarter elles-mêmes ces ombres légères, qui font tout le prix et tout le charme de ces jeux d'une imagination exaltée.

La Khamryade, ou *l'Éloge du Vin*,

(Poème mystique.)

Nous avons bu au souvenir de notre bien-aimée un vin délicieux, dont nous fûmes enivrés avant la création de la vigne.

Une coupe brillante comme l'astre de la nuit contient ce vin qui, soleil étincelant, est porté à la ronde par un jeune échanson beau comme un croissant. O combien d'étoiles resplendissantes s'offrent à nos regards quand il est mélangé avec l'eau (1) !

Sans le doux parfum que cette liqueur exhale, nous n'aurions pas été attirés vers les lieux où elle se trouve ; et si elle n'eût pas brillé d'un vif éclat, jamais notre imagination n'aurait pu la concevoir.

Le siècle n'a laissé paraître au dehors qu'une goutte légère de cette liqueur : on dirait qu'inactive et sans effet, elle reste ensevelie et comme scellée au fond des cœurs.

S'il en est parlé dans une tribu, à son nom seul le peuple devient ivre au même instant, et il n'a point commis l'iniquité.

Du fond des vases qui la renferment, peu à peu cette liqueur s'est échappée, et il n'en est resté absolument que le nom.

Qu'elle se présente à l'esprit d'un malade, la joie pénètre aussitôt dans son cœur, et le chagrin s'évanouit.

---

(1) Le commentateur admire l'idée profonde que ce vers renferme, et l'art avec lequel il est composé. L'analogie que les mots de l'original ont entre eux en constitue le principal mérite. Les poètes arabes et persans aiment à établir de l'analogie ou de l'opposition dans les expressions. De cet arrangement, il résulte une grâce de style qui ne saurait passer dans une traduction.

Si les convives voyaient le cachet apposé sur les vases qui la contiennent, la vue de ce cachet serait capable de les faire tomber dans l'ivresse.

Que l'on arrose de cette liqueur la terre sous laquelle repose l'homme qui n'est plus, aussitôt il revient à la vie, et il se lève droit sur ses pieds.

Si l'on portait un homme que la mort est près de saisir, à l'ombre du mur servant d'enceinte à la plante que produit cette liqueur, nul doute que son mal ne l'abandonnât au même instant.

Si l'on approchait un boiteux du lieu où elle se vend, il marcherait incontinent; et le muet, au seul récit de son goût délicieux, retrouve la parole.

Que dans l'Orient elle exhale son odeur embaumée, et qu'il se trouve dans l'Occident un être privé de l'odorat, alors celui-ci recouvre la faculté de sentir.

Qu'une goutte de cette liqueur colore la main de celui qui tient la coupe, non, il ne s'égarera pas au milieu des ténèbres : il est guidé par un astre éclatant.

La présente-t-on en secret à un aveugle-né, la vue lui est aussitôt rendue. La fait-on passer d'un vase dans un autre pour la clarifier, le sourd, à ce doux murmure, retrouve l'ouïe.

Si parmi des voyageurs qui se dirigent, montés sur leurs chameaux, vers le sol qui lui donne naissance, il se trouve quelqu'un de mordu par un scorpion, hé bien ! le venin de cet animal ne saurait lui nuire.

Si l'enchanteur (1) traçait les lettres qui forment le nom

---

(1) Par l'enchanteur (*Arrâky*) le poète désigne un homme si avancé dans la connaissance de Dieu, qu'il est capable de conduire les autres.

de cette liqueur sur le front d'un homme frappé de démence, oui, ces caractères le guériraient.

Si son nom glorieux était écrit sur le drapeau de l'armée, cette marque sacrée enivrerait tous ceux qui se sont rangés sous ce drapeau.

Elle rend plus douces et plus aimables les mœurs des convives ; et par elle est guidé dans la voie de la raison celui à qui la raison n'est point donnée en partage.

Il devient généreux celui de qui la main ignorait la générosité ; il devient doux au moment où sa colère s'allume, celui qui n'était point doué de douceur.

Si le plus stupide d'entre les hommes pouvait appliquer un baiser sur la partie scellée du vase où cette liqueur est contenue ; ce baiser sans doute lui communiquerait la connaissance intime de ses sublimes perfections.

Décris-nous, me dit-on, cette liqueur, toi qui connais si bien ses attributs merveilleux. Oui, je vais la décrire, parce que ses qualités me sont dévoilées.

C'est ce qu'il y a de plus pur, et cependant ce n'est point de l'eau ; ce qu'il y a de plus léger, et pourtant l'air ne la compose point ; c'est une lumière que le feu n'engendre pas ; c'est une ame qui n'habite point de corps.

Sa mémoire a précédé anciennement tous les êtres créés, alors qu'il n'existait aucune forme visible, aucun corps apparent.

Par elle se sont établies toutes choses : ensuite par une sagesse qui lui est particulière, elle s'est dérobée aux regards de ceux qui n'ont pu la comprendre.

A sa vue mon ame égarée est tombée en extase ; et toutes deux se sont confondues tellement l'une dans l'autre, que l'on ne pourrait pas discerner si une substance a pénétré une autre substance.

Ce vin considéré seul représente mon ame que je tiens

d'Adam ; la vigne , elle seule considérée , signifie mon corps qui comme elle a la terre pour mère.

La pureté des vases , je veux dire des corps , provient de la pureté des pensées qui s'étendent et se perfectionnent par cette ineffable liqueur.

On a voulu établir une différence entre ces choses , mais le tout est demeuré un et indivisible. Or , nos ames sont le vin et nos corps la vigne.

Avant cette liqueur il n'est rien , et après elle il n'est rien encore. Le tems où a vécu le père commun des hommes, n'est venu qu'après elle , et elle a toujours existé par elle-même.

Avant les siècles les plus reculés elle était; et l'origine des siècles n'a été que le sceau de son existence.

Telles sont les infinies perfections de cette liqueur , qui engagent à la décrire tous ceux qui sont épris de ses attraits. Que la prose ou les vers célèbrent ses louanges , n'importe , les louanges ont un mérite égal.

Celui qui en entend parler pour la première fois, tressaille d'allégresse comme l'amant passionné au seul nom de sa bien-aimée.

Plusieurs m'ont dit : Tu as bu l'iniquité. Non , non , ai-je repris ; le vin que j'ai bu est un vin que je n'aurais pu refuser sans crime.

Qu'elle soit salutaire cette liqueur aux pieux anachorètes combien de fois ils en ont été enivrés ! et pourtant ils n'en ont point bu , ils n'ont fait que la désirer.

Mon esprit en a été troublé dès mon jeune âge ; et cette douce ivresse m'accompagnera sans cesse après même que mes os seront réduits en poudre.

Savoure-la dans toute sa pureté ; mais si tu veux la mélanger , songe bien alors que te détourner de l'haleine de ta bien-aimée , ce serait commettre un crime.

Cours la demander aux lieux où elle se distribue; qu'on vienne te l'offrir dans toute sa splendeur, parmi des chants mélodieux. Qu'il est grand l'avantage de savourer cette liqueur au doux bruit des concerts !

Jamais cette liqueur et les soucis n'habitèrent ensemble, et jamais le chagrin ne résida au milieu des concerts.

Si tu étais enivré de cette liqueur, ne fut-ce qu'un instant, tu verrais la fortune soumise à tes ordres, et la puissance te serait donnée sur toutes choses.

Il n'a point existé ici-bas l'homme qui a passé ses jours sans jamais la goûter; et celui qui est mort sans en être enivré, jamais la raison n'a été son partage.

Qu'il pleure donc sur lui-même l'infortuné qui n'ayant point pris sa part de cette merveilleuse liqueur, a traîné une vie inutile et déshonorée.

Observations sur quelques Ouvrages de Rammohun-Roy, *par M.* Lanjuinais.

La Chronique religieuse, p. 388 — 403, contient sur la personne, les opinions, la vie et les principaux ouvrages de *Rammohun-Roy*, des détails sur lesquels on peut compter.

On a donné dans le présent Journal Asiatique, T. III, p. 117—119, un catalogue général des écrits publiés par ce *brahmane*, qui s'était fixé à Calcutta, où il jouissait d'une grande fortune.

Voici quelques remarques sur les livres qu'il a publiés, en commençant par les plus remarquables, ses versions de quatre *Oupanischadah* et d'un abrégé du *Vedanta*.

Les quatre *Oupanischadah* sont l'*Isha* et le *Kuth*, donnés comme extraits de l'*Yajour-veda*; le *Kéna* tiré du *Samaveda*, et le *Mandhaka* tiré de l'*Atharva* qui est le quatrième livre du *Veda*.

L'*Isha* est le 5e *Oupnek'hat*; il est intitulé dans la version persanne *Eischavasieh*, ce qui donne en sanskrit le mot *Irza* ou *Iza*, ou *Ischavasyam*, et en français le *Seigneur*, le *Dieu unique, couvert, vêtu, caché* sous la figure de l'Univers, visible ou apparent aux sens par l'œuvre de la création, laquelle est sans réalité absolue. Voilà toute la doctrine de cet *Oupanischadah*, je l'ai fait assez connaître dans l'analyse des *Oupnek'hat*.

Rammohun-Roy aurait pu se dispenser de traduire ce texte en anglais, puisqu'il y en a déjà une version anglaise dans les œuvres de *William-Jones*, T. VI, p. 433.

Les deux versions anglaises de *W.-Jones* et de *R.-Roy* sont assez ressemblantes; mais cette dernière est beaucoup plus concise; si on les rapproche de la version persanne, par l'intermédiaire de la version latine d'Anquetil-Duperron, on trouvera qu'il n'y a que deux reproches à faire à celle-ci : 1° la paraphrase longue et inutile; 2° l'insertion de termes et de dogmes tout musulmans, savoir : du *Tanzi* et du *Tâhbi*, que je ne dois pas expliquer ici, mais qui sont fort étrangers aux *Vedah* pour les mots et pour le sens. Cette circonstance rend d'autant moins dangereuse l'addition inexcusable faite par les Mahométans, auteurs de la version persanne.

Je passe au *Kuth-Opounishoud*, publié en anglais

par *Rammohun-Roy*, vers 1819, sans indication de tems, ni de lieu. Il est facile de reconnaître le *Kuth* dans le 37e *Oupnek'hat* d'Anquetil, tome 2, p. 299 — 327, sous ce titre, *Oupnek'hat Kiouni*. Mais je ne peux expliquer ni *Kuth* ni *Kiouni*. *Roy* dit que cet *Oupnek'hat* est tiré de l'*Oujour*, autrement de *l'Yajour-veda*. Les traducteurs persans déclarent avec Anquetil que c'est de l'*Atharva-veda:* je ne sais qui a raison. Dans les deux versions latine et anglaise, le sens est le même pour la narration et pour la doctrine; mais je dois reconnaître que le texte persan est une longue paraphrase du texte traduit; il semble aussi que ce texte est abrégé dans la version du *brahmane Roy*. Quant au *Kena*, je le trouve dans le *Kin* ou 36e *Oupnek'hat* d'Anquetil, et selon les versions persanne et latine, le *Kena* ou *Kin*, c'est-à-dire le *brillant* ou *l'apparent* (être), forme une partie de *l'Atharva-veda;* il en est un *sak'hah*, ou un *kánnddah*, c'est-à-dire *une branche* ou *une tige*. Au contraire, il est, selon *Rammohun-Roy*, une branche du *Sama-veda*. Voilà un second exemple de désaccord dans les citations qui démontre combien dans l'Inde on est inexact dans les titres des ouvrages, comme en autre chose.

Mais toutes les versions s'accordent sur le livre du *Veda* d'où est tiré le quatrième *Oupnek'hat;* autrement le *Mandek*, selon les versions persanne et latine, ou *Moonduck*, selon la prononciation bengali de *Rammohun-Roy;* ou en sanskrit, le *Mandaka*, ce qui fait le principal *ornement*, *l'essence* (*du Veda*). Cette section est tirée de *l'Atharva-veda*.

L'objet de *Rammohun-Roy*, en traduisant toujours en abrégé ces quatre *Oupanischadah*, a été d'établir dans l'Inde le pur *théisme*, et de combattre les idolâtries brahmaniques des *vedah*, en prouvant par ces mêmes livres qu'elles ne procurent point le bonheur éternel, et qu'on ne peut obtenir ce bonheur, qui consiste à devenir Dieu même, qu'en embrassant le système de spiritualisme rafiné, de panthéisme, de mortification des sens, de contemplation, de quiétisme tout désintéressé, enfin d'illuminisme expliqué dans notre analyse des *Oupnek'hat*, et dont il dissimule les côtés faibles.

C'est dans le même esprit de *panthéiste* qu'il a publié à Calcutta les ouvrages indiqués dans le T. III de ce Journal p. 118, 119, et surtout la version excessivement abrégée du *Vedanta*, mot qui signifie la fin ou l'objet des *vedah*, et qui sert de titre à l'un des six *darsanah*, ou *vues*, ou *miroirs* de philosophie rationelle, réputés orthodoxes dans l'Inde.

Ces systêmes se réduisent à trois, qui chaque se composent de deux *tatvah* ou traités séparés. Les trois systêmes sont connus sous les noms de *sankhyah*, de *nyayah* et de *mimansah ;* c'est au *mimansah* qu'appartient le *Vedantah darsanah*. *Mimansah* veut dire littéralement *recherche* (de la science rationelle) ; le plus ancien traité de ce nom est appelé, à cause de cette *ancienneté*, le *Pourwa Mimansah*. Le moins ancien est intitulé *Outtarah Mimansah*, ou supérieure recherche ; on y trouve expliqués les moyens d'unification à Dieu ; c'est l'ouvrage du *mouni* ou solitaire

Patandjali. Le *Pourwa Mimansah*, ouvrage de *Vyasa*, contient la théorie développée de cette unification, d'après les *Oupanischadah*, et il est plus connu sous le nom simple de *Vedantah*.

Il en a paru depuis quelques années à Calcutta, une édition sans date en grand in-4°, mais en des caractères bengalis. *Rammohun-Roy*, dans ses 26 pages, n'a pu donner du *Vedantah darsanah* que de très-légers extraits.

Les *vedah* et le *vedantah*, les *pouranah*, les *itiharah*, les *tantrah*, les *agamah*, les *légendes*, les *rituels*, en un mot tous les *sastrah*, ou livres de la science religieuse indoue, ne promettent le bonheur éternel qu'aux savans ou *gnostiques* et aux unifiés, aux impeccables *gnani* et *yogi*, mais les *sastrah* promettent aux sectaires des idòlâtries plus absurdes, obscènes, immorales, tous les paradis de l'atmosphère, de la lune, des étoiles, pour des millions et des millions d'années, suivies à la fin de nouvelles renaissances ou de nouvelles épreuves ici-bas, avec les mêmes espérances et la certitude d'une absorption finale, quand Dieu retire à lui tous les mondes. On comprend donc que les écrits de *R.-Roy* n'ont guère fait de prosélytes.

Il a espéré être plus heureux en publiant, en prêchant, avec son *théisme*, la morale évangélique, et en soutenant l'inutilité de notre histoire sacrée et des prophéties, des miracles, des mystères, enfin de tout ce qui est particulier à chacune des communions chrétiennes. Voilà ce qu'il a fait dans ses *Préceptes*

de Jésus, dans son *premier*, et dans son *second Appel au public chrétien*, ouvrages assez étendus, et qui n'éclaircissent guère ces points de controverse bien connus et bien traités dans l'Europe.

Je n'ai plus à parler que de son *Dialogue* contre le brûlement des veuves hindoues sur le bûcher de leurs maris ; il essaie d'y prouver, en discutant avec beaucoup de subtilité, les textes relatifs à cette cruelle cérémonie ; qu'elle est prohibée dans les *sastrah*, tandis qu'elle est au contraire bien démontrée par les textes recueillis sur ce sujet.

Dans une discussion de M. *Colebrooke*, tome IV, p. 204, 215, il est dit que les *sastrah* invitent la veuve à se brûler, et qu'ils ne l'y forcent pas. Notre auteur reproche aux *brahmanes* du Bengale de *pousser* la veuve au bûcher avec des cannes, et de l'y *lier* sur le cadavre de son mari. C'est une violence inexcusable ajoutée à l'incitation légale, superstitieuse, barbare et absurde qui fait encore bien des victimes dans plusieurs parties des Indes orientales. Si Diodore de Sicile avait connu l'origine de cette coutume, et son antiquité, qui se perd dans la nuit des tems, puisqu'elle est mentionnée dans le premier livre des *vedah*, s'il avait su que les formes du mariage sont réglées par les *vedah*, et ne paraissent pas avoir changé depuis deux mille ans avant l'époque où Diodore écrivait, enfin s'il avait su que les *vedah* et tous les *sastrah* ont toujours permis à la veuve indoue de survivre à son mari en vivant dans la retraite et la mortification, il eût rejeté le conte qu'il rapporte avec complaisance

L. XIX, ch. 33 de son histoire, et suivant lequel une loi nouvelle, afin de prévenir les adultères, avait été portée, loi qui forçait les veuves au brûlement sur le bûcher du mari.

On ne portait point de lois nouvelles chez les Hindous ; on s'en tenait à d'antiques et prétendues lois révélées, et à des usages que les *grands précédens* avaient, disait-on, recueillis, et qu'ils avaient dans la suite éclaircis ou embrouillés par des commentaires qui ne sont pas toujours d'accord entre eux.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 octobre.

Les personnes, dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Le Prince Serge Dolgorouki, lieutenant-général russe.
Dusgate (Richard), Esq., ancien lieutenant de la marine anglaise.
Le Chevalier d'Italinski, ministre de Russie à Rome, déjà associé étranger.
Le Baron Reiffenberg, professeur de philosophie, à Louvain.

Sont présentés et admis comme associés étrangers :

MM. A. Duvaucel, voyageur français dans l'Inde.
Janus Grey Jackson, ancien agent diplomatique, à Maroc.

M. Duvaucel adresse deux lettres à la Société, l'une datée de Calcutta, le premier septembre 1822, et l'autre datée de Chandernagor, du 1er octobre. Dans la première, il offre à la Société la communication des faits et des renseignemens que son séjour au milieu des Hindous, et l'étude qu'il a faite de leur langue, peuvent le mettre en état de recueillir. Par la seconde, il annonce l'envoi de cinq médailles d'argent, trouvées dans les ruines d'un fort, sur les bords du Barhampoutr, dans le Bengale. Il joint, à ces médailles, une explication en anglais, communiquée par M. A. G. Prinsep. Ces cinq médailles sont déposées dans la collection de la Société. On donnera leurs légendes arabes avec une explication dans le prochain cahier. Ces monnaies sont du quatorzième siècle de notre ère, et elles appartiennent à *Schams-eddin* Elias Schah, et à son fils Sekander-Schah, rois du Bengale.

M. Abel-Rémusat fait ensuite hommage d'un *fac simile*, de deux lettres en langue mongole, adressées à Philippe-le-Bel. L'une fut écrite en 1289, par Argoun, prince de la race de *Tchingghiz-Khan*, qui régnait en Perse; et l'autre, en 1305, par son fils *Oldjaïtou-Soulthan*. Les originaux de ces deux pièces très-importantes existent aux Archives du royaume. Leur explication a donné matière à un travail fort considérable et fort intéressant, actuellement sous presse et qui fera partie du 7e volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

M. Klaproth, lit ensuite une note intitulée: *Comparaison de la langue basque* avec les idiomes asiatiques, et principalement avec ceux qu'on nomme sémitiques.

M. Capefigue communique un extrait de l'ouvrage de la princesse Anne Comnène, relatif aux Croisades.

Ouvrages offerts a la Société.

Séance du 1er septembre 1823.

M. Champollion-Figeac: Notice sur deux papyrus égyptiens démotiques. (Ce sont des extraits des 13e et 14e cahiers du Journal Asiatique.) — M. le baron Coquebert de Montbret: *Observations on the language of the Mubhekeneow Indians*, by Jonathan Edwards, brochure in-8° Boston, 1823. — M. Klaproth: *Lettre de M. Cirbied à M. Klaproth, et celle de M. Klaproth à M. Cirbied*, deux pages in-8°.—M. Letronne: *Mémoire sur une table horaire du temple de Taphis en Nubie* (Extrait des Annales des voyages de MM. Eyriès et Maltebrun).

Séance du 6 octobre.

Par M. l'abbé Reinaud: 1° *Annales sacræ a creatione mundi ad Christum*, latin, arab., 1 vol. in-4°, Rome, 1655; 2° *Continuationis ann. eccles. Baronii ab* 1198 *usque ad* 1646, *aut Spondanum*, 1 vol. in-4°, Rome, 1671; 3° *Langue hébraïque restituée*, etc., par Fabre d'Olivet, 2 vol. in-4°, Paris, 1815, 1816; in-4°. *Racines hébraïques en vers français*, par Houbigant, 1 vol. in-8°; 5° *Dizionario storico delle vite dei Monarchi Ottomani*, 1 vol. in-4°, par V. Abbondanza, Rome, 1786. — Par M. A. Schlegel: *Bhagavad-gita id est* θεσπέσιον μέλος *sive almi Krishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis Bharateæ episodium*, Bonn. 1823.— Par M. Boulard père: *Histoire littéraire des Arabes ou Sarrasins, pendant le moyen âge*, 1 vol. in-8°, 1823. — Par M. l'abbé de la Bouderie: *Notice sur M. l'abbé Dienne, missionnaire au Tong-King*, une broch. in-8°, 1823. — Par M. le comte Lanjuinais: *La religion des Hindous, selon les Vedahs*, etc., extrait du Journal Asiatique, in-8°. — Par M. Hase:

Johannis-Laurentii Lydi, de Ostentis quæ supersunt, etc., 1 vol. in-8°, 1823, Imprimerie Royale. — Par M. le comte d'Hauterive : le livre appelé *Bardavdjar*, c'est-à-dire *les devoirs remplis*, composé par Siméon *Erevantsy*, patriarche d'Arménie, 1 vol. in-8°, en arménien, imprimé de 1779-1783 (1228-1232 de l'ère arm.), à *St.-Edchmiadzin*, dans la Grande Arménie. — Les cahiers 85-90 de l'*Asiatic, Journal* de Londres. — Par la Société de Géographie : le n° 6 de son Bulletin, une broch. in-8°. — Par M. Cirbied : réfutation d'une critique insérée dans le onzième cahier du Journal Asiatique, une broch. in-8°. — Par M. Michel Berr : *Lettre adressée au rédacteur du Journal Asiatique* (extrait), broch. in-8°. — Par M. Abel-Rémusat : *Fac simile*, lithographié, de deux lettres en langue mongole; l'une par Argoun, et l'autre par Oldjaïtou-Soultan.

— M. de Sorsum (le baron A. Bruguière), de la Société Royale de Gottingue, et l'un des fondateurs de la Société Asiatique, est mort à Paris, le 7 octobre dernier, d'une maladie aussi courte que douloureuse. Une famille distinguée et ses nombreux amis, que rien n'avait préparés à une perte aussi cruelle, ne seront pas seuls à regretter cet homme excellent, en qui les lumières d'un esprit supérieur s'alliaient aux qualités d'un caractère plein de franchise et d'aménité. Les gens de goût se souviendront du discours en vers, intitulé *le Voyageur*, qui disputa le prix au concours de l'Académie Française, en 1807, et des morceaux plus ou moins étendus, imités ou traduits de lord Byron et de R. Southey, qui ont paru dans le *Lycée Français*, ou qui ont été imprimés séparément; et ceux à qui M. de Sorsum a communiqué les parties

déjà achevées de son travail sur Shakspear, formeront le vœu de voir publier les cinq pièces qu'il a traduites d'après le plan proposé, et partiellement mis à exécution par Voltaire, dans les trois premiers actes de Jules César. Mais les membres de la Société Asiatique aimeront à se rappeler que c'est à M. de Sorsum qu'on doit d'avoir fait connaître, par une élégante traduction française, accompagnée de notes, le drame indien de *Sacontala*, que W. Jones avait mis en anglais (Paris, Treuttel et Wurtz, 1803, in-8°). Le travail, qu'exigèrent de lui les éclaircissemens qu'il voulut joindre à sa traduction, le disposèrent à se livrer à l'étude du sanskrit; et il apprit, de cette langue savante et difficile, tout ce qu'il était possible d'en savoir, avec le secours des ouvrages publiés par les Anglais. Distrait de ses études favorites pendant plusieurs années par des voyages et l'exercice de fonctions importantes, il y revint dès que cela lui fut possible, et en 1819 il donna, d'après Davis, la traduction d'une comédie chinoise, et d'un conte moral, de la même nation, en y joignant des notes qui annonçaient un goût exercé, un rare talent d'expressions, et une connaissance peu commune de la littérature asiatique. Il a pareillement mis en français, *le Lever de la Lune de l'Intelligence*, sorte de drame allégorique indien, dont le sujet, analogue à celui du roman de *la Rose*, et tout entier métaphysique, est au-dessus des forces d'un traducteur ordinaire. Il serait fort à désirer que cet ouvrage, et les autres que la mort a forcé M. de Sorsum à laisser en manuscrit, pussent être publiés. Il était âgé de quarante-neuf ans.

A. R.

On a inséré dans *la Quotidienne* du 21 octobre, un très-petit article sans signature, et qui n'en a pas besoin, dans

lequel on parle avec autant d'esprit que d'impartialité des discussions élevées entre le docteur Zohrab et M. Cirbied. L'auteur, en s'excusant de les faire connaître plus particulièrement, s'étonne que les observations du docteur Zohrab aient été publiées dans le *Journal Asiatique*, sous les auspices d'une *société respectable*; et il annonce qu'il reviendra plusieurs fois sur ce dernier point. On dirait que ce *Monsieur-là* a aussi à se plaindre du Journal Asiatique. Il aimerait mieux sans doute que les Rédacteurs n'insérassent dans leur recueil que des articles bénévoles, composés par les auteurs et signés par leurs amis, comme c'est l'usage. Mais le public lui-même n'est plus dupe de toutes ces louanges. Il est tems que les livres relatifs à la littérature orientale soient discutés par les seuls véritables juges en pareille matière; et moins les juges sont nombreux, plus ils doivent être sévères. Comme les critiques ont toujours quelque chose de plus positif, de plus vrai que les éloges, elles seules restent; on oublie à la fin les haines, les amitiés, les complaisances des amis de l'auteur, ou des ennemis du critique; on se range de son avis, et les livres sont appréciés à leur juste valeur. Dissiper l'erreur et faire triompher la vérité, tel est le service qu'on est en droit d'attendre d'une société respectable. Les Rédacteurs du Journal Asiatique sont fort touchés des remarques sans doute bien désintéressées que leur prépare cet anonyme si *savant* en fait de procédés, mais il aura beau faire, ils n'en seront pas moins disposés à recevoir avec reconnaissance toutes les observations critiques, même les plus sévères, qui leur seront adressées, et qui auront pour but de faire mieux connaître les ouvrages des personnes qui s'occupent de l'étude des langues orientales.

OUVRAGES NOUVEAUX.

ANGLETERRE.

Remarks on the external commerce and exchanges of Bengal, with Appendix of Accounts and Estimates, by G. A. Prinsep, 1823, un vol. in 8°.

Letters on the State of Christianity in India, etc., ou Lettres sur l'état du christianisme dans l'Inde, dans lesquelles on regarde la conversion des Hindous comme impraticable, avec une défense des Hindous de l'un et de l'autre sexe, etc., par l'abbé Dubois, missionnaire dans le Maïssour. Londres, 1823, in 8°.

A Memoir of Central India, etc., ou Mémoire sur l'Inde Centrale, comprenant le Malwah et les provinces adjacentes, avec des éclaircissemens historiques sur l'état actuel de cette contrée, une carte, des tables de revenus et de population, une notice géologique, etc., par le major-général sir John Malcom, 1823, 2 vol. in 8°.

ALLEMAGNE.

J. Chr. Frederich, discussionum de christologia Samaritanorum liber, accedit appendicula de columba dea Samaritanorum. Leipsik, 1821, in 8°.

Hitopadesi particula; libri introductionem et fabulas duas priores complectens; edidit G. H. Bernstein, Breslau, 1822, un vol. in 4° avec cinq planches lithographiées.

Descriptio codicis manuscripti, qui versionem Pentateuchi arabicam continet, asservati in bibliotheca Universitatis Vratislaviensis ac nondum editi, cum speciminibus versionis arabicæ. Commentatio bibliographica, auct. J. A. Theiner, Breslau, 1823, in 4°.

Nachricht über die Hebraeische Gesellschaft, etc., ou No-

ticesur la société hébraïque dirigée par G. Ben. Winer, prof. de théologie à Leipsik, précédée d'une dissertation sur la question : Si la langue hébraïque est facile à apprendre. Leipsik, 1823. in 8°.

Grammatik des arabischen Schriftsprache für den ersten Unterricht, mit einigen Auszügen aus dem Koran, ou Grammaire de la langue littérale des Arabes, avec quelques extraits du Koran, par T. Chr. Tychsen, Gottingue, 1823. in 8°.

De interpretibus et explanatoribus Euclidis arabicis, Schediasma historicum, auct. J. C. Gartz. Halle, 1823, in 4°.

Bhagavad-gita id est θεσπέσιον μέλος sive almi Krishnæ et Arjunæ colloquium de rebus divinis Bharateæ episodium. Textum recensuit adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit, Aug. Guilelm. a Schlegel. Bonn, 1823, in 8°. xxvj et 190 pages dont 96 en sanskrit.

SUISSE.

Discours sur l'utilité de la langue arabe, prononcé le 16 juin 1823, aux promotions du collège de Genève, par M. J. Humbert, professeur d'arabe dans l'académie de Genève. Genève, 1823, Broch. in 8°.

Dans ce discours sur un sujet déjà un peu rebattu, on remarque quelques idées et quelques observations neuves et intéressantes. L'auteur est déjà très-avantageusement connu des amateurs de la littérature orientale, par une *Anthologie arabe*, publiée en 1819, un vol. in 8°. Paris, à l'Imprimerie Royale.

FRANCE.

Essai sur la littérature persanne par M. Edouard Gauttier, Paris, 1823, un vol. in 18.

L'auteur avertit que son ouvrage ne se vend pas.

(Novembre 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DE L'ÉDUCATION CHEZ LES CHINOIS,

Par M. Fulgence Fresnel.

(Premier Article.)

Le morceau suivant est extrait d'un long article du Dictionnaire par Clés, formant la première partie du Dictionnaire Chinois-Anglais du docteur Morrison. C'est véritablement un petit traité sur l'éducation, tiré des divers auteurs chinois, dont le savant anglais rapporte les textes, pour ainsi dire phrase par phrase, et à mesure qu'il les traduit. La première partie de cet article est relative à l'éducation primaire; la seconde aux études privées; la troisième offre l'ensemble des réglemens sur les examens publics, et la quatrième et dernière renferme un abrégé des règles de la composition suivant les rhéteurs chinois.

PREMIÈRE PARTIE.

Kiao-hio (enseigner, apprendre) est l'expression par laquelle les Chinois désignent l'éducation en général. On trouve dans le *Li-ki* un chapitre consacré à ce sujet; il se nomme *Hio-ki*, et l'on peut conclure de ce qu'il renferme que les Chinois ont reconnu, à une époque très-reculée, l'importance de l'éducation; car dans ce chapitre, écrit cinq cents ans avant l'ère

chrétienne, il est question de l'ancien système d'instruction *Kou-tchi-kiao-tche*, d'après lequel chaque famille (1) devait avoir une salle d'étude nommée *cho*; chaque hameau (*tang*), une école appelée *siang*; chaque village (*chu*), une école appelée *siu*, et chaque principauté ou *koue*, une institution nommée *hio*.

Les Chinois recommandent comme une chose nécessaire de commencer de très-bonne heure l'éducation des hommes. Ils exhortent les mères « à instruire l'enfant dès le sein », en se tenant droites sur leur chaise, en évitant tout ce qui peut nuire à leur fruit, etc. Toutefois, *Tching-tseu*, célèbre écrivain de la dynastie des *Soung*, passant cette exhortation sous silence, dit que les anciens commençaient l'éducation des enfans dès qu'ils pouvaient parler et manger seuls.

« Comme les enfans n'ont point *ce qui sert à déterminer, à asseoir les pensées* », c'est-à-dire, *le jugement*, le même auteur recommande de leur représenter journellement les maximes et les vérités essentielles, « d'en remplir leurs oreilles *et d'en bourrer leur ventre* », c'est-à-dire, *leur esprit*, afin de les prémunir contre la séduction des faux principes.

Tchou-fou-tseu veut qu'on les familiarise avec le *siao-hio* (l'étude des petits), afin de les préparer au *ta-hio* (la grande étude *ou* l'étude des adultes), qui traite de la morale et de la politique.

---

(1) Je ne sais pourquoi le docteur Morrison a traduit *kia*, famille, par *a few families*. Il y a dans le texte *kia yeou cho*, *tang yeou siang*, etc., littéralement : *famille eut* cho; *hameau eut* siang, etc.

On trouve encore dans un chapitre du *Li-ki* appelé *Neï-tse* (règle intérieure *ou* domestique), des renseignemens sur les opinions des anciens relativement à l'éducation. Il y est enjoint d'apprendre aux enfans à se servir de leur main droite aussitôt qu'ils peuvent manger seuls, et de les faire compter à l'âge de six ans.

L'objet d'une éducation hâtive est, selon *Tchou-fou-tseu*, de réprimer la tendance à la dissipation et de nourrir (cultiver) la disposition à la vertu. Dans l'énumération des occupations journalières des enfans, il commence toujours par l'aspersion et le balayage du plancher.

On inspire de bonne heure aux Chinois une haute estime pour leurs maîtres, dont on leur représente la dignité comme très-honorable (1). Cela n'empêche pas que quelques-uns de ces maîtres ne soient accusés de se livrer à la paresse, de négliger leurs devoirs, de perdre leur tems et de faire plus de mal que de bien à leurs élèves.

Il n'y a rien en Chine qui réponde aux grandes écoles européennes ou aux académies instituées chez nous pour les classes moyennes. Les gens riches de ce pays confient à des maîtres particuliers l'éducation de leurs enfans et de ceux qui tiennent à leur famille. Les colléges nationaux ou *Hic-koung* (2),

---

(1) Le docteur Morrison traduit *tsoui-tsun*, par *the most honourable*, et fait ainsi de *tsoui*, l'indice d'un superlatif absolu.

(2) On les nomme encore *fou-hio*, écoles de département; ou *hian-hio*, écoles d'arrondissement.

institués dans chaque district pour les *siëou-tsaï*, ou *lettrés*, dont le grade correspond exactement à celui de bachelier, sont si mal tenus, que personne ne suit les cours si ce n'est à l'époque des examens publics. Les *lao-sse*, ou professeurs de ces colléges, louent quelquefois leurs chaires à d'autres lettrés.

Les écoles particulières, que l'on appelle *hio-kouan*, sont principalement suivies par les enfans pauvres ; les maîtres de ces écoles, ou *sian-seng*, expriment leurs fonctions par les mots *kiao-kouan*. Pour y être admis, les enfans paient un droit que l'on nomme *tchi-i* (offrande d'introduction), le jour où ils voyent leur maître pour la première fois. Le montant de ce droit varie depuis 200 caches, ou 1 f. 50 c., jusqu'à un dollar, ou 5 f. 40 c. Du reste le maître ne fait aucune demande d'argent, bien qu'il compte sur une rétribution. Il y a deux jours fériés dans l'année, l'un à la cinquième et l'autre à la huitième lune, où les enfans paient une petite somme de la même manière que le droit d'entrée. On appelle ce paiement *tsieï-i* (offrande du terme). A ces deux époques les enfans ont congé, et au nouvel an il y a des vacances d'un mois ou six semaines.

Outre les écoles appelées *hio-kouan*, il y a des écoles de charité, ou *i-hio*, ouvertes par les autorités locales aux étudians du second âge ; mais ces établissemens ne sont point commandés par le gouvernement suprême. Du reste, il n'y a en Chine ni écoles publiques, ni écoles gratuites particulières, à l'usage des enfans pauvres.

Il y a dans les grandes villes des écoles du soir (*ye-hio*), à l'usage de ceux qui sont obligés de travailler dans la journée.

C'est ordinairement pour un an que les enfans des Chinois entrent dans une école ; ils ne s'abonnent pas pour un trimestre ou pour un mois, mais les Tartares prennent leur abonnement au mois. Quand un enfant est entré pour un an dans une école, il lui faut payer la totalité de la rétribution annuelle, soit qu'il suive ou qu'il ne suive pas les leçons. Cette rétribution varie de deux à six dollars. Trois dollars sont regardés comme le prix moyen de l'instruction publique pour un an.

Dans l'ouvrage intitulé *Kia-p'hao-tsiouan-tsi*, « Collection complette des Joyaux de famille », ou « Trésor domestique », par *Thian-ki-chi-tching-kin* de *Yang-tchheou*, dans le *Kiang-nan*, on trouve, à la page 12 du deuxième volume, un réglement d'école en 100 articles, dont voici un extrait.

Art. 1er. Tous les élèves se rendront à l'école dès la pointe du jour.

2. En entrant à l'école, ils salueront d'abord le saint homme *Khoung* (Confucius), et ensuite leur maître.

Les articles 3, 4, etc., jusqu'au 8e, sont relatifs à leurs études. Le 8e leur enjoint la régularité dans ces études.

9. Tous les soirs, au moment de quitter l'école, on récitera une ode ou un passage de l'histoire ancienne ou moderne, en choisissant de préférence les morceaux les plus clairs, les plus touchans ou les plus

féconds en conséquences importantes. On défendra toute causerie frivole ou obscène.

10. A la sortie de l'école, on saluera Confucius et le maître d'école comme au matin. Nul ne s'en dispensera quelque âgé qu'il soit.

11. Si l'école est nombreuse, on renverra les écoliers par détachemens, en faisant partir les premiers ceux qui demeurent le plus loin de l'école, et ensuite ceux qui demeurent plus près, ou bien les plus jeunes d'abord et les plus âgés ensuite. Ils iront droit chez eux et ne devront point s'arrêter en chemin pour faire des parties de jeu.

12. En rentrant au logis, ils salueront premièrement les esprits domestiques, puis leurs ancêtres, et immédiatement après leur père et leur mère, leurs oncles et leurs tantes.

13. Si, en rentrant au logis, un élève trouve un hôte dans le salon de ses parens, après avoir salué les esprits domestiques et les tablettes de ses ancêtres, il inclinera sa tête devant l'hôte d'une manière aisée et respectueuse, en tenant son corps droit, et appelera l'hôte par son titre. Après l'avoir salué et s'être assis, il évitera également de parler beaucoup par excès de hardiesse, ou de se cacher par excès de timidité.

14. L'écolier, au logis, lira tous les soirs à la lampe, excepté en été quand le tems sera chaud; alors il pourra interrompre ses lectures du soir; mais il les reprendra en automne quand le tems sera frais.

15. L'écolier doit aimer son livre et le préserver de tout dommage.

21. Cet article recommande le concours de trois choses, *san-tao*, à l'élève qui apprend une leçon par cœur. Les trois choses qui doivent tendre au même but sont les yeux, l'esprit et la bouche. Il doit éviter soigneusement de réciter une chose de la bouche, tandis que son esprit est occupé d'une autre.

L'art. 23 veut qu'on lise à voix basse de peur de fatiguer ses poumons, et de se mettre ainsi hors d'état de continuer.

26. Si les élèves sont nombreux, ils tireront au sort l'ordre suivant lequel ils devront réciter leurs leçons, et ne se presseront point autour du maître.

Les art. 28 — 38 donnent des règles pour écrire, comme de ne point tacher ses doigts en broyant de l'encre ou en écrivant; de se tenir droit devant son pupitre, etc.

40. Les enfans s'examineront intérieurement sur les passages que le maître leur expliquera; ils se feront l'application des avertissemens et des bons exemples; cet exercice est profitable pour le corps et l'esprit.

Voici comment l'auteur du réglement exprime le devoir mental de l'écolier : « Que l'écolier s'applique ce qu'il entend et se dise : Cette phrase me concerne-t-elle ? Ce Chapitre m'offre-t-il un modèle à suivre ? »

Quant au maître, il discutera, sous deux rapports, le trait d'histoire ou la maxime en question; il fera remarquer d'une part ce qu'il faut imiter, de l'autre ce qu'il faut éviter, de manière à produire une im-

pression profonde *sur* l'esprit de ses élèves, et, s'ils commettent ensuite quelque faute, il les reprendra d'après les principes tirés du texte précédemment expliqué.

41. En écoutant les leçons du maître, l'écolier doit contenir *son ame* dans une attention profonde, et se défendre toute divagation mentale.

43. Si le sens d'une leçon n'est pas suffisamment expliqué dans le livre, allez au maître et demandez-lui tous les éclaircissemens dont vous avez besoin. Il ne vous est pas permis de conserver vos doutes ou de vous contenter de notions confuses.

45. En composant des phrases *sur* un modèle donné (1), l'écolier saura distinguer le ton égal des tons inégaux, les particules des mots pleins, les noms des verbes. Il ne lui sera pas permis de s'y tromper.

49. En sortant de l'école pour prendre son thé ou ses repas, chaque élève s'en ira de son côté. On ne permettra pas les rendez-vous pour des parties de jeu.

61. Dans l'éducation des enfans, on commencera par des leçons de propreté. On veillera à ce qu'ils ne laissent point l'encre et la poussière s'accumuler dans leurs écritoires, et à ce que leurs pinceaux *ne dorment pas dans l'encre*, mais soient lavés tous les soirs.

---

(1) Pour ce premier membre de phrase il y a *deux* mots en chinois, *tso-loui ; quatre* en anglais, *in composing parallel lines* ; e *huit* dans ma traduction. J'ai cru devoir suppléer ici au vague de la traduction anglaise.

— Ils tiendront leur livre à trois pouces de leur corps; on ne leur permettra ni de le frotter, ni de le gâter, ni de le ployer sur les angles, ni de le marquer à l'encre, ni d'écrire dessus.

63. Les choses dont on se sert dans l'école se bornent aux livres d'étude et à leurs accessoires, le papier, l'encre, les pinceaux et les écritoires. Tout livre d'amusement est un obstacle aux bonnes études et doit être proscrit de l'école, ainsi que l'argent superflu et les jouets de toute espèce.

64. Les élèves observeront les règles de la politesse dans leurs paroles et leurs actions; ils ne tiendront ni le langage ni la conduite des gens qui fréquentent le marché et les puits publics.

65. Un jeune homme doit être doux et traitable. La rudesse et l'emportement lui sont défendus.

66. L'écolier, sur son siège, conservera une attitude grave; il n'aura pas les jambes croisées et ne s'appuyera ni à droite ni à gauche. Dans les rues il s'abstiendra de lancer des tuiles, de sauter et de gambader; mais il marchera tranquillement et d'une manière uniforme. Les écoliers marchant ensemble ne se parleront point à l'oreille, ne se tireront point par leurs habits, ne se donneront point de coups de pied; ils n'iront point bras dessus bras dessous, regardant à droite et à gauche, causant d'affaires civiles et militaires.

L'art. 70 veut qu'un jeune homme, qui rencontre en son chemin un supérieur ou une personne de sa famille, s'arrête aussitôt dans une posture régulière,

et ensuite courbe sa tête, croise les mains sur sa poitrine et fasse une révérence profonde. Si la personne qui passe lui adresse une question, il répondra avec une aisance respectueuse, et il attendra qu'elle soit passée pour se remettre en marche.

71. En marchant avec un garçon de son âge, il prendra la droite et cédera le côté d'honneur à son compagnon, mais il *suivra* ses supérieurs ou ses parens.

72. Dans la conversation, ses discours seront polis, faciles et conformes à la vérité; il ne marmottera point d'une manière stupide et confuse. Il ne mentira point; il parlera à voix basse et sans s'échauffer; il évitera la dispute et le bruit; il ne se vantera point; il ne dira point de facéties.

L'art. 73 donne des règles pour faire la révérence. Elle doit être facile, lente, profonde et arrondie, et non pas écourtée, roide, indécise ou précipitée.

74. Un jeune homme debout doit être grave, tranquille et ferme sur ses jambes; il ne doit pas s'appuyer sur une hanche à la manière d'un boiteux.

77. Ses vêtemens, son bonnet et sa chaussure doivent être unis et simples, mais propres, comme il convient à un lettré; les broderies et les ornemens lui sont interdits.

79. En hiver, quand les écoliers apportent des brasiers à l'école, ils ne doivent pas jouer avec le feu ou les cendres, ni se presser autour du feu.

80. A l'école, les élèves seront placés par rang d'âge.

81. Quand une personne viendra visiter l'école, tous les écoliers descendront de leurs siéges sans quitter leurs rangs et salueront l'étranger ; ils s'abstiendront de se parler à l'oreille, de rire et de faire du bruit en sa présence.

82. S'il arrive que le maître reçoive une invitation du père d'un de ses élèves, ou soit obligé de sortir pour affaires, les écoliers observeront en son absence les règles et les usages de l'école ; les grands n'insulteront point les petits ; on ne se battra point, on ne brisera point les pinceaux et les écritoires.

83. Les écoliers n'apprendront point de choses inutiles, comme les jeux de cartes ou de dés. Ils ne joueront ni au volant ni au ballon, ni aux échecs ; ils ne lanceront point de cerfs-volans ; ils ne nourriront point d'oiseaux, ni de quadrupèdes, ni de poissons, ni d'insectes. Ils n'apprendront point à jouer sur des instrumens à vent ou à cordes, non plus qu'à chanter. Toutes les occupations de ce genre sont interdites comme inutiles ; non-seulement elles mettent obstacle aux bonnes études, mais elles disposent le cœur à la dissipation et aux voluptés ; il faut s'en défendre avec la plus sérieuse attention.

84. Le jeu qui a l'argent pour mobile est un vice dont les jeunes gens doivent se garder par-dessus toute chose. Il fatigue l'esprit, provoque la colère, cause la perte du tems et fait négliger les affaires. Rien ne produit ces mauvais effets à un plus haut degré ; si l'on ne s'en abstient pas dans la jeunesse,

il aura pour conséquence dans l'âge mûr la dissolution de la famille et la perte du patrimoine.

86. Les contes obscènes, les comédies licencieuses, les romans et les chansons dissipent les facultés de l'ame et compromettent gravement les affaires; ces ouvrages ne doivent jamais tomber sous les yeux des jeunes gens.

87. Les compositions poétiques n'appartiennent qu'aux hommes consommés dans les lettres et dont la réputation est établie; elles sont le produit de leur verve et le jeu de leur esprit (1). Mais un jeune homme ne saurait se livrer à la versification sans négliger ses études principales.

88. Les liaisons amicales et tout ce qui s'en suit, comme les allées et venues, les causeries, les visites, sont encore un obstacle aux études sérieuses. Les maîtres et les camarades d'étude ne doivent pas perdre cela de vue.

89. Le choix des alimens ne doit dépendre que des convenances personnelles. Le sage s'occupe de morale, non de cuisine.

90. En mangeant, un enfant doit s'accoutumer à la mastication complète, à la déglutition lente et facile. Il ne doit pas avoir l'air de dévorer ce qu'il mange, ni chercher les morceaux qui lui conviennent

---

(1) Je ne saurais admettre le sens que le docteur Morrison a donné à ce passage : *Poetry*, dit-il, *consists of metaphors suggested by famous literary men*. *Hing* ne signifie pas ici *métaphore*, mais *verve*. *Ki* ne veut pas dire *suggested*, mais *diversari cum delectatione*.

dans la partie la plus reculée du plat, ni remettre sur son assiette (suivant Morrison *sur le plat*) ce qu'il a déjà attaqué.

91. L'écolier admis à un banquet commencera par demander respectueusement la permission de s'asseoir. Une fois assis, il ne promènera point ses regards à droite et à gauche. Il ne coudoiera point ses voisins, il ne trépignera point sur sa chaise, il ne causera point trop haut, il ne babillera point. En lévant sa tasse ou ses spatules, en commençant ou en finissant de boire, il observera la compagnie pour faire coincider ses mouvemens avec ceux des autres. Il ne mangera pas à pleine bouche, il ne boira pas à longs traits; enfin il ne répandra ni son vin ni sa soupe. Toutes ces choses sont des infractions à la bienséance.

95. Les écoliers ne doivent point s'absenter sans en prévenir respectueusement leur maître; ils ne doivent point chercher de prétextes ou dire de mensonges pour se soustraire à leur tâche.

96. Quand les écoliers profitent de l'enseignement, se conforment aux règles de l'école, apprennent bien leurs leçons, écrivent bien leurs copies, le maître peut les louer ou leur donner des bâtons d'encre ou des pinceaux d'honneur, afin d'encourager leurs efforts, et d'engager les autres à faire des progrès.

97. Quant à ceux qui ne s'instruisent pas, qui violent le réglement, qui ne savent pas leurs leçons et qui écrivent mal, on les reprendra d'abord deux ou trois fois; s'ils ne se réforment point, on les punira en les mettant à genoux à leur place, afin de leur faire

honte. Si cela ne réussit point, on les mettra à genoux à la porte de l'école pour leur faire encore plus de honte ; dans l'un et l'autre cas, la durée de la peine sera déterminée par celle de la combustion d'une baguette d'encens. Enfin, si ces punitions ne les déterminent point à se corriger, frappez-les, mais gardez-vous de leur infliger ce châtiment après leurs repas, de peur de les rendre malades, ou de les frapper rudement sur le dos de peur de les blesser.

98. Les honoraires du maître doivent être présentés aux époques fixées par l'usage. Alors point de ces évasions ni de ces mauvaises excuses qui indiquent le peu de cas que l'on fait du maître.

99. *L'enseignement des enfans est* de toutes les bonnes choses celle qui intéresse le plus la société. « Il y a des parens stupides qui n'apprennent point à lire à leurs enfans, et il y a des enfans stupides qui ne se servent point de leurs livres. » C'est ainsi que les cœurs se dépravent et que les meilleures dispositions demeurent inféc ondes ; les hommes qui n'ont point étudié dans leur enfance, sont ceux qui dans l'âge mûr se livrent au mal et finissent par violer les lois et encourir les châtimens publics. Mais combien il est rare que les hommes qui savent lire et comprennent l'excellence de la justice, soient entraînés à mal faire. — Les cultivateurs eux-mêmes, dont les travaux ne souffrent point de retard, devraient chaque année envoyer leurs enfans à l'école vers la dixième lune, et ne les rappeler qu'au printems vers la troisième ; par ce

moyen leurs enfans pourraient faire leurs humanités en quatre ou cinq ans.

Le 100ᵉ et dernier article s'adresse aux précepteurs et maîtres d'école ; il est ainsi conçu : Ceux qui enseignent les autres doivent être d'une sagesse consommée, et se respecter eux-mêmes ; ils ne doivent s'occuper que de l'enseignement de leurs élèves ; ils ne doivent point être paresseux à leur donner des explications, enfin ils ne doivent se permettre aucune intermittence dans l'accomplissement de leurs fonctions. Par là ils amasseront un trésor de vertu, et se concilieront le respect *des maisons de l'Orient*, c'est-à-dire des parens de leurs élèves. — Mais on voit depuis peu des maîtres d'école qui joignent à leurs fonctions la pratique de la médecine, qui disent la bonne aventure et vendent des horoscopes, qui rédigent des placets pour le public, qui s'entremettent dans les marchés et entreprennent des assurances. Toutes ces choses partagent leur attention ; occupés d'affaires extérieures à l'école, comment trouvent-ils le tems d'enseigner? Cette conduite est très-préjudiciable aux écoliers qui, sous de pareils maîtres, ne peuvent atteindre à la perfection. Elle est encore préjudiciable au maître, en ce qu'elle nuit à sa réputation et lui attire le mépris des *parens de ses élèves*. — Maîtres et précepteurs, félicitez-vous des reproches que je vous adresse ! changez de *corde*, c'est-à-dire de ton, de conduite, et respectez votre caractère ; c'est ce que j'attends de vous avec la plus vive impatience.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Explication de cinq Médailles des anciens rois musulmans du Bengale; par M. Reinaud.

Ces médailles sont en argent, et portent des inscriptions arabes; elles ont été trouvées au milieu des ruines d'un fort, sur les bords de la rivière *Barhampoutz*, dans le Bengale, par M. Duvaucel, naturaliste français, qui les a offertes à la Société Asiatique. Elles étaient accompagnées d'une transcription des légendes en caractères européens. C'est M. Prinsep qui est l'auteur de cette transcription, et l'on voit en la lisant qu'il a bien lu les noms et les titres des deux princes auxquels les médailles appartiennent; mais il s'est abstenu de tout développement : il a même laissé en blanc le nom de la ville où elles ont été frappées. Ces médailles sont les premières des rois du Bengale qui soient parvenues en Europe dans un bel état de conservation; celles qu'on a publiées jusqu'ici (1), et qui se trouvent dans le cabinet de l'académie de Goëttingue, paraissent mal conservées et les explications en sont défectueuses. Nous croyons donc faire une chose agréable à la Société en essayant de jeter quelque jour sur ce genre d'antiquités musulmanes. Nous donnerons d'abord les légendes en caractères orientaux avec une traduction française; ensuite nous présenterons les réflexions auxquelles ces médailles ont donné lieu.

(1) Voy. les *Commentationes Societatis Gottingensis*, tom. XIV, pag. 164.

N° I.

Médaille de *Schems-eddin Elias-Schah*, roi du Bengale, de l'année 754 de l'hégire, ou 1353 de J.-C.

	السلطان العادل	*Le sultan juste*
	شمس الدنيا والدين	*Schems-eddounia-oua-eddin*
	ابوالمظفر الياس	*le victorieux Elias-*
	شاه السلطان	*schah, Sultan,*
℞.	سكندر الثاني	*second Alexandre,*
	يمين الخلافة	*bras droit du califat*
	ناصر امير المومنين*	*et protecteur du commandeur des croyans.*

Légende : ضرب هذه السكة بحضرة جلال سنارگانو سنة اربع وخمسين و سبعماية*

Cette pièce a été frappée dans la brillante résidence (la ville) *de Sonarganou, l'an* 754.

N° II.

La même médaille que la précédente, mais d'un travail plus grossier.

N° III.

Médaille de *Sekander-schah* fils d'*Elias-schah*, roi du Bengale, de l'an 760 de l'hégire ou 1359 de J.-C.

	المجاهد فى	*Le zélateur du*
	سبيل الرحمن شاه	*service de Dieu, Schah-*
	سكندر ابن الياس	*Sekander fils d'Elias-*
	شاه السلطان	*schah, Sultan,*
℞.	يمين خليفة	*Bras droit du calife* ou *vicaire*
	الله ناصر امير	*de Dieu, protecteur du commandeur*
	المومنين*	*des croyans.*

Lég. : ضرب هذه السكة بحضرة جلال سنارگانو سنة ستين وسبعماية*

Cette pièce a été frappée dans la brillante résidence de Sonarganou, l'an 760.

N° IV.

Médaille du même prince.

الواثق بتاييد	*Le fort par la puissance*
الرحمن ابو المجاهد	*de Dieu, le zélé*
سكندر شاه ابن الياس	*Sekander-schah fils d'Elias-*
شاه السلطان	*schah, Sultan,*
℞. يمين	*bras droit*
خليفة الله ناصر امير	*du calife de Dieu, protecteur du commandeur*
المومنين عون الاسلام و	*des croyans, défenseur de l'islamisme et*
المسلمين	*des musulmans*
خلد خلافته*	*que son califat soit éternel.*

Cette médaille a cela de particulier, qu'elle porte une légende de chaque côté. On lit du côté opposé au revers, les titres du calife qui vivoit sous le roi *Sekander*, avec les noms des quatre premiers califes placés entre des espèces de parenthèses. Voici cette légende :

الامام (ابو بكر) الاعظم (عمر) و الخليفة (عثمان) المعظم (علي)*

C'est-à-dire : *L'imam suprême et le calife magnifique : Abou-becr, Omar, Othman et Ali.*

La légende du revers est tronquée. On y lit :

ضرب السكة المباركة فى بلدة المحروسة . . . .

Cette pièce bénie a été frappée dans la ville la bien gardée de. . . . . . . Le reste de la légende manque.

N° V.

Médaille du même prince.

	الامام	*L'imam*
	الاعظم ابو	*suprême,*
	المجاهد سكندر	*le zelé Sekander-*
	شاه ابن الياس	*schah fils d'Elias-*
	شاه السلطان	*schah, Sultan,*
R.	يمين خليفة	*bras droit du calife*
	الله ناصر امير	*de Dieu, protecteur du comman-deur*
	المومنين خلد	*des croyans, dont Dieu*
	الله خلافته	*perpétue le califat.*

La légende est rognée. On distingue à peine le bout des lettres. Je crois apercevoir cependant que cette médaille a été aussi frappée dans la ville de *Sonarganou*.

Elias-schah et son fils *Sekander-schah*, dont les noms se trouvent sur ces médailles, furent les deux premiers rois de leur race qui régirent le Bengale. *Elias-schah* s'empara de l'autorité en fesant périr *Alaeddin* qui l'exerçait avant lui. Cet événement eut lieu vers l'an 743 de l'hégire, ou 1342 de J.-C. Le premier de ceux qui se rendirent souverains du Bengale, avait commencé par assassiner celui qui en avait le gouvernement sous la dépendance des sultans de Dehli. Après avoir régné un peu plus de deux ans, il fut tué par *Alaeddin* qui le fut, à son tour, par *Elias-schah*. Ainsi, cette suite d'assassinats fut l'ouvrage de quelques années. Jusqu'à cette époque, le Bengale avait

formé une des provinces de l'empire des sultans de Dehli. L'Hindoustan tout entier et une partie du Dekan, composaient cet empire. Le pays qui donna le premier le signal de l'indépendance, fut le Bengale, et cet exemple fut suivi en peu de temps de la révolte du Guzarate, du Dekan, etc. Dès ce moment l'empire des sultans de Dehli fut démembré, et ce corps immense ne commença à se réunir qu'au seizième siècle, sous Akbar, empereur mogol.

Cette grande révolution fut causée par le désordre qui se mit tout d'un coup dans l'empire, sous le règne du sultan *Mohammed-schah*. Ce prince, en montant sur le trône, conçut l'idée de faire la conquête du Monde. Il aspirait, disent les auteurs orientaux, à égaler le grand Alexandre; dans cette vue, il essaya d'envahir le Corassan et les pays qui bornent l'Inde du côté du nord. Son entreprise ayant échoué, les gouverneurs des provinces profitèrent de la faiblesse du souverain pour se rendre indépendans. Telle fut l'origine des troubles qui ne cessèrent dès-lors de désoler l'Inde. *Mohammed-schah* tenta, mais en vain, de soumettre les rebelles; le Bengale opposa toujours la plus vive résistance. Dès qu'*Elias-schah* fut maître du trône, il prit le titre de sultan et tous les attributs de la souveraineté. Comme il était toujours à la veille d'être attaqué par le sultan de Dehli, il fixa sa résidence vers les frontières occidentales de ses états du côté de Dehli, et choisit pour sa capitale la ville de *Pandoua*, dont il venait de jeter les fondemens à peu de distance des ruines de *Gour*, non loin des rives du

Gange. Ses craintes n'étoient pas sans fondement : *Mohammed-schah* étant mort en 752, ou 1351 de J.-C., *Firouz-schah* son successeur, vint deux ans après avec de grandes forces contre le Bengale. A son approche, *Elias-schah* abandonna sa capitale et alla s'enfermer dans la forteresse d'*Akdalé*, où il soutint un siége. Heureusement pour lui, le sultan de Dehli était en ce moment obligé de se transporter ailleurs pour apaiser les troubles qui naissaient de toutes parts. Dans ces conjonctures, ce prince se contenta de quelques présens et se retira. *Ferischtah* rapporte qu'en cette occasion *Elias-schah* consentit à se reconnaître vassal du sultan de Dehli. Cet événement eut lieu vers l'an 756, ou 1355 de J.-C. *Elias-schah* paraît ensuite avoir régné en paix jusqu'à sa mort, en 759, ou 1358 de J.-C.; il fut alors remplacé par son fils *Sekander-schah*. A cette nouvelle, *Firouz-schah* crut l'occasion favorable pour ressaisir le Bengale. Il s'avança donc vers *Pandoua* et s'en empara. *Sekander-schah*, à l'exemple de son père, s'était retiré dans *Akdalé* : pendant qu'il y était assiégé, il réussit à gagner les bonnes grâces de *Firouz-schah*, et l'engagea à s'éloigner, moyennant quelques présens. Dès ce moment le Bengale fut tout à fait détaché de l'empire de Dehli. *Sekander-schah* mourut en paix dans son royaume, laissant la couronne à son fils *Gaiath-eddin*, et cette principauté se conserva jusqu'au seizième siècle. L'accident le plus remarquable qu'eurent à éprouver les princes de cette belle contrée, fut de voir leur territoire considérablement resserré du côté de l'occi-

dent, lors de l'établissement du royaume de *Djonpour*, près du confluent du Gange et de la *Djemna*, vers la fin du quatorzième siècle. Ces rois de *Djonpour* sont ceux que les auteurs indiens appelent rois de *Djonpour*, ou *de l'Orient*, parce qu'en effet leurs états étaient situés à l'Orient de Dehli. En général, rien de plus obscur que l'histoire de ces principautés particulières de l'Inde. Le peu que nous en disons ici, nous l'avons emprunté de Khondémir, historien persan (1) et de Ferischtah, écrivain d'origine indienne (2). Or, le premier de ces auteurs est inédit, et le second l'est aussi pour ce qui concerne le Bengale.

Un point qui paraîtra fort singulier dans les légendes de nos médailles, c'est qu'il y soit question d'un calife et d'un commandeur des croyans, lorsqu'on sait qu'il n'y a jamais eu de calife dans l'Inde, que depuis un siècle les califes de Bagdad n'existoient plus, et que ceux de la même famille qui s'étoient établis en Égypte à l'ombre de l'autorité des sultans mameloucs, ne jouissaient que de peu de considération. Il est cependant évident qu'il s'agit ici d'un calife pour lequel les princes du Bengale étaient pleins de vénération. Ce calife est précisément celui d'Égypte. Une si grande révolution dans la religion fut l'ouvrage de *Mohammed-schah*, sultan de Dehli, le

(1) Dans son *Habib Alsiar*, tom. III, fol. 110, verso.

(2) Dans son *Histoire générale de l'Inde*, fol. 720 et suivans. Ces deux ouvrages sont en persan, et se trouvent manuscrits à la Bibliothèque du Roi.

même sous qui le Bengale se rendit indépendant ; et c'est à son exemple que les rois de Bengale et les autres princes musulmans de l'Inde se soumirent successivement à l'autorité spirituelle des califes d'Egypte.

Le sultan de Dehli, après sa malheureuse expédition du Corassan et le soulèvement de plusieurs provinces, ne voyant partout que troubles et désastres, s'imagina que Dieu était courroucé contre lui : il crut que l'origine de ses malheurs venait de ce que lui et ses prédécesseurs avaient négligé jusque-là les califes d'Égypte. *Khondemir* semble dire que ce prince avait ignoré jusque-là qu'il existât au Caire un pontife mahométan qui avait hérité du droit de conférer les royaumes et les empires (1). On pourrait objecter à *Khondemir* qu'à cette époque, et long-tems auparavant, les relations commerciales entre l'Inde et l'Égypte étaient très-fréquentes ; que presque toutes les épiceries qui se consommaient en Occident, s'embarquaient dans les ports de l'Inde et arrivaient à Alexandrie par la mer Rouge et les côtes orientales de l'Afrique ; que par conséquent il est difficile de croire qu'on ignorât tout-à-fait dans l'Inde l'existence des califes égyptiens. Il se peut cependant que vu le peu de bruit que faisaient ces califes, il n'en eût jamais été question à la cour de Dehli. Quoi qu'il en soit, du moment que *Mohammed-Schah* eut connaissance de cette famille de pontifes, il se fit

---

(1) Makrizy dit quelque chose de semblable : voyez les *Mémoires sur l'Égypte* de M. Ét. Quatremère, tom. II, pag. 287.

scrupule d'exercer plus long-tems son autorité. Il fit au calife hommage de sa couronne, le regardant comme le seul légitime souverain de la terre, et comme celui dont il devait tenir son pouvoir. De l'avis de ses courtisans et des docteurs de sa religion, il fit partir sur-le-champ, par mer, un ambassadeur pour le Caire; mais en attendant qu'il fût de retour, il fit ôter son nom de dessus les monnaies pour y mettre celui du calife; il alla jusqu'à déclarer intrus et illégitimes tous ses prédécesseurs, qui ne s'étaient pas pourvus de l'investiture des califes égyptiens, et ne fit exception pour personne, pas même pour son propre père. Cependant le député arriva au Caire et demanda au calife la confirmation de *Mohammed-Schah* dans sa dignité. Qu'on juge de l'agréable surprise de ce chef de la religion musulmane; il se voyait ainsi tout-à-coup traité de souverain et de dispensateur des royaumes de l'Inde (1), lui qui ne possédait pas un seul bourg en Égypte, et qui, ainsi que les grands muftis actuels de Constantinople, était sans cesse à la veille d'être destitué. Il accorda tout ce qu'on lui demandait; et enfin, au retour du député, les scrupules de *Mohammed-Schah* commencèrent à se calmer. Ce fut alors que ce prince ordonna de prononcer le nom du calife à la prière du vendredi, dans toutes les mosquées de son empire. Tout le tems qu'il vécut, il ne cessa

(1) C'est l'expression dont se sert Ferischtah, c'est-à-dire, متضمن تفويض ممالک هندوستان.

d'entretenir des relations avec l'Égypte Sur la nouvelle qu'un homme de la famille du calife venait dans ses états ; il alla au-devant de lui, l'accueillit avec respect, et lui fit don de terres considérables. Son successeur *Firouz-Schah*, tint la même conduite, et pendant long-tems les califes égyptiens furent très-respectés à Dehli.

Il semblerait, d'après un tel dévoûment, que le calife aurait dû seconder le sultan de Dehli dans ses efforts pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, ou du moins que le sultan aurait dû essayer de l'y engager. Mais on ne trouve aucune trace de ce fait dans les auteurs orientaux. Au contraire, si l'on peut tirer une induction un peu certaine de quelques détails dans lesquels ils sont entrés, c'est que le calife traita également bien tous ceux qui s'adressèrent à lui. On lui demandait des investitures, et d'autres dons qui ne lui coûtaient guère ; on lui offrait en retour de reconnaître son autorité, qui ne pouvait être bien redoutable dans un si grand éloignement, et il consentait à tout. Il est certain, par le récit de Ferischtah, que ce calife protégea l'usurpateur qui s'était emparé du Dékan. Pour ce qui regarde le Bengale, au défaut de témoignage plus précis, nos médailles prouvent que le nom du calife était en grande vénération auprès d'*Élias-Schah* et de son fils ; il fallait nécessairement que ces princes en eussent été bien accueillis, sans cela ils n'auraient pas pris ces titres de *bras droit* et de *protecteur du commandeur des croyans*.

En général, on doit croire que ce nom de *calife* avait

fait une grande sensation dans l'esprit des musulmans de l'Inde; car bientôt, à l'exemple des sultans de Dehli et des rois du Bengale, il n'y eut presque plus de prince mahométan qui ne crut l'intervention du calife nécessaire pour légitimer sa puissance. Cet état dura pendant les deux siècles qui suivirent le règne de *Mohammed-Schah*. Une foule de princes de l'Inde et même, dit-on, du *Khatai*, envoyèrent des députés au calife du Caire, les uns pour être confirmés dans leurs principautés, les autres pour demander des espèces de missionnaires musulmans qui devaient instruire leurs sujets dans la doctrine de Mahomet (1).

La ville de *Sonarganou*, dont il est question sur nos médailles, était située près des bords du *Barhampoutr;* c'est la même que les écrivains anglais appellent *Soonargong*. Il paraît que ce fut anciennement une place fort importante. On lit dans *Ferischtah* (2) que, quand les gouverneurs du Bengale partaient de Dehli pour se rendre dans cette province, ils *avaient ordre de gouverner le Bengale* et de *bien garder la ville de Sonarganou*. Apparemment que cette ville, par sa position au nord du Gange, formait de ce côté le boulevard du Bengale, contre les incursions

---

(1) On en trouvera plusieurs exemples dans les *Mémoires sur l'Égypte* de M. Ét. Quatremère, tom. II, p. 286 et suiv., d'après Makrizy, auteur arabe.

(2) A l'article des sultans de Dehli, règne de *Mohammed-schah*.

des peuples du Nord. M. Hamilton (1) assure que les gouverneurs du Bengale résidaient à *Sonarganou*, et qu'*Elias-Schah* fut le premier qui quitta cette ville pour s'établir plus à l'occident; elle dut alors perdre beaucoup de son importance. Cependant tout porte à croire qu'*Elias-Schah*, en se retirant à *Pandoua*, laissa dans *Sonarganou*, outre l'hôtel des monnaies, d'autres établissemens considérables; qu'on réfléchisse que *Pandoua*, par sa situation avancée du côté de Dehli, était toujours à la veille de tomber au pouvoir de l'ennemi, tandis que *Sonarganou*, par son éloignement, n'avait rien à craindre de ce côté. Quoi qu'il en soit, il est reconnu que cette dernière ville fut long-tems encore fameuse par ses fabriques d'étoffes de coton. *Hadji-Khalfa*, géographe turc, en fait mention dans son *Djihan-numa*. Encore, au seizième siècle, sous l'empereur *Akbar*, elle était le chef-lieu d'un des *cercars*, ou districts particuliers du Bengale (2). Mais déjà la ville de *Dakka* s'élevait dans son voisinage; peu-à-peu *Sonarganou* vit ses habitans l'abandonner; son industrie fut transportée ailleurs, ses bâtimens disparurent, et bientôt ce ne fut plus qu'un simple village (3). Enfin,

(1) *A Geographical, statistical, and historical description of Hindostan and the adjacent countries*, t. I, Londres 1820, pag. 188.

(2) C'est ce qu'on lit dans *l'Ayn-Akberi*, ou Tableau historique, topographique et statistique de l'Hindoustan, sous *Akbar*. L'exemplaire original qui fut présenté à *Akbar* même se trouve aujourd'hui entre les mains de M. Langlès. C'est sur cet exemplaire manuscrit, *page* 162 *recto*, que nous avons trouvé le nom de *Sonarganou*.

(3) Voyez *Memoire of a map of Hindostan*, par M. le major Rennel, Londres 1793, pag. 57.

un voyageur anglais, qui passa par cet endroit en 1809, atteste qu'à cette époque il n'en restait plus de trace (1). Ainsi finissent les villes et les empires. Nulle part ces révolutions ne sont si fréquentes que dans l'Inde ; la manière de bâtir en terre avec des bambous, fait que souvent une grande cité s'élève en quelques années, et tombe de même. On ferait un gros livre de la simple notice de toutes les villes qui, depuis quelques siècles, ont dominé sur l'Inde, et dont on va maintenant chercher les ruines.

Il se présente ici une question intéressante à résoudre. Quelle est l'origine de ces titres, moitié pieux et moitié pompeux, que prenaient les rois du Bengale? Nous répondrons qu'ils avaient voulu par-dessus tout imiter les sultans de Dehli, leurs anciens maîtres. Du moment qu'ils se déclaraient indépendans, n'était-il pas naturel qu'ils s'attribuassent les titres et les qualités affectées jusque-là aux anciens souverains de l'Hindoustan? c'était le moyen de satisfaire leur vanité, et d'imposer à leurs peuples par ces surnoms glorieux. Ce que nous avançons se prouve par les propres médailles des sultans de Dehli. Nous allons essayer de déterminer l'origine de ces épithètes. Dans les rapprochemens que nous avons faits à ce sujet, nous avons eu des ressources que personne n'a eues jusqu'ici. On ne connaissait pas jusqu'à présent de médailles des sultans de Dehli, antérieures à l'invasion des Mo-

(1) Voyez M. Hamilton à l'endroit déjà cité.

gols, au seizième siècle. Pour nous, nous avons eu à notre disposition quelques-uns de ces anciens monumens, malheureusement en bien petit nombre; mais ce qui nous a été beaucoup plus utile, nous avons reçu communication des dessins des médailles recueillies, il y a cinquante ans, dans l'Inde, par le colonel Gentil. Ce n'est pas que la collection de Gentil soit complète; mais à deux ou trois sultans près, il n'a pas régné un seul prince à Dehli et dans le nord de l'Inde, depuis le quatrième siècle de l'hégire, ou dixième de J.-C., jusqu'au siècle dernier, dont elle n'offre au moins une médaille. Nous avons fait, sur ces dessins et sur l'histoire des princes auxquels ils font allusion, un travail considérable qui paraîtra avec la description des médailles orientales de M. le duc de Blacas.

Les titres de *sultan* et de *victorieux* que prend *Elias-Schah*, se trouvent également sur les médailles de Dehli. Pour ce qui est des deux mots arabes que nous rendons par *victorieux*, ils signifient proprement *père de la victoire*. Cette épithète et d'autres semblables, telles qu'*Abou'lfath*, *Abou'lfotouh*, sont très-recherchées des monarques de l'Orient. Au lieu de *père de la victoire*, on pourrait encore traduire *Abou'lmodaffer*, c'est-à-dire, *père de Modaffer*. En ce cas, *Modaffer* aurait été un des fils d'*Elias-Schah*, et le père aurait pris ce titre à l'exemple de plusieurs musulmans qui aiment à être appelés par le nom de leur fils; mais ici cette dernière explication nous semble peu naturelle; d'abord aucun auteur ne fait mention d'un fils d'*Elias-Schah*, nommé *Modaffer*,

Mais comme cette raison serait très-insuffisante, on doit considérer encore que plus d'un prince musulman paraît avoir pris ce titre sans avoir jamais eu de fils du nom de *Modaffer*. Il n'y a presque pas de souverain moderne de la Perse et de l'Inde qui ne s'arroge cette épithète, soit sur les médailles, soit sur d'autres monumens. Il en faudrait donc conclure que tous ces princes ont eu un fils du nom de *Modaffer*. Pourquoi citeraient-ils constamment ce fils, de préférence à tous les autres? Pourquoi ne voit-on pas sur ces médailles *père d'Abbas, père de Soliman* et tant d'autres noms mentionnés dans l'histoire? En général, l'usage de s'appeler *père de son fils* n'est guère pratiqué des souverains. Du moins, à ce qu'il nous semble, on n'en voit pas d'exemple sur les monumens. Bien entendu qu'il s'agit ici des siècles modernes; car pour les tems anciens il en était autrement.

Le titre de *Second Alexandre* ou *Nouvel Alexandre*, est encore emprunté de quelques médailles de Dehli; il offre un sens assez clair par lui-même. Ce n'est pas seulement dans la Grèce et à Rome que ce nom d'Alexandre a enflammé l'ambition ou l'orgueil insensé de quelques princes. On a vu dans l'Inde des hommes qui, à l'exemple de l'empereur Caracalla, se sont crus appelés à jouer le role du héros macédonien. Il semble cependant qu'aujourd'hui ce nom d'Alexandre ne réveille plus dans l'Orient les mêmes idées qu'autrefois. Depuis le quinzième siècle plusieurs potentats de l'Asie se sont qualifiés du titre de *second sahib-keran*, du nom de *sahib-keran* que portait Tamerlan,

et qui signifie *né sous une heureuse constellation ;* mais aucun, à notre connaissance, ne s'est fait appeler *Second Alexandre*. Ce changement dans les idées ne s'est pas seulement fait sentir dans l'Inde, où les empereurs mogols, issus de Tamerlan, étaient intéressés à faire prévaloir le nom de ce conquérant; on le retrouve jusqu'en Perse, où on n'avait pas le même intérêt à rehausser la gloire du monarque tartare. On dirait donc que le nom d'Alexandre n'a pu tenir devant la fortune de Tamerlan; ainsi tout change sur la terre; tout passe, même la gloire des conquérans. Au reste, ces mots de *nouvel Alexandre* seraient mieux traduits *Alexandre second*, à s'en tenir à l'arabe; mais ces mots, ainsi rendus, offrent un sens auquel les Orientaux n'ont jamais pensé. On ne dit pas en Orient Mahomet I, Mahomet II, comme nous disons Charles VIII et Charles IX. Quand, dans le même empire, il y a eu une suite de plusieurs princes du même nom; par exemple, du nom de Mahomet, on les distingue par les noms de leur père. Ainsi on dit: Mahomet, fils de tel; Mahomet, fils de tel autre; et d'ailleurs, dans le cas présent, pour qu'*Elias-Schah* pût s'appeler Alexandre Second, il faudrait qu'il eût eu deux noms à la fois, *Elias* ou Élie et *Sekander* ou Alexandre; il faudrait encore qu'il eût existé avant lui dans le Bengale un roi nommé Alexandre; ce qu'il n'est pas possible d'admettre.

Nul doute que les titres de *Bras droit du calife, de protecteur du commandeur des Croyans* n'appartinssent aussi à *Mohammed-Schah*, sultan de Dehli; c'était lui

en effet, qui le premier mit le calife d'Égypte en scène, et lui abandonna, pour ainsi dire, le haut domaine de l'Inde. A qui ces titres pouvaient-ils mieux convenir qu'à un tel prince? En cela il ne fut qu'imité par les rois du Bengale, qui savaient bien qu'au fond ces titres ne les engageaient à rien. On retrouve aussi l'épithète de *protecteur du commandeur des Croyans* sur les monnaies de quelques princes mahométans des douzième et treizième siècles de notre ère, dans un tems où les califes de Bagdad avaient tout à craindre de quelques princes voisins.

Le titre de *zélateur du service de Dieu* que prend *Sekander-Schah*, fils d'*Elias*, au n° III, est tiré des monnaies de *Firôuz-Schah*, sultan de Dehli, son contemporain. On en doit dire autant de celui de *fort par la puissance de Dieu*, qui se lit sur les monnaies de *Mohammed-Schah*, sultan de Dehli. Nous ne connaissons ces médailles que d'après les dessins du colonel Gentil. Nous devons même avouer que ce n'est qu'à l'aide de ces dessins que nous avons pu déchiffrer le dernier titre sur notre médaille, tant il était difficile à lire.

Reste à expliquer le titre de *zélé*, qu'on traduirait plus littéralement *père du zèle*, dans le même sens que ci-dessus *père de la victoire*. Le mot مجاهد que nous rendons par *zèle*, nous paraît mis là pour مجاهدات. En effet on trouve les mots صاحب المجاهدات sur une médaille de Babour, dans les dessins de Gentil. On pourroit encore traduire *père de*

Moudjahed ; mais outre les raisons rapportées ci-dessus au sujet des mots *père de Modaffer*, nous devons faire observer que le fils et successeur de *Sekander-schah* s'appeloit *Gaiath-eddin*, et qu'aucun auteur oriental ne fait mention d'un prince du nom de *Moudjahed*.

Ceux qui connaissent l'histoire musulmane, n'auront pas été surpris des pompeuses épithètes que les rois du Bengale donnoient aux califes d'Egypte : ce sont celles d'imam ou pontife suprême, et de calife magnifique, titres également affectés aux anciens califes de Bagdad. On trouvera peut-être plus singulier, que les noms des quatre premiers califes ou successeurs de Mahomet, soient inscrits sur la médaille du n° IV. En voici la raison.

L'assemblage de ces quatre noms est ici la marque de la secte religieuse à laquelle appartenaient les nations musulmanes de l'Inde. On sait qu'entre les diverses sectes qui divisent la religion mahométane, il en est deux principales qui, aujourd'hui surtout, semblent dominer sur toutes les autres. Les uns sont les partisans exclusifs des droits de la maison d'Ali, les autres ceux qui reconnaissent comme également légitimes toutes les familles de souverains qui ont régi l'islamisme. Cette division remonte jusqu'au premier siècle de l'hégire. Quand Mahomet mourut, il ne laissait aucun fils ; le seul qui eût eu, par sa naissance, quelque droit à l'empire était *Ali*, mari de sa fille Fatime; malheureusement le droit de succession n'était pas alors établi en Arabie, comme il l'était ailleurs. Le fait

est qu'*Ali* ne succéda pas immédiatement à son beau-père. Il n'occupa le trône qu'après *Abou-bekr*, *Omar* et *Othman*. Aussi, dès ce moment, ses partisans commencèrent à soutenir, ainsi qu'ils le soutiennent encore à présent, qu'à lui seul devait appartenir l'autorité, et que les trois princes qui l'avaient précédé étaient des intrus et des usurpateurs. Ceux qui pensaient ainsi ne formaient pas le plus grand nombre. Les autres étaient d'avis qu'on laissât les choses comme elles étaient. Ils ne contestaient pas les droits d'*Ali* à la dignité de calife, du moment qu'il était reconnu comme tel par les provinces musulmanes ; ils demandaient seulement qu'on ne rejetât pas les trois autres, consentant à les regarder tous les quatre comme bons et légitimes califes. A ces disputes se mêlèrent des intérêts politiques et d'autres sujets de querelles dont nous ne pouvons pas parler ici. Il faut nous borner à dire que la cause d'*Ali* fut embrassée d'abord par les musulmans d'Arabie et de Mésopotamie, et que plus tard elle domina en Afrique, sous les califes *Fatimides*, qui se disaient issus de ce guerrier célèbre. Maintenant c'est en Perse qu'elle est surtout en honneur. La doctrine contraire, celle qui ne veut reconnaître aucune différence entre les quatre premiers califes, sous prétexte qu'ils étaient tous également bons, fut professée par les califes de Bagdad, et ensuite par ceux d'Égypte. C'est encore le sentiment des Turcs d'aujourd'hui. On conçoit donc que le sultan de Dehli et les autres princes musulmans de l'Inde, s'étant attachés à la doctrine des califes égyptiens, devaient aussi reconnaître les quatre

premiers califes ; c'est ce qu'ils ont voulu consacrer sur leurs médailles, et qui se retrouve sur plusieurs de leurs monumens, jusqu'à l'extinction de l'empire mogol par les Anglais. Quelquefois les noms de ces califes sont accompagnés sur les médailles d'une épithète honorable tirée des belles qualités qu'on leur attribue.

En général, rien de si commun en Orient que les épithètes ; il n'y a pas jusqu'aux villes musulmanes qui n'aient aussi les leurs. Sur le n° IV de nos médailles, il est question de *la ville la bien gardée*, épithète qui se rapporte probablement à *Sonarganou ;* c'est la même qui, encore aujourd'hui, sert à distinguer Constantinople et certaines capitales des états mahométans de l'Afrique. Sur le n° I, *Sonarganou* porte le titre de *brillante résidence* حضرة جلال. Le mot qui signifie *résidence* a été employé de tout tems avec le même sens par les princes musulmans de l'Inde pour relever leurs capitales. Ainsi, sur les dessins des anciennes médailles de l'Inde recueillis par le colonel Gentil nous lisons les mots : *résidence de Lahor, résidence de Dehli, résidence de Moultan*. Le même mot est aussi d'usage en Afrique. Rien de plus commun, par exemple, que les monnaies de Fez et de Maroc, sur lesquelles on le trouve. C'est une erreur de tous ceux qui ont eu à publier de ces médailles d'avoir lu حصن ou *château*, pour حضرة ou *résidence*. D'abord il est facile de se convaincre par ses yeux qu'ils se sont trompés même à s'en tenir aux dessins qu'ils ont donné de ces médailles ; mais de plus, si on prend la peine de

lire les pièces diplomatiques de ces contrées ; par exemple, celles qui ont été insérées par M. de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe*, on y trouvera le mot de *résidence*. La seule difficulté qu'on puisse nous faire est relative à l'épithète de جلال ou *brillante*, qui accompagne sur notre médaille le mot *résidence*. Nous sommes obligé d'avouer que ce mot ainsi employé nous était tout-à-fait inconnu. On en trouve pourtant d'autres à peu près semblables ; par exemple, au tome I, p. 414 de la *Chrestomathie arabe*, la ville de Maroc est qualifiée de *résidence sublime* حضرة علية. C'est comme nous disons en France *la bonne ville de Paris*. On pourrait nous objecter encore que les deux mots حضرة جلال ainsi construits, ne sont pas peut-être en harmonie avec les règles de la grammaire arabe ; aussi, ne voulons-nous pas défendre absolument notre manière de les interpréter. Il faut cependant se donner de garde de trop insister sur ces sortes de raisons. On aurait tort de croire qu'on ait jamais écrit la langue arabe dans l'Inde, comme elle le fut jadis à Bagdad, et à Bassora. Pour ne pas citer d'autorité nouvelle, on pourra remarquer sur la médaille n° IV, le mot *ville* privé de l'article, qui devait lui appartenir. Cette faute contre la grammaire est tout justement comme si pour dire en français *frappée dans la ville la bien gardée*, nous disions, en nous en tenant strictement à la langue arabe, *frappée dans ville la bien gardée*.

Voilà pour ce qui regarde ces cinq médailles ; dans

le prochain cahier, nous en donnerons la représentation avec quelques observations générales sur les médailles musulmanes à figures.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DE LA VILLE DE KHOTAN, *tirée des annales de la Chine et traduite du chinois, suivie de recherches sur la substance minérale, appelée par les Chinois* pierre de Iu, *et sur le* jaspe *des anciens;* par M. ABEL-RÉMUSAT. — Paris, in-8°, xvj et 240 pages (1).

PAR un préjugé assez généralement répandu, surtout parmi les géographes et compilateurs de profession, les Chinois passent pour n'avoir aucune idée des pays étrangers. Cent fois on a dit et redit qu'ils regardaient la Chine comme étant au milieu du monde, et tous les autres royaumes comme de petites îles qui l'entourent. Malgré les extraits géographiques des livres chinois, donnés par *Visdelou* et *Deguignes* père, de pareilles absurdités se répètent tous les jours. M. Abel-Rémusat s'est donc acquis un double mérite par la traduction de l'*Histoire de Khotan*, parce qu'elle ne peut manquer de détruire le préjugé qu'on a contre la géographie chinoise, et parce qu'elle jette un nouveau jour sur une partie de l'intérieur de l'Asie, qui nous était presque totalement inconnue.

---

(1) Se vend chez MM. DONDEY-DUPRÉ, rue St.-Denis, n° 46, au Marais; et rue de Richelieu, n° 67. — Prix: 4 fr. 50 cent; papier vélin, 9 francs.

Avant de m'occuper de son ouvrage, je crois devoir dire quelques mots sur la position géographique de *Khotan*, nommé *Khotian* par les Chinois, et donner quelques extraits des auteurs asiatiques, relatifs à cette ville, de même qu'aux provinces de *Kachghar* et de *Iarkand*, qui se trouvent dans son voisinage, et auxquelles elle a toujours appartenu.

Khotan, ville célèbre dans l'Orient par son musc et par la beauté de ses habitans, est placé dans les anciennes cartes sous le 37° 10' de latitude et 81° 18' de longitude orientale de Paris. Cette position fautive est celle qui lui était assignée dans les cartes de l'empire chinois, levées en partie par les jésuites, et publiées par ordre de l'empereur *Khang-hy*, vers la fin de son règne (1722). Dans ces cartes toute la partie de l'Asie intérieure, qui se trouve à l'occident de *Khamil* ou *Hami*, n'est figurée que d'après les notions vagues recueillies chez les *Kalmuks* et les *Mongols*, et d'après quelques itinéraires apparemment défectueux; de sorte qu'on n'y pouvait attacher que peu de confiance. *Khian-loung*, le petit-fils de *Khang-hy*, fit au milieu du siècle passé la conquête du royaume des *Euleuts*. Il envoya à plusieurs reprises les P. P. *Félix d'Arocha*, *Espinha* et *Hallerstein* dans ces contrées nouvellement soumises, pour y faire des observations astronomiques, et en lever une carte. Ils déterminèrent la position de quarante-trois endroits de la petite *Boukharie*, et trouvèrent que celle de *Khotan* ou d'*Ilitchi* était de 37° de latitude, et 35° 52' à l'occident de *Peking*, ou 78° 15' 30" à l'orient de Paris.

Leurs observations placent donc *Khotan* à 10' plus au sud, et à 3° 4' 30" plus à l'ouest, qu'il ne se trouve dans les cartes du célèbre d'Anville. C'est cette position qu'on peut regarder comme la seule véritable. Elle a été adoptée dans la grande carte de l'empire, publiée à *Peking*, en 1760, en cent quatre feuilles, par ordre de *Khian-loung* et sous la direction des jésuites (1). J'ai suivi cet exemple dans la petite carte de l'Asie, insérée dans l'*Asia polyglotta*, dans laquelle tous les endroits de la petite *Boukharie* sont placés d'après les observations des astronomes cités plus haut.

La géographie turque, imprimée à Constantinople sous le titre de *Djihân-numa*, donne une description curieuse de *Kachghar*, de *Iarkand*, de *Khotan* et de quelques autres villes de la petite *Boukharie*. Heureusement cette description n'a pas pu être extraite des ouvrages européens, qui se trouvaient entre les mains de l'auteur, et avec lesquels il a gâté son livre en grande partie. Je crois donc qu'on les verra ici avec plaisir; d'autant plus que M. le chevalier Jaubert a bien voulu revoir avec moi la

(1) M. *Morrison* donne, dans son *View of China*, une autre position à *Khotan*, savoir : 35° 16' de latitude et 34° de longitude occidentale de *Peking* (80° 7' 30" E. de Paris). Elle ne mérite aucune confiance, puisqu'elle n'est pas extraite de la géographie des *Mandchoux*, mais des notes qui accompagnent un petit planisphère en une feuille, publié à *Peking* en 1795. Ce planisphère, que j'ai examiné à Londres, a été fait par des Chinois; les missionnaires, membres du tribunal des mathématiques de *Peking*, n'y ont pris aucune part.

traduction sur le texte imprimé à Constantinople. Les latitudes et longitudes, prises dans les géographes arabes sont naturellement très-fautives, parce qu'elles ne sont pas fondées sur des observations astronomiques, mais calculées d'après des itinéraires et des relations de voyageurs.

كاشغر *Kachghar* (1) est le principal royaume de cette région (du *Turkestán*). Il s'étend considérablement en longueur et en largeur, et se trouve à quinze journées au nord-est d'*Andoudjan*. Ses limites septentrionales sont les montagnes du pays des *Mogols*, desquels descendent plusieurs rivières qui coulent vers le *Kachghar*. Au midi il a le pays de *Chach* et une partie du *Rikistan* (ou *du pays sablonneux*); à l'ouest, une branche des mêmes montagnes dont il vient d'être parlé, et qui est semi-sphérique. Les rivières qui découlent de cette chaîne se dirigent à l'orient. Tout le pays de *Kachghar* et de *Khotan* est situé au pied de cette montagne, qui va à l'orient jusque dans le pays des *Kalmaks*. Le royaume de *Kachghar* est terminé à l'orient et en partie au midi par une vaste plaine sablonneuse, remplie de forêts. On compte trois mois de chemin de *Kachghar* et de *Chach* au pays de *Thourfan*. Anciennement il y avait dans ces plaines des lieux habités; maintenant il ne reste que les noms de deux d'entre eux, savoir ceux de توب *Tsoub* et

---

(1) D'après les Observations des Jésuites envoyés par l'empereur *Khian-loung*, elle est sous le 39° 25' de latitude et 71° 15' 30" de longitude.

de كنك *Kenk*. Les autres sont ensevelis dans les sables, qui les ont couverts et entièrement ruinés. On chasse dans ces plaines des chameaux sauvages.

La ville de *Kachghar* est la résidence du roi, elle est située au pied de la montagne occidentale de laquelle sortent plusieurs rivières, qui arrosent les champs labourables. Une d'entre elles porte le nom de تمن *Temen*. Autrefois elle passait au milieu de la ville. *Kachghar* ayant été ruinée par *Mirza Abou-bekr*, elle fut rebatie par son ordre sur un des bords de la rivière, qui de cette manière passe aujourd'hui à côté de cet endroit. Dans le *Taqouim*, *d'Aboulfeda* on lit, d'après *Massoudi*, auteur du livre intitulé *Qanoun*, que le nom de *Kachghar* doit être écrit avec un ق *qaf*; que c'est une grande ville dont les habitans sont mahométans, et qu'elle porte aussi le nom de اردوكند *Ordou-kend*. Le *Cheikh Sa'ad-eddin* était originaire de *Kachghar*.

ياركند *Iarkand* (1), ville où il y avait une résidence royale, est située au 112° de longitude et au 42° 30' de latitude. Autrefois elle était grande, mais elle tomba peu à peu en ruines, et devint la retraite des bêtes féroces. Ensuite elle fut rebâtie par *Mirza Abou-bekr*, qui y établit sa résidence, ayant trouvé que l'air et l'eau convenaient à son tempérament. Ce prince y fit conduire des eaux et élever de beaux édi-

(1) 38° 19' latitude et 73° 57' 30".

fices. Il l'entoura d'une muraille de trente coudées de hauteur, et fit planter dans les environs 1200 jardins. Sous le rapport de l'irrigation des arbres et des jardins remplis de fleurs, il n'y a pas dans tout le pays de *Kachghar* un endroit comparable à *Iarkand*. L'eau y est excellente et abondante. La rivière qui y passe diminue au printems et augmente au milieu de l'été. On tire de son lit de la pierre de jaspe (*jaspis*). L'air de *Iarkand* n'est pas pur; mais dans tout le pays de *Kachghar* l'eau et l'air sont froids et sains, et les habitans jouissent d'une complexion vigoureuse. Quoique les fruits y abondent, il n'y a que peu de maladies; on ne retire pas un grand profit de ces fruits. La population se divise en quatre classes : l'une est celle des sujets (رعايا); l'autre des قوچين *Qoutchin*, qu'on appelle aussi soldats (*sipahi*); une autre, celle des tribus nomades (ايماق *aimaq*); et la quatrième est celle des gens de loi et des employés du gouvernement. Depuis *Iarkand* jusqu'à لاخوف كه *Lakhouf-keh*, il y a trois journées de caravane. Cet espace est rempli de rivières, d'arbres et de jardins. Après l'avoir parcouru, il reste dix journées de marche jusqu'à *Khotan*. A l'exception des stations, il n'y a sur cette route aucun lieu habité. Le pays est désert.

Ienghi-H'iszar, يكى حصار (la forteresse nouvelle), est un bourg proche de *Iarkand*, au 110° 30' de longitude et 42° 30' de latitude.

سنجو *Sandchou*(1). On met un *kesra* sur le س et un *dhamma*, sur le ج. C'est une ville éloignée à six journées au midi de *Jenghi-H'iszar*, à douze journées à l'occident de *Tubet*, et à la même distance à l'orient de *Kachghar*; de sorte qu'elle se trouve au milieu de ces deux endroits et de *Kichmir* (Kachemir), qui est tout droit vers le midi à quinze journées.

La ville de ختن *Khoten* (2), dont le nom est écrit dans le *Taqouim* (d'Aboulfeda) avec un *dhamma* sur le خ, est située à l'extrémité du *Turkestán*, au delà de يوزكند *Iouz-kend*. Il y a beaucoup de rivières. Elle se trouve au 116° de longitude et au 42° de latitude, d'après le *Taqouim*. L'auteur du livre des *Sept Climats*, dit que c'est une des villes les plus célèbres, mais maintenant ce sont ses ruines seules qui sont célèbres. Il passe par ce pays deux rivières, dont l'une porte le nom de قراتاش *Qara-tach* (3) (pierre noire), et l'autre celui de يورونك تاش *Iouroung-tach* (4) (pierre blanche), desquelles on tire du يشب *yecheb* (jaspis

(1) 36° 25' latitude, 76° 20' 30" longitude.

(2) Voyez sa position au commencement de cet article.

(3) 37° 10' latitude, 77° 53' 30" longitude.

(4) 36° 52' latitude, 78° 30' 30" longitude. Dans l'original turc ce nom est écrit ارونك تاش *Aroung-tach*; mais c'est une faute, puisqu'en Ouigour, *iouroung* signifie *blanc*, et que cette rivière porte encore aujourd'hui le même nom. تاش *Tach* est aussi une faute de copiste dans les deux noms des rivières, il faudrait écrire قاش *qach*, qui est la dénomination *ouigoure* du *Iu*, ou *Jaspis* des anciens.

ancien), que les habitans vendent avec avantage. La majeure partie des objets de commerce consiste en toile, en soie et en blé, qu'on recueille en abondance. Il s'y tient une foire une fois par semaine, le vendredi, où s'assemblent environ vingt mille personnes, qui viennent des environs.

اخسو *Akhsou* (1) est une ville royale à 110° 30' de longitude et à 44° de latitude, à sept journées au nord de *Ienghi-Hiszar*. Elle a été la résidence des rois de *Kachghar* et de *Iarkand*.

طرفان *Thurfan*, ville qui se trouve sur la route de *Samarqand* au *Khatai*, à dix-huit journées d'*Andoudjan*. Croyant *Thurfan* située au milieu du pays des *Mogols*, quelques auteurs ont prétendu que cette ville était entre *Kachghar* et *Khotan*. On compte vingt journées de là au *Khatai*.

Tels sont les renseignemens que le *géographe turc* fournit sur les villes de la petite *Boukharie*.

Une description chinoise des pays occidentaux, qui porte le titre de *Si-yu-ouen-kian-lou*, publiée à *Peking* en 1777, donne les détails suivans sur *Khotan*.

Khotian est une grande ville à la frontière des *Musulmans*. Il y a de cet endroit vingt journées au sud jusqu'au *Tubet* ultérieur. Au nord, 700 *ly*, jusqu'à *Iarkiang*. Vers l'occident, tout est couvert de montagnes très-hautes et de chaînes qu'il est impossible de

(1) 41° 9' latitude, 80° 27' 30" longitude E. de Paris.

franchir. Ces montagnes s'étendent jusqu'aux peuples qui habitent hors des limites de l'empire. A l'orient, il n'y a que des déserts sablonneux et des terrains marécageux, qui vont presque jusqu'au lac *Sing-sou-hai* (près de la source du fleuve jaune). Le pays est mauvais et gouverné par deux officiers supérieurs. Il n'y a que deux cent trente-deux hommes de garnison. Il dépend du commandant général de *Iarkiang*, qui a six villes sous ses ordres ; savoir : *Khotian*, *Youroung-kach*, *Kara-kach*, *Tsira*, *Karia* et *Takhobouï*. Chacune de ces villes a son *Akim-bek*. Ces *Akim-bek* ont le rang de la troisième ou de la cinquième classe ; ils forment ce qu'on appelle le conseil de *Khotian*.

Le terrain est plat et rempli de champs fertiles et bien arrosés dans un espace de mille *ly*. La population est considérable ; on y recueille beaucoup de pierres de *Iu* qu'on porte à *Iarkiang*. Les melons et d'autres fruits y viennent en abondance. Le peuple a des mœurs douces et simples ; il est sincère et n'aime ni la paresse ni la flatterie. Les hommes labourent les champs et les femmes s'occupent de travaux domestiques et du commerce. Elles cultivent les vers à soie. La soie des montagnes est la plus estimée. On en fait de très-belles étoffes qui ont beaucoup d'éclat, et qui sont très-recherchées. Anciennement *Khotian* portait le nom de *Iu-thian*. Les *Boukhares* appellent les Chinois *Khetan*. Comme sous la dynastie de *Han*, tous ces pays occidentaux étaient soumis à l'empire ; il paraît que des Chinois y sont restés établis, et que c'est

d'eux que descendent les musulmans de *Khotian.* C'est pour cette raison que les gens du pays appelaient cet endroit, ville de *Khetan*, dont on a fait par corruption *Khotian* (1).

Le même ouvrage donne l'itinéraire suivant de *Kachghar* à *Khotian*, qui fut celui des troupes chinoises pendant la guerre contre les *Euleuts*.

De *Kachghar*

à *Gousin-taskhoün*, ...	90 *ly*.
à *Dcha-boulak*, ...	80
à *Khoser-tsamroung*, ...	50
à la station *Gobi-nay*, ...	70
à *Gira-goudchas*, ...	70
à *Ierkiang*, ...	50
à *Poszu-tsian*, ...	70
à *Lokho-kerianggar*, ...	110
à *Goumatai*, ...	180
à *Goungdelik*, ...	90
à *Bian-urman*, ...	90
à *Khak-khach* ou *Khotian*. . .	110
Total.	1060 *ly* à 200 par deg.

Cet itinéraire correspond pour les distances avec la carte des Jésuites de 1760, et avec celle que j'ai ré-

(1) Ceci est une conjecture qui me paraît sans fondement, puisque le nom de *Khetan* est sans doute une corruption de *Khatai*, nom que les Orientaux donnent à la Chine septentrionale et à ses habitans. Ce nom dérive de celui des *Khitans*, qui avaient subjugué cette partie de la Chine, long-tems après l'extinction de la dynastie des *Han*.

digée pour mon *Asia polyglotta*, mise au net sous mes yeux par M. *Louis de L'Or*.

L'histoire de *Khotan*, traduite par M. Abel-Rémusat, forme le cinquante-cinquième livre d'une collection chinoise très-volumineuse, qui porte le titre de *Pian-i-tian*. Dans cette collection, on a rassemblé tous les faits relatifs aux nations étrangères, en les arrangeant chronologiquement, suivant l'ordre des dynasties sous le règne desquelles on a eu des rapports avec ces nations. M. Abel-Rémusat a presque entièrement conservé cette forme dans sa version française. Son but était de faire juger, par cet échantillon, de ce qu'on peut trouver dans les livres chinois, qu'on a, jusqu'à présent, extraits plutôt que traduits, et de la manière dont les faits y sont raisonnés. Il adoptera un système de rédaction plus resserré et plus conforme au goût européen, dans les traductions qu'il compte donner de l'histoire particulière des villes de *Ierkiang* (Iarkand), *Kachghar*, *Bichbalig* et de quelques autres pays situés entre le Tubet et la frontière de la Sibérie. Nous attendons avec impatience ces traductions, et nous engageons ce savant à les donner au public aussitôt que possible, pour faire disparaître des abrégés géographiques un amas d'absurdités, reçues à bras ouverts par les compilateurs, et entre lesquelles le double *Kachghar* occupe le premier rang. Le voyageur anglais, M. Elphinstone (1), ayant entendu parler de la ville

(1) Dans son livre (*Account of Caubul*), cet auteur place le pays

de *Kachghar*, dans le nord de la petite *Boukharie*, et du pays du même nom situé dans la partie méridionale de cette contrée, n'a pas su autrement combiner ces notions, que de supposer deux *Kachghar*. Il est cependant bien clair, que dans le premier cas il était question de la capitale, et dans le second du pays qu'elle gouverne.

D'après la description chinoise, *Khotan* paraît être une colonie hindoue. Son nom dérive des mots sanskrits *kiu-sa-tan-na* (kou-stana), qui signifient *mamelle de la terre*; et cette traduction a été trouvée juste par M. Chézy. Dans les anciens livres chinois, *Khotan* est ordinairement appelé *Iu-thian*, mais depuis le règne de la dynastie des *Mandchoux* on y a substitué le mot de *Khotian*, qui approche plus de la véritable prononciation de son nom. M. Abel-Rémusat remarque avec raison que *Khotan* ne peut venir du mot mongol *khoda*, qui signifie *ville murée*, et qui paraît être dérivé du sanskrit *kòtta* (fort); puisque le nom de *Khotan* se trouve déjà dans les relations chinoises antérieures au règne de *Tchinghiz-khan*, dans un tems ou les *Mongols* n'avaient pas encore dépassé le désert de *Gobi*, et n'habitaient qu'entre le lac *Baikal* et le fleuve *Keroulen* ou *Kerloun*.

La religion de *Bouddha* florissait déjà à *Khotan* avant l'ère chrétienne, et elle s'y est conservée jusqu'au moment ou les Turcs mahometans et conqué-

---

de *Kachghar* à l'ouest de *Badakhchan*, et dans sa carte à l'orient de la même province.

rans ont envahi toutes les villes de la petite *Boukharie*.

Ce qui rend cette description chinoise extrêmement précieuse, c'est qu'elle correspond parfaitement, pour la situation de cette ville et des pays qui y appartiennent, avec les relations mahométanes, que je viens de citer au commencement de cet article, et avec la manière dont les cartes chinoises, dressées d'après les observations des *PP. Félix d'Arocha*, *Espinha* et *Hallerstein*, figurent le pays et la direction des fleuves et des montagnes.

La chaîne des très-hautes montagnes appelées *Thsoung-ling* par les Chinois, commence à l'occident de *Kachghar*, où elle se sépare des montagnes neigeuses, appelées *montagnes célestes*, et se dirige vers le sud-ouest, pour se joindre à l'*Hindoukouch*, dont elle forme ensuite la continuation occidentale. Au sud du lac *Khach*, elle se joint aux montagnes *Kuen-lun*, sur lesquelles le *Houang-ho*, ou *le fleuve jaune*, prend sa source. Cette chaîne s'appelle, dans la langue du pays, *Tartäch-daban*. Le nom chinois *Thsoung-ling* signifie *chaîne des oignons*, parce que cette plante s'y trouve en abondance. *Thsoung* dénote aussi la couleur bleuâtre de l'oignon, et c'est pour cette raison que M. Abel-Rémusat a préféré traduire ce nom par *montagnes bleues*.

Le pays borné au sud et à l'ouest par la chaîne *Thsoung-ling* est fertile. Le climat y est favorable à l'agriculture et à la culture de la vigne et de la soie. Cette dernière production paraît y avoir été apportée par une princesse chinoise, qui épousa un roi de

Khotan. Ce fait n'est pas marqué dans les annales chinoises, qui sont en général très-exactes pour de pareils événemens. Il paraît donc qu'il a eu lieu pendant le tems de la division de l'empire, qui arriva après l'extinction de la dynastie des *Tsin*, ou l'an 419 de notre ère, et cette princesse appartenait vraisemblablement à la famille des *Wei septentrionaux*, qui ne possédèrent que le Nord de la Chine, tandis que le Midi de ce pays se trouvait sous la domination des *Soung*. On ne peut donc raisonnablement supposer que les Grecs et les Romains, du tems d'Auguste et de Trajan, eussent déjà reçu la soie (*sericum*, σὴρ) comme une production de *Khotan*, long-tems avant que les vers à soie et les mûriers y eussent été apportés de la Chine. Il paraît qu'on parlait alors dans ce petit royaume une langue dérivée de la même source que le sanskrit. On y aurait appelé la soie *kausôyam*, mot par lequel cette matière est désignée dans cette langue. La dénomination *sir*, originaire de la Chine (voyez ce journal t. II, page 244), n'aurait pas pénétré dans l'Occident, si la chose même y avait été apportée d'un pays où l'on parlait un dialecte *Hindou*.

Les bornes de ce journal ne me permettent pas d'extraire toutes les choses intéressantes qu'on trouve dans l'histoire de *Khotan*, traduite par M. Abel-Rémusat; mais je ne puis m'empêcher de présenter un rapprochement singulier entre les traditions conservées par les peuples de l'intérieur de l'Asie, et de celles qui sont rapportées par Hérodote d'après le récit des prêtres Egyptiens.

Une armée de *Hioung-nou* (Turcs) très-considérable vint faire une invasion dans le royaume de *Khotan*. Le roi de ce pays n'avait par de forces suffisantes pour s'opposer à l'ennemi. Il fit donc préparer un sacrifice aux rats du désert, et les supplia d'être ses auxiliaires. La même nuit il vit en songe un gros rat qui lui dit : « Vous avez réclamé notre secours ; » disposez vos troupes pour livrer bataille demain » matin, et vous serez vainqueur. » Le lendemain, le roi attaqua à l'improviste les *Hioung-nou*. Ceux-ci surpris voulurent monter à cheval et endosser leurs armures ; mais il se trouva que les harnois de leurs chevaux, les habits des soldats, les cordes des arcs, les courroies de leurs cuirasses, tout ce qui était fait d'étoffe ou de fil, avait été entièrement rongé et mis en pièces par les rats. Ainsi, privés de tout moyen de défense, ils tombèrent sous les coups de leurs ennemis. Leur général fut tué, et l'armée entière faite prisonnière. — Le roi de *Khotan* voulut témoigner aux rats sa reconnaissance pour un service si important : il construisit un temple, fit des sacrifices, et depuis ce tems on n'a cessé d'y faire des offrandes. Voilà l'extrait du récit asiatique, entendons à présent celui des Égyptiens, rapporté par Hérodote (II. 141).

« A la mort d'*Anysis*, un prêtre de Vulcain, nommé *Sethos*, lui succéda. Ce roi négligea beaucoup l'ordre des guerriers..... Lorsque peu de tems après, une armée nombreuse, commandée par *Sannacharib*, roi des Assyriens et des Arabes, vint attaquer l'Égypte, aucun des guerriers égyptiens ne voulut marcher. Le

prêtre-roi, inquiet de ce refus, et incertain du parti qu'il devait prendre, entra dans le temple de Vulcain, et vint déplorer aux pieds de la statue du dieu, les malheurs qui le menaçaient. Pendant qu'il exhalait ses plaintes, le sommeil s'empara de ses sens, et il lui parut voir en songe le dieu debout, près de lui, qui le rassurait, et lui promettait qu'avec le secours qu'il allait recevoir il n'aurait rien à craindre de l'armée arabe. Le roi se confiant à cette vision, rassembla tous ceux qui consentirent à le suivre, il marcha vers Peluse, qui est le point par lequel on peut pénétrer en Égypte, n'ayant avec lui aucun soldat, mais seulement un ramas de marchands, d'artisans, et de journaliers. Il était à peine arrivé, qu'un nombre infini de rats champêtres se répandit dans le camp ennemi, et, pendant le cours d'une seule nuit, rongea si bien les cordes des arcs, les carquois, et jusque aux attaches des boucliers, que l'armée, privée de toute espèce d'armes, fut contrainte de prendre la fuite le lendemain. Poursuivie par les Égyptiens elle perdit beaucoup de monde. En mémoire de cet événement, on voit dans le temple de Vulcain une statue de pierre qui représente *Sethos* tenant dans sa main un rat, avec cette inscription : « En me voyant, apprenez à révérer les dieux. »

Pendant mon séjour à *Irkoutsk* en 1806, on reçut un rapport du commandant d'*Okhotsk*, qui portait qu'une troupe innombrable de rats, ayant traversé la mer, était venue manger non seulement tout ce qui se trouvait dans les magasins du gouvernement, mais

les magasins eux-mêmes. Il paraît cependant que dans cette circonstance les rats n'étaient pas des alliés, mais qu'ils furent aidés dans leur entreprise contre les magasins.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Abel-Rémusat est une dissertation très-savante sur la *pierre de Yu* des Chinois, appelé *kach* ou *gach* par les peuples turcs et mongols. C'est le يشم *yechem*, يصب *yeseb* ou يشف *yechef* des Persans et des Arabes, et le *jaspis* des anciens. L'auteur a recueilli, avec beaucoup de soin, tout ce qu'il était possible de trouver sur cette production des hautes montagnes de l'intérieur de l'Asie. Il démontre avec une rare sagacité, qu'elle ne pouvait être la matière des précieux *vases murrhins*, et que ceux-ci devaient être du *spath-fluor* (fluate de chaux). Nous adoptons volontiers cette opinion qui nous paraît réunir en sa faveur le plus grand nombre de probabilités désirables. Nous remarquons en même tems, que ceux qui ont cru que les vases murrhins étaient de la porcelaine chinoise ignoraient, vraisemblablement, que l'invention de la porcelaine est d'une époque postérieure à celle où l'on fesait usage des vases murrhins à Rome; puisque cette invention ne date que du quatrième siècle de notre ère.

KLAPROTH.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Novembre 1823.

Les personnes, dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. Le Chevalier Bernardini, ancien officier-supérieur de la marine et géographe.
Le Comte de Bray, ministre plénipotentiaire, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Bavière.
Le Comte de Clarac, conservateur du Musée.
Œlsner, conseiller de légation de S. M. le roi de Prusse.
Le Comte de Pille, lieutenant-général.
Le Chevalier Quinque.
Le Révérend Marck Wilks.

Un membre fait observer que le nombre des associés correspondans s'est considérablement accru depuis l'établissement de la Société; qu'il comprend maintenant la plupart des personnes qui cultivent avec succès, hors de France, quelques parties du domaine de la littérature orientale, et qu'il est à désirer que, conformément à ce qui s'observe dans les autres sociétés savantes en France et à l'étranger, le conseil ne confère à l'avenir le titre d'associé correspondant qu'à des personnes qui auraient formellement marqué le désir de l'obtenir; et qui, par des ouvrages utiles, ou par des services rendus à la littérature

asiatique, mériteraient qu'il leur fût accordé. En conséquence, il propose d'adopter un article destiné à modifier la partie du réglement relative à la nomination des associés correspondans, en tant qu'elle dépend du conseil. Cet article est ainsi conçu :

« Les associés correspondans sont nommés par le conseil, sur une présentation faite par deux de ses membres. L'examen des titres de la personne proposée est renvoyé à une commission de trois membres, non compris ceux du bureau, laquelle, dans une séance subséquente, fait un rapport sur les travaux littéraires du récipiendaire, et les services qu'il a rendus ou qu'il peut rendre aux lettres orientales. »

Les conclusions de ce rapport sont mises en délibération dans le conseil qui prononce l'adoption ou le rejet de la proposition.

La proposition est appuyée par plusieurs membres. L'article, qui en est l'objet, est soumis à la délibération, mis aux voix et adopté.

M. le comte de Lasteyrie annonce que, dans la vue d'augmenter l'utilité de la traduction de *Mencius*, faite par M. Stanislas Julien, et dont l'impression a été arrêtée dans la séance du 4 août dernier, il a fait lithographier et imprimer à ses frais le texte même de cet auteur chinois, dans le but de contribuer à répandre et à faciliter l'étude de la langue chinoise.

Il propose au conseil d'arrêter que le texte et la traduction seront vendus ensemble, et que la traduction sera vendue au prix coûtant aux membres de la Société qui voudront l'acquérir, conformément aux réglemens; en s'engageant lui-même à leur donner le texte au prix réduit, tel qu'il sera fixé pour les libraires. Cette proposition est agréée par le conseil, dont plusieurs membres expri-

ment à M. de Lasteyrie leurs remercimens pour l'entreprise utile qu'il annonce.

M. Capefigue termine la lecture de ses *Extraits de l'Alexiade d'Anne Comnène*, relatifs aux Croisades.

M. Fresnel lit un *Mémoire sur l'Éducation chez les Chinois.*

M. Klaproth lit une *Note sur les Ambassades à la Chine.*

M. Morénas est admis à présenter *des Observations* sur l'analyse des *Oupnek'hat*, par M. le comte Lanjuinais.

M. le comte Lanjuinais donne des explications verbales sur plusieurs points des observations précédentes.

M. Allier d'Hauteroche lit un *Mémoire sur une Médaille anecdote de Polémon I, roi de Pont.*

Ouvrages offerts a la Société.

Par M. Garcin de Tassy : 1° *Traité d'Orthographe arabe*, en turc, un manuscrit in-18 ; 2° *Petite Grammaire arabe*, en arabe, un manuscrit in-18 ; 3° *Traité de Grammaire*, *etc.*, par Abou-elhousn-elmaleki-echchazi, un manuscrit in-8° ; 4° *Petit Vocabulaire persan, turc et arabe*, un manuscrit in-8° ; 5° *Recueil d'Historiettes, de Chansons, etc.*, en arabe, manuscrit oblong. — Par M. Agoub : *Discours historique sur l'Égypte*, une broch. in-8°. — Par M. Albert de Montémont : *Lettres sur l'Astronomie*, en prose et en vers, 4 vol. in-18. — Par M. de Hammer : *Motenebbi der grosste arabische Dichter*, 1 vol. in-8°. — Par M. Klaproth : *Lettre à M. Champollion jeune, relative à l'affinité du Cophte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe*, une br. in-8°. — Par M. le comte Fabre de l'Aude : *Réflexions Philosophiques et morales*, italien et français, 1 vol. in-12. — Par M. Le-

tronné : *Lettre à M. Maltebrun sur quelques locutions grecques dans un décret des habitans d'Olbia* (extrait des Annales des Voyages), une broch. in-8°. — Par M. le chevalier Bernardini : *Discours sur la Langue illyrienne et sur le caractère des peuples de la côte orientale du golfe Adriatique*, une broch. in-8°. — Par M. Morénas : *Vocabularies of Indian Languages* (Amérique septentrionale), une broch. in-8°; *Des Castes de l'Inde*, ou *Lettres sur les Indous*, une broch. in-8°.—Par M. Lee : *Vetus testamentum Syriacè*, Londres 1823, 1 vol. in-4°. —Par M. Mihanovich : *Zusammenstellung von 200 laut und Sinnverwandten Wœrtern der Sanskrites und Slawischen*, une broch. in-4°.

RÉCLAMATION.

Dans les Archives pour l'histoire, la littérature et les arts, qui paraissent en Allemagne, M. *Mihanovich* a inséré une comparaison très-bien faite entre les mots sanskrits et ceux des langues slaves. Il y cite une brochure publiée à Saint-Pétersbourg en 1811, sans nom d'auteur, et qui porte le titre : *Rapports entre la langue sanskrite et la langue russe, présentés à l'Académie russe*. Il l'attribue à M. *Frédéric d'Adelung*, neveu du célèbre *J. Ch. Adelung*. Quoique je ne sois pas l'auteur de cette brochure, publiée pendant mon absence de Saint-Pétersbourg, j'ai imprimé à Berlin, en 1812, une réclamation sous le titre *Suum cuique*, contre son éditeur. J'y déclare que la plus grande partie des rapprochemens entre le sanskrit et le slave, produits par l'anonyme, m'appartenait, et que je les avais communiqués manuscrits (en 1809) à plusieurs personnes de marque à Saint-Pétersbourg, de même qu'à *M. d'Adelung*. J'ai aussi démontré le peu de fondement de plusieurs

articles ajoutés aux miens par l'éditeur, qui a vraisemblablement voulu « développer les indications données par moi. » Néanmoins la brochure en question a, jusqu'à présent, passé pour être l'ouvrage de M. *d'Adelung*, sans doute, parce qu'elle a été répandue par ses soins. Il s'est tu sur cet objet, mais moi je revendique comme mon travail la majeure partie du contenu des *Rapports* mentionnés, en laissant la rédaction et les *développemens* à l'éditeur, que je désire ne pas connaître.

KLAPROTH.

Meng-tseu seu Memcium, philosophum, inter Sinas, juxta Confucium, ingenio et dictionis elegantiâ prœcellentem, è sinico textu, ad verbum latinè convertit, atque ad fidem tartaricæ versionis accuratè recognitum, notis perpetuis ex optimis interpretibus depromptis, illustravit S. Julien.

C'est-à-dire,

Meng-tseù ou *Mencius*, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius, traduit littéralement en latin, revu avec soin sur la version tartare-mandchoue avec des notes perpétuelles tirées des meilleures commentaires, par S. Julien (1).

Depuis la publication du Dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glemona, et des premières parties du Dictionnaire chinois-anglais du docteur Morrison ; depuis surtout que les principes de la langue chinoise sont enseignés au collége royal de France, et exposés dans des *élémens* simples et méthodiques, il ne manque plus aux étudians, pour pouvoir se livrer avec succès à l'étude de cet idiome célèbre,

---

(1) Prix : papier ordinaire, pour les souscripteurs, 13 fr.; pour le public, 16 fr. Papier vélin, pour les souscripteurs, 22 fr.; pour le public, 26 fr.

que quelques ouvrages publiés textuellement et accompagnés de traductions littérales, sorte de secours absolument indispensable pour faire des progrès dans la connaissance d'une langue et des auteurs qui s'en sont servis. Pour le chinois, on ne possède encore en Europe qu'un seul texte un peu étendu, l'*Invariable milieu*, publié en chinois, en mandchou et en latin, par M. Abel-Rémusat; et ce texte, qui n'a que 42 pages in-4°, est loin de suffire à l'explication, pendant une seule année, du cours du Collége de France.

M. Stanislas Julien a donc cru rendre un service aux amateurs de la langue et de la philosophie chinoises, en publiant un livre entier qui, comme l'*Invariable milieu*, fait partie de ceux de l'école de Confucius, mais qui est beaucoup plus considérable. Il a choisi celui du philosophe *Meng-tseu* ou *Mencius*, ouvrage qui n'est pas moins remarquable par l'élégance du style et la beauté de la doctrine, que par l'abondance et la variété des matières qui y sont traitées. *Mencius* est estimé des Chinois presqu'à l'égal de Confucius, et l'éloge qu'en fait M. Abel-Rémusat, dans la Biographie universelle, prouve que cette estime est bien fondée. Il n'en existait encore qu'une seule traduction, ou pour mieux dire une paraphrase, faite en latin par le P. Noël, et le style de ce missionnaire est si mauvais qu'on peut à peine en soutenir la lecture. L'étude assidue des meilleurs commentaires, la comparaison que M. Julien a pris soin de faire entre le texte chinois et l'excellente version mandchoue que *Khian-loung* en a fait publier, ont fourni à M. Julien les moyens de saisir le sens, même dans les endroits les plus difficiles, et c'est à cette double source qu'il a puisé les notes et éclaircissemens qu'il a ajoutés à sa nouvelle traduction; celle-ci étant particulièrement destinée aux étudians, M. Julien a voulu qu'elle fût aussi littérale que possible. Il a poussé le scrupule à cet égard

jusqu'à rendre constamment un mot chinois par un mot latin, ou par plusieurs mots réunis par un tiret, sans rien changer à la construction. Elle a donc tout le mérite que pourrait avoir une version interlinéaire; le conseil de la Société-Asiatique, auquel l'auteur l'avait soumise, l'a fait examiner par une commission, et, sur le rapport qui lui en a été fait, il a arrêté qu'elle serait imprimée sous ses auspices. (*Voyez* le Journal Asiatique, t. III, p. 116.)

Le texte du livre de *Meng-tseu*, fidèlement calqué sur une belle édition chinoise, et reproduit par la lithographie, formera 292 pages, format grand in-8°. Rien n'a été négligé pour qu'il offrît aux étudians tous les moyens pour se perfectionner rapidement dans l'intelligence du style des livres de Confucius.

Vers composés par le roi actuel de Maroc, et qui se récitent tous les matins au haut des minarets, à la suite de l'invocation que l'on y fait entendre pour appeler les vrais-croyans à la prière. — Nous les donnons ici imprimés selon l'orthographe adoptée dans l'Afrique occidentale.

الحمد لله وحده
ذهب الليل مدبرا بظلام
واتا الصبح مقبلا بضيآء
فللذى الملك لا شريك له الحمد
على ما افاد من نعمآء

Gloire au seul Dieu.

La nuit fuit et fait disparaître les ténèbres avec elle, et l'aurore en lui succédant, ramène la lumière.

Hommage à celui qui est le roi, l'unique par excel-

lence, et que grâces lui soient rendues pour tous les bienfaits qu'il verse sur nous.

Le secrétaire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Lisbonne, dans son dernier compte annuel, a présenté à cette compagnie deux ouvrages laissés manuscrits par feu le professeur d'arabe *F. J. de Souza*, déjà connu avantageusement par ses ouvrages sur la littérature arabe. Le premier est une *Revue chronologique* des souverains qui régnèrent en Afrique depuis l'an 145 de l'Hégire jusqu'à nos jours, avec le résumé historique de chaque dynastie, de son origine, et des événémens les plus mémorables de chaque règne. Le second est un *Recueil de renseignemens* sur la première entrée des Maures en Espagne, et la conquête de ce royaume, puisés dans les auteurs arabes, surtout dans l'histoire écrite par *Abou'labbas-Ahmed*, sous le titre de *Nafahat* (Odeur suave). Une commission a été chargée d'en soigner l'impression.

Il a paru à Calcutta un nouveau journal intitulé : *Le Magasin oriental*, ou *Revue de Calcutta pour la littérature nationale et étrangère* (Calcutta's review of domestic and foreign literature).

Le missionnaire W. Ward, si connu par ses travaux scientifiques sur l'Inde et les Indiens, ainsi que par le zèle qu'il a montré pour propager l'Évangile chez ces peuples, et pour faire traduire les livres saints dans leur idiome, est mort du *cholera-morbus*, le 7 mars 1823, à Calcutta, après trois jours de maladie. Le principal ouvrage de ce savant respectable, intitulé *A view of the his-*

tory, literature and mythology of the Hindoos, including a minute description of their manners and customs and translations from their principal works, contient une multitude de renseignemens intéressans et qui paraissent puisés aux meilleures sources. On y désirerait souvent plus d'ordre et de critique; mais ce n'en est pas moins un livre très-utile. Imprimé pour la première fois à Serampore, en 1807, en 3 vol. in-4°, il a été réimprimé dans la même ville en 1818, avec beaucoup de corrections, et abrégé en quelques parties. Il a été aussi reproduit par les presses de Londres.

Il s'est formé à Benarès une Société littéraire composée sur le modèle de l'Académie de Calcutta, et destinée à lui servir d'auxiliaire.

Dans sa Séance du 26 décembre 1822, la Société Asiatique de Calcutta a reçu un très-grand nombre de monnaies et de dessins doubles, qui faisaient partie de la belle collection recueillie par les soins du feu colonel Mackenzie, (Voyez le Journal Asiatique, T. I, p. 24), qui doit être prochainement envoyée en Europe, pour y être déposée dans la bibliothèque des directeurs de la compagnie des Indes. Ces monnaies en or, en argent et en cuivre, sont au nombre de six cent soixante-neuf : la plupart appartiennent au Dekan ou Inde Méridionale. Parmi elles, il y a trente-deux pièces musulmanes en argent et vingt-huit médailles grecques ou romaines. Les dessins, qui sont très-nombreux, représentent des objets d'histoire naturelle, des monumens, des sculptures et d'autres antiquités.

Le colonel W. Franklin transmet à la Société une antique médaille qu'il regarde comme fabriquée par les *Djaina* ou sectateurs de *Bouddha*, et qui a été trouvée dans les environs de *Bhageulpour*.

Dans la même Séance on a décidé d'envoyer à la Société Asiatique de Paris un exemplaire de la collection complète des *Recherches Asiatiques*, dont le 14e volume vient de paraître.

Le secrétaire, M. Wilson, donne lecture d'un Mémoire sur la poésie dramatique des Indiens, qui contient un grand nombre de fragmens des plus célèbres compositions de ce genre, tels que le Poème pastoral de *Sacontala*, traduit en anglais par W. Jones, et reproduit en français par M. Bruguière de Sorsum, dont nous déplorons la perte récente (Voyez ci-devant p. 252); le *Prabadha-Tchandrodaya* (le lever de la lune de l'intelligence), poème moral traduit par le docteur Taylor; le *Mritchalatica*, dont il a déjà paru plusieurs extraits dans les journaux relatifs à la littérature indienne. Les Indiens comptent vingt-huit sortes différentes d'ouvrages dramatiques. Un de leurs plus célèbres écrivains en ce genre est *Bhavabhouti*, qui paraît avoir vécu dans le huitième siècle de l'ère chrétienne. On compte parmi ses poèmes, le *Malati-Madhava*, dont M. Colebrooke a donné une analyse dans le 9e volume des Recherches Asiatiques; et le *Outtara-Ramatcharitra*, ou l'Histoire de Rama après la conquête de Lanca et la délivrance de Sita.

OUVRAGES NOUVEAUX.

ANGLETERRE.

A Grammar of the Persian language, originally composed by sir W. Jones; eight edition, with much new matter, and examples from Persian authors; by Samuel Lee, professor of Arabick in the university of Cambridge; in-4°. Prix 25 fr. cartonné.

Le savant professeur M. Lee a rendu un véritable ser-

vice à la littérature orientale, en publiant cette excellente édition de la Grammaire la plus simple et la plus connue de la langue harmonieuse des Persans, édition qu'il a enrichie d'améliorations notables et d'additions importantes. Parmi les additions nous avons remarqué des notions sur la grammaire arabe qui pourront suffire à ceux qui se bornent à étudier le Persan, et des modèles d'écriture persane fournis à l'auteur par M. Wilkins. Nous devons dire aussi que M. Lee a eu soin de marquer dans les textes persans les voyelles brèves, ce qui est nécessaire pour fixer la véritable prononciation, et est indispensable pour les commençans. G. T.

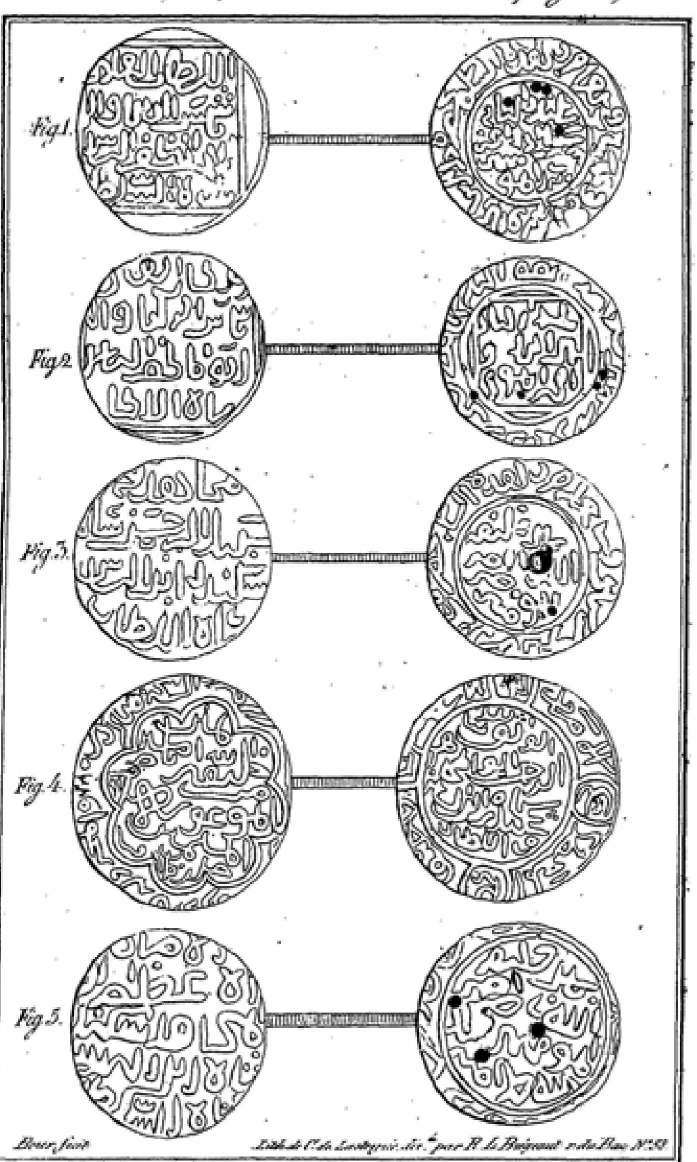
Vetus testamentum Syriace, eos tantum libros sistens qui in canone hebraico habentur, ordine vero, quoad fieri potuit, apud Syros usitato dispositos, in usum ecclesiæ Syrorum Malabarensium, jussu societatis biblicæ, recognovit ad fidem codicum manuscriptorum emendavit edidit, S. Lee, A. M., Londini, 1823, in-4°.

Jewish, oriental and classical Antiquities, ou Antiquités juives, orientales, et classiques, contenant des éclaircissemens sur l'Ecriture-Sainte, etc. Londres, in-8°, 1823.

ALLEMAGNE.

Geschichte des Islam und seiner Bekenner, ou Histoire de l'Islamisme et de ses adhérens, les Arabes, les Persans, etc., avec le récit de l'origine et des progrès de la secte des Wahabites, par Amédé Wiesner. Leipsick, 1823, in-8°.

Motenebbi, der grosste Arabische Dichter, zum ersten mahle ganz uebersezst, ou Motenebbi, le plus grand des poètes arabes, traduit en totalité pour la première fois, par M. de Hammer. Vienne, 1823, in-8°.



Publié par Demeter-Dupré et fils, Imp. Lith. r. St Louis au Marais et r. de Richelieu N° 67.

(Décembre 1823.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DE L'ÉDUCATION CHEZ LES CHINOIS,

Par M. Fulgence Fresnel.

(IIe Article.)

SECONDE PARTIE.

1. La base de nos études, dit l'auteur chinois, est la résolution d'apprendre, et cette résolution ne vaut qu'autant qu'elle est ferme et persévérante. Lorsqu'elle est telle, on devient nécessairement savant. Si cette résolution est fortifiée par l'espoir d'égaler les sages de l'antiquité, elle n'en est que meilleure. L'auteur appuie son opinion de trois traits d'histoire qui font voir la puissance d'un ferme propos, et termine par une maxime qui revient à celle-ci: « Une volonté arrêtée commande aux choses. »

2. Ce qu'il appelle « Le véritable secret pour apprendre, consiste à tenir un journal d'étude que l'on repasse tous les dix jours ou tous les vingt jours. C'est par ce moyen, dit *Tseu-hia* dans le *Lun-yu*, qu'on acquiert journellement des connaissances nouvelles, et qu'on prévient chaque mois l'oubli de ce qu'on a précédemment appris. De toutes les bonnes

manières d'étudier, il n'y en a point de meilleure que celle-là.

3. Que l'étudiant qui ne fait pas tout son possible pour s'instruire, se demande comment il remplira sa tâche lorsqu'il sera enfermé dans la salle des examens. Qu'il songe combien amère sera sa douleur, dans quel embarras cruel il se trouvera, quand un sujet lui sera proposé dont il n'entendra pas le sens. Que l'étudiant paresseux réfléchisse encore au rôle qu'il joue dans la compagnie de ses amis; tandis que ceux-ci conversent dans un style élégant, le sien est grossier et vulgaire, et si par fois on dit un bon mot devant lui, il y demeure étranger et n'en comprend ni le sens ni le sel.

. . . .

6. Notre auteur recommande aux étudians de ne point passer d'une section à une autre dans la lecture d'un livre, avant d'avoir approfondi la première. En se conformant à ce précepte, dit-il, ils auront le tems de distiller la pure essence du savoir. Que si on lit à l'aventure, sans laisser au cerveau le tems nécessaire pour opérer la décoction de ce chapitre-ci, ou la distillation de celui-là, la lecture reste sans fruit. Que l'étudiant ait un étui bien fermé pour les livres qu'il ne doit pas encore lire; qu'il ne laisse qu'un volume à la fois sous ses yeux, et qu'il attende pour en prendre un autre que la décoction du premier soit opérée dans son esprit.

En distillant ainsi par ordre les principes de la science, il atteindra par le cours naturel des choses le but de ses études. Car dans toutes les affaires du siècle,

il n'y a rien de plus funeste que le mélange et la confusion. Si l'on ne se tient pas en garde là-contre, on aura toutes les peines du monde à venir à bout d'un ouvrage quelconque, et quand même on en viendrait à bout, il n'aurait pas ce fini qui constitue l'excellence.

7. Quand vous lisez une section d'un livre, donnez-y toute votre attention, et ne vous permettez point de songer à une autre. Une chaudière d'eau, après avoir été long-tems exposée au feu, finit par bouillir. Mais si avant que le liquide ne soit entré en ébullition, vous l'ôtez pour en mettre d'autre à la place, quelque soit la quantité d'eau que vous fassiez chauffer ainsi, vous n'en ferez jamais bouillir une goutte. C'est ainsi que les hommes qui aspirent à des connaissances universelles, font une grande dépense de chaleur, mais ne mûrissent rien.

8. J'ai toujours remarqué que l'homme qui veut tout embrasser, compte trop sur la vivacité et la pénétration de son esprit. Les chapitres et les volumes lui passent sous les yeux, et coulent de sa bouche comme l'eau d'un torrent; mais applique-t-il jamais son esprit à extraire l'essence d'un sujet? et s'il ne le fait pas, que lui sert d'avoir beaucoup lu? *Un peu* d'une qualité supérieure vaut mieux que *beaucoup* d'une qualité grossière. L'ancien réglement militaire portait que la force des armées consiste dans la discipline, non dans le nombre. Je crois cette maxime applicable à l'étude.

9. La première chose à faire quand on veut étudier

avec fruit, est de chasser les pensées étrangères à ce qu'on étudie. Alors seulement on peut comprendre un sujet à fond et s'en souvenir long-temps. Supposez l'estomac d'un homme rempli d'herbes et de légumes de toute espèce ; quand on lui présenterait les mets les plus exquis, il ne pourrait pas les absorber ; il faut auparavant qu'il digère et rejette en partie les mets grossiers dont il s'est chargé le ventre. Il en est ainsi des pensées étrangères à l'étude, et ces pensées ne nous viennent pas seulement de la poussière du monde, mais aussi des livres où il y a tant de choses inutiles.

10. Pour faire des progrès dans l'étude, une faculté importante est requise, et c'est celle en vertu de laquelle nous appliquons nos connaissances. Cette faculté dépend de l'aptitude à voir toutes les faces et à saisir tous les rapports des diverses parties d'un sujet, de telle sorte qu'en entendant ceci, on en conclut cela. Pour arriver à ce point, il faut classer les choses que l'on apprend d'après leur nature, et trouver les rapports des classes collatérales. Cette condition remplie, lorsqu'on possédera une section on en saura dix, et lorsqu'on en saura dix on en possédera cent ou mille. Mais il y a des gens qui, après avoir lu un grand nombre de livres, s'en tiennent stupidement aux mots et aux phrases. Ceux-là sont incapables de profiter des trésors qu'ils amassent, et de les employer à propos dans une circonstance donnée. Aussi valent-ils moins que ceux qui, sans avoir lu autant

qu'eux, à beaucoup près, possèdent les qualités dont j'ai parlé.

11. Un usage profitable pour les personnes qui ont des occupations étrangères aux études littéraires, est de faire un bon choix de deux volumes pris, l'un dans la littérature ancienne, l'autre dans la littérature moderne, et de les avoir constamment sur leur table pour les étudier dans leurs momens de loisir. Si au lieu d'adopter cet usage, ces personnes attendent pour se livrer à l'étude qu'elles soient tout-à-fait libres pendant plusieurs mois de suite, il arrivera que la multiplicité et la complication des affaires humaines mettront sans cesse un nouvel obstacle à leur envie. Mais le tems fuit comme la flèche. En un clin d'œil, un mois s'est écoulé, puis un autre, et voilà que l'année touche à sa fin. Cependant on n'a point encore ouvert un livre. Tel est l'effet de l'habitude du retard.

12. Il est deux obstacles principaux au succès des études, la diminution journalière de la mémoire, et l'accroissement journalier des affaires. Voilà ce qui fait que la vie se passe en vain, et que les cheveux blancs surprennent des têtes vides; cela est déplorable, cela est digne de tous nos regrets et de tous nos soupirs.

13. Que l'étudiant commence sa journée à la cinquième veille (entre 3 et 5 heures du matin). Cette première partie de la matinée est bien des fois plus avantageuse que la seconde (depuis 7 jusqu'à 11), et que tout le reste du jour.

14. En étudiant, il faut se tenir en haleine ou dans

un état d'excitation continue ; il faut être tout yeux et tout attention, comme un général d'armée en un jour de bataille, ou comme un juge criminel siégeant sur son tribunal. On ne doit pas se permettre le moindre assoupissement ou la plus petite négligence.

15. Qui veut faire de bonnes études doit redouter les causeries, les affaires triviales, et surtout se défendre de celles qui ne le regardent pas. Ces sortes d'occupations dissipent les facultés de l'ame, et l'écartent de sa voie. Elles ne sont pas seulement inutiles, mais dangereuses.

16. Il faut travailler sans intermittence pendant dix jours ou cinq jours au moins.

17. En général

Pou pa chao, pou pa hoan;
Tchi pa i pou, chi han.

Ce qui veut dire :

Ne craignez point le peu non plus que la lenteur,
Mais bien dix jours de froid contre un de grande ardeur.

La bonté de ce précepte est prouvée par l'expérience de tous les peuples. Car on sait qu'en voyage, il vaut mieux marcher doucement et d'une manière continue, que d'aller très-vite pendant un temps, pour s'arrêter ensuite. De là le proverbe :

Pou pa man
Tchi pa tchan.

Ne craignez point d'aller doucement ; craignez seulement de vous arrêter.

Que ce proverbe a raison ! s'écrie l'auteur chinois.

18. Quand après avoir étudié long-tems on se trouve abattu, il faut fermer son livre, puis se dissiper un peu, afin de récréer les esprits animaux, et avec eux la vue et l'esprit. Par ce moyen on rétablira le ressort du travail, et l'on se trouvera bientôt en état d'embrasser son sujet. Que si l'on s'obstine à labourer stupidement et tristement, l'intellect s'obscurcira, et si l'on est faible de corps on se rendra malade.

19. *Tchou-wen-koung* a donné cet avertissement: « Ne dites pas : Si je n'apprends ceci aujourd'hui, je l'apprendrai demain ; si je n'apprends ceci dans l'année, je l'apprendrai l'année prochaine ; car quand les jours et les mois se sont écoulés, l'année n'est plus à votre disposition, et quand un ignorant s'écrie : « Hélas me voilà vieux ! » à qui la faute ? Voilà ce qu'a dit *Tchou-wen-koung*, et moi je dis : Les deux mots *faites toujours* expriment la seule condition des bonnes études, au lieu que ces quatre mots *attendez jusqu'à demain* empêchent tout le succès de la vie. Sachez donc apprécier le tems.

20. L'étude des lettres avait originairement pour objet d'acquérir une connaissance exacte des principes de la raison, afin d'en faire la règle de sa conduite. Pour remplir cet objet, il faut se faire mentalement l'application de chaque précepte, et s'y conformer dans les affaires journalières. Alors seulement on peut dire que l'étude est avantageuse. Mais si l'on n'a pour but que de battre la science, comme un chasseur bat la plaine, ou de passer pour savant et de

faire des provisions pour la conversation, on demeure bien loin du terme des études. Que si l'on étudie pour usurper une réputation littéraire, et à l'aide de cette réputation, des richesses et des honneurs, avec le dessein bien arrêté de mettre de côté les principes puisés dans les bons livres, aussitôt qu'on aura obtenu un poste élevé, et même de se conduire d'une manière toute opposée, cela est encore pis.

21. Bien qu'on ne doive ni interrompre ni différer ses études, encore ne doit-on pas s'y livrer avec trop d'ardeur ou d'empressement. Car en supposant qu'un homme puisse faire dix lieues par jour, il pourra fournir un long voyage, à raison de sept ou huit lieues par jour; tandis que s'il dépasse ses forces, et fait plus de dix lieues en partant, il se trouvera incapable de continuer; c'est ainsi que les personnes qui lisent du matin au soir, finissent par se rendre malades à force de lire. « J'ai étudié sans succès, dit l'auteur chinois, depuis l'âge de six ans jusqu'à l'âge de seize ans, c'est-à-dire pendant une période de dix années, car mon esprit était obtus, et j'oubliais à mesure que je lisais; alors je m'indignai contre moi-même, et je fis des efforts véhémens et je travaillai plus dur que jamais. Mais au bout de peu de tems je tombai malade, et après une année de langueur, ma vie fut en danger; enfin je ne parvins à me rétablir qu'à force de soins. Que ceux qui pèchent par un excès de diligence, apprennent de moi à se tenir dans de justes bornes.»

22. Quand on s'est fatigué à lire, il faut donner de l'exercice au corps en remuant les épaules de haut et

de bas, de droite et de gauche, de l'avant et de l'arrière et à plusieurs reprises. Par ce moyen, la circulation du sang se rétablit, les esprits animaux reprennent leur activité, et l'on sentira un bien-être et une hilarité capables de prévenir les maladies. C'est ce que l'on appelle en termes de médecine gymnastique chinoise, *Lo-lou-chouang-kouan*, c'est-à-dire *le double mouvement du virevaut*. Cet exercice est très-propre à préserver le corps de toute influence froide et maligne alors qu'on s'est exténué par une lecture trop prolongée.

23. Si en jetant les yeux sur un livre, soit de grand matin, soit à la chute du jour, vous ne distinguez pas bien les caractères, attendez pour lire, la lumière du jour dans le premier cas, ou celle de la lampe dans le second. De cette manière vous ne vous gâterez pas la vue. Mais si vous faites violence à vos yeux en cherchant à lire à une lumière faible, vous leur ferez par là beaucoup de mal, et vous perdrez peut-être avant l'âge la netteté de perception visuelle.

Quand vous ne lisez pas et n'avez rien à faire, laissez tomber vos paupières et fermez les yeux; c'est le moyen de les fortifier. Après cela, si vous voulez lire ou faire quelque chose, il n'y aura point d'inconvénient à exercer votre vue; vous la conserverez ainsi dans toute sa force jusque dans un âge avancé. Mais gardez-vous d'employer la lumière céleste à des choses inutiles.

C'est sans doute un moyen assuré de faire de grands progrès dans la science morale, que de lire tous les

soirs à la lampe; mais si l'on pousse ses lectures trop avant dans la nuit, les esprits animaux en souffriront. Le lendemain on se trouvera encore plus fatigué que la veille, et l'on reconnaîtra (contrairement à ce qu'on avait cru) que l'excès de diligence est préjudiciable aux études. Si dans ces circonstances on s'obstine à faire sa tâche, on tombera malade. Quand on ne se couche point à minuit, le sang ne retourne point au foie, et quoique on ne s'en aperçoive pas, tant que le sang et la force vitale sont dans un état prospère, on s'en ressent plus tard d'une manière cruelle.

25. L'étudiant, quelque pressantes et nombreuses que soient ses occupations domestiques, lira chaque jour quatre ou cinq sections écrites dans le style moderne, afin que l'élégance littéraire soit toujours présente à ses yeux et à son esprit. Cela sera pour lui d'un grand avantage.

26. En approchant du tems des examens, un étudiant doit éviter particulièrement de travailler avec trop d'ardeur. Qu'il choisisse vingt ou trente sections de la meilleure composition, et les ressasse doucement dans sa tête, jusqu'à ce qu'il en saisisse l'esprit et en goûte les beautés. Cela lui donnera des forces pour l'examen.

27. En ce qui concerne une collection de livres, la chose importante n'est pas leur nombre, mais l'aptitude à les choisir et les étudier. J'ai rencontré souvent dans le monde des gens qui avaient accumulé dix mille volumes dans leur bibliothèque, sans en avoir jamais lu plus de dix. Ces gens-là se contentent

d'acheter des livres et de les placer sur des rayons ou dans des étuis comme autant de curiosités faites pour amuser les yeux. Ils ont des livres fraîchement reliés que la main n'a jamais touchés, que l'œil n'a jamais lus. Mais que sont-ils auprès d'un pauvre lettré qui, pour quelques pièces de cuivre, achète un livre qu'il emporte chez lui, et ne le quitte plus qu'il ne s'en soit pénétré?

Observations générales sur les médailles musulmanes à figures, par M. Reinaud.

Parmi les médailles musulmanes, postérieures au onzième siècle de notre ère, il en est plusieurs qui portent des figures d'hommes, d'animaux, de monstres, etc. Ce sont celles surtout qui ont été frappées en Mésopotamie, en Perse, et dans les pays septentrionaux situés près des bords de la mer Caspienne. On a, jusqu'à ces dernières années, peu parlé de ces figures, et encore ce qu'on en avait dit était loin d'être satisfaisant. Cela devait être. Avant de s'occuper des figures, il était plus pressant de chercher à quels princes appartenaient les médailles sur lesquelles on les trouve, et dans quel pays elles avaient été frappées. En général, il en est de l'étude des monumens, comme de tout ce qui est du ressort de l'esprit humain; on ne peut s'occuper de plusieurs objets à la fois. Ce n'était qu'après l'explication des légendes qu'on pou-

vait songer aux figures et en déterminer le caractère. C'est ce qui est arrivé. A l'époque (septembre 1820) où nous publiâmes notre *Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy* sur la collection de monumens orientaux de M. le duc de Blacas, nous avions déjà expliqué la presque totalité des médailles de cette collection, et du cabinet du Roi. Nous renvoyons à cet égard à ce que nous avons dit dans cette lettre. Mais jusque là nous n'avions rien trouvé de probable sur la question des figures. Ce ne fut que quelques mois après, c'est-à-dire dans le printems de l'année 1821, que revenant sur notre premier travail, nous nous livrâmes avec quelque suite à cette étude intéressante. En peu de tems nous parvînmes à reconnaître la nature et le caractère de la plupart des figures qui se trouvent sur les médailles arabes. Dès le mois de juillet de la même année, nous fîmes part à M. de Sacy des rapprochemens que nous avions faits sur ce sujet. Ce célèbre orientaliste voulut bien s'intéresser à nos découvertes. Il prit la peine d'examiner avec nous les monumens et les preuves sur lesquelles nous nous fondions. Enfin, au commencement de septembre de la même année, nous adressâmes à M. le duc de Blacas, alors ambassadeur à Rome, une longue lettre sur ces mêmes figures. Nous comptions alors publier bientôt notre travail, mais diverses causes nous en ont empêché, et même nous ne pourrons le faire paraître d'ici à quelque temps. Cependant M. Frœhn, savant orientaliste de Saint-Pétersbourg, a récemment fait connaître, par la voie de l'impression, son opinion sur quelques-unes

des figures des médailles musulmanes. Il est même arrivé que ce qu'il en a dit est à peu près conforme, pour le fond, à notre propre opinion. Cette circonstance nous engage à donner dès à présent un court précis de nos recherches, réservant les développemens pour l'époque où notre travail paraîtra tout entier. M. de Sacy voulut bien dans le tems peser nos raisons, il examina avec attention les pièces qui venaient à l'appui de nos idées. Il ne pouvait avoir oublié ce que nous lui soumîmes alors. En effet, non-seulement il atteste la vérité de ce que nous avançons, mais c'est lui-même qui, par ses conseils, nous a décidé à entrer dans cette explication. Nous pourrions citer encore d'autres garans, mais le suffrage d'un savant si illustre doit, ce nous semble, suffire.

M. Frœhn est depuis long-temps connu par les grands services qu'il a rendus et qu'il ne cesse de rendre à la numismatique arabe. C'est l'année dernière, dans le supplément de la gazette allemande d'Iéna (1) qu'il a entamé la question des figures. Il a reconnu en effet sur quelques médailles orientales des représentations de planètes et de signes du zodiaque, et il a cité ces médailles. Cette observation est fort importante en numismatique; car elle explique tout d'un coup le caractère d'une foule de figures qu'on ne savait jusque là à quoi rapporter. Une autre observation fort intéressante de M. Frœhn, c'est d'avoir reconnu dans

(1) *Ergænzungsblatter zur Jenaischen allgemeinen Litteratur-zeitung*, nº 55 à 60.

plusieurs de ces figures des espèces d'enseignes ou armoiries à l'usage des princes qui ont fait frapper les monnaies sur lesquelles on les trouve. Voilà en quelques mots les idées de M. Frœhn sur les figures, et encore serait-il peut-être vrai de dire que la seconde observation appartient aussi bien à M. le comte Castiglioni, auteur d'une description italienne des médailles arabes du cabinet de Milan, ouvrage fait avec critique et science, qui a paru depuis deux ans. Maintenant nous exposerons nos idées sur ces mêmes figures telles que nous les développâmes à M. de Sacy, en 1821. Dans ce que nous allons dire, nous aurons soin de ne parler que de ce qui était connu de nous à cette époque. Nous éviterons aussi les détails trop longs, il suffit pour le moment qu'on puisse juger de l'ensemble de nos recherches.

Pendant que nous examinions pour la seconde fois les médailles orientales de M. le duc de Blacas, il nous tomba entre les mains le plâtre d'un miroir de feu l'abbé de Tersan, dont le dessin se trouve au tome II des *Mines de l'Orient*, pag. 100, et qui contient, entre autres objets, les douze signes du zodiaque, nous fûmes aussitôt frappé de l'extrême ressemblance qui existe entre ces figures des signes du zodiaque, et quelques-unes de celles qu'on trouve sur les médailles. Nous essayâmes donc de mettre en rapport le miroir et les médailles, et bientôt il ne fut plus possible de méconnaître l'identité de ces images. Une difficulté cependant nous arrêtait. Nous voyions, à n'en pas douter, que les figures du miroir étaient les douze

signes du zodiaque, et que c'étaient les mêmes signes qui ornent plusieurs de nos médailles. Mais ces figures des signes du zodiaque nous paraissaient différer de celles de nos livres d'astronomie, figures qui nous viennent des Grecs, et que nous savions être celles des Arabes. Par exemple, sur le miroir et les médailles, le bélier, le taureau et le capricorne portent un cavalier, ce qu'on ne voit pas dans nos livres d'astronomie. Les autres signes sont pareillement accompagnés d'une figure de plus que chez nous. Comment expliquer cette différence? En vain nous eûmes recours aux manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, qui traitent d'astronomie. En vain nous consultâmes le traité arabe souvent cité d'Abd-arrahman-Alsoufi, et celui de Hamd-allah, ouvrage persan intitulé نزهة القلوب ou *Réjouissance des cœurs*, qui roule sur l'astronomie et la géographie, tous nous offrirent les signes du zodiaque représentés à notre manière. Enfin des livres d'astronomie, nous passâmes à ceux d'astrologie, et nous trouvâmes ce que nous cherchions. L'ouvrage de ce genre qui nous a été le plus utile, ne se trouve que depuis quelques années à la Bibliothèque du roi. Il est intitulé مطالع السعادة ou *Lever du bonheur*, il est écrit en turc. L'auteur, appelé Sidi Mohammed, dit dans sa préface, qu'il a traduit ce traité de l'arabe, par les ordres du sultan Mourad fils de Sélim. C'est le prince que nous appelons Amurat III, qui régnait à Constantinople vers la fin du seizième siècle de notre ère. Le manuscrit est d'ailleurs remarquable par la beauté de l'écriture

et la richesse du coloris qui règne dans les figures astrologiques. On y trouve d'abord les douze signes du zodiaque et les sept planètes représentées à la manière orientale. Viennent ensuite les différentes conjonctions des planètes et des signes du zodiaque à l'usage des astrologues, puis les vingt-huit maisons ou constellations de la lune, et enfin le tableau des arts et métiers au nombre de quarante-neuf, distribués en sept classes dont chacune est sous l'influence particulière de l'une des sept planètes. En comparant les figures du miroir et des médailles avec celles du manuscrit turc, nous reconnûmes entre elles une entière ressemblance. De cette observation nous dûmes conclure deux choses; l'une que les astrologues orientaux ont adopté dans leur fausse science des figures particulières, l'autre que ces mêmes figures astrologiques ont été employées de préférence par les princes mahométans sur leurs monnaies et leurs autres monumens; car le miroir astrologique de l'abbé de Tersan a aussi appartenu à un prince; son nom y est gravé tout au long. Il y a plus : ce prince est Ortokide, c'est-à-dire de ces princes Ortokides qui régnèrent sur une partie de la Mésopotamie, dans les douzième et treizième siècles de notre ère, et auxquels appartiennent plusieurs médailles à figures. Nous ne prétendons pas cependant dire que les princes musulmans aient toujours employé des figures astrologiques; car les médailles zodiacales frappées dans l'Inde sous Djihanguir, empereur mogol, au commencement du dix-septième siècle, sont purement astronomiques.

Ce fut au milieu de ces recherches que nous vînmes à examiner avec une nouvelle attention les figures orientales des sept planètes, publiées par M. de Hammer à la tête du tome 1er des *Mines de l'Orient*. Ces planètes diffèrent en partie des nôtres. Ce sont les mêmes que donne le traité de Sidi Mohammed, et qui se trouvent sur plusieurs médailles. Mais jusque-là nous ignorions quelles pouvaient être les figures singulières que les astrologues ont ajoutées aux signes primitifs du zodiaque. Ce ne fut qu'après une longue suite de rapprochemens, que nous nous aperçûmes que les figures ajoutées après coup sont les planètes elles-mêmes, telles que les représentent les Orientaux. C'est même dans cette réunion que consiste le caractère astrologique des signes du zodiaque, car si on ôte la planète, chaque signe est réduit à son élément primitif, qui est le caractère astronomique; ainsi dans le Bélier, ôtez le cavalier qui l'accompagne, il ne restera plus que notre signe *Aries*, et ainsi des autres. Cette idée nous fut suggérée par les médailles zodiacales frappées à Alexandrie, en la huitième année du règne d'Antonin-le-Pieux. Ces médailles sont au cabinet du roi. Depuis long-tems elles sont connues, et il existe à leur sujet une dissertation insérée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, par l'illustre abbé Barthélemy (1). On verra bientôt que cette idée se

(1) Tome XLI, page 501 et suiv. Ces médailles ont été citées

rattache aux plus hautes questions des connaissances astrologiques et astronomiques des anciens.

Une des médailles d'Alexandrie porte au milieu le buste de Sérapis ; dans un cercle intérieur, les figures des sept planètes, et dans le cercle extérieur, les douze signes du zodiaque, à peu près comme le miroir astrologique de l'abbé de Tersan, avec cette seule différence que sur le miroir, au lieu de Sérapis on voit une espèce de chat-huant. Les autres médailles portent chacune au revers un des signes du zodiaque avec l'une des sept planètes représentée selon la manière grecque. L'abbé Barthélemy ayant à rendre raison de ces assemblages bizarres, se mit à lire les auteurs grecs et latins qui ont traité de l'astrologie. Il consulta entre autres les écrits de Julius Firmicus Maternus, et d'autres auteurs qu'il cite dans sa dissertation. Il y trouva que dans le système astrologique des peuples des premiers siècles de notre ère, chaque signe était sous l'influence particulière d'une des sept planètes, laquelle y avait établi son domicile, et que comme le nombre des signes du zodiaque est de douze, au lieu que les planètes ne sont que sept, on avait pris le parti de distribuer les cinq derniers signes entre les mêmes planètes, ce qui fut cause que certaines planètes eurent à la fois deux signes sous leur dépendance. Voici comment se fit cette répartition. L'année astrologique commençait à l'Écrevisse ; car les as-

---

par M. Mionnet, dans sa *Description des Médailles antiques* ; tom. VI, pag. 237 et suiv.

trologues avaient cru découvrir, on ne sait comment, que lorsque le monde commença la lune était dans l'Écrevisse. C'est pourquoi la Lune eût dans son domaine le signe du Cancer ; le Soleil présida au Lion ; Mercure à la Vierge ; Vénus à la Balance ; Mars au Scorpion ; Jupiter au Sagittaire ; Saturne au Capricorne et au Verseau ; Jupiter aux Poissons ; Mars au Bélier ; Vénus au Taureau, et Mercure aux Gémeaux. Ce ne sont pas là de pures imaginations des auteurs cités par l'abbé Barthélemy. Leur récit est pleinement confirmé par les médailles d'Alexandrie. Ainsi l'Écrevisse est surmonté de la figure de la Lune, le Lion du Soleil, et ainsi des autres signes du zodiaque. Les astrologues arabes au contraire, ont commencé leur année au signe du Bélier, comme les astronomes ; mais à cela près ils ont admis dans son intégrité le système astrologique des anciens : ils ont mis chaque signe du zodiaque sous l'influence d'une des sept planètes, et cette planète est la même pour chaque signe que chez les Grecs ; seulement ils se sont permis de joindre ensemble la planète et le signe du zodiaque qui en dépend, de manière à n'en faire souvent qu'un seul groupe, au lieu que sur les médailles d'Alexandrie, la planète est toujours bien distinguée de son signe. De plus comme nous l'avons déjà dit, le costume oriental étant différent du nôtre, il était naturel que les planètes fussent quelquefois représentées un peu autrement que chez nous. Mais le fond est partout le même. Par exemple, l'Écrevisse sur le miroir, sur les médailles, et dans le traité de

Sidi Mohammed, est surmontée de la Lune sous la forme d'une face humaine enfermée dans un croissant, absolument comme chez nous. Le Lion est tantôt surmonté d'une simple tête radiée qui représente le Soleil, comme sur les médailles d'Alexandrie, et tantôt porte sur son dos un beau jeune homme à tête radiée (1), tel que nous représentons Apollon, dieu du jour (2). Le Capricorne est monté par Saturne armé d'un pic ou long marteau pointu, qui est sans doute ici pour la faux qu'on donnait à ce dieu chez les anciens. Il y a plus, la dissertation de l'abbé Barthélemy

---

(1) Les médailles du Lion surmonté d'une tête radiée sont connues depuis long-tems. Celles avec le beau jeune homme à tête radiée ont été aussi publiées, mais le plus souvent d'une manière inexacte. En général, quand nous citons quelques médailles, nous entendons parler de celles de M. le duc de Blacas, du Cabinet du Roi, et des cabinets particuliers qui ont été à notre disposition. Ces médailles paraîtront avec notre travail. Mais, pour en revenir au signe du Lion, les astrologues se sont partagés dans la manière de le représenter. Sur le miroir, sur les médailles frappées en Asie-Mineure sous Gaiath-eddin Kaikhosrou, et sur les monumens de la Perse moderne, le Lion est surmonté de la tête radiée, qui est le Soleil, et au contraire c'est le jeune homme à tête radiée qui est à cheval sur ce même signe dans le traité de Sidi-Mohammed, et sur les médailles de la Mésopotamie frappées dans les XII[e] et XIII[e] siècles de notre ère. Il faut donc supposer que ces deux formes s'employaient indifféremment.

(2) Il est bon d'observer que la figure d'Apollon, aussi bien que celle de Vénus, est drapée, vêtue du haut en bas; il nous a paru, en général, d'après les livres orientaux ornés de figures, que les artistes mahométans ne représentent jamais les figures humaines entièrement découvertes. Quand on trouve dans leurs livres des nudités, c'est dans un esprit obscène, et jamais autrement.

reçoit pour ainsi dire son complément des monumens astrologiques arabes ; car lorsque ce savant publia les médailles zodiacales d'Alexandrie, il n'en put produire que dix dont il a donné les dessins ; les deux autres manquent. Ce sont le Bélier et les Gémeaux. Il fallut donc qu'il se contentât de dire d'après Julius Firmicus Maternus, que sur ces deux signes devaient se trouver Mars et Mercure : c'est ce qui est vérifié par les médailles arabes, le miroir et le traité de Sidi Mohammed. Sur ces monumens, le Bélier porte un cavalier le casque en tête, tenant un glaive d'une main et de l'autre une tête dégouttante de sang, qu'il tient suspendue par les cheveux : c'est Mars, le dieu de la guerre, tel que le représentent les Orientaux Pour les Gémeaux, ils sont accompagnés de Mercure, sous la formed'un homme à turban, tenant à la main un rouleau, et portant à sa ceinture un écritoire avec la plume ou *calam*. On voit que les Orientaux ont conservé au fils de Maïa son rôle de dieu de l'éloquence et des lettres. L'irrégularité la plus notable que l'on remarque sur les signes astrologiques arabes, c'est que quelquefois la planète est sans ses attributs particuliers, lorsqu'on la représente avec les mains employées à un tout autre usage. Ainsi dans la Vierge, Mercure n'a plus son rouleau et son écritoire : il est dans l'attitude d'un moissonneur, la faucille en main, et coupant du blé (1). Saturne dans le Verseau, est

---

(1) Mercure, sur le miroir, paraît saisir de chaque main une tige de blé.

sans son pic, et tire de l'eau d'un puits. Vénus, qui dans le signe du Taureau se montrait dans tous ses atours, assise sur cet animal, tenant par bienséance les deux jambes tournées du même côté, et pinçant de la guitare, est occupée dans le signe de la Balance à soutenir de chaque main un des bassins de la balance. Assurément on était loin de s'attendre à une telle uniformité de doctrine entre les astrologues anciens et ceux des Arabes. Cette uniformité ne peut être l'effet du hasard; Julius Firmicus Maternus et les auteurs des premiers siècles de notre ère, assurent que dans leur exposition de la doctrine astrologique, ils n'ont fait que suivre les opinions des Égyptiens et des anciens Chaldéens. Cette doctrine remonte donc aux tems les plus reculés; elle était devenue populaire. Tout l'Orient en était imbu: elle s'y conserva malgré les changemens survenus dans la religion et les idées philosophiques, elle survécut aux guerres cruelles, aux révolutions politiques qui désolèrent ces belles contrées, elle se transmit d'âge en âge, et s'est maintenue jusqu'à ce jour. Comment s'opéra ce phénomène? Cette question est des plus délicates; nous ne pouvons nous en occuper ici. Nous sommes également forcés de passer sous silence une foule de rapprochemens que nous avons faits entre les monumens arabes et les médailles d'Alexandrie et d'autres pays où s'était répandu l'usage de la langue grecque (1). Mais avant

---

(1) Malgré la loi que nous nous étions faite d'être le plus court possible, nous ne pouvons nous dispenser de relever un fait bien

de passer outre, nous ferons remarquer que personne jusqu'à ce jour n'avait songé à ces rapprochemens; l'abbé Barthélemy lui-même, qui a expliqué les médailles d'Alexandrie, et qui connaissait assez bien les médailles arabes, n'a pas dit un mot des rapports qui existent entre les unes et les autres.

Il restait un point essentiel à éclaircir : quelle avait pu être l'intention des princes mahométans en plaçant sur leurs monumens ces signes bizarres? Une fois les figures astrologiques bien démontrées, la solution

---

singulier; c'est que les anciennes divinités des Grecs, qui ont donné leur nom aux planètes, ont conservé en Orient le même caractère qu'elles ont eu dans l'origine; par exemple, Mars, dans le tableau des planètes et des arts et métiers de Sidi Mohammed, a sous sa dépendance le bourreau, l'écorcheur, le boucher, etc. Vénus préside aux musiciennes, aux danseuses, aux chanteuses, etc. L'auteur turc a même eu l'attention de nous représenter ces divers personnages dans leur attitude particulière, peints au naturel. Vénus a donc conservé jusque chez les Turcs son rôle de mère des danses, des ris et des plaisirs. Mercure commande aux écrivains et aux gens de plume. Jupiter est représenté sous un extérieur vénérable et avec un maintien grave. Il a sous lui les cadis ou juges, les derviches et les religieux musulmans, les prédicateurs des mosquées. Il continue en un mot, d'être le père des dieux et des hommes. A l'égard du souverain ou *padichah*, il est dans la catégorie du Soleil; mais, chose singulière et qui pourrait donner lieu à quelques réflexions philosophiques, avec qui croirait-on qu'il est associé? On l'a mis sur la même ligne que les financiers et les publicains. A ce dernier trait, on s'aperçoit bien vite qu'on se trouve en Orient. Il parait en effet que dans ces malheureux pays, on n'estime un prince que par l'argent qu'il tire de ses sujets. En partant de cette idée, il doit y avoir en effet assez d'analogie entre le prince et les percepteurs qui sont sous ses ordres; la différence n'est que du petit au grand.

n'était pas difficile. On sait que de tout temps l'astrologie a joué un très-grand rôle en Orient, on sait qu'à présent même on s'y repait de ses chimères. Les Orientaux mettant sans cesse le ciel en rapport avec la terre, croient que tout ce qui arrive en ce bas monde est marqué d'avance dans les astres. C'est l'affaire des astrologues d'étudier cette écriture d'un genre particulier, et d'en donner l'explication. Un prince est-il sur le point de devenir père? un souverain monte-t-il sur le trône? va-t-on bâtir une ville? l'astrologue s'en va à l'écart, sur un lieu élevé, et là, d'un air fort grave et l'astrolabe en main, il contemple les astres. Il faut qu'il tire l'horoscope du prince (1) ou de la ville nouvelle. C'est pour lui une grande question de savoir si au moment critique ce sera tel degré de l'écliptique qui montera sur l'horizon; quel sera l'aspect des planètes; dans quelle relation mutuelle seront les douze signes du zodiaque. Il y va de la vie et du bonheur de l'enfant nouveau né, du succès d'un règne nouveau, du sort d'une cité toute entière. Nous rions maintenant de ces sottises; mais nos pères y crurent long-temps; et d'ailleurs ne fût-ce que pour se rendre raison des folies humaines, ce doit être un motif suffisant pour chercher à les expliquer.

Il est certain que les princes orientaux ont attaché

---

(1) Les auteurs orientaux nous ont conservé celui du fameux Tamerlan, on le trouvera cité au commencement de la préface de Hyde, sur les tables astronomiques d'Ulugh-Begh.

de tout tems une extrême importance à leur horoscope; est-il benin ? et ce cas doit se présenter presque toujours, car on sent bien que l'astrologue doit trouver son compte à flatter le maître qui le paye, est-il favorable donc ? le prince qui se croit sous son heureuse influence le fait mettre sur ses monnaies et ses édifices: on dirait qu'il veut s'en faire une espèce de sauvegarde aux yeux de ses sujets, aussi ignorans que lui. On a un exemple de cette superstition dans ce prince Seldjoukide nommé Gaiath-eddin Kaikhosrou, qui régnait en Asie-Mineure dans le XIII[e] siècle de notre ère : ce prince, au rapport d'Abou'lfarage (1), avait pour horoscope le signe du Lion surmonté du Soleil, et il le fit mettre sur ses monnaies. On connaît depuis long-tems ces médailles du Lion et du Soleil ; il en existe d'argent et de bronze. Ainsi on ne doit plus être étonné d'après cet exemple que les villes d'Orient aient aussi leur horoscope. Chardin ayant à parler de celui d'Ispahan (2), s'exprime en ces termes : « Comme tous les auteurs orientaux sont fort exacts à rapporter l'horoscope des villes; ils marquent la naissance d'Ispahan sous l'ascendant du Sagittaire : ils l'ont représenté pour cela sur le frontispice du château et du marché impérial; mais ils ne le peignent pas comme nous, par une figure moitié homme, moitié cheval; mais moitié homme, moitié tigre, dont la queue est un gros

---

(1) Page 319 du texte arabe.

(2) Tome VIII de la Relation de ses Voyages ; Paris, édit. de M. Langlès, pag. 141 ; voy. aussi à la page 148.

serpent, dans la bouche duquel le Sagittaire tire une flèche. » Cette description du Sagittaire est exacte; et en effet sur les médailles et les monumens orientaux, l'homme, le tigre et le serpent ne font qu'un seul monstre (1). Le seul reproche à faire à Chardin, c'est de n'avoir pas observé que son Sagittaire est astrologique; car celui des astronomes orientaux est semblable au nôtre. Si quelqu'un demandait un troisième exemple, nous le renverrions à l'horoscope de la ville du Kaire, tel qu'il est décrit par l'auteur arabe Elmacin, page 227. Cet horoscope est la planète Mars.

On nous objectera peut-être qu'il n'existe aucune médaille d'Ispahan et du Kaire avec le Sagittaire et la planète Mars; la raison en est simple : il n'y a pas en Orient de ville libre, de cité régie par ses propres lois. Il en était autrement dans la Grèce ancienne, l'Asie mineure, la Mésopotamie; aussi l'abbé Barthélemy, dans sa dissertation déjà citée, indique-t-il

---

(1) Cette description est conforme au Sagittaire du miroir et des médailles, elle l'est aussi à celle du traité de Sidi Mohammed. Seulement dans ce dernier ouvrage, on a mis de plus sur le dos du Sagittaire la figure de Jupiter accroupi. En effet, on a vu plus haut que c'est Jupiter qui préside à ce signe. Mais alors pourquoi sur le miroir et les médailles a-t-on négligé de mettre cette figure de Jupiter? Apparemment que dans l'idée des auteurs du miroir et des médailles, Jupiter était suffisamment représenté par la partie humaine du monstre. Il est bon d'observer que l'auteur turc dit dans sa préface, qu'en traduisant l'original arabe il y a trouvé des inexactitudes et des lacunes, et qu'il s'est permis de réformer les unes et de remplir les autres. Est-ce à l'auteur turc qu'il faut attribuer cette figure particulière de Jupiter? C'est ce que nous ignorons.

une foule de villes antiques qui avaient placé leur horoscope sur leurs monnaies. Nous pourrions répondre encore que la Perse a aussi son horoscope, consistant dans le signe du Lion réuni au Soleil, tel que celui de Gaiath-eddin Kaikhosrou, et qu'on le retrouve sur une partie des monnaies de cette contrée célèbre, ainsi que sur plusieurs de ses monumens.

De tous ces faits il y a lieu de conclure qu'au moins une partie des signes astrologiques qu'on voit sur les médailles arabes, ont servi originairement d'horoscope aux princes qui les ont fait frapper. En cela ils n'avaient pas d'autre motif que leur croyance superstitieuse. Ils étaient persuadés que l'influence de ces signes ne pouvait que leur être utile. On a vu l'exemple de Gaiath-eddin Kaikhosrou; celui du Kaire est encore plus frappant. Quand le calife Fatimide Moezz ordonna de fonder cette ville, il voulut que ce fût sous l'ascendant de Mars, le dieu de la guerre, espérant que sous l'influence de cette planète, le Caire ne pourrait manquer de triompher de tous ses ennemis; c'est ce que dit Abou'lféda dans sa géographie (1). Moezz y croyait très-fermement. Au rapport d'Elmacin, il n'eut pas d'autre motif en donnant à sa nouvelle capitale le nom d'*al-Kahirah*, ou du Caire, suivant notre prononciation, que l'horoscope particulier de cette ville. « J'ai, dit ce prince dans un avertissement qu'il donnait à son fils, j'ai voulu que

---

(1) Voyez l'*Index geographicus* de l'Histoire de Saladin, par Boha-eddin, publiée par Schultens; Leyde, 1732, pag. 11.

la fondation du Caire eût lieu sous l'ascendant de Mars, de Mars le *Kahir*, ou *vainqueur;* c'est à cause de cela que j'ai donné à cette ville le nom d'*al-Kahirah*, ou la *victorieuse.* » Il suit de là que la superstition dut en général présider au choix de ces figures; mais il existe d'autres figures d'un genre tout différent, dont il est tems de parler.

Par exemple, il n'est personne qui s'occupe d'antiquités orientales, qui n'ait remarqué des figures d'animaux sur les médailles des princes d'origine tartare, et sur les monnaies de la Perse moderne. Il nous a semblé que ces animaux ne sont pour la plupart que les animaux du cycle duodénaire. On entend par cycle duodénaire une période de douze années qui depuis un temps immémorial est en usage en Chine et dans les vastes contrées de la Tartarie, et qui de là s'est répandu avec les hordes tartares dans diverses régions et jusqu'en Perse. On voit en effet par le récit de Chardin (1), que du temps de ce judicieux voyageur, les faiseurs d'almanachs d'Ispahan admettoient ce cycle dans leurs éphémérides. Chaque année de ce cycle se marque par le nom d'un animal; ainsi on dit l'année du cheval, l'année de la souris, du cochon, du serpent, etc. Quand on est arrivé à la douzième année, l'on recommence. Chardin a donné dans son voyage la traduction d'un de ces almanachs, avec la figure et les noms des animaux du cycle duo-

(1) Tome IV, pag. 366, 392, etc.

dénaire. Or ce sont ces mêmes animaux qui composent pour la plus grande partie ceux qu'on remarque sur les monnaies de la Perse moderne. Cet usage n'est pas particulier à la Perse ; la Chine même a eu des médailles avec les animaux du cycle duodénaire : il s'en trouve au Cabinet du roi, et l'on en connaît deux publiées par Bayer (1) et par Hager (2). Ces deux savans assurent même que les médailles chinoises de ce genre ont toutes un but astrologique, et qu'on ne trouve pas de ces sortes de figures sur les monnaies destinées à la circulation. Maintenant, si nous raisonnons par analogie, puisque les animaux du cycle duodénaire ont été employés sur les monnaies et les médailles en Chine et en Perse, n'y a-t-il pas lieu de penser qu'il en a dû être de même, en Tartarie où ce même cycle est pratiqué de toute antiquité. M. Frœhn a observé sur une grande partie des monnaies des princes de la famille de Djengis-khan qui occupèrent les pays voisins de la mer Caspienne, des figures d'oiseaux et de quadrupèdes; nous-mêmes nous avons sous les yeux plusieurs monumens de ce genre. Pourquoi plusieurs de ces animaux, n'appartiendraient-ils pas au cercle duodénaire? Il faut considérer que de tout temps les peuples d'origine tartare ont été dans l'usage de mettre des figures d'animaux sur leurs étendards. On connaît l'exemple de deux dy-

---

(1) *De horis sinicis et cyclo horario*, Saint-Pétersbourg, 1735, pag, 15 et suiv.

(2) *Numismatique chinoise*, pag. 85 et suiv.

nasties de cette race qui vivaient dans le XVe siècle, et qui portèrent sur leurs drapeaux, l'une un mouton blanc, et l'autre un mouton noir, d'où elles ont été appelées les dynasties du mouton noir et du mouton blanc. Or le mouton est un des animaux du cycle duodénaire. Ce fut en faisant part, il y a plus de deux ans, de cette observation à M. de Sacy, que ce savant nous dit qu'en effet, pour ce qui concerne les pays d'origine tartare, il se souvenait d'avoir lu dans l'ancien poème persan du Schah-namé, et dans d'autres livres orientaux, des exemples de chefs qui portaient la figure d'un animal pour enseigne. C'est ce qui était pratiqué dans l'Inde. Nous présumons donc que la plupart des figures qui se trouvent sur les monnaies des princes de la postérité de Djengis-khan, représentent les douze animaux du cycle duodénaire : nous voudrions bien pouvoir nous assurer de ce fait ; malheureusement nous n'avons pas assez de médailles de ce genre pour émettre sur ce point une opinion certaine. En général ces monumens sont aujourd'hui enfouis dans les anciennes provinces tartares, enclavées à présent dans l'empire russe. Tous les jours on en découvre de nouveaux, et déjà il en existe de nombreuses collections à Saint-Pétersbourg. Mais il en vient peu en France : c'est à M. Frœhn, qui a ces médailles à sa disposition, qu'il appartient de prononcer sur cette question : avec les milliers de médailles tartares qu'il a sous les yeux, il pourra mieux que personne éclaircir cette difficulté. Au reste il est évident que c'est déjà une donnée pour reconnaître

plusieurs figures d'animaux dont les médailles tartares n'offrent que trop souvent des images barbares; et d'ailleurs qu'on y prenne garde, les Tartares n'ont pu mettre sur leurs monumens que les animaux qu'ils avaient sous les yeux; or leurs connaissances en ce genre étaient et sont encore nécessairement très-bornées. Cette nation à moitié sauvage ne renferme ni savant ni naturaliste; pour de tels hommes la nature eût-elle prodigué en leur faveur toutes les richesses du règne animal, ils n'en pourraient profiter. C'est bien assez pour ces nomades d'avoir à s'occuper de leurs pâturages, de leurs bestiaux, de leur lait, de leurs courses vagabondes. Ainsi ôtez les douze animaux du cycle duodénaire, et dans ce nombre il faut sans doute comprendre les animaux du même genre, il n'en devait pas rester beaucoup d'autres à la portée de ces peuples grossiers. Certes quand on songe combien le cercle des idées de certains habitans de nos campagnes est rétréci, on n'est pas tenté d'étendre outre mesure celui des Tartares.

Il existe encore d'autres figures sur les médailles musulmanes, dont il est beaucoup plus facile de fixer l'origine. Plusieurs, ainsi qu'il a déjà été observé long-temps avant nous, sont évidemment imités des médailles des anciens rois de Syrie, d'empereurs romains, d'empereurs grecs du Bas-Empire, etc.; mais on a beaucoup trop exagéré le nombre de ces dernières, portant des figures empruntées des monnaies grecques du Bas-Empire. Une partie de ces médailles ne sont pas musulmanes, mais chrétiennes, et sortent

par conséquent de notre sujet. Telles sont les médailles de quelques princes arméniens qui, tantôt soumis aux empereurs grecs de Constantinople, tantôt dépendans des princes mahométans, d'abord sous Nour-eddin, et plus tard sous les prince Seldjoukides de l'Asie-Mineure, durent conserver quelque chose des types grecs contemporains.

A l'égard des autres types dont on ignore jusqu'ici l'origine précise, il est possible que les princes mahométans les aient fait imiter de certaines armoiries des princes croisés avec lesquels ils étaient en relation. Cette conjecture n'est pas entièrement dénuée de preuve. Nous citerons à ce sujet deux passages fort singuliers, et ceci nous ramène à notre dernière observation, que quelques figures des médailles musulmanes ont pu servir originairement d'armoiries.

Le sire de Joinville rapporte dans sa *Vie de saint Louis* (1), que le fameux Fakr-eddin, qui commandait l'armée égyptienne à Mansourah où il fut tué dans le combat livré par le comte d'Artois, frère du roi, portait sur ses bannières les armes de l'empereur Frédéric II, parce qu'ayant précédemment été envoyé par le sultan d'Égypte en ambassade auprès de l'empereur, il avait su gagner les bonnes grâces de ce prince, qui pour l'honorer lui permit de prendre ses armes. Joinville ajoute que Fakr-eddin avait de plus mis sur sa bannière les armes du sultan d'Égypte son

(1) Edition de Ducange, pag. 37 et 38. Voyez aussi les notes de Ducange, sur ce passage, pag. 70.

maître, et celles du prince d'Alep. Nous allons donner ses propres expressions : « Ce guerrier portoit en ses bannières les armes de l'empereur qui l'avoit fait chevalier, et estoit sa bannière bandée, dont en l'une des bandes il portoit pareilles armes du souldan de Halape, et en l'autre bande d'un cousté estoient les armes du souldan de Babilonne » ou du Caire. Trente ans après, au rapport de l'auteur arabe Yaféi, quand le sultan Bibars Bondokdar enleva Antioche aux chrétiens un de ses émirs ayant fait prisonnier le connétable ou commandant des troupes de la ville, le sultan pour récompenser cet émir, lui permit de mettre sur sa bannière les armes du connétable, en signe de sa victoire (1). Or comme on sait d'ailleurs que Bibars portait pour armes un lion, lequel se trouve sur ses monnaies, il y a lieu de croire qu'à cette époque, les princes et les émirs, et même chaque chef avaient une bannière particulière, comme les seigneurs bannerets du moyen âge. Une seconde conséquence assez naturelle, c'est que ces armes ou marques particulières des chefs et princes mahométans n'avaient pas toutes, ainsi qu'on aurait été d'abord tenté de le croire, une origine superstitieuse. Quelquefois elles servaient à consacrer un souvenir agréable ou quelque exploit signalé. C'est ce qui avait lieu parmi nous à la même époque, et ce qu'on pratique encore à présent.

---

(1) On trouvera ce passage dans la nouvelle édition de nos *Extraits arabes relatifs aux Croisades*, à l'an 666 de l'hégire.

Au reste, quand nous parlons d'armoiries usitées en Orient, nous sommes loin d'attribuer à ces contrées la science du blason. On sent bien qu'il ne peut rien exister de semblable dans un pays où il n'y a rien de stable, où l'on ne connaît pas de noblesse héréditaire proprement dite (1), où le fils de l'homme revêtu des grands emplois n'est rien que ce qu'il peut être par lui-même. Quel rapport peut-il y avoir entre ce pays et le nôtre, où les signes se perpétuent avec les familles ? Nous entendons ici par le mot armoirie, une marque et enseigne quelconque, commune quelquefois à une suite de princes, vivans à plusieurs générations d'intervalle les uns des autres, ou même une marque particulière à un individu. Ce mot ainsi entendu convient également aux Grecs, aux Romains et aux Arabes. Quand Athènes mit une chouette sur ses monnaies, quand les Ptolémées firent usage d'un aigle, c'était une espèce d'armoirie; quand Bibars mit un lion sur ses monnaies et ses édifices (2), c'était

---

(1) Il est bien vrai qu'il y a dans les pays musulmans une certaine espèce de nobles; ce sont ceux qui se disent descendus de Mahomet, par sa fille Fatime. Cet avantage leur vaut les titres de *schérif* et de *seïd*, qui signifient *noble* et *seigneur*. Mais ces descendans de Mahomet n'ont aucun privilége réel, si ce n'est d'avoir droit en tems de guerre à une partie du butin fait sur l'ennemi, quand cet ennemi est chrétien, ou de tout autre religion que la musulmane. Ceux qui prennent ce titre de *seïd* et de *schérif* sont assez souvent des vagabonds et des misérables.

(2) Voyez la Relation arabe d'Abd-allathif, traduite par M. Silvestre de Sacy, pag. 568.

aussi une armoirie; quand Tamerlan avait sur ses monnaies trois figures en forme d'œufs, et qu'il faisait imprimer cette marque sur ses effets et sur les cuisses de ses chevaux, il s'en servait comme d'une armoirie. Quand les rois de Perse mettent le signe du lion et du soleil sur leurs monnaies et leurs monumens, c'est encore une espèce d'armoirie : on peut si on veut l'appeler autrement; mais le nom ne fait rien à la chose. On a vu d'ailleurs, par le passage de Joinville, que les marques particulières de certains princes musulmans contemporains des croisades, se rapprochaient singulièrement de nos armoiries (1).

Ici on nous fera peut-être une objection : on nous demandera pourquoi donc il n'existe plus de figures sur les monnaies de l'Inde et de l'empire Ottoman actuel? C'est par principe de religion, car la religion de Mahomet défend toute espèce de figures; les Turcs d'aujourd'hui surtout, sont devenus très-scrupuleux sur cet article, ainsi que sur beaucoup d'autres; ils ont poussé la chose jusqu'à l'absurde et au ridicule. C'est au point qu'à présent ils n'osent plus mettre le nom de Dieu sur leurs monnaies, par un respect mal entendu pour ce nom sacré. Comme tout change sur

---

(1) On trouvera, dans le Recueil espagnol intitulé : *Antiguedades arabes de Granada y Cordoba*, pl. XIX, un vase arabe portant un écusson avec tous les détails de notre système héraldique. Ce qui prouve que les Maures d'Espagne employaient de véritables armoiries semblables aux nôtres.

la terre ! ce sont pourtant ces mêmes Turcs, dont les ancêtres, sortis des pâturages de la Tartarie, introduisirent l'usage des figures sur les monnaies. C'est un fait qui paraît indubitable. A la vérité on connaissait déjà chez les peuples d'origine arabe, les figures astrologiques; on en a un exemple dans le calife fatimide Moezz, qui voulut que sa ville du Caire fût bâtie sous l'ascendant de la planète Mars; mais ni lui, ni aucun prince de sa race ne fit représenter rien qui eût vie sur ses monnaies; il n'en existe pas un seul exemple (1). Il en fut de même chez les Maures d'Espagne et d'Afrique, et chez les califes d'Orient, du moment qu'ils commencèrent à avoir leurs monnaies nationales. Nous ne parlons pas ici de quelques figures particulières au christianisme, qu'on trouve sur des médailles musulmanes frappées en Syrie, en Palestine et en Mésopotamie. Il paraît que les califes tolérèrent d'abord les images en faveur des chrétiens leurs sujets, qui alors composaient la plus grande partie de la population de ces contrées. On ne commence vraiment à trouver des figures sur les médailles musulmanes, que vers le temps de l'établissement des peuples d'origine tartare dans la Perse, la Mésopotamie, etc., dans le douzième siècle de notre ère.

---

(1) Il est cependant vrai de dire que ces princes se dédommageaient de cette gène dans leur intérieur domestique. Il nous reste encore de ces califes, des tapis, des voiles, des vases, et autres objets en bronze chargés de figures. On en peut dire autant des autres dynasties musulmanes.

Comme ces peuples ne connaissaient encore qu'imparfaitement l'esprit de la religion mahométane, ils durent être moins scrupuleux sur l'usage des figures. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut de renoncer pour le moment à leurs animaux, pour adopter en place les figures astrologiques des peuples vaincus. Ce n'est pas la seule chose que ces barbares empruntèrent des nations soumises; au contraire les hordes tartares et mongoles qui commencèrent leurs invasions sous Djengis-khan et même plus tard, restèrent fidèles à leur ancienne coutume d'employer sur leurs monumens des figures d'animaux; enfin peu à peu ces hordes sauvages se façonnant au joug musulman, commencèrent à négliger l'usage des figures. La Turquie actuelle est dans ce cas. Il en est résulté que le gouvernement turc, n'osant se mettre en opposition ouverte avec la religion mahométane, a préféré faire usage du *togra* sur ses monnaies. On appelle *togra* un signe qui remonte jusqu'à l'origine de la monarchie ottomane, consistant dans l'assemblage de quelques traits entrelacés composés du nom du sultan et de quelques vœux analogues à sa dignité. Il est vrai que le nom change avec la personne; mais alors on arrange ces traits de telle manière, qu'il n'y paraît presque pas de différence : c'est ce même *togra* qu'on place en Turquie à la tête de tous les actes publics. Il est à peu près pour les Turcs ce que sont pour nous les armes aux fleurs de lis (1).

---

(1) Ce n'est pas que ce *togra* n'ait été et ne soit aussi en usage

Tel fut le point de vue sous lequel nous considérâmes les médailles musulmanes à figures. On voit qu'à ne juger que l'ensemble, nous nous sommes rencontré avec M. Frœhn sur deux ou trois points. Nous pourrions par la même occasion faire une réclamation semblable sur un fort grand nombre de médailles publiées depuis trois ans, et considérées seulement sous le rapport des légendes et des inscriptions. Nous avons entre les mains une grande partie des médailles publiées dans cet intervalle par M. Frœhn, et surtout par M. le comte Castiglioni, et en dernier lieu par un

---

sous le même nom, ou sous un autre tout différent, dans d'autres contrées que l'empire ottoman actuel; mais ici nous ne parlons du *togra* que relativement aux médailles et aux monnaies. Au reste, cette question, et tout ce qui regarde les marques et armoiries, sera beaucoup plus développée dans un traité que nous avons fait sur *les bagues, les cachets, les sceaux et les pierres gravées des Orientaux*, considérés dans leurs rapports avec les usages de la vie civile, les opinions religieuses, *etc.* Dans ce traité nous ne nous sommes pas contenté de mettre en œuvre tous les passages relatifs à notre sujet, qui sont venus à notre connaissance, nous avons fait quelques rapprochemens avec ce qu'on connaît du même genre chez les Grecs et les Romains. Nous avons encore examiné, pour le même objet, une partie des archives du ministère des affaires étrangères, à Paris, pour ce qui concerne les relations de la France avec les pays mahométans d'Afrique et de Turquie; cette recherche nous a fourni des pièces fort intéressantes, et il y a lieu d'espérer que nous en trouverons d'autres dans ce qui regarde la Perse et le reste des pays mahométans. Ce traité n'est donc pas encore achevé; il est destiné à paraître en tête des pierres gravées orientales de M. le duc de Blacas, au nombre de près de cent, dont chacune porte quelque inscription arabe, persane ou turque. Les explications de ces pierres sont finies.

savant anglais nommé M. Marsden. Ayant les mêmes ressources et les mêmes monumens, on conçoit que nous avons dû naturellement nous rencontrer en bien des choses. Cependant ces savans ont fait imprimer leur travail, et le nôtre est manuscrit; en donnant pour le moment cette partie de nos recherches, notre intention a été de montrer par cet échantillon quelle est notre manière d'envisager les antiquités orientales. Au reste il ne faut pas se faire illusion ; certes, à présent même, quand on veut pénétrer jusqu'au fond des choses, on est presque effrayé des difficultés qui environnent encore la numismatique arabe, et généralement les antiquités mahométanes. C'est une raison de plus d'être reconnaissant envers ceux qui les premiers ont ouvert la carrière, et ceux qui, comme M. Frœhn et M. Castiglioni, ont fait faire des progrès importans à la science. Sous ce rapport, personne ne leur en sait plus de gré que nous, personne ne met plus de prix à leurs savans écrits. Pour ce qui est de notre travail, ce qui nous a empêché de le publier plus tôt, c'est l'obligation où nous nous sommes trouvé d'achever la traduction des extraits arabes relatifs aux croisades, qui paraissent avec l'*Histoire des croisades* de M. Michaud. Il s'imprime actuellement une nouvelle édition de ces extraits, refaite en entier et très-augmentée. Dès qu'elle sera finie, nous reviendrons aux médailles orientales, que depuis deux ans nous avions presque perdues de vue.

Notre travail sur les médailles arabes sera divisé en deux parties. La première sera consacrée à un traité

de numismatique arabe. On nous a représenté qu'il n'existe jusqu'ici aucun traité de ce genre qui soit à la fois exact, méthodique et complet, de manière à pouvoir servir de guide aux amateurs des médailles orientales. Nous réunirons dans ce traité tout ce qui a été dit de bon sur le même sujet, en y joignant nos propres observations, et nous tâcherons d'y mettre l'ordre et la clarté indispensables dans ces sortes d'ouvrages. Cette partie contiendra tout ce qui, dans la science des médailles arabes, peut se réduire en règle. La seconde sera consacrée à l'explication particulière des médailles du cabinet de M. le duc de Blacas, et renfermera de plus une notice historique des princes qui les ont fait frapper (1).

---

(1) Nous citerons aussi les médailles du Cabinet du Roi. Ce cabinet est fort riche en médailles orientales. Nous profitons de cette occasion pour témoigner notre reconnaissance à MM. Gosselin et Raoul-Rochette, conservateurs du Cabinet du Roi, pour l'extrême complaisance qu'ils ont mise, dans le tems, à nous les communiquer. Il est également de notre devoir de citer M. Mionnet, premier employé du même Cabinet, qui a bien voulu nous procurer toutes les facilités possibles dans l'examen de ces médailles.

Sur les Ambassades en Chine (1).

La Russie a conclu, en 1728, un traité avec la Chine par lequel la frontière entre les deux empires se trouve définitivement fixée, et le commerce réciproquement établi sur des bases solides. Après la lecture de ce traité, qui ne contient rien d'humiliant pour la Russie, on se tromperait si l'on supposait que cette puissance est regardée par la Chine comme son égale. Dans le traité même, il n'y a rien qui puisse faire présumer que la Chine s'arroge une suprématie sur la Russie, mais qu'on lise la description de cet empire, dans la géographie officielle des Mandchoux; on y verra que la monarchie des czars est traitée comme un état soumis au prince qui gouverne *l'empire du Milieu*. Le chemin même par lequel on doit recevoir les ambassadeurs et le *tribut russe*, y est indiqué par le réglement chinois.

Les diplomates répondront peut-être, que puisque la Chine n'a jamais reçu la moindre marque de soumission de la Russie, on doit traiter la vanité ridicule de la première, avec le mépris que mérite toute prétention insoutenable. Ces diplomates auront tort aux yeux des Chinois, et aux yeux des Européens en état de juger la question.

(1) Voyez, sur le même sujet, un article de M. Abel Rémusat sur l'ambassade de lord Amherst, inséré dans le *Journal des Savans*, année 1821. p. 259—269.

D'après les idées reçues en Chine, *toute puissance étrangère qui y envoie une ambassade, se reconnaît par le fait soumise à l'empereur.*

En chinois cet acte de soumission est désigné par les mots 來朝 *lai tchhao*, « venir rendre hommage. » Cette expression ne s'applique ordinairement qu'à la première ambassade du même peuple; pour les suivantes on se sert des mots 來貢 *lai koung*, « venir porter le tribut ». Qu'on ouvre les annales chinoises, et on verra qu'en l'an 166 de notre ère, l'empereur romain *Antonin* (Marc-Aurèle) envoya une ambassade qui offrit le *tribut* à *Houon ti*, de la dynastie des *Han*; qu'en 284 une autre l'apporta aux *Tsin*, et que la même chose eut lieu en 637 et 719. On trouvera que l'*Espagne* est soumise depuis 1576, la *Hollande* depuis 1653, et le Pape depuis 1725.

Dans l'explication d'une mappemonde publiée en 1794, à Peking, on lit : « A la cinquante-huitième » année de *Khian loung* (1793), les Anglais, qui se » trouvent à l'extrémité du nord-ouest du Monde, » et qui dans les anciens temps n'avaient jamais pé- » nétré en Chine, traversèrent les deux Océans pour » *venir rendre hommage* à l'empereur. » La seconde légation anglaise sera traitée dans les annales de l'empire comme ayant *porté le tribut.*

On voit donc que l'envoi d'une ambassade est une marque de soumission, et que les présens qu'elle apporte sont regardés comme une chose due à l'empe-

reur. Aussi sont-ils appelés 貢 *koung*, « vectigalia » tributa. » *Koung* est en général *tout ce qu'un inférieur offre à son supérieur naturel.*

Je sais bien que plusieurs personnes ont jugé que, pour des intérêts politiques ou commerciaux, on pourrait facilement fermer les yeux sur l'arrogante vanité des Chinois, pourvu que l'ambassade remplisse le but proposé. On serait tenté de se ranger de cette opinion, si ce n'était pas un fait constant, que jamais une ambassade en Chine ne peut remplir son but. Les Chinois, loin de négocier avec les envoyés des puissances étrangères, ne les regardent que comme des gens venus de la part de leur maître, pour présenter son respect et le tribut dû à son supérieur.

La manière fixe et immuable de traiter avec le gouvernement Chinois, est celle de faire remettre par écrit les demandes à faire, au gouverneur de la province où l'on aborde. Celui-ci l'envoie à Peking, au *Li fan youan* (Collége des affaires étrangères), qui ne manque jamais d'y faire réponse. Mais il n'y a pas d'exemple que les Chinois aient traité avec un ambassadeur, s'il ne vient pas à la tête d'une armée. Les Mandchoux ont fait quelques concessions à la Russie, parce qu'ils la craignirent dans le temps, et parce qu'ils prévirent que le commerce à la frontière de la Sibérie, et les caravanes russes qui se rendraient à Peking, feraient du bien aux Mongols *Kalka*, ruinés par les longues guerres avec le *Galdan des Euleuts*. Dans d'autres circonstances et dans un autre temps,

la cour de Peking ne se serait peut-être pas montrée si traitable.

La chose la plus inutile qu'on peut faire est donc d'envoyer des ambassades en Chine, puisqu'elles doivent toujours rester sans résultat, et ne servent qu'à mettre les gouvernemens Européens dans une position humiliante. Que les ambassadeurs fassent ou ne fassent pas les cérémonies prescrites par les lois du *céleste empire*, cela n'est d'aucune importance. Le mal qu'on veut éviter en refusant de s'assujétir aux neuf génuflexions devant l'empereur ou devant son trône, est déjà fait par l'arrivée même de la mission.

KLAPROTH.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Système perfectionné de conjugaison des verbes grecs, présenté dans une suite de tableaux paradigmatiques, par D. Frédéric THIERSCH, *professeur au Lycée de Munich, et chef du Séminaire philologique de la même ville; traduit de l'allemand sur la troisième édition, par* F.-M.-C. JOURDA, D. M. P., *membre de la Société médicale d'émulation, et de la Légion d'honneur*. Paris, chez Thomine et Fortic, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59. — 1822.

LE grec ancien n'est pas au nombre des langues dont la Société asiatique s'occupe spécialement. Cependant il rentre au moins indirectement dans son domaine, soit comme source du grec moderne, soit comme in-

timement lié par son origine à la langue sanskrite. C'est surtout sous ce dernier point de vue que nous l'envisagerons dans cet article. Aussi bien, la méthode de M. Thiersch a quelque rapport avec celle des grammairiens indiens : c'est une *synthèse* un peu obscure, résultat de la plus lumineuse et de la plus savante analyse. Je dis que cette *synthèse* est obscure ; toute synthèse l'est nécessairement, non pour celui qui l'a construite, car il a reconnu l'un après l'autre tous les objets qu'il montre en masse ; ni pour ceux qui, comme lui, maîtres des détails, peuvent sans peine embrasser l'ensemble ; mais pour le commençant, qui ne peut arriver aux généralités qu'après avoir passé en revue beaucoup de faits particuliers. Nous ne croyons donc pas que les tableaux de M. Thiersch puissent être fort utiles à l'enseignement élémentaire ; mais comme résumé philosophique des règles de conjugaison exposées dans les meilleures grammaires modernes, tant en Allemagne qu'en France, ils ne laissent rien à désirer. L'élève de la nouvelle école y retrouve les principes qui lui sont familiers, et les voit avec plaisir présentés dans un ordre *systématique*, et offerts à sa vue comme dans un vaste *panorama*.

M. Thiersch s'occupe d'abord des lettres, et il épuise la matière. Il reconnaît cinq voyelles simples ou brèves, ε, ο, α, ι, υ, lesquelles étant doublées donnent les cinq longues, η, ω, ᾶ, ῖ, ῦ (1). C'est exacte-

(1) On ne met ici l'accent circonflexe que pour tenir lieu du signe de *quantité longue*.

ment le système sanskrit, où chaque brève a sa longue correspondante. De ces dix voyelles, trois brèves et trois longues sont formées dans l'intérieur de l'appareil vocal; il les appelle *voyelles profondes;*

Ce sont { α, ε, ο,
et ᾱ, η, ω.

Les autres, ι, υ, sont proférées par le palais et les lèvres; il les nomme *antérieures*. Ces dénominations me paraissent neuves et claires. Les six profondes combinées avec les deux antérieures, forment douze diphthongues, savoir :

αι	ει	οι	αυ	ευ	ου
ᾱι	ηι	ωι	ᾱυ	ηυ	ωυ

Ce tableau est très-régulier; mais αι et αυ y figurent deux fois, ce qui ne facilite en rien l'enseignement. L'auteur avertit que l'ι s'écrit sous les longues, au lieu de s'écrire à côté, en sorte qu'on dit ᾳ, ῃ, ῳ, pour ᾱι, ηι, ωι. Mais on écrit aussi ᾄδης, et cependant ἀ est bref dans ἀΐδης; il ne devient long qu'après qu'on y a souscrit l'*iota*. Je demanderai aussi pourquoi l'auteur suppose que χεύσω est pour χευυσω. A quoi bon ce doublement de l'υ? Est-ce que la diphthongue ευ n'est pas longue par elle-même? Au reste ces légères critiques n'attaquent en rien la beauté et la simplicité du système de M. Thiersch. Elles prouvent seulement qu'il n'est pas de système qui ne prête à quelque objection.

L'auteur ne compte pas υι parmi les diphthongues. Ces deux voyelles se prononcent pourtant par une seule émission de voix, et ne font qu'une syllabe.

Après qu'on a formé douze diphthongues en ajoutant aux voyelles *profondes* chacune des deux *antérieures*, pourquoi ne pas accorder à celles-ci la permission d'en former une à leur tour en s'unissant ensemble? M. Thiersch suppose que υἱός devait se prononcer *uvhios*, et μεμαυῖα, *memauvhia*, par l'introduction d'un *digamma*. C'est ainsi que quelques-uns, suivant l'expression de M. Schlegel (*Indisch. Biblioth.*, t. I, p. 290), déguisent ἰλιάς en FιλFιάς. Or à en juger par la prononciation des Grecs modernes, et l'analogie d'εὐαγγέλιον, qui paraît s'être prononcé dès la plus haute antiquité, *evangelion*, on devrait plutôt dire *Fios* ou *Vhios*, *memaFía* ou *memavía*. Alors, semblable à l'u sanskrit (1), l'υ grec, placé devant une voyelle deviendrait consonne.

Des voyelles l'auteur passe aux consonnes, et c'est ici qu'il expose en détail les permutations des muettes qui servent de base à la conjugaison. C'est aussi dans cette partie de la grammaire qu'éclate surtout la conformité du grec avec le sanskrit. Ainsi l'une des règles principales, c'est que toute muette précédée d'une autre muette la veut de la même nature ou du même degré d'aspiration qu'elle. On dit par exemple ἐλέχθην et non ἐλέγθην, du radical λεγ; γέγραπται et non γέγραφται du radical γραφ; πέπλεγμαι et non πέπλεκμαι, du radical πλεκ. La seconde consonne fait la loi à la première; elle la force de se changer tandis qu'elle-même reste

(1) L'u sanskrit se prononce comme ou français.

invariable. En sanskrit on dit de même, de la racine AD, ADMI, ATSI, ATTI, *edo, edis, edit;* D changé en T devant T et S, lettres du même dégré : de VÂK, *voix*, et MATRAM, *mesure*, VÂGMATRAM et non VÂKMATRAM, parce que M est une lettre douce et K une dure : enfin de SAKH, *étre capable*, SAKTÂ sans K aspiré, 1° parce que la terminaison TÂ n'a pas d'aspiration; 2° parce qu'une syllabe ne peut finir par une aspirée. C'est en vertu de ce dernier principe qu'en grec on dit Βάκχος et non Βάχχος, Σαπφώ et non Σαφφώ. C'est aussi pour cela qu'en sanskrit HARIT, *viridis*, fait HARIDBHIH, *viridibus;* où l'on voit T changé en D d'après la règle précédente, mais en D simple et non aspiré, malgré le BH suivant, parce que D termine une syllabe.

Une autre règle non moins obligatoire c'est que l'aspirée au redoublement se change en tenue : grec πέφυκα de φυ, *naître;* sanskrit BABHÛVA, de BHÛ, *être.*

Réciproquement une aspirée appartenante au radical ne se perd jamais, quand il est possible de la conserver; grec τριχ, *cheveux*, génitif τριχός, nominatif θρίξ; le ξ ne contenant plus l'aspiration, celle-ci se reporte sur la première consonne. De même ἐχ, *avoir*, futur ἕξω, présent ἔχω; ταφ, *ensevelir*, futur θάψω, aoriste 2° ἔταφον; τρεφ, *nourrir*, futur θρέψω, présent τρέφω. De même en sanskrit DAH, *brûler*, aoriste ADHAXAM (1); GODUH, *vaccam mulgens*, accusatif GO-

---

(1) Nous représentons par X le groupe sanskrit qui a la même valeur, et qui se prononce *Kcha.*

DUHAM, nominatif GODHUK ; partout où l'H disparaît, l'aspiration se reporte sur le D.

Dans l'une et l'autre langue les nasales appartiennent, savoir N aux dentales, ἄντρον ; M aux labiales, λαμβάνω. M. Thiersch fait remarquer que dans l'origine on écrivait τομ πολέμογ και τημ μαχημ φευγειν. Cela devait être : en parlant on joint tous les mots ; or l'écriture fut d'abord l'image fidèle de la parole ; et comme on prononçait cette phrase sans s'arrêter, on l'écrivait de même : τομπολεμογκαιτημμαχημφευγειν. C'est exactement comme on écrit encore maintenant le sanskrit. Quand la littérature grecque se popularisa, et surtout quand elle fut cultivée par les étrangers, on sentit le besoin d'analyser ; on sépara les mots, on rétablit les désinences véritables, et l'on écrivit τὸν πόλεμον καὶ τὴν μαχὴν φεύγειν. J'ose prédire qu'on en fera autant pour le sanskrit, si l'étude de cette langue obtient jamais en Europe le crédit qu'elle mérite. Je connais toutes les objections, et ce n'est pas ici le lieu de les réfuter. Je dis seulement que tant qu'on n'aura pas fait pour le sanskrit ce qu'on a fait pour le grec, cette étude restera toujours, comme une science occulte, le partage d'un petit nombre d'adeptes. Il est certain que les difficultés tiennent beaucoup moins au fond de la langue, qu'au système orthographique, qui en est indépendant.

La phrase grecque écrite et prononcée τομπολεμογκαι etc., peut encore donner lieu à une observation : c'est que les oreilles attiques n'étaient pas effrayées du son nasal tant reproché à notre langue française. Quin-

tilien dit bien (XII, 10) qu'aucun mot grec ne finit par M, mais il parle certainement des mots considérés isolément, ou de ceux sur lesquels la voix tombe et s'arrête; aussi emploie-t-il les expressions *cludimus*, *cadit*. Les Grecs modernes ne repoussent pas non plus le son nasal, et le sanskrit a un caractère exprès pour l'exprimer devant chaque ordre de consonnes. Mais le sanskrit, le grec, le latin et le français savent aussi l'adoucir au besoin : BHAVÂLLIKHATI (pour BHAVÂNLIKHATI), συλλέγει, *colligit*, *collection*. Ceci est bien loin du système qui, en dépit des muses et de l'oreille, remplit les vers du plus harmonieux des poètes de mots tels que *conligit*, *conlocat*; *inlicit*, *conrumpitur*. Qu'a-t-il donc servi à Cicéron (*Orat*. 47) d'apprendre aux critiques à venir que souvent la préposition change selon la première lettre du verbe, et qu'on dit *suffugit*, *summutavit*, *sustulit*?

Dans son second tableau, M. Thiersch continue à donner les règles d'euphonie; ainsi πέπλεχθε pour πέπλεχσθε (sanskrit, ATÂPTA pour ATÂPSTA, deuxième personne plurielle aoriste de TAP, *briller*); τύπτουσι pour τύπτοντσι; et ailleurs τύπτων, τύπτουσα, pour τύπτων, τύπτοντσα. On remarque dans ce féminin la nasale retranchée comme dans le sanskrit VIDUSÎ pour VIDVAṄSÎ, féminin de VIDVÂN, *connaissant*.

M. Thiersch insiste sur la division si lumineuse des temps du verbe en *principaux* et *secondaires*. Nous voyons avec plaisir un tel savant proclamer l'importance de cette doctrine, qui fait depuis dix ans la base de l'enseignement dans les écoles françaises.

Appliquée aux verbes sanskrits ; elle en faciliterait aussi beaucoup la conjugaison. En grec les caractères essentiels des temps secondaires sont l'augment à l'indicatif, et τον, την à la seconde et à la troisième personne du duel de l'indicatif et de l'optatif. En sanskrit nous trouvons TAM, TÂM, à ces mêmes personnes; et quant à l'augment, il suit absolument les mêmes règles dans les deux langues.

L'ordre des temps en grec est celui-ci :

Temps principaux : } *Présent*, *Futur*, *Parfait*.
Secondaires : *Imparfait*, *Aoriste*, *Plus-que-parfait*.

Et sous ces temps viennent se ranger les modes qui en dépendent ; l'optatif tout entier compte parmi les temps secondaires.

Les temps du verbe sanskrit pourraient être présentés d'une manière analogue :

Indicatif.	*Potentiel.*	*Impératif.*
Prés. DADÂMI, δίδωμι, *Imparf.* ADADÂM, ἐδίδων.	DADYÂM, διδοίην	DADATU, διδότω.

Futur.		*Précatif.* Singulier.	Duel.
1re for. DASYÂMI	δώσω.	DEYÂSAM,	DEYÂSVA.
2e — DATÂSMI		DEYAS,	DEYÂSTAM, δώσοιτον.
Condit. ADAŚYÂM,		DEYAT.	DEYÂSTÂM, δωσοίτην.

Aoriste. (Le 10e temps de Wilkins.)

1re forme,	ADIXAM,	ἔδειξα.
2e —	ADÂM,	ἔδων.
Parfait.	TUTOPA,	τέτυπα.

Point de plus-que-parfait; en tout onze formes. Les temps principaux sont comme en grec, le présent, les futurs, le parfait. Tous les autres sont secondaires pour le sens et pour la forme. Le futur a un temps secondaire qui manque en grec et se trouve en français; c'est le conditionnel, *je donnerais*. Le *potentiel* est proprement l'optatif du présent; le *précatif* est l'optatif du futur. Aucune forme ne répond directement au subjonctif grec qui suit les temps principaux.

Le verbe DADÂMI, qui nous a fourni la plupart de ces exemples, vient de la racine DÂ redoublée. Le présent indicatif se conjugue ainsi :

Sing.	DADÂ MI,	*Duel*,	DAD VAS,	*Pl.*	DAD MAS,
	DADÂ SI,		DAT THAS,		DAT THA,
	DADÂ TI.		DAT TAS.		DAD ATI.

On voit que l'â du radical est élidé au duel et au pluriel. Ceci nous explique pourquoi la troisième personne du pluriel, qui est ordinairement en NTI (NAYATI, *ducit*, NAYANTI, *ducunt*), est ici en ATI; c'est que DAD NTI ne pourrait se prononcer. La chose paraît encore mieux dans ŚASTI, *regit*; ŚASATI, pour ŚAS NTI, *regunt*. Il en est absolument de même de πεφράδαται pour πέφραδνται; τετύφαται pour τέτυπνται. Ce changement se fait quelquefois en grec sans nécessité absolue : πεπαύαται pour πέπαυνται; et en sanskrit, DÎDHYATE pour DÎDHÎNTE, qui se tirerait naturellement de DÎDHÎTE, troisième personne du singulier.

Un rapport non moins étonnant, et qui tient au mécanisme le plus intime de la conjugaison, c'est la

syllabe σθα (ou θα) qui termine la seconde personne de certains verbes, comme ἦσθα, οἶσθα, ἔφησθα ; syllabe qui se retrouve en sanskrit et en latin au parfait, BABHÛVA, *fui*, BABHÛVITHA, *fuisti*, et en anglais, *knowest*, *novisti*.

Dans le paragraphe intitulé *Modifications du radical*, M. Thiersch fait voir comment la racine θνα devient θνησκ ; μαθ, μανθαν ; τυχ, τυγχαν ; λιπ, λειπ ; πραγ, πρασσ, etc. Il ajoute que ces additions reçues par un radical ne sortent pas du présent et de l'imparfait, et que tous les autres temps se tirent immédiatement du radical ; nouvelle analogie, et peut-être la plus remarquable de toutes, avec le sanskrit, qui modifie exclusivement les mêmes temps, et à peu près de la même manière. Les grammairiens indiens ont fait de ces lettres ajoutées le prétexte d'autant de conjugaisons différentes, ce qui embrouille prodigieusement la grammaire. Quand donc renversera-t-on, comme on l'a fait pour le grec, tout cet échafaudage, et quand substituera-t-on, à cette effrayante synthèse, une simple et commode analyse ?

Un de ces changemens est celui de γεν en γίγν-ω, de τεκ en τίκτ-ω. Nous ne l'envisageons pas tout-à-fait comme M. Thiersch. Nous croyons que γίγνω résulte de γιγενω, consonne radicale redoublée avec addition de ι, comme de μεν on fait μι-μεν-ω, μίμνω ; de πετ, πι-πετ-ω, πιπτω ; de γνο, γιγνωσκω ; de μνα, μιμνησκω, et même de δο, δίδωμι. D'après ce procédé τεκ devrait produire τι-τεκ-ω, τιτκω ; mais la muette du troisième ordre τ ne

peut aller devant κ qui est du second, et l'on a forcément τίκτω.

La comparaison du grec avec le sanskrit et les langues de la même famille indique aussi, pour former l'aoriste passif ἐτύφθην, une manière plus satisfaisante que celle de M. Thiersch; et elle explique en même temps comment il se fait que cet aoriste ait la terminaison active. Le sanskrit a un participe passif dérivé immédiatement du radical par l'addition de TAS, latin *tus* : DÂTAS, *datus* ; KRITAS, *creatus*. A présent, si l'on fait attention que l'allemand prend aussi un T au participe passif (*gelobet*, loué), que D, lettre de même organe, figure dans le latin *ferendus*, et le persan *ber-Deh*, enfin qu'il en est de même dans les anciens dialectes du Nord, on est en droit d'en conclure que les lettres dentales D, T, TH, sont caractéristiques du passif; aussi avons nous en grec λυτός *solubilis*, λυθεὶς *solutus*. Si donc au radical τυπ on ajoute ce caractère passif θ, on aura τυφθ, auquel joignant l'augment et le verbe abstrait à son temps secondaire ην, ης, η, on aura ἐτύφθην; au subjonctif τυφθῶ, à l'optatif τυφθείην. Le participe τυφθεὶς est une forme adoucie de τυφθεντς. La forme absolue, qu'il faut chercher ici comme ailleurs dans les cas indirects, est τυφθεντ, auquel le nominatif ajoute σ, de même que la plupart des nominatifs sanskrits ajoutent le *visarga*, qui répond au σ. Ceci décide en passant la question des grammairiens, le nominatif est-il un cas? C'en est un comme un autre; il a sa désinence propre, qui le plus souvent est S en grec aussi bien qu'en sanskrit : ἀραβ, nominatif αραβς (ἄραψ);

ἁρπαγ — ἁρπαγς (ἅρπαξ); ἐλπιδ — ἐλπιδς (ελπις); γιγαντ — γιγαντς (γίγας); μελαν — μέλανς (μέλας). Quelquefois le nominatif est privé de désinence : génitif μάρτυρ ος, nominatif μάρτυρ; quelquefois il se reconnaît au retranchement d'une lettre radicale : génitif σώματ ος, nominatif σῶμα; δράκοντ-ος, δράκων (dans ce dernier la voyelle est allongée). De même en sanskrit, radical RÂJAN, *roi*, nominatif RAJÂ; accusatif PATCHANT AM, nominatif PATCHAN (grec πέπτοντα, πέπτων) *coquens*. Remarquons que le *visarga* sanskrit est tantôt S, tantôt H, c'est-à-dire qu'on prononce également DEVAS et DEVAH, *divus*. Ne faudrait-il pas rapporter à cette analogie l'élision de S dans Ennius : *versibu' quos olim*, etc. *Catus Ælu' Sextus?*

Les participes en μενος nous fourniront un dernier rapprochement; le sanskrit les termine en MÂNAS : πεπτόμενος, PATCHAMÂNAS. Les anciens dialectes d'Italie avaient aussi cette forme : de là *vertumnus* (quasi *vertomenos*) de *vertere*; sanskrit VARTAMÂNAS; *alumnus* (*alomenos*) d'*alere* : *amamini* (pluriel d'*amamenos*) vous êtes aimés (en sous-entendant *estis*). A ces trois mots cités par M. Bopp, ajoutons *vehemens* (quasi *vehemenós, qui impetu fertur*), de *vehere*. C'est le sanskrit VAHAMÂNAS, de VAH, qui signifie aussi *porter*, et fait à la troisième personne de l'aoriste, AVAKSÎT, *vexit*. Cette étymologie réfute assez a fausse dérivation *vehere mentem* qu'on donne à *vehemens*.

Je bornerai ici ces rapprochemens. On en trouvera encore quelques autres dans la seconde préface placée

à la tête de ma grammaire grecque à partir de l'édition de 1819. On les trouvera surtout développés beaucoup plus en détail dans un excellent ouvrage de M. Bopp, publié d'abord en allemand, puis redonné en anglais avec quelques changemens. Enfin M. de Chézy les expose tous les jours avec une rare sagacité dans son cours au Collége de France, et je me fais un devoir de dire que j'en ai recueilli la plupart et beaucoup d'autres encore à ses doctes leçons, plusieurs années avant que personne eût rien publié sur ces matières (1).

Je reviens à M. Thiersch. Dans son quatrième tableau il décompose chaque forme du verbe en *radical*, *voyelle modale*, *désinence personnelle*. Ces trois élémens se distinguent très-bien au passif : indicatif λυ-ο-μαι, λυ-ε-σαι, λυ-ε-ται ; subjonctif λυ-ω-μαι, λυ-η-σαι ; optatif λυ-οι-μεν, λυ-οι-σο. A l'actif, la voyelle modale se confond avec la désinence, λυ-ω, εις, ει ; elle reparaît au pluriel, λυ-ο-μεν, λυ-ε-τε ; et au duel, λυ-ε-τον. Le parfait passif en est privé, λελυ-μαι, πεφιλη-μαι ; et les verbes en μι à l'indicatif : τιθη-μι, τιθε-μαι. A l'optatif ces verbes prennent ι au lieu de οι pour voyelle modale, τιθε-ι-ην, ἱστα-ι-ην. A cet exemple on forme certains parfaits passifs par un simple ι souscrit, πεφιλῃμην, ῃσο, ῃτο. Mais ordinairement on prend une cir-

---

(1) Dès l'an 1810, M. de Chézy a inséré dans *le Moniteur* nº 146, un article plein d'érudition sur la *Grammaire sanskrite* de Wilkins ; article où il apprécie cet ouvrage avec une telle supériorité de doctrine qu'il relève jusqu'aux moindres fautes échappées à l'attention du savant anglais.

conlocution : τετυμμένος εἴην. A propos de voyelle modale, remarquons encore que c'est également I qui en sanskrit caractérise les modes que nous avons comparés aux optatifs grecs.

Cette manière d'analyser les verbes grecs est bien plus philosophique que le système, heureusement abandonné, des figuratives et des pénultièmes. Mais c'est ici surtout que M. Thiersch présente synthétiquement les résultats de sa belle et rigoureuse analyse; il faut être déjà fort pour le suivre et composer avec lui les formes dont il montre d'abord les élémens épars. Ce qu'il y a de plus véritablement neuf dans ses tableaux, c'est la conjugaison homérique mise en regard de la conjugaison ordinaire et présentée avec beaucoup de clarté. Le neuvième et dernier tableau, qui comprend les déclinaisons et quelques verbes irréguliers très-usités, est presque à lui seul une clef d'Homère. C'est principalement dans l'étude de ces anciennes formes qu'on reconnaît cette vérité, qu'en grec comme en sanskrit la conjugaison primitive était μι, σι, τι, pour l'actif; μαι, σαι, ται, pour le moyen. Or μ, σ, τ, sont les consonnes radicales des trois pronoms μοῦ, σοῦ, τοῦ; les voyelles ne sont là que pour en faciliter l'articulation. Cette remarque détruit le système d'après lequel la grande famille des langues sanskritiques aurait formé sa conjugaison uniquement par des inflexions de la racine, tandis qu'une autre famille, à laquelle appartiennent l'arabe et le syriaque, la forme par des affixes ayant une signification propre. On voit que les désinences du sanskrit, d'où sont venues celles

du latin et du grec, n'étaient elles-mêmes dans l'origine, que de simples affixes que le temps et l'usage ont fini par fondre en un seul mot avec le radical. Ces idées, que nous avons déjà indiquées ailleurs, se trouvent avec des détails intéressans dans l'ouvrage anglais de M. Bopp, cité plus haut.

La traduction française des tableaux de M. Thiersch a le genre de mérite que comporte un tel ouvrage, la clarté. Quelques fautes d'impression, en petit nombre, ne méritent pas une critique sérieuse; elles sont si difficiles à éviter! Le lecteur instruit les corrigera d'ailleurs très-facilement. Nous voudrions que le traducteur se fût plus sévèrement interdit le néologisme. Etude *difficultueuse*, règles *intransgressibles*, lettres *congénères*, lettres *terminales*, n'étaient pas des locutions absolument nécessaires.

J'aurai atteint le but que je me suis proposé dans cet article, s'il contribue d'un côté à faire connaître un bon ouvrage, et de l'autre à exciter la curiosité de ceux qui n'ont pas encore lu ce qui a été écrit sur les innombrables rapports du sanskrit avec le grec, le latin, et toutes les vieilles langues de l'Europe.

J. L. Burnouf.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1er Décembre 1823.

Les personnes, dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société :

S. Em. le Cardinal Zurla.

M. Cahen, Directeur de l'École d'enseignement mutuel israëlite de Paris.

M. Bopp, de Berlin, témoigne sa gratitude pour le titre d'associé qui lui a été accordé. Il annonce la prochaine publication d'une *Grammaire samskrite* en latin, et de quelques *Extraits du Mahabharata*, et offre de se charger du soin de faire imprimer sous ses yeux les fragmens sanskrits dont le Conseil a arrêté la publication.

M. Zohrab, membre de la Société, demande au Conseil de faire imprimer le Poëme arménien de Nersès Glayetsi, sur la prise d'Édesse par les Sarrasins, en l'an 1143. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une Commission composée de MM. Saint-Martin, Kieffer et Burnouf.

Un membre fait observer que la Commission chargée de diriger le travail relatif à la gravure des caractères *devanagaris*, est maintenant incomplète par le départ de M. Fauriel. M. Burnouf est désigné et agréé pour remplacer M. Fauriel dans cette Commission, qui s'occupera sans

délai des divers moyens qui ont été proposés pour procurer à la Société la possession d'un corps de caractères sanskrits.

Il est observé à cette occasion qu'il serait d'un haut intérêt pour la Société, de terminer, avant l'époque de la prochaine séance générale, quelques-uns des travaux qu'elle a annoncés; et qu'il serait à désirer que le Conseil pût être informé du point où sont parvenus ces différens travaux. Une Commission, formée de MM. Kieffer, Saint-Martin et Klaproth, est chargée de faire un rapport à ce sujet, dans la séance du mois prochain.

M. Reinaud lit des *Observations générales* sur les médailles musulmanes à figures.

M. Garcin de Tassy lit une *Relation de la bataille de Varna*, traduite du turc de Saad-eddin.

— Les cours du Collége royal de France ont recommencé le 1er décembre. Les leçons de langues orientales ont lieu de la manière suivante :

Langue Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque. M. Et. Quatremère exposera les principes de la langue hébraïque, et expliquera un des livres du *Pentateuque*, les lundi, mercredi et vendredi, à midi et demi.

Langue Arabe. M. Caussin développera les principes de la Grammaire arabe, et expliquera différens morceaux pour les commençans et les personnes plus avancées; les mêmes jours à huit heures.

Langue Turque. M. Kieffer, après avoir développé les principes de la langue turque, expliquera les *Annales de l'empire Othoman*, par Saad-eddin-Effendi, et des Firmans et pièces diplomatiques; les mêmes jours à 10 heures.

Langue Persane. M. de Sacy expliquera l'*Histoire des*

Samanides de Mirkhoud, l'*Anwari Sohaïli*, et le *Gulistan* de Saadi ; les mêmes jours à 9 heures

Langue et littérature Chinoises et Tartares-Mandchoues. M. Abel-Rémusat exposera les élémens de la langue chinoise, et expliquera ensuite les *Livres moraux* de Confucius, le *Chou-king* et un *Drame* chinois ; les mêmes jours, à 11 h.

Langue et littérature Sanskrites. M. Chézy expliquera le 3e livre des *Lois* de Menou, et le 1er acte de *Sakountala* ; les lundi, mercredi et samedi, à 3 heures.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le troisième Volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.



